



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION DU BILAN DU 1^{ER} CYCLE

Université Sorbonne Paris Nord

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024
VAGUE D

Rapport publié le 27/02/2025

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur



Au nom du comité d'experts :

Anne Demeester, Présidente

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, Président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation sont signés par le président du comité d'experts et contresignés par le président du Hcéres.

Le présent rapport est le résultat de l'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle de l'établissement Université Sorbonne Paris Nord (USPN) pendant la période de référence de l'évaluation (2017-2022), et cela au regard des politiques publiques de l'enseignement supérieur. Il est à noter que la période sur laquelle portent les données de cette évaluation (2019-2022) a été affectée par la crise sanitaire liée à la COVID-19, ainsi que par la mise en place de plusieurs transformations de l'enseignement supérieur, dont plusieurs concernent le 1^{er} cycle (loi Orientation et réussite des étudiants (ORE), accès aux études de santé, bachelors universitaires de technologie, etc.) et sont, pour certaines encore, en cours de déploiement.

Cette évaluation repose, d'une part, sur les dossiers d'autoévaluation de chaque formation du 1^{er} cycle de l'université, et d'autre part, sur des auditions menées en visio-conférence, comprenant une rencontre avec les équipes du pilotage politique et administratif des formations, et avec des panels de formations représentatifs de l'offre de formation, choisis conjointement et collégialement par le Hcéres et l'université.

Ce rapport contient, dans cet ordre, le rapport d'évaluation de la politique et de la mise en œuvre de l'offre de formation du 1^{er} cycle, et les rapports d'évaluation des formations qui composent le cycle et qui sont listées ci-après.

Domaine Arts, lettres, langues :

- Licence *Information-communication*
- Licence *Langues étrangères appliquées*
- Licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales*
- Licence *Lettres*

Domaine Droit, économie, gestion :

- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie *Carrières juridiques*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie *Gestion des entreprises et administrations* - IUT de Saint-Denis
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie *Gestion des entreprises et administrations* - IUT Villetaneuse
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie *Gestion des entreprises et administrations* - IUT Bobigny
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie *Techniques de commercialisation*
- Licence *Administration économique et sociale*
- Licence *Droit*
- Licence *Économie et gestion*
- Licence *Science politique*
- Licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle*
- Licence professionnelle *Management des activités commerciales*
- Licence professionnelle *Management et gestion des organisations*
- Licence professionnelle *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie*
- Licence professionnelle *Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion*
- Licence professionnelle *Métiers de la gestion des ressources humaines : formation, compétences et emploi*

- Licence professionnelle *Métiers du notariat*

Domaine Santé :

- Diplôme de formation générale en *Sciences médicales* (DGFSM)

Domaine Sciences humaines et sociales :

- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie *Carrières sociales*
- Licence *Géographie et aménagement*
- Licence *Histoire*
- Licence *Psychologie*
- Licence *Sciences de l'éducation*
- Licence professionnelle *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle*

Domaine Sciences, technologies, santé :

- Diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques *Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie *Génie biologique*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie *Génie électrique et informatique industrielle*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie *Génie industriel et maintenance*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie *Génie mécanique et productique*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie *Hygiène, sécurité et environnement*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie *Informatique*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie *Mesures physiques*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie *Métiers du multimédia et de l'Internet*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie *Réseaux et télécommunications*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie *Sciences et génie des matériaux*
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie *Statistique et informatique décisionnelle*
- Licence *Informatique*
- Licence *Mathématiques*
- Licence *Physique, chimie*
- Licence *Sciences de la vie*
- Licence *Sciences pour l'ingénieur*
- Licence *Sciences sanitaires et sociales*

- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives - Activité physique adaptée et santé*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives - Éducation et motricité*
- Licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives - Entraînement sportif*
- Licence professionnelle *Gestion et maintenance des installations énergétiques*
- Licence professionnelle *Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels*
- Licence professionnelle *Métiers de l'industrie: gestion de la production industrielle*
- Licence professionnelle *Métiers des réseaux informatiques et télécommunications*
- Licence professionnelle *Métiers du jeu vidéo*
- Licence professionnelle *Métiers du numérique : Conception, rédaction et réalisation web*
- Licence professionnelle *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement*
- Licence professionnelle *Services à la personne (co-accreditation avec Université Paris Cité)*

Organisation de l'évaluation

L'évaluation du 1^{er} cycle de l'université Sorbonne Paris Nord a eu lieu à l'automne 2023. Le comité d'experts était présidé par Madame Anne Demeester, maîtresse de conférences en sciences de l'éducation et de la formation à Aix-Marseille Université. La vice-présidence du comité a été assurée par Madame Béatrice Siadou-Martin, professeure des universités en sciences de gestion à l'université de Montpellier.

Ont également participé à cette évaluation :

M. Serge Agbodjo, maître de conférences en sciences de gestion à l'université Toulouse III - Paul Sabatier ;
M. François Després, directeur de projets à la DRH, département qualité de vie au travail Malakoff Humanis ;
M. Benoît Eynard ; professeur des universités en sciences pour l'ingénieur à l'université de technologie de Compiègne ;
M. Arthur Gadenne, étudiant en management des politiques publiques à l'université de Lille - Sciences Po Lille ;
M. Alain Gague, professeur des universités en électronique à La Rochelle Université ;
Mme Véronique Jude, maîtresse de conférences en études hispaniques à l'université Grenoble Alpes ;
M. Laurent Mouro, maître de conférences en Sciences et techniques des activités physiques et sportives à l'université de Franche-Comté ;
M. Romain Orioli, professeur agrégé en sciences économiques et sociales à l'université de Lille ;
Mme Armelle Prigent, maîtresse de conférences en informatique à La Rochelle Université ;
Mme Cécile Raillard, maîtresse de conférences en chimie à l'université de Nantes ;
Mme Pauline Vidal-Delplanque, maîtresse de conférences en droit public à l'université de Lille ;

Mme Corinne Kolinsky-Osmani, chargée de mission scientifique, et M. Maxime Vasnier, chargé de projet, représentaient le Hcéres.

Rapport du 1^{er} cycle

Présentation de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation du 1^{er} cycle de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) comprend 56 formations et couvre l'ensemble des domaines disciplinaires. Destinée à plus de 16 000 étudiants, cette offre, répartie sur quatre sites géographiques (Bobigny, Villetaneuse, Saint-Denis et Argenteuil), est portée par neuf composantes (cinq unités de formation et de recherche (UFR) : Droit, sciences politique et sociales (DSPS) ; Santé, médecine et biologie humaine (SMBH) ; Lettres, langues, sciences humaines et des sociétés (LLSHS) ; Sciences de l'information et de la communication (SIC) ; Sciences économiques et de gestion (SEG)), ainsi que trois Instituts universitaires de technologie (IUT) : Bobigny, Saint-Denis et Villetaneuse, et l'Institut Galilée).

Les effectifs dans les formations se répartissent de la façon suivante : 67 % dans les licences générales, 24 % dans les formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie (BUT) et 4 % dans les licences professionnelles (LP), auxquels s'ajoutent les étudiants en formation de santé (5 %).

Dans le domaine Arts, lettres, langues (ALL), quatre licences sont proposées. Le domaine Droit, économie, gestion (DEG) comprend cinq formations relevant du périmètre du BUT, quatre licences et sept LP. Le domaine Sciences humaines et sociales (SHS) offre une formation relevant du périmètre du BUT, quatre licences et deux LP dont la mention *Services à la personne* qui est co-accréditée avec l'université Paris-Cité (et portée par le département Carrières sociales de l'IUT de Paris-Rives de Seine de cet établissement). Représentant quasiment la moitié des formations du 1^{er} cycle de l'USPN, le domaine Sciences, technologies et santé (STS) inclut 28 formations : 11 formations relevant du périmètre du BUT, un diplôme d'études universitaires scientifiques et techniques (DEUST), neuf licences et sept LP. Dans le domaine de la santé, l'UFR SMBH porte la première année des études de santé (parcours *Accès spécifique santé, PASS*), ainsi que le diplôme de formation générale en *Sciences médicales* (DFGSM). Depuis la récente réforme de l'accès au 1^{er} cycle des études de santé, 13 mentions de licences proposent des licences avec option *Accès santé (L.AS)* : huit sont internes à l'USPN (*Sciences de la vie ; Physique, chimie ; Droit ; Économie-gestion ; Sciences sanitaires et sociales*, et trois mentions *Sciences et techniques des activités physiques et sportives*) et cinq sont organisées en partenariat avec l'université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis et CY Cergy Paris Université.

Durant la période évaluée (2019-2022), la politique de formation du 1^{er} cycle de l'USPN n'est soutenue par aucun financement des programmes d'investissements d'avenir (PIA) comme par exemple, les Nouveaux cursus à l'université (NCU), visant à renforcer spécifiquement la réussite en licence. Pour la période 2022-2030, l'USPN, qui porte l'université numérique d'Île-de-France (UNIF), est désormais impliquée dans le projet ORACCLE (Orientation régionale pour l'accompagnement du *continuum* lycéens-étudiants), lauréat du PIA3. Ce projet mobilise 14 universités et les trois rectorats d'Île-de-France. Il a pour vocation de permettre aux lycéens et aux enseignants du secondaire d'accéder de manière plus attractive et lisible à la diversité de l'offre de formation universitaire proposée en Île-de-France.

Analyse globale de l'offre de formation du 1^{er} cycle

L'offre de formation du 1^{er} cycle de l'USPN est pluridisciplinaire, pertinente pour les besoins socio-économiques du territoire et bien ancrée dans celui-ci. Les formations du 1^{er} cycle proposées par l'USPN concernent tous les champs disciplinaires. Elles sont globalement attractives et disposent de moyens satisfaisants en termes de taux d'encadrement, de locaux et de matériels. De nombreux partenariats existent au plan académique et avec les acteurs du tissu socioéconomique local, montrant d'une part l'ouverture des formations du 1^{er} cycle de l'université sur le territoire et d'autre part, la contribution des acteurs du territoire à ces formations. Les formations du 1^{er} cycle incluent des éléments de professionnalisation variés. L'adossement à la recherche et l'internationalisation des formations restent toutefois peu développés encore au 1^{er} cycle, ne constituant pas visiblement la priorité vis-à-vis des publics accueillis.

Conscientes des difficultés que rencontrent de nombreux étudiants, les équipes pédagogiques sont engagées vis-à-vis de leurs publics défavorisés (l'établissement compte 30 % d'étudiants boursiers et jusqu'à 40 % pour les études de médecine). L'établissement doit toutefois renforcer et harmoniser les dispositifs de suivi du devenir et de la réussite des étudiants du 1^{er} cycle. Les taux d'absentéisme aux examens et d'échec à l'issue de la première année universitaire sont préoccupants tout en étant comparables à ceux observés dans des établissements accueillant des publics socioéconomiquement défavorisés. Cependant, les rares données fournies sont insuffisamment analysées par les formations. C'est essentiellement une insuffisance de niveau des néo-entrants qui est évoquée pour justifier l'échec. Concernant le devenir des étudiants du 1^{er} cycle (décrocheurs, réorientés ou diplômés), les données fournies par les formations ne sont pas toujours fiabilisées et ne sont pas harmonisées par l'établissement. Les formations du 1^{er} cycle sont pénalisées par le sous-dimensionnement de l'observatoire de la vie étudiante (OVE), notamment du point de vue ressources humaines, qui ne peut leur livrer les données indispensables à leur démarche d'amélioration continue.

Les faibles taux de réponse aux enquêtes de suivi révèlent par ailleurs certainement un manque de sensibilisation des jeunes diplômés sur l'intérêt de leur participation.

Le manque de lisibilité sur le devenir des étudiants du 1^{er} cycle en termes d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études fait enfin défaut à l'analyse de la réussite étudiante dans le 1^{er} cycle et du *continuum* 1^{er}-2^e cycle au sein de l'USPN. La gouvernance doit s'emparer de ce sujet pour améliorer le suivi du devenir des étudiants.

La politique et l'architecture de l'offre de formation du 1^{er} cycle

Les formations du 1^{er} cycle sont en adéquation avec la politique de l'établissement en termes de développement de l'interdisciplinarité et des partenariats. L'offre de formation accorde une place prépondérante à la pluridisciplinarité, permettant des démarches interdisciplinaires au sein des composantes (IUT et UFR), de l'Institut Galilée, des départements (IUT) et des formations elles-mêmes. Des traces du triptyque science-santé-société, annoncé par l'établissement dans ses axes stratégiques, s'observent déjà dans quelques formations du 1^{er} cycle comme en LP *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle (MASSS)* (projets tutorés qui engagent les étudiants auprès des habitants du territoire par l'organisation d'événements culturels comme le festival du film social (Montreuil, Île-Saint-Denis) et l'accompagnement de projets d'agricultures urbaines à Saint-Denis) et en DFGSM (ouverture sur le monde culturel via un partenariat avec le service d'action culturel de l'USPN : accompagnement de projet, appui logistique, pièces de théâtre, apprentissage de la langue des signes, communication avec les patients). Le comité encourage vivement l'USPN à développer ce projet de triptyque science-santé-société qui présente de fortes potentialités. De nombreuses actions concrètes, interdisciplinaires, de différentes natures et susceptibles de fédérer les acteurs de l'établissement et les partenaires externes, pourraient prendre forme dans les formations du 1^{er} cycle (traiter des données médicales dans les cours de statistiques en licence *Informatique* ; dispenser des cours de gestion hospitalière dans les formations en sciences économiques et de gestion ; développer des activités autour du bien-être des étudiants en *Sciences et techniques des activités physiques et sportives*).

La récente mise en œuvre de la réforme de l'accès aux études de santé du 1^{er} cycle favorise l'interdisciplinarité par l'organisation de l'option *Accès santé* dans huit mentions de licence sur les 21 proposées. Ceci a eu pour effets la mutualisation d'enseignements entre les *L.AS* et le *PASS*, l'émergence de nouvelles collaborations entre les composantes dispensant les disciplines médicales ou scientifiques, les sciences humaines et sociales, ou encore les sciences de gestion et le droit. Les collaborations entre les formations dépassent les enseignements en impliquant les personnels d'orientation et de scolarité concernés par la gestion des effectifs d'étudiants à réorienter lorsqu'ils ne sont pas admis à poursuivre dans les filières santé.

Enfin, les quatre doubles licences portées par plusieurs composantes de l'USPN : *Droit-Économie* ; *Économie- Géographie* ; *Histoire-Géographie* ; *Informatique-Mathématiques* augurent d'une préparation à la démarche scientifique interdisciplinaire. De même, l'Institut Galilée qui regroupe quatre licences scientifiques, une école d'ingénieur, la Maison des sciences du numérique et des laboratoires de recherche facilite non seulement les collaborations entre disciplines, mais également celles entre formation et recherche réunies en un même lieu, notamment par l'utilisation d'équipements de recherche lors des stages de troisième année de licence (L3).

Dans tous les domaines disciplinaires du 1^{er} cycle, des partenariats existent sans qu'il ne soit systématiquement précisé s'ils font l'objet d'une convention. Ainsi, les équipes entretiennent des partenariats académiques avec les lycées du territoire et, de manière non exhaustive, quelques partenariats remarquables retiennent l'attention du comité : le dispositif *Je parraine un lycéen* (type « cordées de la réussite ») mis en place en 2020 dans les licences *Sciences de la vie (SV)*, *Administration économique et sociale (AES)*, *Droit* ; ou le partenariat *Filles et maths : une équation lumineuse* (entre des lycées et la licence *Mathématiques*) ; ou encore celui concernant la double licence *Histoire-Géographie* et le lycée horticole de Montreuil mettant déjà en œuvre des enseignements communs (initiation au dessin paysager) en première année de licence (L1) et en L3. Il est cependant dommage que les effets de ces initiatives particulièrement intéressantes ne soient pas tangiblement évalués, ni par les acteurs ni par les bénéficiaires. Les partenariats avec d'autres universités d'Île-de-France, y compris les co-accréditations sont ainsi peu valorisés au niveau des formations du 1^{er} cycle.

D'autres partenariats permettent l'intégration d'acteurs socioéconomiques et associatifs (dénommés professionnels dans la suite de ce rapport) dans les enseignements de nombreuses formations du 1^{er} cycle et/ou l'accueil et l'encadrement de stagiaires. Certains projets impliquent les étudiants dans des actions au bénéfice des citoyens d'un territoire certes dynamique, mais dont une part de la population est largement défavorisée au plan socioéconomique.

Le comité souligne quelques actions intéressantes méritant d'être essayées comme le concours « La grande famille » (formations relevant du périmètre du BUT *Gestion des entreprises et des administrations (GEA)*, site de Saint-Denis) qui permet à des étudiants de bénéficier du parrainage d'anciens étudiants établis professionnellement, ou les projets tutorés de la LP MASSS qui engagent les étudiants dans des commandes faites par les partenaires locaux ou les impliquent dans des collaborations avec des centres sociaux en Seine-Saint-Denis et à Paris.

La réforme du BUT modifie l'architecture des formations du 1^{er} cycle et questionne l'intégration des LP actuelles dans les parcours des BUT. Le déploiement de la réforme du BUT a placé les formations du périmètre dans une phase de transition. Plusieurs licences professionnelles de l'USPN ont intégré les parcours du BUT, pour constituer les groupes de formation initiale. En revanche, des LP « suspendues » sont maintenues pour constituer les groupes de la formation par apprentissage. Ce maintien des licences professionnelles suspendues peut s'expliquer, à ce stade, de différentes manières. Pour conduire le changement avec les équipes pédagogiques (pour ce qui concerne les questions d'organisation de la formation, de gestion des emplois du temps et de suivi des étudiants) et assurer la transition souhaitée par la réforme, les formations auraient besoin de temps. Mais en l'absence de raisons clairement énoncées justifiant ces choix, le maintien de certaines LP ouvre l'hypothèse d'une forme de résistance à l'accueil d'élèves titulaires de BTS dans les BUT. Une seconde hypothèse est celle du coût supérieur, pour une entreprise, du recrutement d'un étudiant en troisième année de BUT (BUT3) par rapport à celui d'un étudiant en LP, en raison des règles de rémunération de l'apprentissage. Ce surcoût de l'offre de formation, bien que raisonnable et compensé à ce jour par des aides gouvernementales, met en péril certaines places d'apprentissage et peut également expliquer la résistance à l'intégration des LP dans les BUT. Bien qu'à ce jour, il soit prématuré de dresser un bilan complet sur les choix stratégiques relevant de l'intégration partielle ou totale des LP dans l'offre de formation des BUT, rien ne démontre de quelle manière les formations vont assurer leur lisibilité, leur attractivité. De façon plus inquiétante, le dédoublement des cours pour assurer les BUT3 et les LP peut s'avérer, à long terme, risqué pour la soutenabilité humaine et financière des formations. Ainsi, le comité invite l'USPN à, d'une part, accompagner les formations de BUT à l'intégration des LP en leur sein et d'autre part, conduire une réflexion sur la pertinence du maintien de certaines LP de niche dans le projet, argumenté en termes de lisibilité de l'offre, d'attractivité sur le territoire et de soutenabilité dans la durée.

Les enjeux de développement durable (DD) sont encore peu travaillés dans le 1^{er} cycle, en cohérence avec l'absence d'une politique définie en la matière au niveau de l'établissement. Le comité observe que les actions de formation relative au DD sont composantes-dépendantes, voire mentions-dépendantes. Certaines mentions prennent en compte ces enjeux, en abordant cette thématique à différents temps du parcours et de différentes manières, en proposant par exemple des enseignements (licence *Droit*, licence *AES*, licence *Sciences sanitaires et sociales (SSS)*), ces derniers pouvant être mis en lien avec la discipline (cours de droit de l'environnement en L3 *Droit*). Parfois, la thématique relève de l'initiative d'enseignants du parcours (séminaires de sensibilisation pendant la semaine Orientation, sciences et culture (OCS) pour les quatre licences de l'Institut Galilée ; jeu vidéo sur les enjeux sociétaux et environnementaux en LP *Métiers du jeu vidéo (MJV)* ; projet tutoré dans le parcours *Assistant manager* de la LP *Management et gestion des organisations (MGO)*). Les formations relevant du périmètre du BUT *Génie industriel et maintenance (GIM)* accompagnent leurs étudiants dans la participation à une compétition nationale sur la maîtrise des performances énergétiques de fermes éoliennes. L'IUT de Saint-Denis a formé une commission DD ; celui de Villeteuse est en réflexion pour la mise en place d'un module de sensibilisation (par exemple « Énergies propres », « Performance énergétique des bâtiments ») pour les formations relevant du périmètre du BUT *Génie électrique et informatique industrielle (GEII)* en vue de l'obtention d'une certification « Transition écologique »).

De nombreuses mentions relevant de différents domaines disciplinaires n'ont toutefois pas encore intégré la thématique DD (comme par exemple la LP *métiers du Notariat*, la licence *Science politique*, la licence *Psychologie*, les formations relevant du périmètre du BUT *Statistique et informatique décisionnelle (SID)*, la LP *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi*) montrant que ces formations ne mesurent pas pleinement les enjeux du DD dans ses trois piliers (économique, social et environnemental), qui est pourtant directement lié à leur(s) discipline(s). L'USPN ayant nommé un chargé de mission DD rattaché à la direction du patrimoine en orientant largement son action vers la sobriété énergétique, il est souhaitable d'élargir le périmètre de sa mission, en y intégrant l'éducation au DD de l'ensemble des acteurs, des personnels et des étudiants du 1^{er} cycle.

L'accompagnement des étudiants du 1^{er} cycle à la réussite

L'offre de formation du 1^{er} cycle a globalement une belle attractivité et permet théoriquement un continuum qui s'avère en pratique peu mobilisé pour certaines mentions. Les dispositifs de communication sur l'offre du 1^{er} cycle sont globalement traditionnels, reposant sur les journées portes ouvertes, des rencontres lycées-universités, la visite des locaux universitaires, la réalisation de vidéo de présentation.

Durant la période d'évaluation, marquée pour partie par la pandémie de la Covid 19, plusieurs actions ont été annulées, et les deux grands événements organisés ont touché seulement 85 professeurs et 380 lycéens. Plusieurs des formations de l'USPN sont uniques en Île-de-France, comme par exemple les formations relevant du périmètre du BUT *Carrières juridiques (CJ)*, la LP *MASSS*, la licence *SSS* et la LP *Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels (MICA)*. D'autres sont peu proposées dans la région, ce qui les rend très attractives (formations relevant du périmètre du BUT *SID*, LP *MJV*, LP *Métiers du notariat*).

Si certaines mentions génèrent des flux importants de demandes d'inscriptions (comme en santé, en licences *Droit*, *Psychologie*, *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS)*), de manière similaire à ce qui est observé au niveau national, le vivier de candidatures d'autres mentions interpelle sur la pertinence de leur maintien, comme par exemple les LP *MICA* ou *Management des activités commerciales (MAC)* avec une dizaine d'inscriptions par an durant la période de référence.

L'offre propose un *continuum* de formation entre licence et master et c'est un atout pour les jeunes du territoire souvent issus de milieux socioéconomiques défavorisés de disposer d'un large panel de formations à proximité de leur domicile. Ce *continuum* est optimal pour certaines mentions, avec une spécialisation progressive adaptée, par exemple en licences *Lettres*, *Langues étrangères appliquées (LEA)*, *Géographie et aménagement*, dans les études médicales, en *STAPS*. Les informations fournies dans les dossiers d'autoévaluation ne permettent pas d'apprécier finement ces *continuums*, mais le comité observe toutefois que l'USPN ne parvient pas toujours à conserver ses étudiants en poursuite d'études. C'est le cas notamment des diplômés des licences générales en sciences et technologies, dont certaines de l'Institut Galilée. Ces formations annoncent clairement préparer leurs étudiants à la poursuite de parcours plutôt qu'à l'insertion professionnelle. Elles voient cependant leurs étudiants quitter l'USPN pour poursuivre leurs études dans d'autres établissements (en grande majorité ailleurs en Île-de-France). Ainsi, durant les années de référence, 75 à 91 % des diplômés en licence *SV* se sont inscrits hors USPN l'année suivante. Dans le domaine *DEG*, en licence *Science politique*, 73 à 100 % des étudiants ne poursuivent pas dans les masters de l'établissement. Ceci est aussi le cas de la licence *AES* (0 % de poursuite en 2022) ou *Économie et gestion*, parcours *Économie, finance, entreprise* dont les étudiants partent en école de commerce. En effet, l'offre de master en *Sciences de gestion* de l'USPN, orientée principalement vers les métiers comptabilité-contrôle-audit, ne permet pas de couvrir toutes les spécialités (notamment stratégie, ressources humaines, système d'information, entrepreneuriat et marketing). Ces taux méritent d'être plus finement objectivés et analysés par l'établissement pour une meilleure compréhension des flux sortants et les solutions à apporter, le cas échéant.

Les dispositifs d'orientation et les passerelles existent au sein du 1^{er} cycle, mais ils manquent de visibilité pour bénéficier au plus grand nombre. Le pôle valorisation, orientation, insertion des étudiants (VOIE) est très peu évoqué et interroge l'articulation entre les formations du 1^{er} cycle et ce service dédié, avec des procédures qui relèvent du cas par cas plutôt que d'une politique générale. Concernant les actions d'accompagnement à l'orientation des étudiants du 1^{er} cycle au sein de l'USPN, l'établissement fournit une longue liste d'actions montrant la mobilisation du pôle VOIE. Cette liste a néanmoins demandé au comité un indispensable effort de catégorisation et d'organisation de son contenu pour identifier les objectifs et les dispositifs mis en place pour les atteindre. Au-delà des dispositifs habituels (tutorat étudiant ; interventions en amphithéâtre ou à distance ; entretiens individuels ; aide individualisée au curriculum vitae, lettre de motivation et préparation aux entretiens), le comité souligne les initiatives intéressantes comme « Les outils de la réussite » (fiches-actions de modalités mises en œuvre pour favoriser la réussite et préparer l'insertion) ; les ateliers « Remob » ; les rencontres avec les anciens ; la semaine de l'orientation, culture, sciences (OCS) de l'Institut Galilée à destination des étudiants de première année ; les ateliers pour les étudiants inscrits sous condition « Oui si ».

Les éléments fournis par les formations du 1^{er} cycle au sujet de l'orientation des étudiants (réorientation, passerelles et poursuite d'études) sont peu nombreux, même s'ils convergent parfois avec ceux de l'établissement (semaine OCS ou tutorat étudiant par exemple). Deux catégories de passerelles existent.

D'une part celles instaurées entre les lycées partenaires du territoire et l'établissement (élèves des classes préparatoires aux grandes écoles qui intègrent les licences de l'Institut Galilée, titulaires de brevet de technicien supérieur (BTS) qui accèdent aux LP). D'autre part, celles instaurées entre les formations de l'établissement, comme des réorientations internes au sein de l'Institut Galilée, des passerelles entrantes vers les formations relevant du périmètre du BUT *GB* ou encore le dispositif *PASS-LAS* qui permet des passerelles entre le domaine santé et les huit mentions de licence portant des *L.AS* de l'USPN.

Concernant ces dernières, bien qu'elles soient cadrées par des quotas, des vœux, des classements par filière et des décisions de jury, aucune information quantitative (nombre d'étudiants concernés) ou qualitative (filiales concernées) n'est fournie sur la poursuite d'études dans les universités partenaires en Île-de-France (en sciences maïeutiques, odontologiques, pharmaceutiques et en kinésithérapie) ni sur les réorientations vers les études paramédicales (infirmières notamment). Le comité dispose de peu d'informations pour apprécier ces dispositifs permettant à chaque étudiant de trouver sa place.

De nouvelles passerelles pourraient être envisagées avec les équipes pédagogiques concernées des différents campus de l'USPN et relever ainsi un défi dans l'accompagnement des étudiants en échec.

Par exemple, entre les mentions de deuxième année de BUT (BUT2 *GEII*, *GIM*, *Mesures physiques (MP)*) ou encore entre ces mêmes BUT2 et la deuxième année de licence *Sciences pour l'ingénieur (SPI)*. Le taux de réussite pour cette licence étant très faible (18 % en L1), avec un tiers des étudiants bénéficiant du dispositif « Oui si » (cf. infra), ses étudiants réorientés pourraient bénéficier d'un encadrement plus resserré et d'enseignements plus pratiques en petits groupes.

Les faibles taux de réussite en 1^{er} cycle sont préoccupants et insuffisamment analysés, notamment en première année où les dispositifs d'aide à la réussite s'avèrent peu efficaces. Les équipes pédagogiques ne cachent pas que l'échec des étudiants est lié à des éléments de contexte sur lesquels ils ne peuvent agir, comme le fait, que la majorité des étudiants sont issus de milieux socioéconomiques défavorisés et qu'un grand nombre d'entre eux occupent un emploi pour financer leurs études. La part d'étudiants du 1^{er} cycle de l'USPN ne validant aucun crédit ECTS est en 2019-2020 de 12,5 % en L1 et de 8,40 % en LP ; en 2021-2022, ces taux augmentent à 14,7 % en L1 et 9,6 % en LP. Le taux d'échec observé est donc croissant. Durant la même période (hors BUT et PASS), le taux de réussite en première année (étudiants ayant validé tous les crédits ECTS) baisse de presque 10 points en L1, passant de 46,9 % à 36,90 % et de 14 points en DEUST (de 62,9 % à 48,9 %), alors qu'il augmente très légèrement (d'un point) en LP, passant de 71 à 72 %. Dans les domaines des sciences humaines et sociales, et des sciences, technologies, santé, la première année de la licence *Lettres* (10 %), la licence *AES* (12 %), la licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* (19 %), la licence *Histoire* (16 %), la licence *Physique, chimie (PC)* (21 %), la licence *Mathématiques* (25 %), la licence *SPI* (18 %), le BUT1 *Mesures physiques* (34,2 %), le BUT1 *Sciences et génie des matériaux* (33,3 %) présentent en 2021-2022 des taux de réussite particulièrement préoccupants. Dans la plupart des formations relevant du périmètre du BUT, pourtant sélectives, un très fort taux d'abandon est observé en première année (30 %) remettant en question l'adéquation entre le projet personnel de l'étudiant et la formation dans laquelle il est finalement inscrit. De plus, les étudiants aux dossiers les plus faibles ne sont pas forcément accueillis dans les formations courtes et professionnalisantes souhaitées ; ils s'inscrivent par défaut dans les licences générales (non sélectives) et se trouvent en difficulté. L'OVE a réalisé une enquête en 2021-2022 qui révèle que 62,9 % des primo-entrants ont une orientation subie.

Aucune information n'est toutefois fournie sur le devenir de ces étudiants. On ne connaît pas leur parcours, s'ils se réorientent, ni comment. Bien que l'analyse puisse être partiellement faussée par l'impact de la crise sanitaire, ces taux de réussite restent très bas et leur baisse, préoccupante. C'est surtout l'insuffisance du niveau des étudiants qui est évoquée par les équipes pédagogiques pour expliquer l'échec ; toujours selon l'OVE, 34 % d'entre eux déclarent rencontrer des difficultés à suivre les enseignements en 2021-2022. Ce constat souligne d'une part la possible inadéquation des admis avec les attendus des formations et interroge d'autre part les modalités d'accompagnement mises en œuvre : 77 % des primo-entrants déclarent ne pas connaître les dispositifs et les services d'accompagnement proposés par l'établissement, toujours selon cette même enquête. Il est à souligner que le nombre de bacheliers technologiques a baissé de 15,5 % à 10,4 % durant la période en licence générale, ces pourcentages ne suffisant pas à expliquer les faibles taux de réussite.

Dans ce contexte, les formations font état de dispositifs classiques de tutorat étudiant et de soutien assurés par les enseignants. Sur les 21 licences générales de l'USPN, seules 10 mentions ont mis en place des aménagements « Oui si » : les licences *Économie et gestion* et *Psychologie*, ainsi que toutes les formations du domaine STS excepté la licence *SSS*. Le nombre d'étudiants concernés a été multiplié par 1,7 durant la période évaluée et représente dès lors 15,3 % des étudiants inscrits en L1 dans ces formations (soit 8,7 % de la totalité des étudiants inscrits en L1). Leurs résultats observés sont toutefois très hétérogènes, variant en 2021-2022 de 7 % des inscrits des « Oui-si » n'ayant obtenu aucun crédit ECTS en licence *Psychologie* à 85,7 % d'entre eux en licence *PC*, ce qui est problématique et interroge l'adaptation des dispositifs aux profils des étudiants « Oui-si » recrutés. Ces aménagements ne font pas l'objet d'une harmonisation à l'échelle de l'établissement, les équipes évoquent la réticence de certains étudiants qui perçoivent un côté stigmatisant du dispositif « Oui si » (comme par exemple, la possibilité de faire leur première année en deux ans dans les formations de l'Institut Galilée ou dans la licence *Économie et gestion*). Ce constat a incité certaines formations à donner un délai aux étudiants après leur inscription, soit pour les aider à se réorienter, soit pour les convaincre d'accepter les modalités spécifiques de tutorat ou d'organisation des études, sans forcément les allonger (comme en licence *STAPS* par exemple).

En LP, les taux de réussite sont corrects pour ce type de formation, variant de 73 à 100 % excepté pour la LP *MAC* dont le taux de réussite a diminué durant la période évaluée, passant de 57 à 36 %, ce qui est très faible pour une formation sélective. Le comité encourage l'USPN à analyser les causes de l'échec pour développer un plan en faveur de la réussite en licence, incluant l'orientation (notamment via le projet *ORACCLE*), l'accompagnement à la réussite qui pourrait par exemple inclure des tests de positionnement afin de mieux cerner les profils entrants, d'adapter les dispositifs, et d'envisager les modalités de communication adaptées à leur public potentiel.

La politique d'inclusion et d'accompagnement affichée par l'USPN à destination des étudiants les plus fragiles du 1^{er} cycle est peu mise en œuvre à l'échelle des formations et de leurs usagers. Mise en place au départ pour les étudiants en santé, la cellule d'orientation suivi et insertion (COSI), créée en 2017 pour aider celles et ceux qui rencontrent des difficultés (financières, de logement, de santé et d'accès aux soins, de violence familiale, de problèmes familiaux graves, de rupture numérique, de mal-être, est accessible depuis 2020-2021 à tous les étudiants de l'USPN.

Durant la période de référence, 127 étudiants du 1^{er} cycle ont pu bénéficier des aides proposées, soit 0,8 % de l'effectif étudiant, sans possibilité d'apprécier si ce dispositif s'avère correctement proportionné. L'analyse des données fournies (répartition des bénéficiaires par formation) suggère que la COSI n'est pas forcément connue de toutes les formations ou des usagers du 1^{er} cycle.

Concernant les étudiants à besoins spécifiques (sportifs de haut niveau, artistes de haut niveau, salariés, élus, en situation de handicap ou en longue maladie), leur répartition et les modalités d'accompagnement mobilisées manquent de clarté. Si 131 étudiants du 1^{er} cycle en situation de handicap peuvent être recensés au sein des formations de l'UFR SMBH, aucune appréciation n'est possible pour les autres formations ni pour les modalités d'accueil et d'accompagnement.

On peut toutefois souligner l'initiative originale des formations relevant du périmètre du BUT GEA de Saint-Denis qui ont signé une convention avec Grenoble école de management, permettant l'accompagnement spécifique, dès le baccalauréat, des étudiants d'origine sociale modeste ou en situation de handicap via le programme « Programme grande école postbac diversité » qui se donne pour objectifs de lutter contre les freins à la poursuite d'études supérieures et de favoriser l'égalité des chances dans l'accès aux grandes écoles.

L'établissement n'accompagne pas suffisamment les formations du 1^{er} cycle dans leur transformation pédagogique et le développement des compétences des étudiants. L'approche par compétences (APC) est globalement peu mise en œuvre dans le 1^{er} cycle. Les formations les plus avancées dans cette démarche pédagogique sont d'une part les BUT, cadrés par un programme national qui organise le parcours en blocs de compétences (BC) et d'autre part, le DFGSM qui a structuré la deuxième et la troisième année d'études en BC successifs associant de manière pertinente cours théoriques, simulation médicale, stage et évaluation. Dans la plupart des BUT, la démarche reste encore partielle, mais elle correspond à une phase de transition avec la mise en place des situations d'apprentissage et évaluation (SAÉ).

La démarche de transformation devrait naturellement orienter les équipes pédagogiques vers plus de pédagogie active et des évaluations critériées et situées, en faveur d'un réel alignement pédagogique. L'APC est toutefois loin de faire l'unanimité et certaines formations du 1^{er} cycle affirment leur opposition à la démarche (licence *SPI* par exemple).

Le portfolio d'apprentissage et/ou d'évaluation est également exceptionnellement mis en place dans le 1^{er} cycle. Tous les étudiants des formations relevant du périmètre du BUT GIM disposent d'un e-portfolio leur permettant de s'autoévaluer pour consolider les compétences acquises. Ceci témoigne d'une appropriation de la démarche de l'APC par cette formation. Le comité observe toutefois qu'il n'y a pas d'harmonisation du portfolio à l'échelle du 1^{er} cycle. Ainsi, il prend la surprenante forme d'un « tableur » dans les formations relevant du périmètre du BUT *Génie biologique (GB)*, sans mention de l'implication des étudiants dans une démarche réflexive. Dans la « démarche portfolio », plus que l'outil, c'est le développement de la réflexivité qui apporte une réelle valeur ajoutée dans les apprentissages. À l'évidence, les équipes pédagogiques du 1^{er} cycle manquent de formation et d'accompagnement organisés par l'établissement pour s'engager dans la transformation pédagogique centrée sur le développement des compétences. L'absence de projets du programme d'investissements d'avenir (PIA) portés par l'USPN fait défaut. Ces programmes constituent en effet des leviers pour repenser la pédagogie et innover, comme en témoigne la LP *MICA* qui participe au PIA3 ET-LIOS (pilote par l'université technologique de Compiègne et porté par un consortium de 14 membres) et bénéficie de moyens pour l'hybridation de sa formation. La nomination d'une chargée de mission Innovation pédagogique (en 2021), le recrutement d'un premier ingénieur pédagogique et la création d'un service universitaire de pédagogie au sein de la nouvelle direction de la formation, sont des mesures encourageantes, mais trop récentes pour en observer les effets dans les formations du 1^{er} cycle. Au-delà des moyens, la gouvernance doit également affirmer sa stratégie pour engager les équipes pédagogiques dans la transformation pédagogique attendue pour contribuer à l'amélioration de la réussite des étudiants.

Le comité souligne l'existence d'innovations pédagogiques remarquables appuyées par des approches pédagogiques actives et participatives comme, de manière non exhaustive, le Fab Lab Ludomaker, le Studio Lego et le fonds patrimonial des jeux de société (licence *Sciences de l'éducation*), une semaine délocalisée en milieu montagnard (LP *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement (QHSSE)*), les projets SHIFT et Flex-codage (licences *STAPS*), la participation d'équipes projets étudiantes à des compétitions nationales GIMeole et SolarCup (formations relevant du périmètre du BUT GIM). Ces initiatives méritent d'être mises en lumière pour permettre de l'essaimage au sein du 1^{er} cycle.

De même, le développement des compétences numériques est à renforcer dans la plupart des formations du 1^{er} cycle où la certification Pix reste exceptionnelle, se limitant à quelques mentions dont, de manière pertinente, celles orientées vers le numérique. Si le nombre d'étudiants ayant obtenu la certification Pix est croissant durant les trois années de référence (160, 202, 365, hors BUT), cela représente encore moins de 2 % des inscrits en 1^{er} cycle (hors BUT). Au-delà des attendus du parcours, certaines formations ont pris de l'avance en valorisant l'engagement étudiant (associatif, citoyen, sportif...), comme la licence *Droit* par exemple, à hauteur de deux crédits ECTS. Ce type d'action est à encourager dans les autres formations. Dans le contexte de l'USPN, une autre piste pertinente serait de valoriser l'acquisition des compétences linguistiques en français langue étrangère (FLE) des étudiants internationaux ou ayant récemment immigré en France. Dans le même esprit, les compétences linguistiques en langues étrangères (autres que l'anglais) pourraient être valorisées.

Lorsque l'attribution de crédits ECTS n'est pas possible, les compétences numériques, l'engagement (sportif ou autre) des étudiants ou encore les compétences en langue vivante pourraient être valorisés par l'attribution de badges de compétences et/ou figurer dans le supplément au diplôme. Ce type de reconnaissance contribue à renforcer la motivation et l'estime de soi des étudiants.

L'adossement des formations du 1^{er} cycle à la recherche

Reposant sur des dispositifs traditionnels, l'adossement à la recherche des formations permet une sensibilisation à la recherche en adéquation avec les attentes du 1^{er} cycle pour la grande majorité d'entre elles. Des heures d'enseignement sont assurées par des enseignants-chercheurs dans les formations du 1^{er} cycle et représentent en moyenne 47 % des heures d'enseignement (toutes formations confondues), ce qui permet une sensibilisation des étudiants aux différentes approches disciplinaires. Toutefois, ce pourcentage cache une très forte hétérogénéité.

Certaines formations professionnalisantes présentent une situation plus fragile ne faisant intervenir qu'un seul enseignant-chercheur, à l'image de la LP *Banque, assurance, finance* ou n'incluant qu'un faible volume des heures enseignées par des enseignants-chercheurs (DEUST *Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles* ou encore LP *Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle (MIGPI)*). De manière plus marginale, mais tout aussi préoccupante, certaines formations, dont la LP *Métiers de notariat* n'intègrent que des enseignants-chercheurs dont la spécialité disciplinaire n'est pas au cœur de la formation délivrée. Le point d'orgue de cette préoccupation est atteint lorsque les formations, essentiellement celles relevant du périmètre du BUT (*Informatique, Réseaux et télécommunications (RT), CJ*) et des LP (*GRH, Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie, Gestion et maintenance des installations énergétiques (GMIE), MIGPI, Métiers du notariat*) se déclarent « non concernées » par ce critère d'accréditation, obligatoire, et essence même des formations universitaires dans la spécificité et la diversité de leurs finalités, ce qui traduit un manque d'appropriation de la démarche et des attendus par les équipes pédagogiques.

Les dispositifs d'initiation à la recherche en 1^{er} cycle se limitent à des actions peu spécifiques et peu approfondies bien que certaines pratiques méritent d'être essayées à l'ensemble de l'université. Très peu d'heures sont globalement consacrées à des actions d'initiation à et par la recherche. D'une part, les formations sensibilisent les étudiants à la recherche documentaire, avec parfois le soutien de la bibliothèque universitaire. D'autre part, ils sont initiés aux outils et aux techniques de recueil et d'analyse de données (qualitatives et quantitatives). Enfin, les aspects déontologiques de la recherche sont abordés par une sensibilisation au droit d'auteur et au plagiat. Au-delà du constat global, certaines formations mettent en œuvre des pratiques de sensibilisation qui méritent d'être essayées à l'ensemble du 1^{er} cycle. Ainsi, les étudiants de la licence *SSS* bénéficient d'une formation en éthique et en déontologie assurée par le référent de l'université. En médecine, la sensibilisation à la recherche fait l'objet d'une unité d'enseignement optionnelle. Les licences *Mathématiques, Informatique* et *Droit* proposent, quant à elles, des séminaires et incitent les étudiants à participer à des colloques ou à des journées de recherche sans que ces dispositifs soient intégrés dans les maquettes ni fassent l'objet d'une évaluation. De manière plus marginale, mais très pertinente, des stages en laboratoire de recherche sont possibles au sein de l'Institut Galilée pour les mentions *PC, Informatique* et *Mathématiques* et dans une dizaine de laboratoires (non précisés) pour les étudiants de la licence *SV*. Dans ces filières scientifiques, les stages de recherche visent également la professionnalisation des étudiants.

La professionnalisation des formations du 1^{er} cycle

Les formations du 1^{er} cycle incluent des éléments de professionnalisation de niveaux variables, dont les effets restent peu analysés. Le comité observe que les dispositifs de professionnalisation présents s'expriment de manière hétérogène. À minima, des acteurs du monde socioéconomique interviennent dans toutes les formations, mais dans des proportions variables.

De manière non exhaustive, en licence *Économie et gestion*, ils assurent un tiers des enseignements et proposent des ateliers de professionnalisation.

Ces derniers visent à informer les étudiants (découverte des métiers, conférences avec des professionnels), à accompagner leur projet professionnel et personnel et à les préparer à la vie active (CV, entretiens ...). Dans les formations relevant du périmètre du BUT *Hygiène sécurité environnement (HSE)*, 23 % des enseignements de première année et 40 % des enseignements de deuxième année sont effectués par des professionnels et l'équipe pédagogique accueille deux professeurs associés issus du monde socioéconomique en gestion des risques et de la sécurité incendie. Pour la LP *QHSE*, 60 % du volume d'heures est assuré par des professionnels vacataires. Mais, au-delà de l'affichage de leur participation, ces formations ne livrent pas d'analyse quant à la valeur ajoutée de l'intervention de ces professionnels dans le dispositif. Ce point fait défaut pour inscrire les formations dans une réelle démarche qualité.

D'autres formations, sont clairement en dessous des attendus et doivent se donner les moyens de rééquilibrer le profil des intervenants. C'est le cas dans les formations relevant du périmètre des BUT *GIM, RT, SID* (ce dernier étant en cours de déploiement) et dans la LP *Métiers des réseaux informatiques et télécommunications (MRIT)*. Ceci est d'autant plus gênant qu'il s'agit de formations à visée professionnalisante immédiate. Certaines formations de l'Institut Galilée (licence *Mathématiques* par exemple), se considérant comme étant à visée non professionnalisante, n'intègrent aucun professionnel intervenant alors que la professionnalisation doit se préparer dès le 1^{er} cycle et apporter les bénéfices signalés plus haut. Le comité invite ces formations à intégrer des interventions d'acteurs socio-économique pour renforcer le cœur disciplinaire.

Concernant l'expérience professionnelle dans les licences générales, l'USPN ne propose aucun cadrage pour inciter à leur inclusion et laisse les formations gérer cet aspect en fonction de leurs contextes spécifiques. Cela se traduit par des modalités variables. Un stage peut être obligatoire (en licence *SPI* et en licence *PC*) ou optionnel (en licence *SV*).

La manière de valoriser les stages est très variable entre les formations également. Cela peut aller de l'absence de crédits ECTS (licence *Droit*), à une valorisation standard (un crédit ECTS pour une semaine à temps plein pour les licences de l'Institut Galilée (quatre semaines, quatre crédits ECTS) ou *STAPS Activité physique adaptée et santé (APA-S)* (six semaines pour six crédits) et jusqu'à une valorisation généreuse (14 crédits ECTS pour 140 heures en *STAPS Entraînement sportif (ES)*), sans précision sur un éventuel travail personnel associé pouvant l'expliquer, questionnant potentiellement la cohérence de cette donnée. L'absence d'harmonisation entre la durée du stage, ses attendus et le nombre de crédits associés, révèle un manque d'équité entre les étudiants, qui doit inciter l'établissement à engager une réflexion avec les formations sur ce sujet.

Concernant les formations fortement professionnalisantes, visant une insertion immédiate (BUT, LP, DEUST) ou plus tardive (DFGSM) plusieurs éléments sont combinés. Les stages et les projets tutorés font partie du parcours de formation des LP (jusqu'à 34 semaines de stage pour la LP *MAC*). Stages et SAÉ sont inclus dans tous les BUT1 conformément au récent programme national. Certaines formations offrent une panoplie complète d'éléments de professionnalisation à leurs étudiants comme la LP *MASSS* qui combine un stage long de 20 semaines, des conduites de projet visant à répondre aux demandes d'organismes locaux, l'intervention de professionnels. En DFGSM, les stages cliniques sont réalisés dès la deuxième année, dans les services des trois établissements du groupe hospitalier Hôpitaux universitaires, Paris, Seine-Saint-Denis et cadrés par la convention hospitalo-universitaire. Dans cette formation, la professionnalisation passe également par l'innovation pédagogique sous forme de séances de simulation médicale.

La sensibilisation à l'entrepreneuriat est placée enfin au cœur de certaines formations (à l'instar du parcours *Gestion entrepreneuriat et management d'activités* des formations relevant du périmètre du BUT *GEA*), mais pourrait être renforcé par des actions de type hackathon pour mieux sensibiliser les étudiants tout en répondant à des objectifs d'interdisciplinarité (par exemple, accompagner des startups médicales dans le développement de leurs produits ou services).

Les licences générales sont essentiellement pensées pour un public de formation initiale classique alors que l'alternance se développe bien dans les formations relevant du périmètre du BUT et surtout en LP. Les LP sont en effet presque toutes proposées en alternance, fait exception la LP *MJV*, ce qui paraît étonnant. Les LP *MRIT, MIGPI, MGO* et *GMIE*, ne proposent d'ailleurs que cette modalité, ce qui conduit en 2021-2022 à un taux moyen d'alternants de 62,9 % sur la globalité des LP à l'USPN. La même année, le taux d'alternants est calculé à 12,1 % dans les formations relevant du périmètre du BUT, avec pour cinq d'entre elles l'accueil d'alternants dès le BUT1 (formations relevant du périmètre des BUT *GEA* de Saint-Denis et Villetaneuse, BUT *HSE*, BUT *Techniques de commercialisation (TC)* et BUT *Sciences et génie des matériaux (SGM)*), ce qui est remarquable. Quoiqu'il en soit, l'alternance reste sous-développée alors que le territoire est dynamique et l'offre de formation de l'USPN, la plus orientée sur la professionnalisation en Île-de-France en termes de BUT et LP. Le comité invite l'USPN à développer son projet dans ce sens en associant à la réflexion les formations précitées, ainsi que la LP *Métiers de notariat* qui présente également un fort taux d'alternants en raison de son partenariat avec la chambre des notaires.

Concernant l'ouverture des formations au public de la formation continue, les effectifs ont doublé durant la période de référence, représentant en 2021-2022 un total de 11 % des inscrits en formation continue dans l'établissement et, avec les éléments dont le comité dispose, un taux estimé à 5 % en 1^{er} cycle (en rapportant les 787 stagiaires sur 16 000 inscrits). En licence générale, seule la licence *Sciences de l'éducation* accueille de façon significative des stagiaires de la formation continue (pour environ un tiers de ses effectifs).

En LP, les effectifs les plus importants se concentrent dans les deux mentions *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web* et *Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion*, délocalisées au Maroc qui accueillent 105 stagiaires au total.

Les validations des acquis de l'expérience (VAE) et validations des acquis professionnels (VAP) restent exceptionnelles, avec moins de 15 VAE annuelles enregistrées par les formations du 1^{er} cycle durant la période, quasi exclusivement en licence professionnelle. Le comité encourage l'USPN à engager une réflexion sur l'attractivité de son offre pour les publics de formation continue, en dehors du secteur santé. De manière peu surprenante et conformément aux pratiques nationales, les formations relevant du périmètre du BUT et les LP ont peu recours à des dispositifs tels que la VAE et la VAP. L'USPN devrait consolider et harmoniser sa méthodologie pour analyser le développement de l'alternance d'une part et de la formation continue d'autre part, afin d'adapter son projet.

Le suivi des diplômés révèle des failles qui empêchent d'apprécier la qualité du devenir des étudiants.

La méthode de recueil des données n'est pas harmonisée par l'USPN. Certaines formations s'appuient sur des méthodes empiriques (questionnaires distribués le jour de la remise de diplôme pour la licence *SPI*, le *grand oral* en *LEA*), les autres ne fournissent aucune données (par exemple, licence *Géographie et aménagement*, licence *Histoire*, licence *LEA*, licence de *Psychologie* ou encore licence *STAPS* qui s'appuie sur une enquête nationale externe) ou obtiennent de faibles taux de réponses (20 % en licence *Droit* par exemple) révélant un manque de sensibilisation des étudiants sur l'intérêt des enquêtes.

Ces observations montrent que le devenir des étudiants est très mal suivi tant au plan quantitatif que qualitatif (liste des emplois occupés). Sans qu'il soit possible d'expliquer les différences observées, certaines formations font référence à des enquêtes réalisées par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) dont la faiblesse des échantillons amène à considérer avec prudence les résultats avancés. D'autres formations (comme la LP *MASSS*) signalent un manque de retour systématique de la part de l'OVE, suggérant un manque de fluidité dans la circulation des informations entre services, mais aussi un sous-dimensionnement certain de ce service. Les formations ne disposent pas d'outils de suivi du devenir des étudiants sortant des parcours. L'établissement doit en prendre conscience pour intégrer ce point dans son projet. Le comité souligne que l'UFR Sciences économie-gestion a développé sa propre méthodologie de suivi des diplômés et obtient de très bons taux de réponse (aux alentours de 70 % et jusqu'à 80 % pour la licence *Économie-gestion* sur la période de référence). Ceci constitue une source d'inspiration pour l'USPN.

L'internationalisation des formations du 1^{er} cycle

Malgré une forte volonté politique affichée, le développement international des formations du 1^{er} cycle de l'USPN reste limité. L'établissement signale quelques partenariats avec des établissements internationaux et de nombreux accords-cadres conclus au bénéfice des formations, mais le comité ne peut mettre en cohérence les éléments annoncés par l'établissement d'une part, avec ceux fournis par les formations d'autre part. Le nombre de conventions annoncé (trois en licence) ne correspond pas à la description succincte de cinq partenariats par l'établissement. Ceci interroge à nouveau la fiabilité des sources et leur circulation au sein de l'établissement. Seulement 250 étudiants du 1^{er} cycle sur 16 000 sont concernés par ces partenariats, soit une proportion faible de 1,56 %. Ce constat est d'autant plus alarmant pour les formations dont la dimension internationale est au cœur du projet telles que les licences *LEA* et *LLCER*. Pour nombre de formations (formations relevant du périmètre du BUT notamment comme celles des BUT *GB* et *HSE*), LP *QHSSE*, licence *PC* et licence *SPI*), l'ouverture à l'international est faible et se limite à l'accueil d'étudiants internationaux sans mise en place de dispositifs d'accompagnement. Si l'alternance peut-être un frein pour les formations relevant du périmètre du BUT *HSE* et de la LP *QHSSE*, elle ne concerne pas celles relevant du périmètre du BUT *GB* et des licences *PC* et *SPI*.

Quelques formations bénéficient de délocalisations dont le dynamisme est variable : la licence *Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion* est ainsi délocalisée sur quatre sites au Maroc, mais pour laquelle le comité ne dispose que de très peu de données. De même, pour le parcours *Comptabilité, contrôle et finance d'entreprise* de la licence *Économie et gestion*, également proposé au Maroc. Un autre exemple pourrait être donné à travers la licence *MAC* qui propose une délocalisation au Cameroun et prochainement en Grèce. Ces différentes délocalisations émanent davantage d'initiatives personnelles d'enseignants et d'enseignants-chercheurs sans qu'il soit possible d'en comprendre les aspects stratégiques ni leur intégration dans la politique d'établissement.

Au-delà des délocalisations, certaines formations cherchent à mettre en place des accords permettant à leurs étudiants de faire une mobilité. Les différents accords Erasmus permettent à une trentaine d'étudiants des formations relevant du périmètre du BUT *TC* de bénéficier d'une mobilité sortante.

La LP *MASSS* de l'IUT de Bobigny développe un solide partenariat avec l'université catholique de sciences sociales appliquées de Berlin (*Katholische Hochschule für Sozialwesen Berlin - KHSB*) dans le cadre du projet annuel d'une semaine de voyage d'études et d'échange entre étudiants, accompagné par l'office franco-allemand pour la jeunesse. Cette initiative est surprenante alors que les étudiants de cette LP n'ont aucun enseignement de langue étrangère.

La licence SV propose des échanges interuniversitaires avec des universités aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Colombie, en Corée et en Europe (université de Turin, en Italie) ayant permis quelques mobilités sortantes et entrantes, et a récemment signé une convention avec l'université de Hanoï au Vietnam pour une bi-diplomation et des mobilités d'enseignants-chercheurs. Ces pratiques mériteraient d'être essaimées et évaluées.

Les dispositifs permettant d'accompagner les étudiants dans la mobilité restent classiques et insuffisamment développés. De nombreuses formations intègrent des heures de formation à une langue étrangère, généralement de l'anglais. Concernant l'acquisition de ces compétences linguistiques, le comité observe que le volume horaire enseigné (en présence ou à distance) est fort variable entre les formations. Certaines s'en affranchissent (comme la LP MASSS qui a opté pour un atelier sociolinguistique de préparation à la mobilité), d'autres proposent un faible volume horaire (comme le DFGSM) ce qui ne répond pas aux attendus ministériels dans ces deux cas de figure. La maison des langues de l'université permet aux étudiants d'accéder à une deuxième langue, bien que cela reste une pratique marginale.

Si des certifications en langue existent en 1^{er} cycle, elles sont variables entre les formations, car il n'existe pas d'harmonisation à l'échelle de l'établissement. Elles sont majoritairement facultatives et souvent payantes, à l'exception de la certification en langues de l'enseignement supérieur (CLES).

L'USPN envisage, de manière pertinente, la généralisation du CLES pour le prochain contrat. Lorsque la certification repose sur le volontariat, le flux d'étudiants est faible et rares sont les formations qui sont en mesure d'apprécier la visibilité et l'attractivité de ce dispositif. Quelques formations telles que celles relevant du périmètre du BUT SGM rendent la certification obligatoire. Plus rarement, l'examen TOEFL (*Test of English as Foreign Language*) est proposé sur la base de volontariat au niveau de certaines formations, dont les formations relevant du périmètre du BUT notamment telles que celles des BUT GEA de Bobigny, BUT RT, SID et GEII.

L'enseignement des langues étrangères doit être généralisé, en ce qu'il constitue un élément indispensable pour développer les parcours internationaux des étudiants. De la même manière, les cours de spécialité en langue(s) étrangère(s) ou les unités d'enseignement spécifiques sont peu ou pas présents.

Les mobilités entrantes et sortantes, étudiantes, enseignantes ou du personnel administratif, restent très limitées.

Bien que l'USPN soit dotée d'un service de relations internationales et d'un réseau de référents internationaux dans chaque composante, les mobilités observées sont faibles. Celles proposées en 1^{er} cycle concernent les études, les stages ou la combinaison des deux. Les étudiants entrants dans la période sont arrivés à 99 % pour un séjour d'études. En majorité, ils ont intégré une L3, représentant 70 % du total des entrants. Les pays qui ont envoyé un nombre d'étudiants égal ou supérieur à 10 sont l'Italie, la Roumanie, l'Espagne et l'Allemagne. Concernant la mobilité sortante, l'USPN a accompagné 429 étudiants sans distinction de cycle, ne permettant aucune analyse spécifique au 1^{er} cycle. La quasi-absence de mobilité est particulièrement préoccupante pour les licences LEA et LLCER. Certes la période d'évaluation inclut les années marquées par la crise sanitaire, peu propices à la mobilité, mais les données montrent d'autres freins. La majorité des formations n'incite pas suffisamment à la mobilité que ce soit en termes de partenariat, d'apprentissage des langues ou encore d'information sur les mobilités encadrées. Les équipes pédagogiques évoquent un manque d'adhésion de la part des étudiants, pour des raisons financières ou familiales. Dans un contexte socioéconomique défavorisé, certains étudiants ne peuvent se permettre de partir faute de moyens ; d'autres travaillent pour soutenir économiquement leur famille et ne peuvent se permettre de quitter leur emploi, même temporairement. Par ailleurs les équipes évoquent l'opposition des familles au départ notamment, des jeunes filles.

Afin de dépasser ces limites, le comité recommande de travailler sur la perception de la mobilité chez les étudiants, la communication sur les dispositifs d'aide financière. L'USPN devrait ici jouer son rôle de tiers émancipateur en offrant une éducation de qualité pour tous et participer à la lutte en faveur de l'égalité des chances entre femmes et hommes. Des séances de témoignages pourraient être organisées sur les campus ou sous forme de capsules vidéo afin que les étudiants en retour de mobilité puissent partager leurs expériences.

La mobilité internationale des enseignants-chercheurs est très peu mentionnée dans les dossiers d'autoévaluation fournis par les équipes pédagogiques, à l'exception de l'échange annuel de la LP MASSS dans le cadre du projet Berlin et la recherche-action associée, d'une mission Erasmus Malte « échanges de bonnes pratiques 2021 » en licence *Lettres* et d'une mobilité Erasmus+ avec activités pédagogiques à l'université d'Alicante en licence LLCER. Là encore, le comité invite l'USPN à co-construire avec les personnels enseignants et administratifs les dispositifs organisationnels et incitatifs permettant de renforcer les échanges internationaux en 1^{er} cycle.

Le pilotage et l'amélioration continue des formations du 1^{er} cycle

Les formations du 1^{er} cycle disposent de moyens humains et matériels globalement corrects, mais perfectibles au niveau de l'accompagnement pédagogique des équipes. Les formations du 1^{er} cycle disposent de moyens humains permettant d'assurer un adossement à la recherche par un nombre d'enseignants-chercheurs suffisant, à l'exception de la LP *MIGPI*, (qui ne compte qu'un seul enseignant-chercheur qui réalise 30 heures d'enseignement). La part des intervenants issus du monde professionnel ne pose pas problème non plus, à l'exception des formations signalées supra. Quelques difficultés en matière de dotation de matériel pédagogique et de leur maintenance sont signalées (licence *SSS*), mais elles restent à la marge. Certaines formations, comme le *PASS* et le *DFGSM*, portés par l'UFR *SMBH* (site de Bobigny), disposent de locaux adaptés à l'innovation pédagogique (séances de simulation médicale), mais ils sont sous tension au regard du nombre d'usagers, limitant toute possibilité d'augmentation de leur capacité d'accueil. Suite à la disparition du service de formation et d'innovation pédagogique *SAPIENS* de l'Alliance Sorbonne Paris Cité, l'*USPN* a pris le relai très récemment (en 2022) par la création d'un service universitaire de pédagogie et l'obtention d'une subvention du ministère de l'Enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation de 100K€ pour la formation au numérique des enseignants-chercheurs. Durant la période d'évaluation, les équipes sont insuffisamment accompagnées sur le plan pédagogique, tant dans la formation que dans le processus de transformation pédagogique des formations.

Rares sont les formations signalant des actions relatives à la montée en compétences pédagogiques de leurs enseignants (formations relevant du périmètre du *BUT RT* ; un enseignant du *DFGSM* formé à la simulation médicale), y compris la formation des maîtres de conférences néo-entrants qui bénéficient d'une décharge à cet effet. Ceci pénalise la qualité attendue notamment sur l'alignement pédagogique et la mise en œuvre de l'approche par compétences.

Les processus internes de pilotage ne permettent pas de répondre pleinement aux objectifs d'amélioration continue des formations du 1^{er} cycle. L'évaluation par les étudiants de la formation et des enseignements dans le 1^{er} cycle est théoriquement pilotée par l'*OVE* de l'*USPN*. Comme le reconnaît l'équipe de gouvernance, cette évaluation ne fait pas l'objet d'une démarche centralisée et harmonisée au sein de l'établissement. Ce sont 29 formations du 1^{er} cycle (dont le *DFGSM*, les licences *AES*, *SSS*, *STAPS - ES* ; les formations relevant du périmètre du *BUT GEA* et la LP *MGO*) qui n'ont pas mis en place de dispositif d'évaluation des enseignements et/ou de la formation par les étudiants et ceci, pour certaines, malgré les recommandations émises lors de la dernière évaluation.

À défaut d'un accompagnement effectif par l'établissement, quelques formations sollicitent un retour des étudiants à partir de dispositifs informels ou empiriques, ce qui empêche de facto une analyse comparée. L'absence de données fait obstacle à une démarche d'amélioration continue, pertinente et globalisée des formations. Ce point est à considérer de manière urgente pour l'intégrer au futur projet d'accréditation. Les améliorations à apporter sont plurielles : engager les équipes pédagogiques, sensibiliser les étudiants sur l'intérêt de leur participation aux enquêtes et renforcer l'*OVE*. Par ailleurs, la mise en place du conseil de perfectionnement (*CP*), pourtant obligatoire depuis 2014 (2019 pour les *BUT*), n'est pas encore généralisée à l'ensemble des formations, notamment dans les formations relevant du périmètre des *BUT* (excepté les seuls *BUT RT* et *MP*), où il se confond encore avec des instances de gouvernance telles que les conseils de département (qui faisaient office de conseil de perfectionnement des *DUT*), ou encore dans les LP : *GRH* ; *MRIT* ; *Assurance*, *banque*, *finance* : chargé de clientèle ; *Métiers du numérique* : Conception, rédaction et réalisation web, malgré le cadrage de l'*USPN*. Lorsqu'il est présent, le *CP* a une composition équilibrée entre enseignants, étudiants, personnels administratifs et représentants du monde socio-économique et fonctionne de manière efficiente. C'est le cas de la licence *Information-communication* dont l'équipe pédagogique signale qu'il a permis la refonte de la maquette mise en œuvre en 2022. La représentativité du monde socioéconomique est cependant variable selon les *CP*, avec une forte participation des professionnels dans la LP *HQSSE*, par exemple, alors que d'autres formations doivent s'assurer de la représentativité des acteurs du monde socioéconomique (comme dans le *DEUST Animation - gestion des activités physiques sportives et culturelles*). Le comité souligne que les formations ont donné peu d'éléments de preuve sur la composition de leur conseil de perfectionnement et sur l'efficacité de son fonctionnement. Les faiblesses observées en termes de pilotage interne des formations font défaut à une démarche qualité globale de l'offre de formation du 1^{er} cycle de l'*USPN*.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation pertinente et globalement attractive.
- Un développement de l'interdisciplinarité favorisé par la pluridisciplinarité instaurée au sein de la grande majorité des formations.
- Un ancrage territorial fort avec de multiples partenariats et une large contribution des acteurs du monde socioéconomique.
- Un engagement social fort des équipes pédagogiques vis-à-vis d'un public étudiant défavorisé.

Points faibles

- Des taux de réussite préoccupants dans nombres de formations, en particulier en première année.
- Un manque de suivi du devenir des étudiants en termes de réorientation, de poursuite d'études et d'insertion professionnelle.
- Un pilotage interne inégal d'une formation à l'autre lié à l'absence de cadrage et d'harmonisation des outils d'amélioration continue (évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et conseils de perfectionnement).
- Une faible internationalisation des formations (mobilités étudiantes et enseignantes).
- Une démarche pédagogique insuffisamment centrée sur le développement des compétences, leur évaluation en situation et la mise en place du portfolio.

Recommandations

- Améliorer la réussite en renforçant l'analyse du profil des étudiants recrutés afin de proposer des dispositifs d'accompagnement à la réussite et/ou de remédiation efficaces, en particulier en première année.
- Renforcer et évaluer les dispositifs de suivi du devenir des étudiants et diplômés.
- Généraliser et consolider les outils de pilotage interne (évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et conseils de perfectionnement), les mettre en place dans une perspective d'amélioration continue.
- Engager une réflexion sur les représentations de la mobilité étudiante internationale afin d'en identifier les freins et les leviers pour y remédier.
- Accompagner la mise en œuvre de l'APC et l'évaluation des compétences par la généralisation du portfolio (logiciels en libre accès).

Points d'attention transversaux

Le comité soulève les points d'attention transversaux suivants relatifs à plusieurs critères d'accréditation défaillants dans une proportion importante des formations du cycle.

- Une défaillance du pilotage du 1^{er} cycle de la part de l'établissement entraînant une faiblesse, voire une absence, de données fiables et régulières, quantitatives et qualitatives, à l'échelle des formations sur le devenir des diplômés.
- Une démarche d'amélioration continue pénalisée par l'absence de cadrage et d'harmonisation des outils d'amélioration continue (évaluation des enseignements et des formations par les étudiants).

Points d'attention sur les formations

Les formations suivantes présentent des points d'attention dans leur évaluation car un ou plusieurs critères d'accréditation sont défectueux. La mise en point d'attention est également motivée dans le rapport de chaque formation concernée.

Domaine Arts, lettres, langues :

- Licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (qualité insuffisante de la réussite).
- Licence *Lettres* (qualité insuffisante de la réussite).

Domaine Droit, économie, gestion :

- Licence *Administration économique et sociale* (qualité insuffisante de la réussite).
- Licence professionnelle *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* (qualité insuffisante de l'adossement à la recherche ; absence du conseil de perfectionnement).
- Licence professionnelle *Management des activités commerciales* (qualité insuffisante de la réussite ; attractivité très faible).
- Licence professionnelle *Métiers de la GRH : formation, compétences et emploi* (absence du conseil de perfectionnement).
- Licence professionnelle *Métiers du notariat* (qualité de l'adossement à la recherche insuffisante).

Domaine Sciences humaines et sociales :

- Licence *Histoire* (qualité insuffisante de la réussite).

Domaine Sciences, technologies, santé :

- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie *Mesures physiques* (qualité insuffisante de la réussite).
- Formations relevant du périmètre du bachelor universitaire de technologie *Sciences et génie des matériaux* (qualité insuffisante de la réussite).
- DEUST *Animation et gestion des activités physiques, sportives ou culturelles* (qualité insuffisante de l'adossement à la recherche).
- Licence *Mathématiques* (qualité insuffisante de la réussite).
- Licence *Physique, chimie* (qualité insuffisante de la réussite).
- Licence *Sciences pour l'ingénieur* (qualité insuffisante de la réussite).
- Licence professionnelle *Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle* (qualité insuffisante de l'adossement à la recherche).
- Licence professionnelle *Métiers des réseaux informatiques et télécommunications* (qualité insuffisante de la professionnalisation ; absence du conseil de perfectionnement).
- Licence professionnelle *Métiers du numérique : Conception, rédaction et réalisation web énergétiques* (absence du conseil de perfectionnement).

- Licence professionnelle *Services à la personne* (qualité insuffisante de l'adossement à la recherche).

Rapports des formations

LICENCE INFORMATION - COMMUNICATION

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence *Information-communication* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) sciences de la communication et enseignée sur le campus de Villetaneuse. La formation se déroule en six semestres. En troisième année de licence (L3), les étudiants ont le choix entre trois parcours identifiés : *Multimédia et innovation* ; *Culture et médias* ; *Communication d'entreprise et ressources humaines*. En 2021-2022, 436 étudiants étaient inscrits dans la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Information-communication* s'inscrit en cohérence avec l'offre de formation de l'établissement. La formation est construite en cohérence avec les masters relevant des sciences de l'information et de la communication proposés par l'établissement en offrant dès la première année et de façon progressive des parcours différents permettant de se spécialiser en fonction de la poursuite d'études visée, y compris en dehors de l'établissement. La complémentarité avec les autres formations de même cycle reste quant à elle à préciser, aucune passerelle n'étant indiquée. Les partenariats académiques locaux, régionaux et nationaux ne sont pas précisés. La pluridisciplinarité est présente dans cette formation avec une nouvelle maquette depuis 2022 permettant une pleine représentation des différents secteurs de l'information et de la communication.

La formation est moyennement ouverte sur l'international. Il n'y a pas d'offre spécifique ou de partenariat à l'international. En 2021-2022 on note 17 mobilités sortantes et 10 mobilités entrantes sur un total de 436 étudiants inscrits en licence (soit respectivement 3,9 % et 2,3 % des effectifs).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche limité. La formation n'intègre que très peu de formation à et par la recherche malgré une perception positive par les équipes pédagogiques. Excepté l'apport théorique en lien avec la recherche fait dans le cadre des cours, on ne note pas de dispositif d'initiation à la recherche. Si neuf enseignants-chercheurs interviennent dans la formation pour un peu plus de la moitié des heures dispensées (53 %) et sur un total de 52 intervenants, seuls deux enseignants-chercheurs (section 71) sont affectés pleinement dans cette formation. Il n'y a pas de lien avec les unités de recherche.

La formation intègre des éléments de professionnalisation sans les analyser réellement et précise peu les liens entretenus avec le monde social, économique et culturel. Les trois parcours proposés (*Multimédia et innovation* ; *Culture et médias* ; *Communication d'entreprise et ressources humaines*) doivent probablement répondre aux besoins du territoire, mais cela n'est pas analysé ni démontré. En 2021-2022, 12 professionnels intervenaient dans la formation pour assurer un tiers des heures dispensées sans que ne soit précisée la provenance et les métiers de ces professionnels. Sur ce point aucune analyse et aucune autoévaluation n'est faite. La formation n'est pas proposée en alternance et il n'est fait mention d'aucun dispositif spécifique de formation continue. Le stage de six semaines, suivis par l'ensemble des étudiants au S6 (semestre 6), est le principal élément de professionnalisation proposé dans la formation et permet l'obtention de six crédits ECTS. Le PPP (Projet professionnel et personnel), des visites d'entreprises et des ateliers professionnels sont conçus pour préparer à l'insertion professionnelle, mais l'efficacité de ces dispositifs n'est pas analysée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre un programme cohérent, structuré autour de compétences, mais sans que l'on ne puisse juger de la qualité de l'alignement pédagogique. Les enseignements et la maîtrise des compétences sont définis de façon progressive et en cohérence avec la fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles), mais l'approche par compétences n'est pas complètement mise en œuvre. Les éléments fournis ne permettent pas d'évaluer la cohérence de l'alignement pédagogique. La formation valorise les compétences acquises dans le cadre d'un « engagement citoyen » qui permet d'obtenir des crédits ECTS. Aucun étudiant n'a constitué son portfolio pour les trois années renseignées.

Les pratiques pédagogiques développées par la formation sont classiques. Pour favoriser la réussite des étudiants, notamment pour faciliter la transition entre enseignement secondaire et enseignement supérieur, les cours magistraux de première année sont systématiquement assurés en demi-promotion. 37 % des enseignements sont dispensés en TD (travaux dirigés), le reste étant assuré en CM (cours magistraux) selon la maquette fournie. Quelques heures de projet en autonomie viennent compléter le dispositif. Des référents pédagogiques permettent le partage des bons usages entre enseignants sans que l'on puisse juger de l'efficacité de ce dispositif. Sauf exception, le présentiel est la seule modalité d'enseignement retenue.

Des contenus et des dispositifs favorisant l'ouverture à l'international de la formation existent. Les étudiants suivent en moyenne 18 heures d'enseignement d'anglais par semestre et peuvent, grâce à l'UE (unité d'Enseignement) d'ouverture, suivre une autre langue au sein de l'université. Les étudiants peuvent également suivre 36 heures d'enseignements disciplinaires en langue anglaise en deuxième année, mais cela ne concerne que 30 étudiants, soit moins du quart des inscrits. Les parcours de formation n'incluent pas de certification obligatoire en langues étrangères et si les étudiants peuvent de façon volontaire en obtenir une par l'université il n'est pas précisé dans quelle proportion ces derniers le font. Les étudiants en mobilité entrante sont accueillis individuellement pour faciliter leur intégration, mais l'UFR ne propose pas d'enseignement de français langue étrangère (FLE). Concernant les mobilités sortantes, une réunion est organisée chaque semestre, mais les conditions d'accompagnement des étudiants dans leur démarche ne sont pas précisées.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Aucune modalité spécifique n'existe et aucun étudiant de la formation continue ou en alternance n'est accueilli. La formation ne fait pas état d'un projet pour pallier cette absence.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Les éléments fournis ne permettent pas de juger de l'efficacité des dispositifs mis en place pour mesurer et améliorer l'attractivité de la formation auprès de ses différents publics. Des dispositifs d'information sur la formation mis en place par la licence ou auxquels participe cette dernière (journées portes ouvertes, Journée des sciences de la communication...) sont présentés comme outils d'amélioration de l'attractivité de la formation sans que cela ne soit détaillé. Aucune donnée n'est fournie et aucune analyse n'est faite de l'évolution des candidatures et des inscriptions.

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais n'en fait aucune analyse. Les taux de réussite sont très bons puisque par exemple 79 % des étudiants de L1, 84 % des étudiants de L2 et 88 % des étudiants de L3 ont validé tous leurs crédits ECTS en 2021-2022. Il n'y a pas de dispositifs d'accompagnement de type "Oui-si" et il n'est pas possible de connaître l'efficacité des dispositifs mis en place pour soutenir la réussite étudiante puisque ceux-ci ne sont que vaguement évoqués.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et analyse peu formellement la poursuite d'études de ses diplômés. Les données fournies sont très lacunaires et aucune analyse n'est effectuée. Il est indiqué que la majorité des étudiants de la licence continuent vers des masters locaux (sans savoir exactement combien).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs de façon sereine et systématique. Avec 15 enseignants permanents et l'intervention de 37 autres enseignants non permanents pour plus de 430 étudiants, la formation est assurée de façon précaire. Par exemple est soulignée l'obligation d'annuler des cours faute d'enseignant pour les assurer. Le suivi et la maîtrise de la soutenabilité de la formation sont assurés, mais de façon imparfaite comme le montre les absences de correspondance entre les éléments indiqués et les éléments présents sur la maquette de formation par exemple concernant le nombre d'heures de formation étudiant sur le cycle.

La formation ne définit pas de processus rigoureux d'évaluation interne. Les enseignements ne sont pas évalués par les étudiants, sauf de façon ponctuelle et peu formelle. Un conseil de perfectionnement dont la composition est conforme aux attendus se réunit une fois par an, mais le compte-rendu de celui-ci n'est pas fourni. Ce conseil de perfectionnement a permis la refonte importante des maquettes mise en œuvre en 2022.

Conclusion

Points forts

- Des taux de réussite très satisfaisants.
- Un programme pédagogique cohérent construit sur la spécialisation progressive permettant d'affiner la poursuite d'études.

Points faibles

- Une absence de suivi et d'analyse de l'attractivité de la formation.
- Un faible adossement à la recherche.
- Un taux d'encadrement trop faible.
- Une absence de suivi et d'analyse du devenir des diplômés.
- Un faible degré d'inscription dans une démarche d'amélioration continue : pas d'évaluation systématique et formalisée des enseignements et de la formation par les étudiants.

Recommandations

- Mettre en place le suivi et l'analyse de l'attractivité de la formation.
- Renforcer le taux d'encadrement et particulièrement la présence d'enseignants-chercheurs pour permettre un véritable adossement à la recherche de la formation.
- Mettre en place le suivi et l'analyse du devenir des diplômés.
- Mettre en place des dispositifs de pilotage de la formation autres qu'informels pour favoriser l'amélioration continue de la qualité de la formation.

LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence *Langues étrangères appliquées* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) lettres, langues, sciences humaines et des sociétés (LLSHS) et enseignée sur le campus de Villetaneuse. La formation propose deux parcours : *Anglais-espagnol* et *Anglais-allemand*. En 2021-2022, 83 étudiants sont inscrits à cette formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation occupe une place à la fois cohérente et fragile dans la stratégie de formation de l'établissement.

Elle s'inscrit dans un *continuum* avec le master *Langues étrangères appliquées* parcours *Management international des assurances*, particulièrement à travers une unité d'enseignement (UE) en lien avec le domaine des assurances aux semestres 5 et 6, et par une incitation à effectuer le stage obligatoire du semestre 6 dans une entreprise du secteur des assurances, dont plusieurs sièges sociaux sont implantés sur le territoire. Cette orientation constitue une spécificité de la formation lui permettant un positionnement original sur le plan local voire national. La formation est en elle-même pluridisciplinaire : elle comprend l'étude de deux langues étrangères et des sociétés qui y sont liées, ainsi qu'une UE consacrée, selon les semestres, au droit, à l'économie, la gestion et les relations internationales. Elle ne comprend toutefois pas d'UE transversale ou d'option sur la période évaluée, ce qui devrait évoluer à partir de la rentrée 2022 avec l'introduction de blocs dits complémentaires. La situation de cette formation est particulière et présente des fragilités, car l'établissement l'a fermée au recrutement étudiant en licence 1 (L1) pour 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022. Le recrutement a, cependant, repris en 2022 pour l'année 2022-2023, sur le seul parcours *Anglais-espagnol*, le parcours *Anglais-allemand* étant maintenu fermé. Cela amène à s'interroger sur la stratégie de l'établissement au sujet de la licence LEA, notamment pour assurer son attractivité.

La formation est insuffisamment ouverte à l'international, ce qui est problématique au regard du cœur disciplinaire de la formation.

La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international. Il n'y a aucune mobilité entrante et seulement 13 mobilités sortantes sur la période observée (dont seulement deux en 2021-2022), ce qui est insuffisant et peu cohérent avec l'autoévaluation satisfaisante de la formation. Un élément valorisant porte néanmoins sur le fait que trois de ces mobilités sont des mobilités de stage. La formation n'analyse pas cette donnée, mais cela peut laisser supposer qu'il y a une volonté d'exploiter dans la formation les différentes possibilités de mobilité, dont les mobilités courtes (le stage est d'une durée de huit semaines) afin de pallier les freins sociaux et économiques auxquels les étudiants sont confrontés au regard de la mobilité. La formation ne peut en tout cas qu'être encouragée à explorer cette possibilité, déjà suggérée par le précédent rapport d'évaluation de la licence, afin de développer la mobilité étudiante. Quoi qu'il en soit, à l'instar des recommandations de la précédente évaluation, le comité ne peut qu'affirmer l'urgence à accroître la mobilité internationale des étudiants de la licence LEA.

L'adossement à la recherche est limité. Cinq enseignants-chercheurs interviennent dans la formation et sont issus des sections 05 (sciences économiques), 11 (études anglophones), 12 (études germaniques et scandinaves) et 14 (études romanes) du Conseil national des universités (CNU), ce qui est peu sur un total de 17 intervenants. L'équipe pédagogique mentionne des recrutements en cours, mais sans en spécifier la discipline ou le domaine. La formation comprend un enseignement d'écriture universitaire d'un volume total de 36 heures aux semestres 5 (18 heures, UE anglais) et 6 (18 heures, UE langue B).

La formation intègre des éléments de professionnalisation. Sept professionnels interviennent dans la formation, mais la part que leurs interventions auprès des étudiants représentent est difficile à évaluer, l'information étant fournie sur la base du nombre d'heures qu'ils réalisent dans la formation, et non sur le nombre d'heures étudiant. En licence 3 (L3 ; semestres 5 et 6), la formation intègre une UE obligatoire « Assurances » en tant qu'élément de professionnalisation et de préparation au master LEA proposé par l'USPN. Des professionnels du secteur des assurances interviennent dans la formation.

Au-delà des enseignements en lien avec le secteur des assurances, dont les volumes horaires globaux ne figurent pas dans la maquette de sorte qu'il est difficile d'évaluer leur place dans la formation, il serait utile de mettre en place des projets pédagogiques impliquant des professionnels et permettant aux étudiants de mieux se familiariser avec les métiers concernés, ce qui irait dans le sens des recommandations émises en conseil de perfectionnement. La formation comprend un stage obligatoire de huit semaines au semestre 6 (UE *Méthodologie* du rapport et suivi de stage), dont la mise en œuvre est préparée au semestre 5 dans l'UE stage. La formation sensibilise les étudiants à l'intérêt de l'alternance dès la L3, en prévision d'une poursuite d'études dans master LEA de l'USPN mais elle n'est pas ouverte à l'alternance et ne propose pas de dispositif de formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation est en adéquation avec les objectifs visés, mais la valorisation des compétences acquises par les étudiants est insuffisante. Un tableau de correspondance met en relation les enseignements assurés dans la maquette et les compétences visées. Cette mise en correspondance s'effectue en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), mais l'appropriation de l'approche par compétences reste limitée. De plus, aucune démarche de portfolio n'est proposée aux étudiants. La formation annonce la mise en place d'une approche liée aux blocs de compétences en 2022-2023, lors de la réouverture de la formation au recrutement en L1. La formation ne valorise pas l'engagement étudiant et n'intègre pas de préparation à l'acquisition des compétences numériques. Elle annonce l'intégration d'une UE compétences numériques préparant à la certification PIX en licence 2 (L2) en 2022-2023, sans qu'il ne soit possible d'émettre une évaluation sur ce dispositif.

La formation diversifie peu ses pratiques. La maquette fournie détaille la répartition des enseignements en cours magistraux (CM) et en travaux dirigés (TD). L'absence d'enseignement en TD dans les UE relatives au droit, à l'économie, la gestion et les relations internationales ainsi que l'absence d'un projet transverse sont peu propices à l'acquisition de compétences pratiques dans ces domaines. La formation ne mène aucune réflexion quant à la diversification de ses pratiques pédagogiques, y compris en lien avec la mise en œuvre de projets visant à la réussite des étudiants, mais s'auto-évalue très positivement sur ce volet, ce qui interroge sur l'accompagnement et les méthodes d'appropriation de pédagogies plus innovantes.

Les dispositifs mis en place par la formation ne permettent pas suffisamment son ouverture à l'international. L'acquisition des compétences linguistiques utiles à l'insertion professionnelle est au cœur même de la formation. La formation n'incite toutefois pas à la passation de certifications en langues étrangères, considérant que l'obtention de la licence LEA certifie la maîtrise de deux langues étrangères. Or, l'obtention du diplôme ne confère pas certification d'un niveau de langue acquis ; outre leur diplôme, les étudiants peuvent avoir besoin d'une certification de type CLES (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur), TOEFL (*Test of english for foreign language*) ou TOEIC (*Test of english as international communication*) pour leur poursuite d'études ou leur insertion professionnelle, conformément aux pratiques et usages du monde professionnel. Des réunions d'information sont organisées afin d'inciter les étudiants à la mobilité internationale. Au vu du nombre très limité de mobilités sortantes, il apparaît nécessaire de compléter ces réunions par d'autres dispositifs incitatifs.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation se déclare non concernée. Aucune donnée et aucune analyse ne sont apportées.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le suivi des flux de candidatures, des inscriptions et de l'attractivité n'a pu être effectué sur la période observée. La formation n'a pas été ouverte au recrutement étudiant en première année de licence en 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022. Elle utilise des outils de communication traditionnels et participe aux journées portes ouvertes de l'université. Au vu de la situation de la formation, on ne peut que recommander la mise en place de dispositifs de communication spécifiques et additionnels.

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais les données sont restreintes en raison de l'interruption du recrutement en L1 à partir de 2019-2020. Les données analysables sur les taux de réussite sont les suivantes : en L2, 63 % des étudiants ont validé tous les crédits ECTS en 2019-2020 et en L3, 92 % des étudiants ont validé tous les crédits ECTS en 2019-2020 ; le taux de réussite est de 77 % en 2020-2021. Il est difficile de tirer des conclusions de ces données parcellaires, mais certains taux de réussite sont bas (L2 2019-2020 et L3 2020-2021) et il apparaît opportun d'inciter l'équipe pédagogique à mettre en place des dispositifs d'accompagnement à la réussite.

La formation ne suit pas le devenir de ses diplômés. Aucune donnée n'est fournie, et il nous est seulement dit qu'un grand nombre d'étudiants poursuit en second cycle. L'équipe pédagogique mentionne ne pas disposer d'informations exploitables malgré les enquêtes menées par l'observation de la vie étudiante. Si les données existent dans l'université, l'absence de leur analyse est fort préjudiciable à la formation qui ne dispose pas des outils lui permettant une amélioration continue de ses processus.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Huit enseignants permanents contribuent à la formation, qui ne saisit pas les possibilités d'accueil d'enseignants invités au motif de l'orientation professionnalisante de la formation. Le suivi de la soutenabilité de la formation est effectué : le volume horaire étudiant est de 1504 heures (aucun volume horaire n'est toutefois rattaché à certains enseignements (informatique au S1, projet professionnel et personnel et sport ou art au S2), ce qui situe la formation dans la fourchette basse des volumes en licence LEA ; la réouverture au recrutement dans la formation s'est effectuée sur un seul parcours (Anglais-espagnol) au lieu de deux.

La formation définit un processus d'évaluation interne insuffisant pour assurer son amélioration continue. Le conseil de perfectionnement se réunit régulièrement. Sa composition répond aux exigences en la matière, mais gagnerait à être étoffée de représentants du monde socio-économique totalement externes à l'université. Il émet des recommandations visant à l'amélioration continue de la formation, mais aucune analyse dans le dossier ne permet d'évaluer les mesures mises en œuvre dans le prolongement de ce conseil. En revanche, la formation n'est en mesure d'apporter aucune information sur l'évaluation de la formation par les étudiants, ce qui laisse penser qu'aucun dispositif n'est mis en place.

Conclusion

Points forts

- Une bonne prise en compte de la professionnalisation, notamment par l'ouverture originale vers le secteur des assurances.
- Une bonne articulation au master LEA.

Points faibles

- Une place fragile de la formation dans la stratégie de l'établissement.
- Un adossement à la recherche insuffisant.
- Une mobilité internationale insuffisante au regard du cœur de la discipline.
- Une absence de suivi du devenir des diplômés.
- Une absence d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Une appropriation de l'approche par compétences limitée.

Recommandations

- Clarifier la place de la formation dans la stratégie de l'établissement.
- Intégrer des éléments ou actions de formation à et par la recherche.
- Développer la mobilité internationale des étudiants en mettant en place des dispositifs visant à la susciter.
- Mettre en place un suivi et une analyse du devenir des diplômés.
- Mettre en place une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Mener une réflexion sur le développement de l'approche par compétences dans la licence.

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES RÉGIONALES

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères régionales (LLCER)* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) lettres, langues, sciences humaines et des sociétés (LLSHS). La formation propose trois parcours : *Anglais, Espagnol et Anglais-espagnol*. Elle est enseignée sur le campus de Villetaneuse. En 2021-2022, 429 étudiants sont inscrits à cette formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* occupe une place cohérente dans la stratégie de formation de l'établissement. La formation s'inscrit en *continuum* avec le master *LLCER* parcours *Civilisations anglophones*, le master *Arts, lettres et civilisations* parcours *Littératures, civilisations et théories* et le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) second degré*. La pluridisciplinarité est prise en compte à tous les semestres dans le bloc complémentaire des parcours *Anglais* et *Espagnol* et est inscrite de fait dans l'articulation du parcours bi-disciplinaire *Anglais-espagnol*. L'effectivité de l'ouverture de la formation sur l'international n'apparaît toutefois pas suffisamment concrète pour une formation en langues étrangères.

La formation développe peu son ouverture à l'international. Elle ne propose pas d'offre spécifique à l'international. Si, selon les années, les étudiants internationaux représentent 8,5 à 13,9 % des effectifs (ils étaient 54 sur 388 inscrits dans le cycle en 2019-2020, 36 sur 422 en 2020-2021, 39 sur 429 en 2021-2022), les mobilités sortante et entrante apparaissent peu déployées (aucune mobilité n'est renseignée). Cela peut s'expliquer par les conséquences de la crise sanitaire, du Brexit ou par des critères socio-économiques, qui freinent les projets de mobilité. Néanmoins, l'absence de mobilité, en particulier sortante, interroge fortement pour une formation en langues étrangères. Des pistes d'amélioration sont envisagées par le conseil de perfectionnement, mais l'autoévaluation satisfaisante de la formation est en décalage avec les données fournies et est d'autant plus inquiétante que la précédente évaluation de la formation soulignait une très faible mobilité internationale.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche, bien qu'inégal selon les parcours. 31 enseignants-chercheurs, soit 63,2 % des intervenants, contribuent à la formation et relèvent des sections 7 (sciences du langage), 11 (études anglophones), 14 (études romanes) et 15 (langues, littératures et cultures africaines, asiatiques et d'autres aires linguistiques) du Conseil national des universités (CNU). Au vu des parcours proposés dans la mention (*Anglais, Espagnol, Anglais-espagnol*), la présence d'un enseignant-chercheur appartenant à la 15^e section du CNU (arabe) aurait mérité d'être éclairée afin d'en comprendre la cohérence au-delà de l'offre du bloc « Mondes arabes, évolutions et défis contemporains » (MONA), proposé au choix parmi l'offre complémentaire, d'autant qu'aucune poursuite d'étude dans la continuité de ce bloc n'est identifiée dans le *continuum* de la formation. Au semestre 6, les étudiants du parcours « anglais » ont la possibilité de choisir un enseignement de méthodologie de la recherche (18 heures). Cette possibilité n'est toutefois pas offerte dans les deux autres parcours de la formation.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Elle comprend un projet professionnel et personnel en première année de licence (L1), au semestre 1 ou aux semestres 1 et 2 selon les parcours, et en deuxième année de licence (L2), au semestre 4. En troisième année de licence (L3), un stage d'observation a lieu dans des établissements scolaires, cette orientation étant en cohérence avec l'un des objectifs de la mention, visant à former de futurs enseignants. À tous les semestres, des enseignements à choix du bloc complémentaire permettent aux étudiants de préparer leur poursuite d'études et leur insertion professionnelle. Les professionnels issus du monde socio-culturel sont présents dans la formation, mais ils n'interviennent toutefois que dans le parcours *Anglais* et sans que l'on sache dans quelles proportions. La formation n'est pas ouverte à l'alternance et ne propose pas de dispositif lié à la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation est en adéquation avec les objectifs visés. Un tableau de correspondance met en relation les enseignements assurés dans la maquette et les compétences visées. Cette mise en correspondance s'effectue en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), mais l'appropriation de l'approche par compétences reste limitée, ce qui constitue une voie de progrès pour la formation. Un enseignement de méthodologie (parcours *Espagnol*, semestre 1, UE 4) n'est notamment rattaché à aucune compétence, ce qui étonne. Les données communiquées ne permettent pas d'évaluer la qualité de l'alignement pédagogique. La formation aux compétences numériques et à la préparation à la certification PIX est intégrée aux maquettes de L2 et L3, pour des volumes horaires néanmoins différents selon les parcours. En 2021-2022, 38 étudiants ont obtenu la certification.

La diversification des pratiques pédagogiques mises en œuvre dans la formation est difficile à évaluer. Une pédagogie par projet est articulée autour de certains enseignements, sans que les cours et volumes horaires auxquels ils correspondent ne puissent être identifiés, à l'exception d'un enseignement sur les Amérindiens aux États-Unis (parcours *Anglais*, semestre 5). Par ailleurs, les maquettes fournies ne présentent pas la répartition des volumes d'enseignement entre cours magistraux (CM) et travaux dirigés (TD), ni les modalités d'évaluation, dont la diversification ne peut être évaluée. Les enseignements sont assurés exclusivement en présentiel. L'équipe pédagogique fait état d'un manque de salles équipées, notamment en informatique ou salles audio-visuelles à usage de la mention, dont l'accès pourrait pourtant faciliter la mise en place de pratiques diversifiées.

Les dispositifs d'ouverture à l'international sont limités. L'acquisition des compétences linguistiques utiles à l'insertion professionnelle des étudiants est au cœur même de la formation. Les étudiants suivent obligatoirement une langue vivante B (LVB) à chacun des semestres du cursus. Si, dans le parcours *Anglais-espagnol*, le choix est, de fait, figé, les étudiants des parcours *Anglais* et *Espagnol* ont la possibilité de choisir parmi sept langues, ce qui apparaît satisfaisant. La continuité du suivi d'une même LVB n'est néanmoins pas garantie à l'échelle du cursus pour des raisons d'effectifs ou parce que l'offre est insuffisante, ce qui n'est pas propice à la construction d'un parcours de formation cohérent en LVB pour les étudiants. Outre le suivi obligatoire d'une LVB, les étudiants ont également la possibilité de choisir un enseignement de français langue étrangère (FLE) à partir de la L2 (16,5 heures par semestre) au titre de l'un des enseignements du bloc complémentaire, ce qui constitue une offre pertinente. La passation de la certification CLES (certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur) en anglais et en espagnol est proposée par l'espace langues de l'Université, sans que la formation ne soit en mesure de savoir combien d'étudiants l'obtiennent. Deux enseignantes sont chargées du suivi des projets et des séjours de mobilité Erasmus, mais il n'y a pas de dispositif spécifique de préparation à la mobilité, ce qui n'apparaît pas cohérent avec les objectifs de la formation et avec l'objectif énoncé par l'équipe pédagogique de renforcer les échanges internationaux avec l'Asie et les Amériques.

La formation n'est pas adaptée aux publics de la formation continue et ne propose pas d'alternance. Aucune offre spécifique n'est mise en place, et aucune validation des acquis de l'expérience (VAE), totale ou partielle, n'a été validée sur la période observée. On peut regretter que la formation ne propose aucune analyse sur ce point.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est constante, et globalement en hausse. De manière très traditionnelle, la formation est présentée dans les lycées et lors des journées portes ouvertes, mais aucune analyse des données de l'attractivité n'est proposée par la formation, ce qui ne permet pas de comprendre l'évolution et l'origine des candidatures et des inscriptions. On notera toutefois que le nombre de bacheliers généraux inscrits en L1 a augmenté. La formation ne propose pas de dispositif "Oui-si".

Les taux de réussite sont faibles et en baisse. En 2019-2020, ils étaient de 25 % en L1, 47 % en L2, 64 % en L3 ; ils étaient respectivement de 24 %, 39 % et 75 % en 2020-2021, puis de 19 %, 32 % et 25 % en 2021-2022. Or, la formation ne propose aucune analyse des résultats des étudiants. Une analyse approfondie des causes de cette situation devrait conduire l'équipe pédagogique à mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement ou de réussite d'autant que si, tout du moins en L1, les taux de réussite sont plus élevés que lors de la précédente évaluation, il n'en demeure pas moins que la tendance baissière de ces taux faibles doit alerter.

La formation ne suit pas le devenir de ses diplômés. Les données fournies sont très parcellaires, et non significatives. Aucune analyse n'est proposée. La formation souligne la difficulté pour elle à être dotée d'un outil permettant le suivi des diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Avec 26 enseignants permanents et 23 non-permanents pour 429 étudiants, la formation apparaît sous-encadrée. L'équipe pédagogique tire profit des possibilités d'accueil de professeurs invités. Une mobilité Erasmus+ avec activités pédagogiques a par ailleurs eu lieu à l'université d'Alicante au cours de la période observée. Le suivi de la soutenabilité de la formation est effectué, même si les données fournies ne sont pas toujours exploitables, notamment sur les volumes horaires étudiants.

La formation ne définit pas vraiment de processus d'évaluation interne permettant son amélioration continue. Les enseignements ne sont pas évalués par les étudiants. Le conseil de perfectionnement s'est réuni une fois, début 2023. S'il comprend des représentants issus du monde socio-économique, tous sont enseignants du 2^d degré. Au vu des débouchés visés par la formation, une ouverture du conseil de perfectionnement à d'autres secteurs professionnels (culture, communication, édition, par exemple) est nécessaire. À ce stade, il n'est pas possible d'évaluer la qualité du fonctionnement du conseil de perfectionnement.

Conclusion

Points forts

- Une offre ouverte à la pluridisciplinarité.
- De nombreux éléments de professionnalisation.
- Une attractivité constante et en hausse.

Points faibles

- Des taux de réussite faibles, non analysés, et sans que des dispositifs d'aide à la réussite ne soient décrits.
- Une absence de suivi du devenir des diplômés.
- Une mobilité internationale quasi-inexistante.
- Une absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Une appropriation de l'approche par compétences limitée.

Recommandations

- Analyser le profil des étudiants recrutés afin de proposer des dispositifs d'accompagnement et/ou de remédiation efficaces visant à soutenir la réussite des étudiants.
- Mettre en place un suivi et une analyse du devenir des diplômés.
- Développer la mobilité internationale des étudiants en mettant en place des dispositifs visant à la susciter.
- Mettre en place une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Mener une réflexion sur le développement de l'approche par compétences dans la licence.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

Qualité insuffisante de la réussite : un très faible taux de réussite, sans que des dispositifs de soutien à la réussite ne soient décrits.

LICENCE LETTRES

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence *Lettres* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est rattachée à l'unité de formation et de recherche (UFR) lettres, langues, sciences humaines et des sociétés (LLSHS) et enseignée sur le site de Villeteuse. Cette formation en trois ans permet aux étudiants le choix entre deux parcours types à partir de la troisième année (L3) : *Littératures françaises francophones et comparées* ou *Sciences du langage*. En 2021-2022, 155 étudiants étaient inscrits sur l'ensemble du cursus.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Lettres* occupe une place cohérente dans la stratégie de formation de l'établissement. Elle articule, au sein d'une seule mention, des enseignements de littérature et de linguistique. Elle entre en complémentarité avec d'autres licences relevant des domaines arts, lettres, langues et sciences humaines et sociales, notamment par la mise en place d'un bloc complémentaire aux différents semestres de la maquette. La licence *Lettres* est donc ouverte aussi bien à l'interdisciplinarité qu'à la pluridisciplinarité. Elle s'inscrit dans un *continuum* avec des formations du cycle master proposées par l'université : le master *Arts, littératures, cultures* parcours *littératures, civilisations, théories (LiCiThé)* et parcours *Métiers du texte et de l'image (MTI)*, le master *Sciences du langage* parcours *Lexiques, discours, langues et théories (LEDILANGT)*, et le master *Traitement automatique des langues* parcours *Traitement informatique et linguistique des documents écrits (TILDE)*. Les étudiants issus de la licence *Lettres* ont également la possibilité de poursuivre en master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF) premier degré* et en master *MEEF second degré* parcours *Lettres modernes*. La formation entretient un partenariat avec le lycée Gustave Monod d'Enghien-les-Bains pour l'accueil d'étudiants issus des classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE).

La formation n'est que partiellement ouverte à l'international. Elle a mis en place des diplômes internationaux avec l'université Normale de la Chine Centrale (Wuhan), l'université d'État de Moscou (Russie) et l'université de Juiz de Fora (Brésil), mais excepté la mention d'enseignements en visio-conférence, les modalités de mise en œuvre de ces doubles diplômes, ainsi que le nombre d'étudiants qui y sont inscrits ne sont pas explicités de sorte qu'il est impossible d'évaluer les dispositifs et leur attractivité. La formation bénéficie toutefois d'une bonne attractivité en mobilité entrante et a ainsi accueilli 26 étudiants en 2021-2022. En revanche, sur la période observée, aucun étudiant n'a bénéficié d'une mobilité sortante.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Les enseignants-chercheurs assurant des enseignements dans la formation représentent 61 % des intervenants, et relèvent des sections 7 (sciences du langage), 9 (langue et littérature françaises), 10 (littératures comparées) et 11 (études anglophones) du Conseil national des universités (CNU). La formation à et par la recherche est notamment assurée dans le cadre d'un enseignement de « Suivi d'une manifestation scientifique », en place au semestre 6, et par l'évaluation de certains enseignements des semestres 5 et 6 au moyen de mini-mémoires assortis de soutenances. Ces éléments sont conformes aux besoins de formation en licence, mais le comité regrette de ne pouvoir évaluer les volumes horaires qui leur sont effectivement dédiés, la maquette de la formation n'ayant pas été fournie. L'accueil des étudiants en unité de recherche n'est pas prévu en licence, mais en master.

Le lien avec le monde social, économique et culturel est peu développé et n'est pas tourné vers la professionnalisation des étudiants. La relation avec le monde social, économique et culturel est avant tout mise en œuvre à travers le lien université-société, par exemple par des actions de formation à destination des parents des étudiants. Aucun intervenant professionnel ne contribue à la formation. Au-delà, la formation n'intègre aucune modalité de préparation à l'insertion professionnelle et aucun stage, ce qui apparaît regrettable au vu de l'enjeu que représente l'accès au monde professionnel pour les étudiants, et sans doute plus spécifiquement encore pour les publics peu favorisés socialement qui constituent une grande part des effectifs de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation est en adéquation avec les objectifs visés. Un tableau de correspondance met en relation les enseignements du bloc fondamental et du bloc transversal présents dans la formation avec les compétences visées. Cette mise en correspondance s'effectue en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), mais l'appropriation de l'approche par compétences est inexistante. La formation aux compétences numériques et la préparation à la certification PIX sont intégrées aux semestres 3, 4, 5 et 6. Il s'agit là d'éléments valorisants pour la formation, mais faute de mention des volumes horaires consacrés aux compétences numériques, il est difficile d'évaluer la place qu'elles occupent dans la licence. Néanmoins, 104 étudiants ont obtenu une certification PIX en 2021-2022. L'équipe pédagogique souligne des difficultés quant à l'accès des étudiants aux salles équipées et à l'organisation de la session de seconde chance, qui ont conduit à remanier la maquette de formation à l'issue de l'année 2021-2022.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. L'intégralité des enseignements est déployée autour de l'articulation cours magistraux-travaux dirigés (CM-TD). Les méthodes pédagogiques sont donc classiques et la formation ne développe pas de projets pédagogiques visant à la diversification des pratiques. L'équipe pédagogique a mis en place un contrôle continu intégral pour l'ensemble des enseignements afin d'assurer un suivi plus régulier et plus individualisé des étudiants. Cette démarche apparaît intéressante afin de favoriser une meilleure réussite des étudiants, mais le comité regrette que ses résultats ne soient pas analysés, d'autant que, sur la période observée, les taux de réussite sont en baisse.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne permettent pas suffisamment son ouverture à l'international. Le suivi d'une langue étrangère est obligatoire à chacun des six semestres de la licence, pour un volume équivalent à 78 heures étudiant, qui apparaît faible et peu propice à l'acquisition des compétences nécessaires en langue étrangère. La formation ne mentionne pas la possibilité de passation d'une certification en langue étrangère. Dans le cadre du bloc complémentaire, les étudiants peuvent choisir un enseignement de la didactique du français langue étrangère sur quatre semestres, soit un total de 132 heures. Cette offre est tout à fait bienvenue, d'autant plus au vu de l'articulation entre littérature et sciences du langage autour de laquelle la formation est structurée. Si la formation accompagne les étudiants en mobilité entrante, elle ne met pas en place de dispositif visant à susciter spécifiquement les mobilités sortantes des étudiants alors même qu'elle souligne les nombreuses possibilités existant dans le cadre d'accord Erasmus. On ne peut que recommander la mise en œuvre d'une démarche qui amènera des étudiants à la mobilité sortante.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation n'accueille pas de publics relevant de la formation continue. Un diplôme d'université (DU) Orthophonie est déployé dans le périmètre de la formation et a accueilli 13 inscrits en 2021-2022.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit le flux des candidatures et des inscriptions, mais son attractivité est en baisse. La formation participe aux journées portes ouvertes de l'université ainsi qu'à des séances de présentation dans des lycées. Sa communication repose donc sur des moyens traditionnels, mais l'équipe pédagogique a conscience de la nécessité à communiquer davantage sur les spécificités de la formation. L'exploitation de cette piste apparaît d'autant plus nécessaire que les effectifs des néo-bacheliers inscrits en première année (L1) sont en forte baisse sur la période observée et sont passés de 41 en 2019-2020 à 22 en 2021-2022. On peut toutefois souligner que, dans ce contexte, le pourcentage de néo-bacheliers titulaires du baccalauréat général se maintient relativement bien (44 % en 2019-2020 et 41 % en 2021-2022), quand celui des néo-bacheliers technologiques est en forte diminution (de 22 % en 2019-2020 à 8 % en 2021-2022). La formation accueille quelques néo-bacheliers sous condition « Oui si », mais leur nombre est en baisse : ils étaient six en 2019-2020, neuf en 2020-2021, et un en 2021-2022. On s'interroge sur les raisons de cette tendance, qui ne sont pas analysées par la formation.

Les taux de réussite sont très faibles. Le pourcentage d'étudiants n'ayant validé aucun crédits ECTS en L1 est passé de 67 % en 2019-2020 à 34 % en 2021-2022 et a par conséquent très sensiblement diminué, mais cette diminution n'est pas corrélée à une amélioration du taux de réussite en L1, ce taux étant en très forte baisse sur la période observée. Situé à hauteur de 27 % en 2019-2020, il est passé à 9 % en 2020-2021 et 10 % en 2021-2022. Les taux de réussite sont eux aussi en baisse en deuxième année (77 % en 2019-2020 ; 36 % en 2020-2021 ; 44 % en 2021-2022) et en troisième année (48 % en 2019-2020 ; 60 % en 2020-2021 ; 41 % en 2021-2022). Si certaines variations peuvent être expliquées par le contexte lié à la pandémie, la tendance globale mériterait une analyse et des actions spécifiques, d'autant que la formation comprend peu d'inscrits sous condition « Oui si » en L1, la réussite de ces inscrits n'étant par ailleurs pas renseignée, et d'autant également que la précédente évaluation de la formation soulignait déjà un faible taux de réussite au diplôme.

La formation ne suit pas et n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés.

Aucune donnée n'est fournie, toute évaluation est par conséquent impossible. La formation ne dispose pas de données exploitables émanant du service valorisation, orientation et insertion professionnelle de l'étudiant (VOIE) de l'université. Cette situation très lacunaire interroge particulièrement quant à la prise en compte du devenir des diplômés dans l'organisation de la licence *Lettres* car la précédente évaluation de la formation faisait déjà état d'une impossibilité à évaluer l'insertion professionnelle et la poursuite d'études.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens lui permettant d'atteindre ses objectifs. 16 enseignants permanents (sur 26 intervenants) représentent 62 % des intervenants. La formation bénéficie peu de l'apport de professeurs invités puisqu'elle n'a reçu qu'un seul invité, en 2020. L'équipe pédagogique est impliquée dans le déploiement d'un projet transversal à l'UFR LLSHS, visant à mettre en place au sein de plusieurs mentions de licence l'unité d'enseignement « Qualité de l'expression » aux semestres 2 et 3, à des fins de remédiation en langue française. Une mission Erasmus « Échange de bonnes pratiques 2021 » a eu lieu à Malte au cours de la période observée. Le suivi de la soutenabilité de l'offre de formation est effectué, et s'appuie sur les indicateurs fixés par l'UFR LLSHS. La formation souligne ne pas disposer des outils de pilotage nécessaires au suivi de l'insertion professionnelle et du devenir de ses diplômés.

La formation ne définit pas un processus d'évaluation interne, méthodique et structuré. La formation n'organise pas d'évaluation des enseignements et de la formation. Un conseil de perfectionnement de la mention, dont la composition est conforme aux règles de constitution, s'est tenu en janvier 2023 et a abordé des questions attendues dans le cadre d'un conseil de perfectionnement (attractivité et performance de la formation ; poursuite d'études), mais il est impossible d'évaluer les dispositions mises en œuvre dans le prolongement de ce conseil.

Conclusion

Points forts

- Une formation bi-disciplinaire.
- Un bon adossement à la recherche.

Points faibles

- Des taux de réussite très faibles, non analysés, récurrents.
- Une prise en compte insuffisante de la professionnalisation.
- Une attractivité en baisse.
- Une absence de suivi du devenir des diplômés.
- Une absence d'évaluation systématique des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Une appropriation de l'approche par compétences inexistante.

Recommandations

- Conduire une analyse des dispositifs mis en place pour soutenir la réussite étudiante, en particulier en L1, afin de les adapter au public accueilli.
- Prendre en compte la professionnalisation des étudiants dans la formation.
- Mettre en place une démarche d'analyse de l'attractivité de la formation.
- Mettre en œuvre un suivi du devenir des diplômés.

- Mettre en place un pilotage méthodique de la formation incluant la mise en place d'évaluations systématiques des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Mener une réflexion sur le développement de l'approche par compétences dans la licence.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité insuffisante de la réussite : un très faible taux de réussite, récurrent, des dispositifs de remédiation insuffisants.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) CARRIÈRES JURIDIQUES

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Carrières juridiques* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Villetaneuse et enseignée sur ce site. Trois parcours sont proposés dès la deuxième année : *Administration et justice* ; *Entreprise et association* ; *Patrimoine et finance*. Le déploiement de cette formation se fait dans le périmètre du diplôme (DUT) préexistant et de trois licences professionnelles (LP) : la LP *Métiers du notariat*, la LP *Assurance banque chargé de clientèle* et la LP *Activités juridiques : marché public - métiers de l'achat public*. En 2021-2022, 224 étudiants sont inscrits en première année, 147 en deuxième année et 55 en dernière année de la formation.

Propos liminaire

Les éléments d'évaluation qui suivent doivent être considérés à l'aune d'un souci de rédaction du fichier d'autoévaluation soumis par certaines formations relevant du périmètre du BUT, à savoir la LP Assurance Banque chargé de clientèle ainsi que la LP Activités juridiques : Marché public - Métiers de l'achat public.

En effet, de nombreuses sections du document concernant ces deux LP consistent en fait en reprises de l'autoévaluation de la LP Métiers du notariat. C'est par exemple le cas des informations qualitatives associées à l'adéquation de la formation avec la stratégie formation de l'établissement, l'adossement à la recherche de la formation, aux relations avec le monde socio-économique ou encore à l'amélioration continue. On trouve ainsi dans le document des phrases telles que « la LP Notariat a été construite sur la base des demandes des entreprises du bassin d'emploi de la région parisienne. Les enseignants qui interviennent en partie font partis de l'équipe pédagogique et les autres correspondent à des professionnels ».

L'expertise des formations relevant du périmètre du BUT est en conséquence rendue, sinon impossible, au minimum très difficile, en ce que l'on ne peut estimer la correspondance des informations transmises avec la réalité de ces LP analysées.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre du BUT *Carrières juridiques (CJ)* ont une place cohérente dans l'offre de formation de l'USPN avec leurs trois parcours : *Administration et justice* ; *Entreprise et association* ; *Patrimoine et finances*. La formation met en œuvre l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité entre les enseignements fondamentaux et les matières transversales proposées au sein du programme pédagogique national (PPN). La mise en place des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) en est une démonstration. Les LP sont déjà construites en *continuum* avec le DUT, les passerelles avec d'autres formations de l'USPN ne sont pas spécifiées.

L'ouverture à l'international est inexistante, ce qui est préjudiciable à la formation. En BUT1/DUT2, un partenariat avec le Canada n'est plus en vigueur depuis la pandémie de la Covid-19 ; de ce fait, aucune mobilité entrante ou sortante n'est proposée. Si les trois LP intégrées ont mis en place une convention avec le Togo et le Mali, malheureusement, pour le moment, cela n'a donné lieu à aucune mobilité sortante et seulement à quelques mobilités entrantes dans la LP *Marché public-métiers de l'achat public* (cinq sur la période évaluée) et la LP *Assurance, banque, chargé de clientèle* (dix sur la période évaluée).

Bien qu'il s'agisse d'un BUT pour lequel les attendus en la matière sont plus limités, il est regrettable que la formation ne soit pas construite avec un adossement à la recherche plus conséquent. Toutes les formations qui relèvent du périmètre de ce BUT se considèrent non concernées par l'initiation à la recherche, ce qui est troublant pour des formations universitaires.

L'adossement à la recherche se limite à la participation d'enseignants-chercheurs (EC) dans les enseignements : pour le BUT1/DUT2, ils sont au nombre de sept relevant des sections du Conseil national des universités (CNU) Droit privé et sciences criminelles (01), Droit public (02), Sciences économiques (05) et Sciences de l'information et de la communication (71). En ce qui concerne les LP *Marché public-métiers de l'achat public* et LP *Assurance, banque, chargé de clientèle*, on s'étonne de l'intervention d'un seul EC par formation réalisant respectivement 133 heures et 48 heures d'enseignement. La LP *Notariat* est mieux dotée avec quatre EC relevant des sections CNU 01, 09 (Langue et littérature française) et 71, assurant 85 heures de formation.

Le lien avec le monde socio-professionnel est évident. De nombreux éléments de professionnalisation sont présents : stages, contrats d'apprentissage, situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), tous conformes au programme pédagogique national. De nombreux professionnels qualifiés interviennent dans le périmètre du BUT. Aucun module d'entrepreneuriat n'est prévu, bien que le BUT ait un objectif d'insertion professionnelle immédiate, ce qui est dommage. Enfin, chaque année de BUT1-DUT2 inclut 10 semaines de stage, les LP intégrées au BUT prévoient 16 semaines de stage. Ces liens étroits avec le monde socio-économique ne font, cependant, pas l'objet de partenariats formalisés, ce qui ne peut être qu'encouragé.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le BUT1 et le DUT2 sont construits en bloc de compétences conformément au programme national. En revanche l'évaluation des compétences n'est pas décrite. Le portfolio n'est pas mis en place, mais des solutions sont à l'étude (Karuta, Moodle, etc...) et sa mise en place est prévue pour septembre 2023. Les trois LP qui intègrent le BUT n'ont fourni aucune maquette de formation, il n'est pas possible d'évaluer la pertinence de leurs contenus, si elles sont structurées en bloc de connaissance et de compétences. Aucune description des méthodes d'évaluation n'est fournie et aucun portfolio n'a été renseigné sur la période évaluée. Seule la certification en langue française du Robert est offerte sans qu'on sache le nombre de bénéficiaires. La certification PIX n'est pas proposée faute d'un ingénieur pédagogique pour l'animer.

Les pratiques pédagogiques ne sont pas décrites pour les BUT1, DUT2 comme pour les LP. La pédagogie par SAÉ, au cœur de la réforme BUT, n'est pas décrite. L'enseignement en présentiel est privilégié même s'il est précisé par chaque formation que l'IUT a investi dans des salles équipées en appareil multimédia (pavé micro, caméra, ordinateurs rétractables dans les tables) permettant aux enseignants de choisir parmi plusieurs modalités possibles.

La formation inclut des contenus d'enseignement de langues étrangères pour préparer à la mobilité. En BUT1 et DUT2, les heures d'enseignements d'anglais suivent le volume proposé par le programme national. Dans les trois LP intégrées, les volumes d'enseignement-de langue étrangère (anglais) varient de 21 à 30 heures sur l'année. Aucune certification n'est préparée au sein des LP. En revanche, en DUT2, trois sessions sont organisées pour permettre aux étudiants de bénéficier d'une certification TOEIC (*Test of English for International Communication*), en 2021-2022, 26 étudiants ont été certifiés.

Le DUT2 a développé une pédagogie de l'alternance, la formation continue mérite encore d'être développée. L'apprentissage est ouvert dès la seconde année et le nombre d'apprentis a augmenté entre 2019 (22) et 2021 (35). Concernant les LP *Notariat* et LP *Assurance, banque, chargé de clientèle*, il est indiqué qu'en intégrant le périmètre du BUT CJ elles ne pourront être suivies qu'en formation initiale, les étudiants souhaitant suivre ces mentions en alternance seront inscrits dans des LP suspendues. La LP *Marché public-métiers de l'achat public* quant à elle, qui n'est proposée qu'en alternance (contrat d'apprentissage), accueille chaque année une dizaine d'inscrits. Quelques VAE (validations d'acquis de l'expérience) sont délivrées chaque année, ainsi sur la période évaluée, on note deux VAE délivrées en DUT2, 12 en LP *Notariat*, trois en LP *Assurance, banque, chargé de clientèle* et un en LP *Marché public-métiers de l'achat public*.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Étant la seule formation CJ d'Île-de-France, le BUT est une formation très attractive. En BUT1, le nombre de candidatures s'élève en 2021-2022 à 4977 pour 224 inscrits, ces étudiants provenant de différentes régions de France. La répartition entre les étudiants de BUT1 est pour 59 % composée de baccalauréats généraux et pour 41 % provenant des baccalauréats technologiques, ce qui respecte les recommandations nationales. Si les LP *Notariat* et LP *Assurance, banque, chargé de clientèle* connaissent une bonne attractivité, ce n'est malheureusement pas le cas de la LP *Marché public-métiers de l'achat public* qui malgré une centaine de candidatures par an n'en inscrit qu'une dizaine chaque année.

La formation attribue ce défaut d'attractivité par un mauvais référencement sur le site de l'USPN, on ne peut que l'encourager à corriger rapidement ce problème de communication. Les étudiants inscrits en LP sont pour la plupart recrutés dans la région parisienne, les profils ne sont toutefois pas analysés.

Le BUT suit la réussite de ses étudiants, mais sans conduire une véritable analyse pour déceler les causes des échecs, les taux de réussite en LP sont bons. En 2022, 74 étudiants de BUT1 (33 %) n'ont validé aucun crédits ECTS. Ces taux s'élèvent à 20 %, 4 % et 9,5 % en DUT2 respectivement en 2020, 2021, 2022, ce qui est mieux. Par ailleurs, on compte seulement 115 étudiants en BUT1 ayant validé tous les crédits ECTS, ce qui fait un taux de réussite de 51,3 %. Ces résultats restent préoccupants et devraient mener à une analyse approfondie afin de mettre en place des dispositifs d'accompagnement, voire de remédiation. S'agissant des LP, les résultats sont très bons, en moyenne sur la période évaluée on relève un taux de réussite de 100 % en LP *Assurance, banque, chargé de clientèle*, de 92,8 % pour la LP *Marché public-métiers de l'achat public* et de 87 % dans la LP *Métiers du notariat*.

Le DUT2 suit, mais analyse peu l'insertion professionnelle et la poursuite d'étude de ses diplômés, les LP ne fournissent aucune donnée quantitative ni qualitative. Pour l'année 2021-2022, sur 133 diplômés de DUT2, 46 diplômés répondent aux enquêtes : 18 poursuivent leurs études dans une formation au sein de l'USPN, 28 dans un autre établissement, le faible taux de réponse (34,5 %) amène à interpréter avec prudence ces données chiffrées. Une convention signée entre le département et l'USPN permet que les étudiants diplômés de DUT puissent être admis en licence générale ou en LP si leur moyenne est supérieure ou égale à 12 pendant les quatre semestres du DUT. Aucune indication n'est donnée quant à une insertion professionnelle du reste des diplômés. Concernant les trois LP intégrées, aucune enquête d'insertion professionnelle n'est fournie, on ne connaît pas le devenir des diplômés. Il est nécessaire qu'un suivi détaillé des cohortes soit effectué par le département CJ de l'IUT et/ou par l'Observatoire de la vie étudiante de l'USPN.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Sur la base des éléments communiqués, il est difficile d'établir si la formation dispose des moyens humains et financiers pour mettre en œuvre ses objectifs. 15 enseignants et enseignants-chercheurs composent l'équipe pédagogique qui est complétée par une dizaine de professionnels. Néanmoins, la multiplication des parcours induits par le déploiement du BUT et la décision de suspendre les LP en apprentissage pose la question de la soutenabilité organisationnelle de cette architecture de formation.

Les dispositifs permettant l'amélioration continue ne sont pas suffisamment mis en place. En BUT1/DUT2, il est indiqué un taux de réponse de 100 % aux questionnaires d'évaluation des enseignements par les étudiants en fin de semestre, mais aucun élément concret ne permet d'apprécier les évolutions qui s'ensuivent. Un conseil de département, composé d'enseignants, étudiants et de secrétaires pédagogiques, se réunit trois fois par an, il conviendra de le compléter par des représentants issus du monde socio-économique. Concernant les trois LP intégrées dans le périmètre du BUT, aucune enquête de satisfaction n'est effectuée pour ces dernières, aucun compte-rendu de conseil de perfectionnement n'est fourni, il est évoqué l'existence d'un conseil de département.

Conclusion

Points forts

- Une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement.
- Une bonne attractivité de la formation.
- Une formation professionnalisante ouverte en alternance.

Points faibles

- Un faible taux de réussite en BUT1, de nombreux abandons.
- Une absence d'intégration de formation à la recherche.
- Une absence de suivi du devenir des étudiants en LP.
- Une absence de conseil de perfectionnement en BUT1/DUT2, ainsi que dans les trois LP.

Recommandations

- Accompagner davantage les étudiants dès le début de l'année en BUT1 afin de mieux anticiper les situations de démissions et analyser leurs causes.
- Mettre en œuvre la formation à et par la recherche consistant notamment à l'enseignement de méthode de travail universitaire, de formation des étudiants à la problématisation et à la réflexion dans le mémoire ou rapport de stage de fin d'année.
- Assurer le suivi et l'analyse du devenir des diplômés.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention dont la composition et les sujets abordés permettront une démarche d'amélioration continue.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (IUT SAINT-DENIS)

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Denis et enseignée sur ce site. Quatre parcours sont proposés : *Gestion comptable, fiscale et financière (GC2F)* ; *Gestion et pilotage des ressources humaines (GPRH)* ; *Gestion, entrepreneuriat et management d'activités (GEMA)* ; *Contrôle de gestion et pilotage de la performance (CG2P)*. Le déploiement de cette formation se fait dans le périmètre du diplôme (DUT) préexistant et de deux licences professionnelles (LP) : la LP *Métiers de l'entrepreneuriat (MDE)* et la LP *Métiers de la comptabilité (MDC)*. En 2021-2022, 190 étudiants sont inscrits en première année, 221 en deuxième année et 91 en dernière année de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre du BUT GEA ont une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrivent dans les orientations de celui-ci, notamment par la prise en compte du programme pédagogique national (PN) du BUT, le maillage territorial proposé répondant aux besoins du monde socio-économique et le vivier de candidatures potentielles pour les masters en sciences de gestion. Les quatre parcours proposés sont créés en remplacement des deux mentions de LP intégrées à la formation qui s'inscrivaient déjà dans le prolongement du diplôme universitaire de technologie GEA (DUT2, options *Gestion et Management des organisations-GMO* et *Gestion comptable et financière-GCF*). Les enseignements de la formation sont pensés en cohérence avec le diplôme de *Comptabilité et de Gestion (DCG)* traduisant une multidisciplinarité et une polyvalence des étudiants en matière de gestion d'entreprise (comptabilité, finance, management, marketing, ressources humaines, droit). La formation dispose d'un partenariat avec le dispositif "Pépites de Paris 13", qui travaille à l'accompagnement de création d'entreprises de certains étudiants.

La formation présente une solide ouverture à l'international. Les relations internationales sont un atout important pour le BUT qui dispose d'un groupe DUETI (diplôme d'université d'études technologiques à l'international) avec une trentaine d'étudiants de DUT2 en mobilité sortante (25, 24 et 31 respectivement 2020, 2021 et 2022) vers une quinzaine de pays européens (Finlande, Hongrie, Turquie, Grèce, Portugal, Allemagne, Lettonie, République tchèque, Belgique, Pologne, Espagne, Italie...) et hors Europe (Australie, Canada, Corée du Sud). Néanmoins, l'articulation du DUETI avec les différents parcours de la formation n'est pas indiquée. La LP MDE présente également des mobilités entrantes (11, 9 et 29 respectivement en 2020, 2021 et 2022) en provenance, de Thaïlande, Madagascar, Sénégal, Turquie, Canada et Angleterre.

L'adossement à la recherche est conforme aux pratiques en la matière. En effet, la formation s'appuie sur neuf enseignants-chercheurs (maître de conférences-MCF) et trois PAST (MCF associés). La formation à et par la recherche est intégrée d'une part dans les cours de communication (BUT1/DUT2) avec différentes approches issues des sciences humaines et sociales (la recherche documentaire exploitant les ressources à disposition, l'enquête par questionnaire, l'observation participante) et d'autre part via la sensibilisation dans le cadre des enseignements de méthodologie du rapport de stage.

La formation bénéficie d'excellentes relations avec le monde socio-économique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. En effet, elle prend en compte les besoins sociaux, économiques et culturels du territoire tout en associant les acteurs économiques et culturels à ses activités pédagogiques par le développement de réseau d'entreprises sur son territoire et autour pour les formations en apprentissage (Seine-Saint-Denis, 93, d'autres départements d'Île-de-France et de Paris). Des projets tutorés culturels sont mis en œuvre autour de la valorisation de la Seine-Saint-Denis, de ses habitants et de ses entreprises et commerces.

La formation bénéficie de nombreux partenariats dont notamment ceux avec l'ordre des experts-comptables, le théâtre Gérard Philippe de Saint-Denis, le cabinet Cohen-Amir-Aslani (via le concours "La Grande Famille", qui offre chaque année un parrainage à des étudiants, une bourse et un stage dans une entreprise prestigieuse) et Grenoble école de management (signature d'une convention programme grande école post-bac diversité). Les intervenants professionnels assurent 1515 heures équivalent travaux dirigés en BUT1 et 1826 heures en DUT2 tout en ayant une place prépondérante dans l'encadrement des projets et suivis de stages. La formation prépare également à l'insertion professionnelle et à l'entrepreneuriat en proposant au-delà des stages obligatoires (quatre et huit semaines en BUT1 et DUT2) des cours de création d'entreprise (jeux d'entreprise ; développement de réseau, "My Job Glasses" ; cours de communication professionnelle ; entraînement aux entretiens).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La mise en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées est très satisfaisante. L'approche par compétences est au cœur de la réforme du BUT (trois blocs de compétences en tronc commun BUT1 et des compétences spécifiques pour chaque parcours). Les modalités d'évaluation des compétences permettent également cette transversalité. Les adaptations locales (prévues dans le PN du BUT) ont été utilisées pour développer l'apprentissage obligatoire d'une deuxième langue vivante (LV2) ainsi que celui des outils numériques de communication professionnelle. La formation valorise également les compétences acquises par ses étudiants dans le cursus et en dehors par la mise en œuvre d'une préparation à la certification à la langue française Voltaire, à une certification d'anglais (TOEIC, *Test of english for international communication*), des enseignements obligatoires d'un logiciel professionnel et l'initiation à la publication-assisté-par ordinateur-PAO (InDesign permettant le développement de compétences de graphisme réinvesties dans la communication autour de projets interdisciplinaires).

La formation développe et diversifie ses pratiques pédagogiques. Les enseignements en présentiel sont privilégiés. Néanmoins, les formes d'enseignement sont diversifiées (projets tutorés en DUT2, sur des thèmes comme : la préparation au concours éloquence ou au concours AJE (association jeunesse et entreprise), promotion de la formation, réseau des anciens étudiants. Des modules libres hebdomadaires et des ateliers sont proposés sur des thématiques de culture générale et/ou de préparation professionnelle (à titre d'illustration, peuvent être cités, la simulation de procès, le coaching, le webdesign, le contenu de marque, la responsabilité sociale des entreprises (RSE), la bande dessinée, le théâtre d'improvisation, le défi négociation, les normes sociales ou de genre. De plus, il est à noter la mise en place de jeux de simulation de gestion et de société (Worldstrat, La Marée fraternelle). Le projet de communication a permis de monter des expositions de photos en incluant des questions de budget, création artistique, organisation événementielle des vernissages, médiation culturelle, communication en et hors-ligne.

Les contenus et dispositifs permettant l'ouverture à l'international sont solides. Les étudiants ont l'obligation de suivre une deuxième langue étrangère parmi une offre relativement large comprenant espagnol, allemand, arabe, italien, chinois (mandarin). 78 et 90 heures de cours de langue étrangère sont proposées en BUT1 et DUT2. Depuis 2021, 15 étudiants ont passé chaque année le TOEIC. Le département met en place des dispositifs de préparation à la mobilité sortante par des entretiens préalables aux départs en Erasmus (*European Action Scheme for the Mobility of University Students*), un examen de dossiers de candidature, mais aussi des business weeks (favorisent la pratique conversationnelle en anglais) ou un semestre à l'international. Par contre, la formation ne propose pas de cours de FLE (français langue étrangère) qui pourrait attirer des mobilités entrantes (notamment venant d'Afrique, Amérique du Sud ou Asie).

Les contenus et les dispositifs sont bien adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. L'alternance est proposée sous la forme de contrat d'apprentissage sur deux des trois parcours (15 BUT1 2022, 23, 30 et 18 en DUT2 respectivement en 2020, 2021 et 2022). Les étudiants de la LP MDC (32, 45 et 40 respectivement en 2020, 2021 et 2022) sont en contrat d'apprentissage pour le parcours *Fiscalité* (17, 18 et 16 respectivement en 2020, 2021 et 2022) et en contrat de professionnalisation pour le parcours *Révision comptable* (15, 24 et 20 respectivement en 2020, 2021 et 2022). Une année spéciale (DUT1 et deux en une année) est proposée en DUT2 avec des effectifs très variables (trois, un et six en 2020, 2021 et 2022). Cependant, la formation n'a délivré aucune validation d'acquis de l'expérience (VAE), ni reçu de validation d'acquis professionnel (VAP) et se dit non concerné.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit très bien les flux des candidatures et des inscriptions et jouit d'une bonne attractivité.

La promotion et l'attractivité sont assurées à travers divers dispositifs notamment : « cordées de la réussite » (avec le lycée Le Corbusier d'Aubervilliers), projet tutoré « promotion formation » avec des stands et des conférences « Pourquoi choisir GEA » lors des deux journées portes ouvertes, participation à plusieurs salons d'orientation, présentations dans les lycées, partenariat avec un lycée de Stains (accueil des élèves de terminale en immersion dans des cours de BUT1). 5869 vœux ont été confirmés sur Parcoursup et 170 étudiants ont accepté les propositions sur Parcoursup à la fin de la procédure dont 50 % de baccalauréats technologiques, ce qui correspond aux recommandations nationales.

La réussite des étudiants est bien suivie, mais avec une analyse insuffisante. 55 étudiants de BUT1 en 2022 (soit 28,9 % des étudiants inscrits) n'ont validé aucun crédits ECTS soit quasiment 1/3 de la promotion. Ce résultat résulte plus d'abandons au cours du premier semestre que de situation d'échec malgré un suivi individualisé d'accompagnement pour repérer les problèmes. La réussite en DUT2 s'améliore par rapport à la première année, mais reste fragile (80 %, 75,5 % et 69,2 % en DUT2 respectivement en 2020, 2021 et 2022). La réussite en LP MDE et MDC est quasiment de 100 %.

La formation analyse peu l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Même si elle ne dispose pas d'enquêtes de cohortes émanant de l'USPN, en s'appuyant sur des démarches empiriques, des enquêtes internes à la formation montrent une poursuite d'études après le DUT2 pour la majorité des étudiants notamment en LP puis en masters (par exemple, *Comptabilité-contrôle-audit* CCA). Selon les données internes à la formation, au terme de la LP MDE, 70 % des étudiants intègrent un master, 15 % trouvent un emploi dans leur secteur d'activité et 15 % se lancent dans la création d'une entreprise. Aucune information n'est fournie pour la LP MDC. Par ailleurs, la formation bénéficie d'une convention programme grande école post-bac- diversité avec Grenoble École de management sans que des données chiffrées puissent permettre d'évaluer ce dispositif.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas de moyens nécessaires lui permettant d'atteindre ses objectifs. Elle compte un effectif de 19 enseignants et enseignants-chercheurs permanents contre 24 enseignants non permanents en 2022. La politique de ressources humaines en matière de recrutement ne tient pas compte des activités et des besoins d'encadrement important de la formation qui se trouvent sous-dotés avec plusieurs départs à la retraite prévus à la rentrée 2023. La formation suit sa soutenabilité et ajuste l'ouverture ou la fermeture des groupes en fonction des recrutements.

Les formations relevant du périmètre du BUT ne définissent pas de processus d'évaluation interne permettant de le faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation ne dispose pas de conseil de perfectionnement. Seule la LP MDE dispose d'un conseil de perfectionnement qui se réunit deux fois par an. Toutefois, la composition de ce conseil de perfectionnement et les comptes rendus de ses réunions ne sont pas fournis. Aussi, la formation n'organise pas d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. Le conseil de perfectionnement mériterait d'être mené au niveau de la mention.

Conclusion

Points forts

- Une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement.
- Excellentes relations avec le monde socio-économique avec une intégration de nombreux éléments de professionnalisation grâce aux liens historiques entretenus avec des partenaires économiques.
- Une bonne attractivité.
- De solides contenus et dispositifs permettant une bonne ouverture à l'international.

Points faibles

- Une analyse insuffisante de l'impact des dispositifs d'accompagnement, d'aide à la réussite et d'aménagement des études.
- Peu d'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés.
- Une faible qualité d'encadrement.
- Pas de conseil de perfectionnement au niveau de la mention et pas d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

Recommandations

- Accompagner davantage les étudiants dès le début de l'année pour mieux anticiper les situations de démissions et mieux analyser les causes de ces démissions.
- Améliorer le suivi et l'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés.
- Renforcer la qualité de l'encadrement de la formation en augmentant le taux d'encadrement par des enseignants permanents.
- Définir un processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue par la mise en place et l'analyse de façon formelle d'une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et d'un conseil de perfectionnement.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (IUT VILLETANEUSE)

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Villetaneuse et enseignée sur ce site. Trois parcours sont proposés dans la formation : *Gestion Comptable Fiscale et Financière (GC2F)*; *Gestion entrepreneuriat et management des activités (GEMA)* ; *Gestion et Pilotage des Ressources Humaines (GPRH)*. Le BUT s'est construit dans le périmètre formé uniquement du diplôme universitaire de technologie (DUT) préexistant qu'il remplace, aucune licence professionnelle n'y étant intégrée. En 2021-2022, 178 étudiants sont inscrits en première année et 128 en deuxième année de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le BUT GEA a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit dans les orientations de celui-ci, notamment par la prise en compte du programme pédagogique national du BUT, le maillage territorial proposé répondant aux besoins du monde socio-économique et le vivier de candidatures potentielles pour les masters *Sciences de gestion*. Les trois parcours proposés sont créés spécifiquement pour le BUT. Les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) permettent aussi bien l'interdisciplinarité des enseignements que la pluridisciplinarité des compétences des étudiants. Plusieurs masters *Sciences de gestion* peuvent offrir des *continuuums* cohérents et pertinents aux diplômés de ce BUT.

La formation est ouverte à l'international. En effet, les étudiants peuvent effectuer le troisième semestre de formation et le stage dans une des écoles partenaires de la formation à l'étranger (CEGEP-collège d'enseignement général et professionnel du Québec, Corée du Sud). Ainsi, une mobilité sortante en 2022 (contre quatre en 2020) et quatre mobilités entrantes en 2022 (contre trois en 2020) ont été comptabilisées pour cette formation.

L'adossement à la recherche est faible. Malgré ses 15 enseignants-chercheurs, la formation n'intègre pas de formation à et par la recherche qui ne constitue pas un objectif pour elle. Elle ne dispose pas de dispositifs d'accompagnement et de formation à et par la recherche.

La formation bénéficie de bonnes relations avec le monde socio-économique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation dans ses trois parcours. En effet 14 professionnels interviennent dans les domaines de compétences techniques (comptabilité, marketing, ressources humaines, droit, sociologie...) de la formation. Aussi, grâce aux liens historiques entretenus avec des partenaires économiques dont il est toutefois souhaitable d'encourager à la formalisation de ces partenariats professionnels, des collaborateurs de ces partenaires (entreprises) interviennent dans les enseignements de cœur de métiers de la formation.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre de façon satisfaisante les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. En effet, la formation repose sur le référentiel de compétences du BUT GEA du programme pédagogique national dont les contenus s'appuient sur des blocs de compétences subdivisés en apprentissages critiques. La formation valorise les compétences acquises en se focalisant sur l'intégration du portfolio dans les SAÉ ainsi que du e-portfolio. Par ailleurs, l'IUT s'investit à la rentrée 2023-2024 dans la certification CyberEdu (projet de l'agence nationale de la sécurité des systèmes d'information- ANSSI).

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques conformément au programme pédagogique national du BUT, mais avec un faible niveau de variété d'enseignement. La formation privilégie tous les enseignements en présentiel.

Les contenus et dispositifs permettant l'ouverture à l'international sont bons. La formation propose 60 heures et 80 heures en 2022 d'enseignement des langues étrangères (anglais et espagnol) respectivement en BUT1 et DUT2. La formation incite les étudiants à choisir des cours supplémentaires dans la langue de leur choix en octroyant une note bonus qui est intégrée dans l'évaluation de la formation. Les étudiants de niveau suffisant sont présentés au TOEIC (*Test of english for international communication*). Un accompagnement par le référent "relations internationales" de la formation est proposé aux étudiants souhaitant réaliser un stage et /ou un semestre à l'étranger.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Le nombre d'alternants est relativement stable dans la formation (22 BUT1 en 2022 et en moyenne 24 DUT2 sur la période évaluée), ce qui est en partie surprenant au regard de la politique nationale de soutien à l'apprentissage. Néanmoins, le nombre de stagiaires de DUT2 en formation continue est en baisse significative, passant de 13 à 7 entre 2020 et 2022. Une validation d'acquis de l'expérience (VAE) a été réalisée en 2021.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit les flux des candidatures et des inscriptions et jouit d'une bonne attractivité. En effet, 5293 candidatures ont été confirmées sur Parcoursup pour 1268 propositions faites par l'établissement. 170 candidats (50 % de baccalauréats généraux et 50 % de baccalauréats technologiques) ont accepté les propositions sur Parcoursup à la fin de la procédure. Néanmoins, la formation ne présente pas les dispositifs d'information mis en place pour améliorer la connaissance et l'attractivité de celle-ci.

La réussite des étudiants est bien suivie, mais avec une analyse insuffisante. 35 étudiants BUT1 en 2022 (19,7 %) n'ont validé aucun crédits ECTS soit un taux de réussite de 67 %. La majorité des étudiants n'ayant validé aucun crédits ECTS était absente aux évaluations. Il existe un suivi individualisé permettant un accompagnement au plus proche des étudiants afin de repérer les problèmes (souvent à caractère personnel), et aménager des solutions adaptées. Néanmoins, l'analyse des dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite et d'aménagement des études n'est pas étayée.

L'analyse de l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés sont insatisfaisantes. Sur 133, 139, 126 étudiants diplômés DUT2 par la formation respectivement en 2020, 2021 et 2022, les données fournies par la formation portent sur 11 (8 %), 36 (25 %) et 24 (18 %) des étudiants diplômés par la formation depuis trois ans. Il est alors délicat d'analyser des données aussi parcellaires.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens nécessaires lui permettant d'atteindre ses objectifs. La formation compte un effectif de 12 enseignants et 15 enseignants-chercheurs permanents contre 14 enseignants non permanents, dont six PAST (enseignants associés). La formation alloue 4400 heures étudiants équivalents TD (ETD) en BUT1 (2023 pour six groupes de TD) contre 2700 heures ETD en DUT2 (2022). Ce déséquilibre horaire entre les deux années est sans doute à analyser plus finement pour s'assurer de la soutenabilité de la formation.

La formation ne définit pas de processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La formation dispose d'un bilan pédagogique pour le BUT1/DUT2 en apprentissage composé de tous les apprentis, de l'équipe pédagogique et des maîtres d'apprentissage (entreprise). Toutefois, les comptes rendus de ces bilans pédagogiques ne permettent pas d'apprécier l'analyse des résultats de la formation et son évaluation interne. Aussi, la formation n'organise pas d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. Le conseil de perfectionnement est absent de cette formation.

Conclusion

Points forts

- Une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement.
- De bonnes relations avec le monde socio-économique avec une intégration de nombreux éléments de professionnalisation grâce aux liens historiques entretenus avec des partenaires économiques.
- Une bonne attractivité.
- De bons contenus et dispositifs permettant l'ouverture de la formation à l'international.

Points faibles

- Un suivi du devenir des étudiants à consolider et analyser.
- Une absence de formation à et par la recherche.
- Pas de processus d'évaluation interne, pas de conseil de perfectionnement.

Recommandations

- Améliorer le suivi et l'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés.
- Mettre davantage en œuvre la formation à et par la recherche consistant à l'enseignement de méthode de travail universitaire, de formation des étudiants à la problématisation et à la réflexion dans le mémoire ou rapport de stage de fin d'année.
- Définir un processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue par la mise en place et l'analyse de façon formelle d'une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants dont les résultats seront analysés dans un conseil de perfectionnement.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GESTION DES ENTREPRISES ET DES ADMINISTRATIONS (IUT BOBIGNY)

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Bobigny et enseignée sur ce site. Trois parcours sont proposés : *Gestion comptable, fiscale et financière (GC2F)* ; *Contrôle de gestion et pilotage de la performance (CG2P)* ; *Gestion entrepreneuriat et management d'activités (GEMA)*. Le déploiement de cette formation se fait dans le périmètre du diplôme (DUT) préexistant et de deux licences professionnelles (LP) : la LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité, responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise* et la LP *Métiers de la gestion et de la comptabilité, contrôle de gestion*. En 2021-2022, 131 étudiants sont inscrits en première année, 92 en deuxième année et 41 en dernière année de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre du BUT GEA ont une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrivent dans les orientations de celui-ci, notamment par la prise en compte du programme pédagogique national du BUT, le maillage territorial proposé répondant aux besoins du monde socio-économique et le vivier de candidatures potentielles pour les masters en sciences de gestion. Les licences professionnelles sont déjà construites en *continuum* avec le diplôme universitaire de technologie (DUT), ce qui facilite la création des parcours complets de BUT, actuellement en cours de déploiement. Plusieurs masters *Sciences de gestion* peuvent offrir des *continuum*s cohérents et pertinents aux diplômés de ce BUT.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Elle ne compte aucune mobilité entrante ou sortante, ni de partenariats internationaux, ce qui est surprenant au regard des accords nationaux réalisés par le réseau GEA France. La formation doit intensifier la sensibilisation des étudiants aux intérêts de la mobilité internationale.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche conforme aux pratiques en la matière. Sept enseignants-chercheurs dont deux PAST (enseignants associés ou invités) de différentes sections du Conseil national des universités (CNU) (droit privé, sciences économiques, mathématiques, informatique et sciences de gestion) interviennent en BUT1 et DUT2. Par contre, si trois enseignants-chercheurs interviennent dans la LP parcours *Responsable de portefeuille clients en cabinet d'expertise* pour un volume horaire de 252 heures, la LP parcours *Contrôle de gestion* ne fait intervenir que deux enseignants-chercheurs pour un volume horaire de 51 heures, ce qui est faible au regard des pratiques en la matière. Les enseignants intègrent dans leurs enseignements les restitutions relatives aux avancées dans la recherche disciplinaire en lien avec la formation. Aussi, le BUT1/DUT2 met en place un dispositif d'accompagnement et de formation par la recherche à travers des séances de méthodologie appliquée à la recherche scientifique suivies par les étudiants, sans que des indications précises sur le contenu et le volume horaire ne soient fournies.

La formation bénéficie de bonnes relations avec le monde socio-économique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation dans ses trois parcours en formation initiale et ses deux parcours en alternance (GC2F et GEMA). 35 professionnels interviennent en BUT1 et DUT2 pour un volume d'heures étudiants de 613 heures en BUT1 (2022) contre 900 heures en DUT2 (2022). Différents projets collaboratifs sont conduits chaque année avec les collectivités locales, les lycées ou des associations du territoire permettant ainsi aux étudiants de trouver des stages, d'assister à divers événements et à terme de s'insérer sur le marché de l'emploi. La formation propose dix semaines de stage en DUT2 et quatre semaines de stage en BUT1 à ses étudiants. Il est, cependant, important de noter que ces relations n'ont pas fait l'objet de partenariats formalisés. Étonnamment, la formation ne dispose pas d'un parcours dédié à la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les formations relevant du périmètre du BUT mettent en œuvre de façon satisfaisante les méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. Le référentiel de compétences du BUT GEA définit trois compétences communes auxquelles s'ajoutent deux compétences propres à chacun des trois parcours. La formation valorise les compétences acquises par ses étudiants dans le cursus et en dehors de celui-ci par la préparation à la certification PIX et le déploiement du portfolio d'acquisition de compétences. 140 étudiants ont un compte e-portfolio en 2021-2022.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques conformément au programme pédagogique national du BUT, mais sans aucune variété d'enseignement pour tenir compte des spécificités de ses différents publics. La formation privilégie tous les enseignements en présentiel conformément aux préférences de l'établissement. Également, le manque de données ne permet pas d'évaluer la richesse de cette diversité pédagogique, notamment la part d'adaptation locale prévue dans le programme national du BUT à travers les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ).

Les contenus et les dispositifs mis en œuvre par la formation sont insuffisants pour permettre son ouverture à l'international. En dehors de 40 heures de cours d'anglais en BUT1 et 50 heures en DUT2, la formation ne propose pas de cours en langue anglaise, de certification en langue étrangère ou de cours de FLE (français langue étrangère) en BUT1 et DUT2. En revanche, les étudiants bénéficient de 60 heures d'enseignement de langue étrangère en LP et ils sont amenés lors de divers travaux et des restitutions à travailler sur des documents en anglais. Les étudiants sont sensibilisés à l'existence de dispositifs de préparation à la mobilité par le service de relations internationales de l'IUT adossé à l'université.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation en alternance (plus spécifiquement, en apprentissage), mais moins pour le public de la formation continue. La formation propose deux de ses parcours en apprentissage (GC2F et GEMA) avec 26 étudiants en contrat d'apprentissage en BUT1 (2022). Les deux LP remplacées par la spécialité du BUT n'étaient pas ouvertes à l'alternance et la formation continue. Aucune ingénierie de formation particulière n'est proposée aux publics de la formation continue. La formation ne compte aucune validation d'acquis de l'expérience (VAE) et validation d'acquis professionnel (VAP) aussi bien en BUT1 et DUT2 qu'au niveau des LP.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation améliore son attractivité de manière satisfaisante et suit bien les flux des candidatures de ses différents publics. Au-delà de la notoriété et de l'ancienneté de cette spécialité ainsi que de la communication réalisée au niveau national qui explique l'attractivité de cette formation, l'équipe pédagogique participe aux salons et aux journées portes ouvertes pour rencontrer les candidats. L'Île-de-France constitue le bassin de recrutement de la formation (Seine-Saint-Denis, le Val-d'Oise et Paris). Pour l'année 2022 en BUT1, la formation est attractive sans que soit clairement indiqué le nombre de dossiers de candidatures et a atteint sa capacité d'accueil avec une proportion d'étudiants de baccalauréats technologiques de 54,3 % contre 45,7 % pour les baccalauréats généraux, ce qui respecte les recommandations nationales. Les LP accueillent en majorité les étudiants issus du DUT2 de la formation, ce qui justifie l'intégration de deux LP comme parcours du BUT.

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais sans conduire une véritable analyse pour déceler les causes des échecs. 33 étudiants de BUT1 en 2022 (23,57 %) n'ont validé aucun crédits ECTS. Ces taux s'élèvent à 21%, 25 % et 30 % en DUT2 respectivement en 2020, 2021, 2022. Par ailleurs, la formation ne compte que 32 étudiants en BUT1 en formation initiale (sur 114 inscrits) et 20 étudiants BUT1 en formation en apprentissage (sur 26 inscrits) ayant validé tous les crédits ECTS. Ces échecs restent préoccupants et devraient mener à une analyse approfondie des résultats. L'analyse qualitative des résultats des étudiants s'effectue via des enquêtes internes à l'IUT et les enquêtes de l'observatoire de la vie étudiante (OVE). Une mise à niveau est proposée aux étudiants en début de formation (comptabilité, gestion, mathématiques). Au-delà, un accompagnement personnalisé est assuré par l'équipe pédagogique et plus particulièrement par la coordinatrice pédagogique et le responsable de formation en BUT1 et DUT2. S'agissant des LP, un suivi collectif et individuel est assuré dans le cadre des stages et des divers projets. Néanmoins, l'efficacité de ces dispositifs n'est pas évaluée.

L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés au regard des objectifs du BUT et du marché de l'emploi est réalisée de façon insuffisante. Les taux de réponse aux enquêtes de l'OVE sont faibles pour permettre une analyse pertinente et amènent à considérer les résultats produits avec la plus grande prudence. En moyenne, 60 % des étudiants de DUT des parcours GC2F et CG2P poursuivent leurs études en master (CCA *Comptabilité contrôle audit, Contrôle de gestion*). La formation conserve le lien avec ses anciens étudiants via les réseaux sociaux ou les présentations de parcours que ces derniers font au sein de la formation.

Même si le taux de réponse aux enquêtes internes de la formation pour les LP est proche de 100 % (effectuées en présentiel) contre 30 % pour celles de l'OVE (Observatoire de la vie étudiante), aucune donnée probante n'est fournie par la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les formations relevant du périmètre du BUT ne disposent pas de moyens nécessaires pour leur permettre d'atteindre ses objectifs. La formation compte un effectif de 17 enseignants et enseignants-chercheurs permanents contre 40 enseignants non permanents. Le nombre d'heures prévues par le programme national du BUT est élevé par rapport à l'effectif des enseignants permanents. La formation a donc recours à des vacataires pour combler plus de 50 % des enseignements prévus dans le programme national, ce qui reste supérieur aux recommandations en la matière.

La formation ne définit pas de processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. Elle dispose d'un conseil de département qui se réunit trois fois par an avec une composition équilibrée (trois élus enseignants, trois élus étudiants, le chef de département, la coordinatrice administrative et la secrétaire pédagogique). Cependant, la formation (BUT1 et DUT2) n'organise pas d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. Le conseil de perfectionnement de LP se réunit une fois par an, associant des enseignants-chercheurs, des professionnels, des étudiants et des cadres pédagogiques. Toutefois, aucun compte rendu des réunions du conseil de perfectionnement n'est fourni par la formation. Le conseil de perfectionnement mériterait d'être conduit au niveau de la mention.

Conclusion

Points forts

- Une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement.
- De bonnes relations avec le monde socio-économique avec une intégration de nombreux éléments de professionnalisation.

Points faibles

- Des taux de réussite faibles avec des analyses insuffisantes.
- Un suivi et une analyse du devenir des étudiants à améliorer.
- Une faible qualité d'encadrement de la formation au regard du nombre d'enseignants permanents par rapport aux non permanents.
- Un faible niveau d'évaluation interne pour permettre une amélioration continue de la formation.
- Une faible formation aux compétences linguistiques.

Recommandations

- Améliorer la réussite des étudiants par une meilleure analyse des causes de l'échec.
- Renforcer le suivi et l'analyse des données relatives au devenir des étudiants.
- Renforcer l'équipe d'encadrement.
- Mettre en place une véritable démarche d'amélioration continue par l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et dont les résultats seront analysés par un conseil de perfectionnement dont la composition et les sujets abordés permettront la démarche visée.
- Améliorer les contenus et les dispositifs du BUT pour son ouverture à l'international en proposant des cours en langue anglaise et de FLE pour des étudiants étrangers (Asie, Afrique, Amérique latine...).

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) TECHNIQUES DE COMMERCIALISATION

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Techniques de commercialisation (TC)* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Denis. Cette formation se déroule sur deux sites de IUT Saint-Denis : Campus de Saint-Denis et Campus de la plaine. Le déploiement de cette formation se fait dans le périmètre du diplôme (DUT) préexistant et de la licence professionnelles (LP) *Management des activités commerciales* dans les parcours du BUT. Celle-ci est délocalisée dans les Hauts-de-France à Saint Omer au lycée de Saint-Denis. En 2021-2022, 190 étudiants sont inscrits en première année (BUT1), 203 en deuxième année (BUT2) et 18 en troisième année.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre du BUT TC sont en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement dans la mesure où elles participent au maillage territorial des formations. Avec le département *Gestion des entreprises et des administrations*, elle constitue l'offre tertiaire de l'IUT de Saint-Denis. Elle est présente depuis 1968, répondant à une forte demande sociale dans ce secteur. Bien qu'il soit possible d'intégrer en deuxième ou troisième année de BUT ou de réaliser une année spéciale (BUT en un an pour les titulaires d'un baccalauréat + 2), la formation ne bénéficie pas de partenariats académiques formalisés avec d'autres composantes de l'université ou organismes de formation. Seuls sont mentionnés des partenaires institutionnels attendus : ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI), assemblée des chefs de département (ACD), conseil de département, conseil de l'IUT, conseil de formation et de la vie universitaire (CFVU) de l'USPN.

La formation bénéficie d'une ouverture internationale tout à fait satisfaisante qui se traduit par la participation à plusieurs programmes. Le département bénéficie d'un partenariat avec l'université de Québec à Chicoutimi (UQAC) et s'implique dans deux programmes internationaux, Erasmus et BCI (Québec) qui concernent respectivement une trentaine et huit étudiants par an pour des mobilités sortantes d'un semestre. Le département dispose du label européen (Blended Intensive Programme), ce qui permet des mobilités courtes telles que *International marketing week*. Sans que plus de précisions ne soient fournies, il est indiqué que les mobilités entrantes concernent une quarantaine d'étudiants. En raison des modalités pédagogiques choisies, la LP n'intègre pas de dispositifs d'ouverture à l'international.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche conforme à celui d'un diplôme de premier cycle universitaire. Les enseignants-chercheurs (EC) sont bien présents dans l'équipe pédagogique et représentent 15 des 27 membres (soit 56 %) et couvrent un large champ disciplinaire : sciences de gestion, droit, sciences de l'information et de la communication, langues et littérature romane. Les données fournies ne permettent pas d'apprécier correctement le volume horaire assuré par ces enseignants-chercheurs. Pour la LP, deux EC interviennent pour un volume horaire somme toute faible (53 heures). Les étudiants sont sensibilisés aux règles d'usage de l'information et à la recherche documentaire dans le cadre d'enseignements méthodologiques aux différents semestres du BUT, mais ne reçoivent pas un enseignement spécifique d'initiation à et par la recherche. Les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) ainsi que les rapports de stage sont l'occasion de proposer une sensibilisation à la recherche qui reste tout de même assez superficielle. Les laboratoires de recherche ne sont pas indiqués. De plus, la formation a recours au logiciel Compilatio pour lutter contre le plagiat.

Les relations avec le monde socio-économique sont nombreuses et diverses, elles sont garantes de la professionnalisation de la formation. Stages, projets, situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) hackathon, alternance, interventions de professionnels dans la formation à hauteur de 50 % sont autant de dispositifs qui permettent et favorisent ces interactions. Il est, cependant, à noter qu'aucune formalisation de ces partenariats n'a été opérée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. L'approche par compétences est le fondement du nouveau programme pédagogique et se traduit par le déploiement des SAÉ. La proposition d'un e-portfolio qui concerne la totalité des étudiants de première et deuxième année via la plateforme Karuta, permet aux étudiants de valoriser leurs compétences, mais reste à ce stade expérimental.

La formation s'appuie sur des méthodes et dispositifs pédagogiques fréquents en sciences de gestion (peu de cours magistraux, travaux de groupe, études de cas, jeux sérieux, etc.) sans mentionner de pratiques ou lieux pédagogiques particulièrement innovants. Le numérique est mobilisé pour disposer de plateformes de cours (teams et moodle) ou pour permettre des contrôles ou des interactions en cours (Wooclap, Jamboard, etc.).

La formation permet aux étudiants d'acquérir des compétences linguistiques utiles à l'insertion professionnelle et accompagne les étudiants dans leur projet de mobilité en s'appuyant sur les partenariats développés. Outre les cours de langues inclus dans le programme pédagogique national, elle propose deux semestres de cours en anglais pour les étudiants de deuxième année dans le cadre de l'*International Business Program*. La formation indique une préparation au TOEIC (*Test of english for international communication*) en précisant que les niveaux ciblés sont B1 (niveau intermédiaire) et B2 (niveau des admissibles dans les écoles de commerce) et que le dispositif concerne environ 25 étudiants annuellement sans pouvoir établir un bilan quantitatif de ce dispositif. De plus, de manière cohérente avec la finalité pédagogique, 40 heures de cours sont proposées en langue anglaise dans le parcours *Business international : achat et vente à l'international*.

La formation est également dispensée en alternance sous le régime de l'apprentissage uniquement en formation initiale (une vingtaine d'étudiants par an) sans qu'il soit possible d'identifier clairement les aménagements pédagogiques consécutifs à cette modalité pédagogique. Elle est ouverte en formation continue malgré l'absence effective d'accueil de stagiaires. Aucune validation d'acquis d'expérience (VAE) et validation d'acquis professionnels (VAP) pour le BUT n'a été réalisée sur la période considérée. De même, pour la LP, les VAE et VAP restent exceptionnelles.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est largement attractive. Plus de 10 000 dossiers de candidatures sont reçus et analysés pour 210 places en capacité d'accueil indiquées sur la plateforme Parcoursup. Le nombre d'étudiants effectivement inscrits est inférieur (entre 190 et 203 étudiants), sans que ce point soit commenté. Aucune information n'est indiquée sur les moyens de communication du département. Néanmoins, l'antériorité de la formation et la communication institutionnelle effectuée par l'IUT, l'université et le réseau TC France doivent expliquer en grande partie l'attractivité de cette formation. Les étudiants inscrits dans la mention proviennent pour moitié de baccalauréats généraux et pour moitié de baccalauréats technologiques (essentiellement Sciences et technologies du management et de la gestion), sans que cette donnée donne lieu à une conclusion sur l'hétérogénéité potentielle des étudiants et sa prise en compte par l'équipe pédagogique. Pour la LP, le flux des inscrits est en baisse passant de 19 en 2019-2020 à 14 en 2021-2022 sans que des données permettent d'étayer l'analyse de ce constat.

La formation suit et analyse la réussite tout à fait satisfaisante de ses étudiants pour les années terminales des diplômes, mais reste perfectible en première année. Le taux de réussite est de 100 % pour la deuxième année et pour la LP, ce qui s'explique par le recrutement des étudiants et par l'accompagnement des équipes pédagogiques et administratives. Pour la première année du BUT, 11 % des étudiants sont défaillants, 16 % valident partiellement et 73 % valident totalement en 2021-2022. Ce constat n'est cependant pas analysé ou commenté.

La formation n'analyse pas le suivi de ses diplômés. Pour le DUT, aucune information n'est disponible. Pour la licence professionnelle, l'étude réalisée par l'Observatoire de la vie étudiante (OVE) est incomplète, notamment au regard du faible taux de réponse qui amène à la plus grande prudence quant à l'interprétation des données chiffrées fournies.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation indique ne pas disposer de moyens humains suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs et assurer le déploiement du BUT. En effet, 29 enseignants et enseignants-chercheurs dont 5 sont en décharge totale, arrêtés ou suspendus composent l'équipe pédagogique. Il est mentionné un taux d'encadrement de 5,3 %.

La formation ne dispose pas des outils de pilotage internes. Alors qu'il est mis en place au sein de la licence professionnelle, le conseil de perfectionnement n'a pas été établi pour la mention TC. De plus, l'évaluation des enseignements relève d'une démarche individuelle et empirique sans que ce processus ne soit formalisé.

Conclusion

Points forts

- Une formation fortement attractive.
- Une ouverte internationale très satisfaisante.
- Des dispositifs de professionnalisation performants.

Points faibles

- Une absence de suivi des diplômés.
- Des moyens humains peu en adéquation avec les objectifs visés.
- Des outils de pilotage absents (conseil de perfectionnement, évaluation des enseignements).

Recommandations

- Formaliser le suivi des diplômés.
- Renforcer la qualité de l'encadrement de la formation en augmentant le taux d'encadrement.
- Mettre en place le conseil de perfectionnement de la mention *Techniques de commercialisation et* concevoir et déployer un outil d'évaluation des enseignements par les étudiants.

LICENCE ADMINISTRATION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence mention *Administration économique et sociale (AES)* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est portée par l'unité de formation et de recherche de droit, sciences politiques et sociales (DSPA) et enseignée sur le campus de Villetaneuse. La formation se déroule en six semestres. Les deux premières années sont communes à l'ensemble des inscrits. En troisième année de licence (L3), les étudiants ont le choix entre deux parcours : *Gestion publique* ou *Entreprise*. En 2021-2022, 523 étudiants sont inscrits à cette formation, dont 294 en première année.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence AES a une place cohérente dans l'offre de formation d'USPN. Elle répond aux besoins d'un public étudiant de Seine-Saint-Denis globalement peu favorisé socialement. Elle s'attache à apporter aux étudiants des compétences largement pluridisciplinaires en économie, sociologie, droit, et gestion à chaque semestre tout en proposant une spécialisation en L3. En outre, elle permet aux étudiants de diplôme universitaire de technologie (DUT) dans le domaine tertiaire (*Gestion des entreprises et administrations, Techniques de commercialisation*) de poursuivre en licence AES notamment au sein du parcours *Entreprise*. De plus, la formation intègre la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité en mutualisant certains cours avec les autres licences tels les cours d'histoire en licence 1 (L1) avec la L1 *Science politique*, parcours *Sociologie politique* ou encore le droit civil de la deuxième année de licence (L2) avec la L2 *Droit*. Elle s'inscrit dans le *continuum* licence-master car les poursuites d'études après une licence AES sont vastes, même si l'USPN ne propose pas de master AES.

L'ouverture à l'international de la licence AES est inexistante, ce qui est très regrettable. Aucun partenariat ni aucune mobilité, qu'elle soit entrante ou sortante, n'est comptabilisée dans la période évaluée, bien que la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger en L3 existe dans le parcours *Entreprises* ; néanmoins aucun étudiant ne choisit cette possibilité en raison de la réalité sociale et économique du public concerné. La formation précise qu'une réflexion est menée par le vice-doyen aux affaires internationales pour remédier à cette situation.

L'adossement de la formation à la recherche est faible. Un travail de recherche est proposé aux étudiants de L1 au moyen de divers exposés effectués dans le cadre des travaux dirigés (en sociologie et en droit constitutionnel). Le dossier indique un volume horaire de 60 heures consacrées à la recherche (2.6 %), volume horaire qui n'est pas retrouvé au sein de la maquette de la formation. Il ne peut que correspondre au volume horaire total en L1 de ces deux TD. Dix-sept pour cent du corps enseignant est issu des enseignants-chercheurs rattachés aux laboratoires de l'USPN en fonction de leurs disciplines (centre d'études sur l'action sociale - Institut de droit public, sciences politiques et sociales et le centre de recherche en économie Institut de recherche pour un droit attractif). Ils assurent trente-deux pour cent des heures de la formation sans que l'on sache leur section de rattachement au Conseil national des universités.

La formation répond aux besoins socio-économiques du territoire et elle intègre des éléments de professionnalisation. Grâce à sa restructuration récente et aux deux parcours proposés, notamment le nouveau parcours *Gestion publique*, la formation prend mieux en compte ces besoins. Un stage est obligatoire en L3 d'une durée minimale de quatre semaines et donnant lieu à deux crédits ECTS ; il peut se dérouler dans les structures territoriales et peut déboucher sur une alternance ou un emploi. Divers professionnels (71 %) interviennent au sein de la formation, des avocats, mais également des fonctionnaires, des fiscalistes, des salariés d'entreprise, ce qui correspond bien aux objectifs de la licence. La formation prépare également à l'insertion professionnelle à travers un cours intitulé "Projet Professionnel", dispensé en L3 dans les deux parcours. La formation n'est pas proposée en alternance sans que les raisons de ce choix ne soient explicitées alors même que les parcours développés en L3 peuvent constituer de réelles opportunités pour les organisations du territoire. La faisabilité de cette perspective de développement, même partiellement, se doit d'être étudiée par l'équipe pédagogique.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec des objectifs clairs. Cependant, un manque de réflexion quant à une approche par compétences est à noter ; seuls sont mentionnés les blocs de connaissances et de compétences de la fiche RNCP (répertoire national de la certification professionnelle). Il est dommageable qu'une telle organisation de la formation ne soit pas encore formulée, l'appropriation par l'équipe pédagogique d'une approche par compétences est encore balbutiante.

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques classiques. Elle a opté pour le contrôle continu intégral pour les matières des unités d'enseignement fondamentales. Le travail en petits groupes de travaux dirigés (TD) permet un meilleur suivi et une meilleure prise en compte des difficultés des étudiants. Néanmoins, il est envisagé la suppression des TD de méthodologie aux semestres 1 et 2. La raison avancée est le « très faible niveau des étudiants », ce qui est tout au moins paradoxal. On s'interroge, de plus, sur la pertinence d'une telle suppression eu égard aux taux de réussite des étudiants. À la suite de la crise sanitaire, la formation privilégie les cours en présentiel, mais évoque sans indicateur la possibilité de distanciel pour un public en situation de maladie ou de handicap.

La formation est peu ouverte à l'international. Elle ne propose qu'un TD d'anglais de 15 heures tout au long des six semestres, ce qui est faible. En troisième année, dès le semestre 5, au sein du parcours *Entreprise*, un TD d'anglais des affaires est crédité de 15 heures supplémentaires et de trois crédits ECTS. Seul l'anglais est proposé en raison d'un manque d'appétence pour les autres langues de la part des étudiants de cette formation et de contraintes budgétaires. Le dispositif permettant aux étudiants de connaître une ouverture à l'international est faible : ainsi les étudiants sont informés des programmes Erasmus lors de la pré-rentrée et il existe un référent venant de DSPS.

Il est fâcheux que la licence AES ne soit pas ouverte à l'alternance. La formation évoque une absence de demande sans toutefois offrir cette possibilité aux étudiants. Elle procède de manière exceptionnelle à des validations des acquis de l'expérience (VAE) (une par an en moyenne).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une attractivité moyenne. Les candidats souhaitant cette formation l'obtiennent : pour l'année universitaire 2021-2022, sur 250 places, 248 étudiants ont été admis, 244 ont répondu qu'ils venaient et 198 se sont inscrits finalement. Ils sont presque tous issus de baccalauréats généraux. Pour l'année 2021-2022, seuls 14 étudiants sur 273 viennent d'un baccalauréat technologique, ce chiffre est en forte diminution sur la période écoulée (62 à 14 étudiants). Grâce à l'appui du service, valorisation, orientation et insertion professionnelle (VOIE), une communication est effectuée à l'attention du cursus bac+3. De plus, la formation participe aux journées portes ouvertes, met en ligne des vidéos, participe aux cordées de la réussite sans pour autant augmenter son attractivité. Elle n'est pas ouverte aux inscrits sous la condition "Oui si", ce qui est regrettable eu égard au public visé. Elle évoque une forte attractivité au niveau de l'entrée en L3 par des étudiants issus des DUT (diplôme universitaire de technologie) et BTS (brevet de technicien supérieur) avec 300 à 350 candidatures ; malheureusement, aucune donnée sur le nombre d'inscrits n'est indiquée.

La formation suit la réussite de ses étudiants dont le taux reste extrêmement faible. En effet, le taux de réussite en L1 est de 12 % pour l'année 2021-2022. Il est meilleur pour les deux années antérieures (autour de 33 %) en raison de l'aménagement des examens (en distanciel, matières neutralisées). Ce taux s'améliore un peu en L2, 26 % pour passer à 82 % de réussite en L3 quel que soit le parcours choisi pour l'année 2021-2022. Le taux de réussite global est de 25 %, ce qui est très faible. La formation analyse ce mauvais résultat comme étant due au public étudiant sans chercher véritablement à y remédier, ce qui est regrettable compte-tenu des taux de réussite faibles.

La formation n'a pas un dispositif robuste de suivi de la poursuite d'études et d'insertion professionnelle. L'enquête menée par les services de l'université affiche un taux de poursuite d'études pour 2020 de 3 % en master à l'USPN ce qui est très faible. La méthodologie employée par les responsables de formation pour suivre leurs étudiants n'est pas réellement concluante. En effet, ces derniers n'interrogent pas les étudiants sortant de L3 par questionnaire sur leur devenir. Ils se servent du grand oral pour avoir des indications très sommaires. Les poursuites d'études s'effectuent principalement après le parcours *Entreprises* en écoles de commerce ou en master *Droit des affaires* ou *Marketing*, alors que pour le parcours *Gestion publique*, il s'agit plutôt pour les étudiants de passer des concours de catégorie A ou de poursuivre en master *Collectivités locales*. Ces poursuites sont cohérentes avec les parcours choisis en L3.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens nécessaires pour permettre à la licence AES d'atteindre ses objectifs sont insuffisants. La formation comprend 29 % de personnels permanents : professeurs agrégés du secondaire détachés dans le supérieur et enseignants-chercheurs. Ainsi plus des deux tiers des intervenants sont des professionnels en raison du manque d'enseignants permanents malgré de fréquents rappels sur les vacances de postes à leurs autorités. Le taux d'encadrement (nombre d'enseignants permanents intervenant dans la formation par rapport au nombre d'étudiants) est de 3 % ce qui est particulièrement faible.

Le processus d'évaluation interne de la licence AES est insuffisant : aucune évaluation des enseignements n'a lieu même s'il est envisagé de la mettre en place lors de la remise d'un relevé de notes en présentiel. Enfin, un conseil de perfectionnement dont la composition n'est pas équilibrée (un seul représentant du monde socio-économique et pas d'étudiant identifié) a été mis en place tardivement. Il commence à jouer son rôle même s'il relève davantage d'une réunion pédagogique.

Conclusion

Points forts

- Des parcours spécifiques cohérents en L3 (*Entreprise* ou *Gestion publique*) avec les besoins du territoire.
- Une participation importante des professionnels qui permet aux étudiants d'appréhender le monde professionnel.
- Un stage obligatoire en L3.

Points faibles

- Un très faible taux de réussite en L1 sans que des dispositifs d'aide à la réussite ne soient décrits.
- Pas de dispositifs de suivi efficace du devenir des diplômés.
- Un processus d'évaluation interne de la formation à compléter (pas d'évaluation systématique des enseignements et de la formation par les étudiants, un conseil de perfectionnement dont la composition n'est pas conforme (pas d'étudiant) et peu équilibré.
- Une absence d'ouverture à la formation continue et à l'alternance.
- Pas de mise en place de l'APC (approche par compétences), pas d'évaluation des compétences.

Recommandations

- Analyser le profil des étudiants recrutés afin de proposer des dispositifs d'accompagnement et/ou de remédiation efficaces, en particulier en première année dont le taux d'échec important est récurrent depuis de nombreuses années ;
- Mettre en place un suivi détaillé du devenir des diplômés, en s'appuyant sur les services de l'université.
- Finaliser la mise en place de l'évaluation des enseignements par les étudiants et du conseil de perfectionnement dont la composition et les sujets abordés permettront une démarche d'amélioration continue.
- Conduire une réflexion pour développer l'alternance.
- Mener une réflexion sur le développement de l'approche par compétences dans la licence.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité insuffisante de la réussite : un très faible taux de réussite en L1, récurrent, sans que des dispositifs de soutien à la réussite ne soient décrits.

LICENCE DROIT

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence *Droit* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) de droit, sciences politiques et sociales (DSPS) et enseignée sur le campus de Villetaneuse. La formation propose deux parcours : un parcours *Généraliste* et un parcours double licence *Économie et gestion et Droit*. Une licence *Accès santé (L.AS)* lui est adossée. En 2021-2022, 1051 étudiants sont inscrits à cette formation, dont 532 en première année.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Droit* est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement et s'inscrit de manière cohérente dans les ambitions et priorités thématiques de l'USPN. En effet, la formation est adaptée au public du bassin en vue d'une promotion sociale au sein des métiers du droit et également grâce à la possibilité de passer des concours. Elle assure des partenariats avec les lycées environnants, notamment avec la mise en place des « Cordées de la réussite » ou encore des journées d'immersion au sein de la formation. La licence *Droit* présente une place cohérente et complémentaire avec les autres formations du domaine droit économie gestion (DEG) permettant des passerelles (entre la licence 1 (L1), la double licence, la licence *Accès santé (L.AS)* ou le département carrières juridiques de l'institut universitaire de technologie). En outre, des cours optionnels (en économie, sciences politiques), du sport participent à la pluridisciplinarité ainsi qu'à l'interdisciplinarité avec les doubles licences, les *L.AS* et parcours accès santé spécifique (*PASS*).

La formation connaît une honorable ouverture à l'international. Elle a bénéficié d'une convention avec l'université de Trente jusqu'en 2020 qui a donné lieu à très peu de mobilités sortante ou entrante (une moyenne de trois étudiants). En outre, la formation a conçu et pilote un programme commun avec l'Institution d'études francophones (IDEF) en Grèce qui connaît un nombre croissant d'étudiants (+ 71 % sur la période, soit de 105 à 180 étudiants). Toutefois, la mobilité entrante est assez faible (0,43 % en moyenne) malgré un nombre important de dossiers s'expliquant largement par des difficultés d'accueil (locaux, nombre de places dans les travaux dirigés) et la faiblesse académique des dossiers. Enfin, la mobilité sortante est quasi inexistante (0,17 % en moyenne), la raison invoquée étant un très grand nombre d'étudiants boursiers (non chiffré) et de salariés (non chiffré) au sein de la formation de droit.

La formation a un adossement à la recherche conforme aux attendus en la matière. La licence *Droit* intègre une formation à et par la recherche de manière progressive dès la L1 ; les étudiants suivent des cours de méthodologie juridique, amorce de la recherche encadrée par des doctorants et des enseignants-chercheurs rattachés aux laboratoires Institut de recherche pour un droit attractif et Institut de droit public, sciences politiques et sociales. Les enseignants-chercheurs intervenant dans la formation (44 %) sont majoritairement issus des sections du Conseil national des universités (CNU) relevant des disciplines de la formation (01-Droit privé et sciences criminelles, 02-Droit public et 03-Histoire du droit et des institutions). On note la présence d'enseignants-chercheurs en langue et littérature anglaise, ce qui est remarquable au sein d'une licence *Droit*.

La formation intègre une professionnalisation limitée, en lien avec les acteurs économiques classiques : tribunaux judiciaires, tribunaux administratifs du territoire. Certains professionnels sont membres du conseil de perfectionnement (comme un magistrat). 56 % des enseignants sont des acteurs professionnels issus de professions juridiques telles qu'avocats et conseillers pénitentiaires, et ils dispensent 33 % des enseignements. La formation est généraliste et considère qu'elle n'est pas destinée à un public en alternance ou formation continue ce qui est regrettable, car cette perspective peut constituer une opportunité pour certains étudiants. La mise en œuvre d'un tel projet doit être étudiée par l'équipe pédagogique. La formation propose des stages optionnels, ne donnant pas lieu à une validation, le nombre d'étudiants qui se saisissent de cette opportunité n'est toutefois pas indiqué. Un accès aux études de capacité en droit, lequel s'adresse notamment aux étudiants salariés souhaitant une reprise d'études, est proposé par l'UFR DSPS. Bien que les liens soient nombreux, aucun partenariat ne fait l'objet d'une convention formalisée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation constitue un ensemble cohérent avec ses contenus, ses méthodes pédagogiques et ses acquis d'apprentissage. Le travail de structuration de la formation en blocs de connaissances et de compétences à partir de la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) a été amorcé depuis 2017 et se limite à sa délimitation sans un prolongement par des évaluations portant sur les compétences. Les compétences acquises par l'étudiant en dehors de son cursus sont valorisées à raison de deux ECTS pour l'engagement étudiant. Les sportifs de haut niveau bénéficient d'aménagements spécifiques.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Elle pratique le contrôle continu intégral pour les matières à travaux dirigés (TD) dans les unités d'enseignements majeures. Les types d'enseignements sont classiques (exposés, travaux à la maison et quelques travaux collectifs en TD uniquement). Seuls les programmes Voltaire en licence 1 et PIX en licence 2 sont dispensés en distanciel. Il s'agit d'une volonté de la part des responsables de revenir, à la suite de la pandémie, à des enseignements en présentiel. Enfin, les enseignements juridiques du parcours PASS se déroulent en distanciel en raison de l'implantation sur deux sites (Bobigny et Villeteuse).

La formation permet d'acquérir des compétences linguistiques : une langue est proposée chaque semestre pour un volume horaire de 15 à 18 heures de travaux dirigés. Le choix de l'anglais est dicté par l'utilité de cette langue en vue d'une insertion dans les métiers du droit. Il est regrettable qu'aucun enseignement en langue ne soit dispensé au sein de la formation, ce qui pourrait contribuer à une meilleure mobilité sortante. L'anglais renforcé (15 heures par semestre) est proposé tout au long de la première année de manière optionnelle. Malheureusement, aucune indication n'est donnée quant au nombre d'étudiants se saisissant de cette opportunité.

La formation ne met pas en place de dispositifs particuliers afin d'accueillir des étudiants en formation continue et en alternance. Elle devrait cependant considérer cette opportunité de développement répondant aux besoins du monde socio-économique et à un besoin d'enseignement pratique pour certains étudiants.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est en hausse. Le plan de communication énoncé (cordée de la réussite, cours en immersion, vidéos...) poursuit ses objectifs en recrutant majoritairement des bacheliers du secteur géographique. En effet, le nombre de candidatures sur Parcoursup est en très nette croissance (2500 en 2019 à 6300 en 2021). Il est remarqué une baisse drastique du nombre de bacheliers technologiques passant de 116 à 29 sur la période évaluée, soit une baisse de 75 %. Ils ne sont plus que 5 % sur la dernière année étudiée grâce à la communication faite sur les attendus de la formation sur la plateforme Parcoursup.

La formation suit et analyse la réussite étudiante avec acuité et précision. Le taux de réussite en première année est en décroissance passant de 53 % à de 36 % sur la période écoulée malgré la mise en place de dispositifs de soutien, ce qui est regrettable. La formation analyse ce faible taux en raison du contexte socio-économique des étudiants malgré du tutorat, des TD de soutien et le suivi du projet Voltaire. Elle analyse ses résultats puisqu'elle note une amélioration du taux de réussite lors de la pandémie en raison de l'aménagement des examens et de la neutralisation de certaines matières. Le taux de réussite en L2 connaît la même tendance, passant de 56 % à 38 %, ce qui est très faible. Les responsables émettent des axes d'amélioration possibles : un encadrement continu serait à développer afin d'améliorer les résultats. En ce qui concerne les étudiants en L.AS et PASS, les taux de réussite sont supérieurs à la moyenne étant donné la capacité de travail et la maturité de ces étudiants (aucun chiffre). Le taux de décrochage (étudiant n'ayant validé aucun crédits ECTS sur la L1) est en nette diminution passant de plus de 13 % à 1,9 %. La raison de ce taux élevé en 2019-2020 est due à la crise de la Covid-19.

Le suivi de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études est faible en raison de l'absence d'indicateurs manifestes. La formation essaie de suivre l'insertion professionnelle et la poursuite d'études par elle-même en sus du suivi effectué par l'USPN. Le taux de réponse est très faible (de l'ordre de 20 %) et essentiellement de la part des étudiants poursuivant en master (94 %). Les responsables de la formation cherchent à pallier ce manque de réponses en s'interrogeant sur la mise en place d'une association des anciens étudiants ou via les réseaux sociaux, ce que le comité ne peut qu'encourager. La formation indique que les diplômés poursuivent majoritairement à l'USPN ce qui confère un bon *continuum* licence-master (environ 70 %) ; des courriers de soutien sont rédigés chaque année pour des candidatures en école (Sciences Po Paris) ou en master dans d'autres universités, notamment Paris 2).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Malgré un sous-encadrement chronique, les 40 enseignants permanents participent au cycle licence. La soutenabilité de la formation est bonne alliant un accompagnement plus étroit en L1 (avec trois matières à TD) et une offre de formation plus diverse en L3 (avec deux matières à TD et un plus large choix de matières optionnelles). Les recommandations formulées lors de la précédente évaluation de la formation ont été prises en compte, la responsable de formation et les responsables d'années sont en place depuis à plus de cinq ans, de plus la responsable de formation assure des enseignements dans chaque année de licence lui assurant de mieux connaître le public, l'organisation du diplôme ainsi que l'équipe pédagogique.

La formation s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue perfectible. L'évaluation des enseignements n'a pas véritablement lieu en raison de réticence du corps enseignant de L1 et L2, la question reste à l'étude au niveau de l'UFR. Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an, sa composition est conforme et le compte-rendu fourni est très riche.

Conclusion

Points forts

- Une amélioration du pilotage de la formation et de la stabilité de l'équipe dirigeante.
- Une qualité reconnue des professionnels impliqués dans la formation.
- Une formation attractive.

Points faibles

- Des taux de réussite en baisse sur la période malgré de nombreux dispositifs de soutien à la réussite.
- Pas de dispositifs de suivi efficace du devenir des diplômés.
- Une absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Une absence d'ouverture à la formation continue et à l'alternance.
- Des mobilités sortantes quasi-inexistantes.

Recommandations

- Poursuivre la réflexion engagée pour adapter les dispositifs d'accompagnement à la réussite, qui pourrait notamment prendre la forme d'un parcours « Oui-si ».
- Mettre en place un suivi détaillé du devenir des diplômés.
- Mettre en place l'évaluation systématique et formalisée des enseignements par les étudiants.
- Conduire une réflexion pour développer l'accueil de stagiaires de la formation continue et l'alternance.
- Proposer des enseignements en langue étrangère, ce qui pourrait contribuer à une meilleure mobilité sortante.

LICENCE ÉCONOMIE ET GESTION

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence *Économie et gestion* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Sciences économiques et gestion. La formation comprend sept parcours : parcours général (Tronc commun pour les 1^{ère} et 2^e années (et l'année propédeutique), parcours *Langues renforcées*, parcours avec un renforcement en langues (anglais, coréen) et une mobilité internationale obligatoire au semestre 5, parcours double licence mention *Économie et gestion* et licence mention *Droit* ; parcours double licence mention *Économie et gestion* et licence mention *Géographie* parcours *Économie et management des organisations*, parcours *Comptabilité, contrôle et finance d'entreprise (CCFE)*. En 2021-2022, 1031 étudiants sont inscrits dans la formation. Cette formation est majoritairement dispensée sur le campus de Villetaneuse. Les cours de la double licence *Économie - Géographie* sont répartis au sein de l'université Paris-Cité (UPC) et de l'USPN. La troisième année de licence (L3) parcours *CCFE* est ouverte, en partenariat avec l'Institut supérieur de gestion de Casablanca, au Maroc.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Économie et gestion* s'inscrit totalement dans le projet de l'offre de formation de l'université Sorbonne Paris Nord. En effet, la diversité des parcours proposés permet un maillage territorial important et permet une continuité avec les masters de l'USPN dans le domaine de l'économie et de la gestion. De plus, dans une vision inclusive, le parcours aménagé permet de répondre à certaines lacunes des étudiants, notamment en mathématiques. Deux partenariats sont à noter : le premier concerne les étudiants de la classe préparatoire grandes écoles (CPGE) du lycée Louise Michel à Bobigny qui peuvent suivre les cours des deux premières années et intégrer la troisième année. Le deuxième partenariat a été conclu avec l'université Paris-Cité dans le cadre de la double licence *Économie - Géographie*. Les cours sont répartis au sein de l'UPC (1^{ère} et 3^e année) et de l'USPN (2^e année).

La licence *Économie et gestion* a un développement timide, mais réel à l'international. En raison de moyens humains insuffisants, un seul parcours (*CCFE* en troisième année) est délocalisé à Casablanca. Il accueille une dizaine d'étudiants dont entre cinq et dix intègrent les masters en gestion. La mobilité sortante des étudiants de la licence concerne : 17 étudiants en 2019-2020, 21 en 2020-2021 et 25 en 2021-2022. Compte tenu de leurs parcours, ces étudiants sont essentiellement dans le parcours double licence *Économie-Géographie* ou dans le parcours *Langues renforcées*. L'extension de ce dispositif à l'ensemble de la licence reste, à ce jour, au stade de souhait. Un seul enseignant de l'UFR est le référent "relations internationales". Il s'appuie également sur le service "relations internationales" de l'université.

L'adossement à la recherche de la licence *Économie et gestion* reste limité. Il se traduit par l'intervention de 28 enseignants-chercheurs des sections disciplinaires variées (sciences économiques, sciences de gestion, droit, géographie, mathématiques) qui couvrent la moitié des enseignements de cette formation. Des informations relatives à la recherche telles que l'annonce des soutenances de thèse ou d'habilitation à diriger les recherches ou des conférences de présentation d'ouvrage sont transmises aux étudiants. La sensibilisation à la recherche se limite à une information relative au plagiat et à la gestion des citations ainsi qu'à l'usage du logiciel Compilatio pour la vérification.

La licence *Économie et gestion* entretient des relations à minima avec le monde socio-professionnel. Outre les discussions informelles ou lors des conseils de perfectionnements avec les professionnels, ceux-ci sont intégrés à la formation. Les vacataires composés d'enseignants et de professionnels assurent un tiers des enseignements. Aucun stage obligatoire et aucune formule d'alternance ne sont proposés, faute de moyens humains suffisants pour assurer un encadrement de qualité. Le stage facultatif concerne environ 25 étudiants par an, essentiellement en troisième année. Des ateliers de professionnalisation sont proposés, mais ne concernent pas tous les parcours.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation s'appuie sur des dispositifs pédagogiques classiques. L'approche par compétences n'est pas mise en œuvre et est peu appropriée par l'équipe pédagogique qui attend un cadrage universitaire pour le prochain contrat.

La formation ne développe et ne diversifie que peu ses pratiques pédagogiques. Les enseignements sont construits autour de cours magistraux et de travaux dirigés. Par ailleurs, les compétences écrites sont travaillées via le Projet Voltaire même si les résultats, non chiffrés, sont jugés décevants et sans réelle appropriation pour les autres enseignements. Les compétences numériques sont développées au travers du PIX (rédaction d'un dossier), mais ne font pas l'objet d'une certification pour des raisons logistiques.

Alors même que la licence permet d'accéder à un large choix de master, il est surprenant que les étudiants ne soient pas accompagnés dans la construction de leur projet professionnel. Aucune démarche de portfolio n'est envisagée. Qu'il s'agisse des nouvelles modalités pédagogiques ou des innovations pédagogiques qui relèvent à ce stade d'initiatives individuelles isolées et non évaluées, il est clair que l'équipe pédagogique est en attente d'un cadrage et d'un accompagnement fort de la part de l'USPN.

La formation Économie et gestion ne propose pas de dispositifs spécifiques pour une ouverture internationale. À l'exception du parcours *Langues renforcées*, les étudiants bénéficient de peu de cours de langues (90 heures sur les trois ans, représentant un taux de 6 % du volume des heures enseignées). Il est également regrettable que les enseignements disciplinaires ne soient pas dispensés en langues étrangères. Conformément à la décision de l'USPN, aucune certification de langues n'est proposée ou intégrée. Les étudiants des parcours *Langues renforcées* et double licence *Économie-Géographie* sont sensibilisés aux dispositifs permettant une mobilité internationale. Les autres étudiants ont accès aux services universitaires, mais ne bénéficient pas de sensibilisation.

La formation Économie et gestion ne développe pas de dispositifs spécifiques pour l'alternance ou la formation continue. Aucune validation d'acquis professionnels ou validation d'acquis d'expérience n'a été faite sur la période.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La licence Économie et gestion bénéficie d'une très forte attractivité. 3929 dossiers de candidatures ont été reçus en 2019-2020 et 5807 dossiers reçus en 2021-2022, soit une augmentation de 48 %. Le nombre de candidats admis restant relativement stable sur la période (372 en 2019-2020 et 370 en 2021-2022), le taux de pression s'accroît et passe de 9,5 % à 6,4 %. Les moyens de communication sont relativement classiques et concernent des journées portes ouvertes ou des rencontres lycées-université. Si ces moyens permettent d'assurer un flux de candidatures plus que suffisant, ils interrogent sur leur capacité à obtenir des candidatures qualifiées. Les candidats admis sont issus pour 65 % de baccalauréats généraux. Le nombre de néo-bacheliers baisse légèrement (- 5 % sur la période) au profit d'étudiants en réorientation.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. Les taux de réussite sont en baisse significative : 61 % en 2019-2020, 48 % en 2020-2021 et 38 % en 2021-2022 pour la licence 1 ; 97 %, 78 % et 34 % pour la licence 2 et 95 %, 77 % et 70 % pour la licence 3. Les taux particulièrement élevés pour l'année 2019-2020 sont expliqués par la pandémie de la Covid-19. Par ailleurs, pour accompagner la réussite des étudiants, la formation a mis en place un dispositif "Oui-si" qui est marqué par un manque d'adhésion des étudiants en 2021-2022. Ce constat a conduit l'équipe pédagogique à revoir l'organisation de ce dispositif pour lequel il est prématuré d'évaluer les résultats.

La formation suit et analyse le devenir de ses étudiants selon une méthodologie et des moyens propres à l'UFR SEG (enquêtes à 18 et 30 mois) de manière satisfaisante. Les taux de réponse sont tout à fait acceptables : compris entre 66 et 76 %. La poursuite d'études est largement majoritaire et est influencée par les parcours : grandes écoles, écoles de commerce, masters *Gestion*, masters *Droit*, masters *Économie*. À l'exception du parcours *EFE*, la poursuite d'études a lieu au sein de l'USPN.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose partiellement des moyens lui permettant d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique est composée de 30 enseignants permanents (essentiellement des enseignants-chercheurs et des professeurs agrégés du secondaire) et 64 enseignants non permanents.

Le taux d'encadrement est relativement faible (3 %) et ne permet pas à l'équipe pédagogique de s'investir pleinement dans certaines activités telles que l'encadrement des stages et le développement international de la formation.

La formation dispose des outils de pilotage, même s'ils sont perfectibles. En effet, l'évaluation des enseignements est organisée chaque année à l'exception de l'année 2019-2020 en raison de la Covid. Aucune indication ne permet d'apprécier en quoi ces évaluations permettent un processus d'amélioration continue. Par ailleurs, le conseil de perfectionnement se réunit chaque année et permet des améliorations continues de la formation. Sa composition n'est toutefois pas conforme, car le conseil de perfectionnement n'intègre pas de représentants du monde socio-économique, ce qui est dommage.

Conclusion

Points forts

- Une offre de formation riche avec sept parcours.
- Une forte attractivité.
- Un suivi des étudiants performant.

Points faibles

- Des liens faibles avec le monde socio-professionnel.
- Un adossement à la recherche limité.
- Une ouverture à l'international limitée.

Recommandations

- Renforcer les liens avec le monde socio-professionnel (cycle de conférences ; stages ou projets en partenariat avec des entreprises).
- Introduire une sensibilisation à la recherche par des projets ou des participations à des conférences ou journées d'études.
- Veiller à consolider les partenariats internationaux établis et développer de nouveaux partenariats en fonction des moyens humains de la formation.

LICENCE SCIENCE POLITIQUE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence *Science politique* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) droit public, sciences politiques et sociales (DPS). La formation est enseignée sur le campus de Villetaneuse. En 2021-2022, 214 étudiants sont inscrits à cette formation, dont 121 en première année.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Science politique (SP)* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'UFR DPS aux côtés des licences *Droit et administration, économique et sociale (AES)*. Elle forme à l'étude des réalités sociales et politiques contemporaines locales, nationales et internationales. La licence a accentué la mutualisation de nombreux cours avec la licence AES (notamment les cours de sociologie des trois années) ou encore la licence *Droit* (notamment les cours d'introduction à la science politique, relations internationales). Enfin, la *licence SP* intègre bien la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité tout au long des trois années grâce à la maquette de la formation bénéficiant du concours de sept sections du Conseil national des universités (CNU) différentes : Droit public (02), Histoire du droit et des institutions (03), science politique (04), Sciences économiques (05), Langues et littératures anglaises et anglo-saxonnes (11), Sociologie, démographie (19) et Anthropologie biologique, ethnologie, préhistoire (20). De plus, les étudiants peuvent poursuivre en master *Science politique* à l'USPN.

La formation n'est pas ouverte à l'international, elle ne fait état d'aucun partenariat international spécifique, ce qui est dommage eu égard à cette mention de licence. La mobilité sortante est quasi-nulle et l'accueil d'étudiants internationaux est très faible (de trois à sept sur les trois années). La pandémie de la Covid-19 a sans doute été peu propice à la mobilité internationale et peut expliquer en partie le constat établi. Il est à remarquer que ce chiffre peut progresser pour la prochaine période, car 12 projets de mobilités sortantes sont en cours d'étude.

L'adossement à la recherche est important pour une licence généraliste sans pour autant proposer de dispositifs particuliers. Il s'effectue essentiellement par le biais de la méthodologie universitaire (18 heures en Semestre 1), par les enseignements de méthodes qualitatives et quantitatives présentes tout au long des trois années (28 heures aux semestres 2 et semestre 4), et enfin par la rédaction d'un rapport de stage en licence 3 (15 heures chaque semestre). La formation s'appuie sur une équipe de 11 enseignants-chercheurs, issus des sections conseil national des universités 02, 03, 04, 05, 19 et 20 : ils assurent les cours magistraux dans leurs disciplines et spécialités. Ainsi, les enseignants-chercheurs assurent 84 % des cours magistraux de la formation et 43 % du total des enseignements (cours magistral et travaux dirigés). L'ensemble des enseignants-chercheurs sont rattachés au laboratoire Institut de droit public, sciences politiques et sociales (IDPS).

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation et entretient des liens avec les milieux socio-économiques. Elle est intégrée dans le territoire par les étudiants qui sont issus du département, mais aussi par les lieux de stage des étudiants qui se déroulent majoritairement dans le département. La part des enseignants non permanents (professionnels et vacataires) au sein de la formation est importante (60 %) et ils assurent 57 % des enseignements. Il est regrettable que la formation ne soit pas plus précise dans la ventilation des heures dispensées entre les vacataires et les professionnels comme cela a été recommandé lors de la dernière évaluation. Toutefois, la présence d'un stage en troisième année de licence (L3) (obligatoire, un mois minimum durant le semestre 6, 8 crédits ECTS) permet un lien avec les entreprises locales. Il est regrettable que la formation ne soit pas ouverte à la formation continue ni à l'alternance alors même que ces modalités pédagogiques sont pertinentes. Enfin, la licence *SP* prépare à l'insertion professionnelle avec des travaux dirigés (TD) dédiés de préparation aux concours administratifs dès le semestre 3, ou encore un cours de projet professionnel personnel aux semestres 5 et 6 (18 heures chacun).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'une approche programme. Il n'est pas possible d'évaluer si elle met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. En effet, la maquette n'est pas déclinée en bloc de connaissances et de compétences. Seul un tableau de compétences par unité d'enseignement est donné ; il ne permet pas de mettre en relation les matières et les compétences visées. L'approche par compétences est ainsi balbutiante et devrait s'enrichir de la mise en œuvre d'un portfolio.

Les pratiques pédagogiques sont variées et classiques pour une formation en science politique (fiches de lectures, synthèse de documents, commentaires de textes). Après la crise sanitaire, le présentiel a été privilégié. Le soutien en orthographe *via* le projet Voltaire (en ligne) est mis en place sur toute l'année de licence 1.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés pour favoriser les mobilités. Cette dernière assure des compétences linguistiques en anglais uniquement. Trente heures par semestre à partir du semestre 2 sont allouées à des TD d'anglais, aucun enseignement en anglais n'est prévu ; un accès libre à un laboratoire de langues est prévu. Cette faiblesse dans les dispositifs d'ouverture à l'international est dommageable eu égard à la spécificité de la licence *SP* et aux nombreuses poursuites d'études dans des masters de droit européen et de relations internationales notamment.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et de l'alternance. Il est fâcheux qu'une telle opportunité ne soit pas mise en œuvre, car les étudiants ont un stage d'un mois à effectuer durant la L3 (tous les jeudis au semestre 5 et les jeudis et vendredis au semestre 6). Ce stage « morcelé » est expliqué par des raisons d'emploi du temps et donc d'une impossibilité de libérer un mois continu. Il n'y a aucune demande de validation des acquis et expériences (VAE) ni de validation des acquis professionnels (VAP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est stable. Le plan de communication énoncé (cordée de la réussite, cours en immersion, vidéos ...) poursuit ses objectifs en recrutant majoritairement des bacheliers généraux. En trois ans, ces derniers sont passés de 61 % des effectifs de L1 à 94 % ; ceci est vraisemblablement aussi dû à la réforme du baccalauréat et à la présence de science politique en lycée comme enseignement de spécialité. En outre, depuis deux ans, 20 % des étudiants de première année (L1) ne sont pas des néo-bacheliers alors qu'ils étaient 55 % en 2019-2020, aucune explication n'est fournie concernant cette variation.

Le taux de réussite des étudiants dans la formation est en progression passant de 41 % en 2019-2020 à 53 % en 2021-2022 en L1 (68 % et 71 % la même année respectivement en L2 et L3). Il est intéressant de noter que 1/3 des inscrits ne se présentent pas aux examens malgré les relances et prises de contacts de la responsable de formation. Cela laisse penser que ce public est en situation d'abandon suite à une mauvaise orientation. Ils sont toujours 30 % à ne valider aucun crédits ECTS. Aucun dispositif d'accompagnement à la réussite n'est indiqué.

La formation ne donne que peu d'indicateurs et n'analyse pas l'insertion professionnelle des étudiants.

La responsable de formation indique que 26 des 28 étudiants diplômés de L3 souhaitent poursuivre en master, le conseil de perfectionnement évoque de nombreux masters sans indication plus précise. Seuls les services de l'établissement délivrent quelques informations : sur la période d'autoévaluation, aucun étudiant ne poursuit dans un cursus de niveau équivalent à l'USPN. Entre 2019 et 2021, environ 25 % (chiffre stable sur la période) poursuivent dans un autre cursus de niveau supérieur à l'USPN. Il faut remarquer que pour 2022, 100 % des étudiants ayant réussi leur L3 ne se sont pas réinscrits à l'USPN. Aucune indication ou analyse n'est fournie. Ceci est d'autant plus dommageable que le manque d'analyse du suivi des diplômés et des causes de leur non-poursuite d'étude en master à l'USPN avait déjà été relevé lors de la dernière évaluation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs : l'équipe pédagogique est constituée de 12 enseignants permanents et 26 non permanents pour 214 étudiants inscrits dans le cycle en 2021-22. Le taux d'encadrement (nombre d'enseignants permanents intervenant dans la formation par rapport au nombre d'étudiants) est de 6 %.

Le pilotage de la formation est satisfaisant. Il s'appuie sur un binôme formé de la responsable et de la secrétaire pédagogique auquel peut s'adjoindre si nécessaire l'équipe pédagogique.

La formation connaît un processus d'évaluation interne correct grâce à la mise en place d'un conseil de perfectionnement et de l'évaluation des enseignements en L3 uniquement. Il est à remarquer que les points d'amélioration évoqués lors du dernier conseil de perfectionnement donneront lieu à des corrections dès la rentrée suivante.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche.
- Un stage obligatoire en L3.
- Une mise en place d'une plus grande interdisciplinarité dans la construction d'un socle jusqu'au semestre 3.

Points faibles

- Un manque de suivi et d'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des étudiants.
- Une absence d'ouverture à l'international malgré de nombreuses poursuites d'études possibles qui nécessiteraient une telle expérience.

Recommandations

- Mettre en place de façon formelle le suivi des cohortes étudiantes quant à l'insertion professionnelle et/ou la poursuite d'études afin de permettre une meilleure connaissance du bassin d'emploi, une meilleure adaptabilité de la formation et une mise en place rapide de la formation continue.
- Développer l'ouverture à l'international, notamment en développant des partenariats.

LICENCE PROFESSIONNELLE : ASSURANCE, BANQUE, FINANCE : CHARGÉ DE CLIENTÈLE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Assurance, banque, finance : chargé de clientèle* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par les instituts universitaires de technologie (IUT) de Villetaneuse et de Saint-Denis. La formation propose deux parcours : un parcours *Conseiller bancaire, option gestion patrimoniale et crédits aux particuliers* et un parcours *Assurance*. La formation est enseignée sur les campus des IUT de Villetaneuse et Saint-Denis, à l'École supérieure de banque (ESB) situées à la Défense, dans les centres de formation de l'IFPASS (Institut de formation de la profession de l'assurance) situées à Puteaux et à Bordeaux. En 2021-2022, 74 étudiants sont inscrits à cette formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence professionnelle Assurance, banque, finance : chargé de clientèle n'est en totale adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement notamment au sein de la faculté de Sciences économiques et de gestion et du département carrières juridiques de l'IUT de Villetaneuse. Elle s'inscrit aussi bien dans la continuité des diplômes universitaires de technologie (DUT) qui sont progressivement remplacés par les bachelors universitaires de technologie (BUT) (*Carrières juridiques : Gestion des entreprises et des administrations ; Techniques de commercialisation*) que des brevets de technicien supérieur (BTS) du secteur tertiaire (*Gestion administrative et communication ; Gestion comptable et financière,...*) et que dans la continuité des deuxièmes années de licence (L2) présentes à l'USPN telles que les L2 *Sciences économiques et gestion ; Droit ; Administration économique et sociale ; Langues étrangères appliquées*. La formation déclare présenter une forte pluridisciplinarité qu'elle assimile au nombre de ses modules et au travail en collaboration des membres de l'équipe pédagogique sans plus d'explication, ce qui rend l'appréciation de ce critère difficile. L'autoévaluation très satisfaisante de la formation sur ce point est donc surestimée. L'articulation entre les deux parcours (*Conseiller bancaire et Conseiller en assurance*) n'est pas explicite tout comme le positionnement de la formation au sein de l'établissement. Bien que cela puisse s'expliquer par les besoins en ressources humaines de ce secteur et par la qualité des étudiants formés, l'affichage de la formation en tant que porte d'entrée de la poursuite d'études vers des titres Bac+5 ou masters est contraire à la finalité même des LP qui est de former des cadres intermédiaires.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Aucune mobilité entrante ou sortante, étudiante ou enseignante n'est mentionnée. De même, la formation ne bénéficie pas d'accords de partenariat à l'international. Ce constat est justifié par la formation et s'explique par la finalité professionnelle de celle-ci et les modalités pédagogiques retenues.

La formation bénéficie d'un très faible adossement à la recherche. En effet, un seul enseignant-chercheur intervient dans la formation pour un volume horaire de 50 heures (10 % des heures étudiants), ce qui est beaucoup trop faible même pour une licence professionnelle. La formation n'intègre aucune formation à et par la recherche en arguant le fait qu'elle a une finalité de professionnalisation. Cette situation est similaire au bilan de la campagne d'évaluation 2017-2018.

La formation bénéficie d'excellentes relations avec le monde socio-économique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. En effet, la création de la formation est à l'initiative de l'École supérieure de la banque (ESB) qui souhaitait répondre à des besoins d'emploi dans la région Île-de-France. La formation a également une proximité relationnelle avec l'Institut de Formation de la Profession de l'Assurance (IFPASS). Huit professionnels interviennent dans la formation. La formation est ouverte en alternance et en formation continue. La formation prépare à l'insertion professionnelle avec une moyenne 2,75 semaines par mois pour les apprentis qui alternent entre formations à l'ESB ou à l'IUT et au sein de la banque.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les compétences visées par la LP ne sont pas explicitées. La formation n'est pas structurée en blocs de connaissances et de compétences et n'a pas adopté d'approche par compétence, qui selon elle est du ressort de ses partenaires professionnels. Les maquettes des deux parcours de la LP sont présentées en unités d'enseignements (UE), sans qu'on identifie un seul enseignement en commun. Les modalités d'évaluation des compétences ne sont pas présentées. La formation ne valorise pas les compétences acquises par ses étudiants dans le cursus ou en dehors de celui-ci. Aucun étudiant ne dispose de compte e-portfolio.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. La formation privilégie tous les enseignements en présentiel. Néanmoins, elle diversifie ses formes d'enseignement et mentionne des activités telles que les projets tutorés ou des interventions en classe inversée.

La formation dispose de peu de contenus et dispositifs permettant son ouverture à l'international. La LP propose 15 heures et 21 heures de cours d'anglais dans ses deux parcours (conseiller bancaire et conseiller en assurance), estimant dans le cas du parcours assurance que l'enseignement de l'anglais ne devrait pas être obligatoire, ceci est pour le moins surprenant au regard des exigences du monde socio-économique. La formation n'a aucune volonté de mettre en place des dispositifs de préparation à la mobilité entrante ou sortante, des partenariats internationaux, dont elle ne voit pas l'utilité. Cette situation est contraire aux objectifs de visibilité internationale de l'établissement. Aucune heure de français langue étrangère n'est proposées au sein de la formation ce qui pourrait non seulement améliorer le niveau de langue des étudiants de la formation, mais être un atout pour attirer des étudiants internationaux.

La formation est adaptée aux publics de la formation continue et en alternance. La majorité des étudiants est en contrat d'apprentissage (87 %, 74 % et 65 % respectivement en 2022, 2021 et 2020). Néanmoins, et bien que cela puisse s'expliquer par l'attractivité du contrat d'apprentissage, cette amélioration des effectifs des étudiants en apprentissage se fait au détriment de la formation continue dont la proportion d'étudiants est en baisse sur les trois dernières années (7 % en 2022 contre 14 % en 2020). La formation a délivré des validations d'acquis de l'expérience (VAE) sur les trois dernières années (quatre, quatre et cinq respectivement en 2022, 2021 et 2020).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit les flux des candidatures et des inscriptions et est attractive. La LP assure sa promotion et son attractivité via le pôle de communication de l'IUT (participation aux événements liés à la promotion de la formation, salons, journée portes ouvertes, visites dans les lycées, communication sur les réseaux, page web ...). Les étudiants sont recrutés majoritairement en sortie de BTS dans les lycées géographiquement proches de Villeteuse, voire de l'île-de-France pour le parcours conseiller bancaire. La formation ne fournit pas d'informations pertinentes pour l'autre parcours.

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais sans fournir une analyse des causes des échecs. Selon les données de l'établissement, le taux de réussite est un peu faible sur les trois dernières années pour une formation majoritairement en alternance (78 %, 82 %, et 70 % respectivement en 2022, 2021 et 2020). Toutefois, la formation réfute certains chiffres qui pour elle sont certainement tronqués sans fournir de données pertinentes et vérifiables. Il existe un suivi personnalisé des étudiants à l'initiative du département par l'intermédiaire des directeurs d'études de chaque parcours. Par contre, aucune analyse de l'impact de ce dispositif d'accompagnement n'est proposée.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés de la formation au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. La formation ne dispose pas de données sur l'insertion professionnelle, ni sur la nature de la poursuite d'études de ces étudiants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas de moyens nécessaires lui permettant d'atteindre ses objectifs. La LP compte un effectif de 5 enseignants et enseignants-chercheurs permanents contre 14 enseignants non permanents en 2022.

Le taux d'encadrement de 7 % est très faible (nombre d'enseignants permanents intervenant dans la formation par rapport au nombre d'étudiants) tout comme le pourcentage d'enseignants permanents intervenant dans

la formation (20 %). La moitié des heures d'enseignement (300 heures) est partagée avec l'ESB et le département.

Il avait été mentionné lors de la précédente évaluation en point de vigilance « du fait de la présence en grande nombre d'intervenants provenant du monde professionnel, la place qui revient aux enseignants-chercheurs au sein des équipes pédagogiques est réellement trop réduite pour garantir une pleine maîtrise du pilotage, par l'université, des formations concernées ». La situation n'a malheureusement pas évolué de manière favorable dans cette LP.

La formation ne définit pas de processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. La LP n'organise pas d'évaluation de ses enseignements par les étudiants, elle n'en perçoit pas l'utilité. Elle ne dispose pas non plus d'un conseil de perfectionnement. Seul le parcours conseiller bancaire fait l'objet de discussions et d'échanges lors du conseil de département de l'IUT.

Conclusion

Points forts

- D'excellentes relations avec le monde socio-économique avec une intégration de nombreux éléments de professionnalisation grâce aux liens entretenus avec des partenaires économiques.
- Une adaptation des contenus et des dispositifs de la formation aux publics, de la formation continue et en alternance.

Points faibles

- Un très faible adossement à la recherche, un seul enseignant-chercheur intervenant dans la formation pour un volume d'enseignement trop faible.
- Un taux d'échec un peu élevé pour une LP en alternance, qui n'est pas analysé.
- Une absence de suivi et d'analyse du devenir des diplômés.
- Une absence d'évaluation interne formalisée de la formation, une absence de conseil de perfectionnement.
- Une maquette non structurée en blocs de connaissances et de compétences.

Recommandations

- Veiller à renforcer l'équipe d'enseignants-chercheurs dans la formation. Ceci avait déjà été recommandé lors de la précédente évaluation (2017-2018).
- Améliorer la réussite des étudiants par une meilleure analyse des causes de l'échec.
- Mettre en place rapidement un dispositif formalisé pour le suivi des étudiants diplômés.
- Définir un processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue par la mise en place et l'analyse formelle d'une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et mettre très rapidement en place un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention avec une composition équilibrée (équipe pédagogique, professionnels et les étudiants).
- Amorcer une réflexion sur la mise en place d'une approche par compétences.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Adossement à la recherche insuffisant en ce qui concerne la part des enseignants-chercheurs et leur participation aux enseignements.

LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT DES ACTIVITÉS COMMERCIALES

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Management des activités commerciales* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Denis. La formation propose un seul parcours: *Hôtellerie-restauration* qui reste une formation suspendue. La formation est enseignée à Saint-Denis et de manière délocalisée au Cameroun depuis 2022-2023 et est prévue d'être délocalisée en Grèce. En 2021-2022, 11 étudiants sont inscrits à cette formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence professionnelle *Management des activités* s'inscrit dans l'offre de formation de l'université Sorbonne Paris Nord. D'une part, elle répond aux besoins spécifiques d'un secteur économique (en l'espèce, l'hôtellerie-restauration) et d'autre part, elle se décline au niveau international : de manière délocalisée, au Cameroun et prochainement en Grèce. Par ailleurs, elle propose un double diplôme en partenariat avec l'université CESSA de Mexico.

Par essence, cette licence se doit de développer sa dimension internationale. La formation bénéficie d'accords avec le Mexique qui sont très faiblement utilisés : aucune mobilité sortante, une ou deux mobilités entrantes selon les années. En raison d'un niveau de langue insuffisant, les étudiants français ne se saisissent pas de l'opportunité de réaliser un stage dans les pays hispanophones d'Amérique du Sud. La politique de délocalisation n'est pas justifiée et n'apparaît pas forcément cohérente.

L'adossé à la recherche de cette formation est tout de même limité. Il se résume à l'intervention de deux enseignants-chercheurs pour un volume de 90 heures sans que les sections du Conseil national des universités ne soient précisées et les dispositifs de transferts des apports de la recherche ne soient décrits. La sensibilisation à la recherche passe essentiellement par la réalisation d'un mémoire qui présente une étude empirique, tout en ayant davantage une portée professionnelle. Aucune indication n'est fournie quand à la sensibilisation aux aspects déontologiques et au plagiat.

Les relations avec le monde socio-économique sont denses même si elles reposent sur des dispositifs classiques. Notamment, cela se traduit par l'intervention de six professionnels qui assurent la moitié des enseignements, des visites d'entreprises, des participations de professionnels lors des conseils de perfectionnement, des périodes en entreprise. Il est toutefois dommage que ces relations étroites n'aient pas donné lieu à des conventions de partenariat.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les méthodes pédagogiques mises en place sont en cohérence avec les objectifs visés. En effet, il est proposé aux étudiants de travailler sur un projet de création d'entreprise et les enseignements se structurent autour de trois grands pôles que sont les sciences de gestion, l'hôtellerie-restauration et les langues. L'approche par compétences reste cependant superficielle.

Bien que les étudiants présents dans cette formation aient sans doute une idée plus précise de leur projet professionnel, il est regrettable que la démarche de portfolio n'est pas fait l'objet d'une plus grande appropriation par l'équipe pédagogique.

La formation mobilise l'enseignement en présentiel et asynchrone. Elle comprend 525 heures de formation : 125 heures en présentiel et 400 heures en distanciel. La formation mobilise des dispositifs digitaux et des plateformes collaboratives tels que Google drive, Google doc, Google sheet, Whatsapp pour améliorer la communication entre étudiants et entre étudiants-corps enseignants, partager des documents ou permettre la création d'une identité "classe". Les étudiants ont tous la certification Pix, passée au cours de leur BTS.

La formation dispose de peu de dispositifs pour développer les compétences linguistiques des étudiants. En référence par rapport aux pratiques de ce secteur d'activité, les cours de langue anglaise représentent 40 heures et tous les étudiants ont validé le TOEIC (*Test of English for International Communication*). Il est, cependant, regrettable que les cours disciplinaires en anglais et une seconde langue vivante ne soient pas présents dans la maquette pédagogique.

La formation est ouverte uniquement en alternance : les contrats d'apprentissage restent largement majoritaires. Trois validations d'acquis d'expérience ont permis à des étudiants mexicains de rejoindre la formation. Une seule validation d'acquis d'expérience partielle a eu lieu sur l'année 2021-2022.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Quoiqu'en augmentation, le faible flux des étudiants inscrits (7 en 2019-2020, 9 en 2020-2021 et 11 en 2021-2022) correspondant à la totalité des candidats interroge sur l'attractivité de cette formation. Cette problématique a d'ailleurs donné lieu à des actions de partenariat avec les lycées de l'Académie de Versailles pour élargir le vivier de candidatures. L'ensemble des étudiants de cette formation sont issus de Brevet de technicien supérieur (BTS) en hôtellerie-restauration, ce qui pose la question de l'adaptation de la formation à d'autres publics, notamment les étudiants issus de bachelors universitaires de technologie tertiaires.

La formation dispose d'un taux de réussite qui est plutôt faible. Le nombre d'étudiants validant l'ensemble des crédits ECTS est de : quatre étudiants en 2019-2020, cinq étudiants en 2020-2021 et quatre étudiants en 2021-2022 soit un taux de réussite de 36 %. Les seuls éléments explicatifs concernent le contexte de la pandémie de la Covid-19 et la baisse de niveau des étudiants. Il est regrettable qu'une analyse plus qualitative ne soit pas menée par la formation même s'il est évoqué la mise en œuvre de nouveaux dispositifs d'accompagnement dès 2023.

La formation ne dispose pas d'information sur le devenir des étudiants. Il est mentionné une volonté des étudiants de poursuivre en master alors même que cette offre est inexistante au sein de l'USPN : deux pour l'année 2019-2020 et quatre pour l'année 2020-2021. Ces résultats interpellent sur le caractère professionnalisant de cette formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens humains nécessaires pour atteindre ses objectifs. Sur le plan humain, l'équipe pédagogique est composée de deux enseignants-chercheurs, un enseignant et huit professionnels, ce qui permet de répondre aux besoins pédagogiques. Aucun élément ne permet de savoir si la formation dispose des moyens financiers pour atteindre ses objectifs.

La formation ne dispose pas de l'ensemble des outils de pilotage nécessaires à son amélioration continue. L'évaluation des enseignements est mise en place via l'envoi d'un questionnaire. L'absence d'un taux de réponse satisfaisant ne permet toutefois pas de tirer des améliorations significatives de ce dispositif. L'avis des répondants est recueilli lors des conseils de perfectionnement et dans les heures "vie de classe", dispositif peu répandu à l'université. Cette méthode empirique est par nature perfectible. Le conseil de perfectionnement se réunit très régulièrement (quatre fois par an) et répond aux impératifs de composition, à savoir enseignants, responsables de formation, personnel administratif et maîtres d'apprentissage pour représenter le monde socio-économique. Il formule des recommandations pertinentes dans une perspective d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une forte professionnalisation.
- Une approche pédagogique par projet.

Points faibles

- Un faible taux de réussite.
- Une faible attractivité de la formation.

- Un faible adossement à la recherche.
- Une absence de suivi du devenir des diplômés.
- Une absence de deuxième langue vivante, une absence de cours disciplinaires en langue anglaise.

Recommandations

- Mettre en œuvre des dispositifs d'accompagnement personnalisés.
- Mener une réflexion sur les passerelles possibles au sein de l'USPN.
- Renforcer l'adossement à la recherche par exemple par des conférences professionnelles ou une sensibilisation à la déontologie.
- Établir des outils de pilotage pour le suivi des diplômés.
- Renforcer la dimension internationale du diplôme en proposant des cours disciplinaires en anglais et en instaurant une deuxième langue de manière obligatoire.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Qualité insuffisante de la réussite tant en ce qui concerne les taux, faibles, que l'insuffisance des dispositifs de soutien.
- Attractivité très faible de la formation.

LICENCE PROFESSIONNELLE MANAGEMENT ET GESTION DES ORGANISATIONS

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Management et gestion des organisations* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Bobigny et enseignée sur ce site. La formation propose un seul parcours : *Assistant Manager*. Elle est ouverte uniquement à l'alternance. En 2021-2022, 34 étudiants sont inscrits à cette formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Management et gestion des organisations* s'inscrit de façon cohérente dans l'offre de formation de l'USPN au sein du département gestion des entreprises et des administrations (GEA) de l'IUT de Bobigny. Après avoir répondu à une demande des industriels locaux notamment dans l'industrie audiovisuelle, la licence professionnelle s'est autonomisée et, étant ouverte exclusivement à l'alternance, elle répond aux besoins de l'environnement socio-économique du territoire de l'USPN. La pluridisciplinarité de la formation est présente au travers des diverses disciplines enseignées (droit, sociologie, gestion et comptabilité) et l'interdisciplinarité joue grâce aux travaux collectifs tels que les projets tutorés.

La formation n'est malheureusement pas ouverte à l'international. Elle ne propose aucun dispositif type Erasmus en raison des modalités pédagogiques (alternance) peu compatibles. En outre, elle ne souhaite pas accueillir d'étudiants étrangers, estimant que son vivier local de « talents » est suffisant. Cette absence d'ouverture à l'international est tout à fait regrettable eu égard à la spécialité d'assistant manager.

L'adossement à la recherche est très limité. Comme de nombreuses LP, l'adossement à la recherche se limite à l'intervention des enseignants-chercheurs (EC) dans les cours : trois EC (en droit, en gestion et en mathématiques) assurent la moitié des heures d'enseignement (132 heures).

Cette licence professionnelle entretient des fructueuses relations avec le monde socio-économique. Elle répond dès le départ à des besoins locaux et continue à être sollicitée par les entreprises du territoire sans précision quant à leurs secteurs d'activité. Aucun partenariat n'a donné lieu à une convention formalisée. La formation intègre différents éléments de professionnalisation tels que la création d'entreprise, les projets tutorés, le rythme de l'alternance (deux jours à l'IUT et trois jours en entreprise). Elle permet l'intervention de nombreux professionnels dispensant la moitié des heures d'enseignement. Malheureusement aucune précision n'est donnée quant à leur expertise et à leur recrutement. La licence n'est ouverte qu'à l'apprentissage avec un partenariat avec le centre de formation des apprentis CFA Sup 2000 (venant d'obtenir la qualité Qualiopi). La place importante, accordée à la présence en entreprise (27 semaines) est de nature à parfaitement préparer les diplômés à leur insertion professionnelle.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées à travers des jeux d'entreprise ou l'élaboration de business plan. La formation indique que la maquette de la formation est structurée par une approche programme et une approche par compétences, toutefois aucun document n'est fourni. Aucune précision n'est donnée concernant les modalités d'enseignements et le recours éventuel à des dispositifs pédagogiques innovants. Il est regrettable que la formation ait abandonné la certification PIX sans la moindre explication. Le contenu de la maquette est en cohérence avec les attendus d'une telle formation, mais les maigres éléments concernant les blocs de connaissances et de compétences exposés sont sibyllins. L'approche par compétences, si elle est mise en place, est donc balbutiante et mérite d'être renforcée.

Les pratiques pédagogiques de la formation sont détaillées : l'utilisation de Wooclap, de Moodle ainsi que de l'application Teams sont fréquents : un module de Teams est utilisé pour la gestion de projet.

Une salle modulable « en mode projet » existe et est utilisée tout comme l'enseignement à distance. Ce dernier peut comprendre jusqu'à un volume de 360 heures sur 663, c'est-à-dire presque la moitié des enseignements sans plus d'explication sur les matières et le type d'enseignement pratiqué à distance, les travaux dirigés sont eux en présentiel.

La formation comprend un enseignement de langue anglaise (35 heures sur les deux semestres) qui est cohérent avec sa finalité, mais ne propose pas de dispositif permettant la mobilité étudiante. L'enseignement de espagnol a été abandonné en raison du peu de demande de cette compétence par les entreprises et de l'offre de formation. Malheureusement, aucune certification en langue n'est proposée ; aucun cours en langue n'est proposé.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Les étudiants de la licence professionnelle sont principalement en contrats d'apprentissage (32 en 2021-2022) ou en formation continue avec des contrats de professionnalisation (deux en 2021-2022). Le nombre de contrats d'apprentissage a doublé sur la période considérée ; cela résulte de la collaboration et du travail mené avec les entreprises du territoire. Aucune indication n'est donnée en ce qui concerne la validation des acquis et expériences (VAE) et la validation des acquis professionnels (VAP).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est forte. Le nombre d'admis est trois fois supérieur au nombre de places disponibles. Pour 2021-2022, il y a eu 94 admis pour 34 places, ce ratio est le même sur toute la période considérée. Il est pourtant malheureux que le nombre de vœux émis ne soit pas renseigné ; en effet, soit c'est le même que celui des admis et alors la formation est certes attractive mais non sélective, soit il est supérieur et la formation est alors attractive et sélective. Les candidats sont issus du territoire (Nord de Paris, Seine-Saint-Denis, Val d'Oise, Marne). Il est dommageable que le profil des inscrits ne soit pas indiqué.

La licence professionnelle enregistre d'excellents taux de réussite en progression tout au long de la période étudiée aboutissant à 91 % d'étudiants validant leur Licence professionnelle (79 % en 2019-2020). Pour autant, aucun élément d'analyse ni même d'information sur les dispositifs d'accompagnement des étudiants n'est donné à l'exception d'une adaptation possible des cours en langue pour un étudiant en situation de handicap auditif.

Les indicateurs ne permettent pas une analyse fiable de l'insertion professionnelle des étudiants. Le nombre de répondants est faible et les chiffres fournis sont incohérents : la formation annonce des taux de poursuites d'étude variants de 1/3 à 2/3 voire 3/4 des étudiants tout en se félicitant d'un taux d'insertion professionnelle de 3/4 des diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains dont dispose la formation lui permettent un fonctionnement correct. Avec un total de dix-huit enseignants dont cinq permanents et treize non permanents pour 34 étudiants pour l'année 2021-22, le taux d'encadrement (nombre d'enseignants permanents intervenant dans la formation par rapport au nombre d'étudiants) est de 15 %.

La formation dispose d'un processus d'évaluation interne largement perfectible, les éléments communiqués ne permettent pas de comprendre dans quelle mesure il lui permet de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. Aucun formulaire d'évaluation n'est remis aux étudiants et l'équipe pédagogique n'en « ressent pas le besoin », ni la nécessité, se reposant pour évaluer la qualité de la formation, sur des enquêtes d'insertion très parcellaires et peu fiables, ce qui interroge. Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an, sa composition n'est pas conforme (absence de professionnels, seul un représentant d'un CFA est présent) et aucun compte-rendu n'a été fourni.

Conclusion

Points forts

- Une formation 100 % en alternance (principalement des contrats d'apprentissage).
- Un bon réseau d'acteurs locaux.
- Un bon taux de réussite.

Points faibles

- Un suivi du devenir des diplômés qui doit être amélioré.
- Un conseil de perfectionnement non conforme, une absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Une formation qui n'est pas décrite en blocs de connaissances et de compétences.
- Une très faible internationalisation de la licence professionnelle.

Recommandations

- Assurer un réel suivi de l'insertion professionnelle, sur le plan qualitatif et quantitatif.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement dont la composition soit équilibrée au niveau des trois collèges : les enseignants, les étudiants et les professionnels. Il devra notamment analyser l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants ainsi que le suivi de cohorte mis en place.
- Structurer la formation en blocs de connaissances et de compétences et déployer l'approche par compétences pour permettre à la formation de poursuivre son évolution.
- Développer l'ouverture à l'international en raison de la spécialité de cette LP, par exemple en développant des partenariats internationaux.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ : COMPTABILITÉ ET PAIE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de la gestion et de la comptabilité : comptabilité et paie* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Villetaneuse et enseignée sur ce site. La formation propose un seul parcours : *Comptabilité et paie*. En 2021- 2022, 48 étudiants sont inscrits à cette formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence professionnelle *Métiers de la gestion et de la comptabilité* option *comptabilité et paie* est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. La formation a été créée en 2015 suite au constat relatif à l'absence d'une telle formation au sein de l'établissement et de la tension dans le secteur professionnel de la gestion de la paie. Les enseignements transverses (outils numériques, anglais, gestion de projets, communication, droit ...) démontrent de la pluridisciplinarité dans les contenus de la LP. La formation est construite en cohérence avec les autres formations de bachelor universitaire de technologie (BUT) de l'IUT de Villetaneuse et des brevets de technicien supérieur (BTS) tertiaires sans que ceux-ci soient explicitement identifiés.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Elle ne dispose pas de partenariats à l'international. Ceci s'explique en grande partie par les modalités pédagogiques retenues par la formation (alternance). De manière très limitée et sans explication particulière, la formation présente une mobilité entrante chaque année depuis trois ans.

La formation a un faible adossement à la recherche. Même si quatre enseignants-chercheurs (section conseil national des universités CNU droit public (02), sciences de gestion (06), informatique (27) et sciences de l'information et de la communication (71)) interviennent dans la formation, la formation se dit non concernée par l'intégration d'une formation à et par la recherche adaptée à sa finalité professionnelle, ce qui est pour le moins surprenant dans sa dimension universitaire.

La formation bénéficie de bonnes relations avec le monde socio-économique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. Quatre professionnels interviennent dans la formation pour un volume horaire de 110 heures étudiants (22 %). La formation est ouverte en alternance et formation continue. Avec 16 semaines d'expérience professionnelle et des enseignements transversaux dédiés à la gestion de projet, mais aussi à la communication, la formation prépare ses étudiants à l'insertion professionnelle. Toutefois, aucun partenariat ne fait l'objet de conventions formalisées.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les compétences visées par la formation ne sont pas explicitées. La formation est structurée autour de six unités d'enseignements (UE) aussi bien générales que spécifiques au secteur de la paie. Elle n'est pas structurée en blocs de connaissances et de compétence, pour autant se dit ouverte à la mise en place d'une approche par compétences. Les étudiants peuvent bénéficier d'un appui pour mettre en avant leurs actions sociales, humanitaires ou entrepreneuriales, ainsi que d'une note bonus, ou d'une prise en compte des absences dues à l'exercice de cette activité. Pour autant les étudiants ne sont pas encouragés à créer leur portfolio.

La formation diversifie faiblement ses pratiques pédagogiques. La formation se contente de méthodes pédagogiques traditionnelles et inclut des travaux pratiques et des mises en situation des étudiants. La formation se dit non concernée par la variété de modalités d'enseignements pouvant être proposée sans que l'on puisse apprécier le bien-fondé de cette affirmation. Or, l'intégration de méthodes pédagogiques alternatives ou innovantes pourrait faciliter l'accueil de différents publics.

La formation dispose de contenus et dispositifs adaptés permettant son ouverture à l'international. La formation propose 65 heures de cours d'anglais sur les deux semestres. Même si un référent "relations internationales" du département gestion des entreprises et des administrations (GEA) peut accompagner les étudiants souhaitant réaliser un stage à l'étranger, selon la formation, le rythme de l'alternance de la formation (trois jours en entreprise et de deux jours en formation) réduit les possibilités d'une mobilité à l'international au cours de la formation. Ce dernier point est, cependant, discutable pour la modalité de la formation en formation initiale classique.

Les dispositifs de la formation sont bien adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Le nombre d'alternants en contrat d'apprentissage est en hausse significative sur les trois dernières années 14 (41 %), 16 (42 %) et 28 (58 %) respectivement en 2020, 2021 et 2022), bénéficiant des dispositifs nationaux de promotion de cette modalité pédagogique. La formation est ouverte à la formation continue et reçoit en moyenne un stagiaire chaque année. La formation a délivré une seule validation d'acquis de l'expérience (VAE) sur les trois dernières années, notamment en 2020.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Aucune donnée chiffrée n'est fournie par la formation concernant son attractivité. Il n'est pas possible d'évaluer cet aspect. La formation assure sa promotion par le biais du service communication de l'IUT (salons, rencontre, lycées, communication, journée portes ouvertes) qui déploie des campagnes de communication, de promotion et de vulgarisation à destination des lycées des bassins géographiques de Paris, du Val-d'Oise et de la Seine-Saint-Denis. Selon l'équipe pédagogique, il y a une augmentation du nombre de candidatures sur e-candidat et plus de 50 % des inscrits sont diplômés d'un brevet de technicien supérieur (BTS).

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais avec un faible niveau d'analyse. La formation présente de très bons taux de réussite sur les trois dernières années (89 %, 94 % et 85 % respectivement en 2022, 2021 et 2020). Tout au long de l'année, la formation incite les étudiants à se rapprocher de l'équipe pédagogique pour les accompagner dans leur processus de réussite. Néanmoins, la formation ne fournit aucun élément d'analyse sur l'échec d'un nombre non négligeable d'étudiants (11 %, 6 % et 15 % respectivement en 2022, 2021 et 2020) et n'évoque pas de dispositifs d'accompagnement particuliers.

L'absence de données ne permet pas d'évaluer l'insertion professionnelle et la poursuite d'études des diplômés de la formation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens nécessaires lui permettant d'atteindre ses objectifs. La LP compte un effectif de 10 enseignants permanents. Par contre, compte tenu de l'incohérence des données quantitatives fournies par la formation, il n'est pas possible d'établir clairement le nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la formation. Huit enseignants non permanents dont quatre PAST (enseignants invités ou associés) et quatre vacataires interviennent dans la LP. La gestion de la soutenabilité de la formation fait l'objet d'un dialogue annuel entre la direction de l'IUT et les chefs de départements (contraintes budgétaires, référentiel, pistes de développement de l'offre de formation, en accord avec la maquette pédagogique).

La formation définit partiellement un processus d'évaluation interne. Elle dispose d'un conseil de perfectionnement (équipe pédagogique, ensemble des étudiants, tuteurs entreprises) qui se réunit une fois par an pour analyser quantitativement et qualitativement le bilan de l'année. Elle devrait cependant veiller à ouvrir le conseil de perfectionnement à des représentants du monde socio-professionnel au-delà des tuteurs d'entreprises. La LP ne réalise pas d'enquête d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une formation en adéquation avec l'offre de formation de l'établissement.
- De bonnes relations avec le monde socio-économique avec une intégration de nombreux éléments de professionnalisation.

- Une bonne qualité de l'encadrement de la formation par un bon niveau des moyens nécessaires.

Points faibles

- Une formation à la recherche à intégrer dans la formation.
- Un suivi déficient de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés.
- Une absence d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Une maquette non structurée en blocs de connaissances et de compétences.

Recommandations

- Intégrer la formation à et par la recherche en s'appuyant sur les enseignants-chercheurs de la formation par la mise en place d'enseignement de méthode de travail universitaire, de formation des étudiants à la problématisation et à la réflexion dans le mémoire ou rapport de stage de fin d'année.
- Mettre en place un suivi et une analyse du devenir des étudiants.
- Définir un processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue par la mise en place et l'analyse de façon formelle d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et ne pas se contenter du conseil de perfectionnement.
- Amorcer une réflexion sur la mise en place d'une approche par compétences.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GESTION ET DE LA COMPTABILITÉ : CONTRÔLE DE GESTION

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Bobigny. La formation propose un seul parcours. Cette licence est délocalisée au Maroc depuis 2007 sur quatre sites (Casablanca et Rabat (IFIAG – Institut de formation d'informatique appliquée et gestion), Marrakech (ESMA- École supérieure de Marrakech) et Agadir (EMAA-École de management d'administration des affaires)). Elle est ouverte uniquement en formation continue. En 2021-2022, 65 étudiants sont inscrits à cette formation.

Propos liminaire

Les éléments fournis par la formation ne comportent aucune information sur l'articulation (pilotage, équipe pédagogique, etc.) entre les quatre sites marocains et la France, il n'est donc pas possible d'apprécier la pertinence de cette délocalisation et de prendre en compte son impact dans l'évaluation de la formation.

Enfin, les éléments d'évaluation qui suivent doivent être considérés à l'aune d'un souci de rédaction du fichier d'autoévaluation soumis par la formation. En effet, de nombreuses sections du document consistent en fait en reprises de l'autoévaluation de la licence professionnelle Management et gestion des organisations de l'USPN portée par l'IUT de Bobigny. C'est par exemple le cas des informations qualitatives associées à l'adéquation de la formation avec la stratégie formation de l'établissement, l'adossement à la recherche de la formation, aux relations avec le monde socio-économique ou encore à l'amélioration continue. On trouve ainsi dans le document des phrases telles que « Environ la moitié des heures sont réalisées par des parfait, ce qui est un équilibre parfait (environ 50 %), convenable pour une licence professionnalisante. Nous ne perdons jamais de vue que dans licence professionnelle il y a professionnelle ce qui implique un savoir technique de haut-niveau » ; « Nous n'avons pas mis en œuvre de formulaire d'évaluation, car nous n'en ressentons pas le besoin. En effet, l'enquête insertion professionnelle nous conforte dans la réussite de nos étudiants, qui est, pour nous, le seul indicateur véritable de la qualité de nos formations » ; ou encore « Le pôle apprentissage et les gestionnaires pédagogiques font un travail de coordination formidable pour réunir des partenaires institutionnels, des étudiants et des enseignants, en plus de rédiger les procès-verbaux ».

L'expertise de la formation est en conséquence rendue, sinon impossible, au minimum très difficile, en ce que l'on ne peut estimer la correspondance des informations transmises avec la réalité de la formation analysée.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence professionnelle *Métiers de la gestion et de la comptabilité : contrôle de gestion* est en adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. La formation s'inscrit dans l'offre de formation du département gestion des entreprises et administrations (GEA) de l'IUT de Bobigny. La partie de la LP située en France sera logiquement intégrée au BUT dans le parcours *Contrôle de gestion et pilotage de la performance (CG2P)*. Le positionnement de la LP suspendue délocalisée au Maroc est peu lisible. Toutefois, elle répond à un besoin spécifique local marocain à savoir le métier de contrôleur de gestion au sein de petites et moyennes entreprises/industries. La formation propose des cours pluridisciplinaires (droit, gestion, langues, communication) dans une approche transversale et inclusive.

La formation est ouverte à l'international de part sa délocalisation au Maroc et quelques mobilités sortantes régulières (deux, trois et trois respectivement en 2022, 2021 et 2020), mais pour lesquelles aucune information n'est fournie. Une équipe pédagogique commune d'enseignants de l'IUT de Bobigny réalise 25 % des enseignements sur les quatre sites marocains.

La formation bénéficie d'un faible adossement à la recherche. Quatre enseignants-chercheurs (droit, gestion et informatique) interviennent dans la LP sur les matières fondamentales et transversales (50 % des heures étudiants). Toutefois, les chiffres fournis par la formation sont différents de ceux donnés par l'établissement.

La formation bénéficie d'excellentes relations avec le monde socio-économique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. En effet, la création de la formation est à l'initiative d'une demande des professionnels locaux qui sollicitent régulièrement la formation pour des collaborations. Cinq professionnels interviennent dans la formation pour environ 50 % des heures d'enseignements. En concertation avec l'IUT GEA, les étudiants ont en moyenne 27 semaines d'expérience professionnelle. Néanmoins, le manque de présentation des partenaires locaux est à déplorer et aucun partenariat ne fait l'objet de conventions formalisées.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les compétences visées par la formation ne sont pas explicitées. La formation indique que la maquette de la LP est structurée par une approche programme et une approche par compétences, toutefois aucun document n'est fourni pour l'attester, aucun bloc de connaissances et de compétences n'est décrit. Aucune précision n'est donnée concernant les modalités d'enseignements, d'évaluation des compétences. Les étudiants ne disposent pas de e-portefolio.

La formation diversifie ses pratiques pédagogiques. Elle utilise des méthodes interactives (outil WOOCAP) et favorise le travail de groupe de travail via des applications hybrides et centrales (Teams, Guacamole). 460 heures peuvent éventuellement être suivies partiellement ou entièrement à distance. Une duplication des enseignements informatiques dans plusieurs salles de cours permet l'apprentissage en "mode projet".

La formation dispose de peu de contenus permettant son ouverture à l'international. 35 heures de cours d'anglais sont dispensées sur les deux semestres ; 25 heures de cours de français langue étrangère sont proposées pour une appropriation des notions fondamentales.

La totalité des étudiants inscrits dans la formation est en formation continue via des contrats de professionnalisation. La formation a délivré plusieurs validations d'acquis de l'expérience (VAE) sur les trois dernières années (trois, trois et deux respectivement en 2022, 2021 et 2020).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Aucune donnée chiffrée n'est fournie par la formation concernant son attractivité, il n'est pas possible d'évaluer cet aspect. La formation assure sa promotion et son attractivité via des affichages dans les salons (Parcoursup, l'Étudiant, office national d'information sur les enseignements et les professions-ONISEP, étudiants internationaux, journée portes ouvertes).

La formation présente un excellent taux de réussite, proche de 100 %. La formation définit des dispositifs d'accompagnement spécifiques pour les étudiants en situation de difficulté (des cours de langues pour des étudiants en situation de handicap auditif par exemple), mais ces dispositifs restent marginaux.

L'absence de données quantitatives et l'incohérence des données qualitatives fournies ne permettent pas d'évaluer l'insertion professionnelle. En effet, la formation indique à la fois un très bon taux d'insertion professionnelle (3/4) et un taux de poursuite d'étude entre 1/3 et 2/3 des diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La LP dispose de moyens nécessaires lui permettant d'atteindre ses objectifs. La formation compte un effectif de six enseignants et enseignants-chercheurs permanents contre 14 enseignants non permanents en 2022. Elle assure le suivi et la maîtrise de sa soutenabilité en s'appuyant sur des indicateurs. En effet, la formation détermine chaque année son point mort (seuil de rentabilité). La formation estime sa viabilité à huit étudiants sans que les informations fournies permettent de comprendre la gestion délocalisée.

Le processus d'évaluation interne de la formation est inexistant. La LP dispose d'un conseil de perfectionnement uniquement pour la partie de la formation dispensée en France. Il n'y a pas de conseil de perfectionnement pour la partie de la LP dispensée au Maroc. Aucune enquête formelle relative à l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants n'est réalisée.

Conclusion

Points forts

- Une formation avec une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement.
- De bonnes relations avec le monde socio-économique avec une intégration de nombreux éléments de professionnalisation grâce aux liens entretenus avec des partenaires économiques.
- Un très bon taux de réussite.

Points faibles

- Une absence de données pour évaluer l'attractivité de la formation.
- Une absence de données et d'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés.
- Une absence d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Une maquette qui n'est pas décrite en blocs de connaissances et de compétences.

Recommandations

- Mettre en place, suivre et analyser l'attractivité de la formation.
- Mettre en place un suivi et une analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés.
- Définir un processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue par la mise en place et l'analyse de façon formelle d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Amorcer une réflexion sur la mise en place d'une approche par compétences.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE LA GRH : FORMATION, COMPÉTENCES ET EMPLOI

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers de la gestion des ressources humaines : formation, compétences et emploi* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Villetaneuse et enseignée sur ce site. La formation propose un seul parcours, *Gestion des ressources humaines*. En 2021-2022, 71 étudiants sont inscrits à cette formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP *Métiers de la GRH* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, mais s'inscrit peu dans les orientations de celui-ci notamment en termes d'interdisciplinarité et d'ouverture internationale. La formation contribue fortement à la politique de formation par alternance poursuivie par l'établissement. La formation est construite en cohérence avec la formation bachelor universitaire de technologie (BUT) *Gestion des entreprises et des administrations (GEA)* et permet l'accueil de nombreux étudiants de brevet de technicien supérieur (BTS) tertiaire (plus de la moitié des effectifs). La formation ne développe pas de partenariats académiques. Bien que par nature pluridisciplinaire, la formation ne développe aucune action visant l'interdisciplinarité.

La formation n'est pas du tout ouverte à l'international. Aucun partenariat international n'existe et on ne note qu'une mobilité entrante et aucune sortante pour les années enseignées. Si l'objectif naturel de cette formation est l'insertion professionnelle et que l'alternance, qui concerne environ un tiers des étudiants, rend plus difficiles les mobilités, le comité regrette qu'aucune action ne soit menée alors même que l'ouverture internationale fait partie des axes stratégiques de l'établissement.

La formation bénéficie d'un très faible adossement à la recherche. La formation n'intègre aucune formation à et par la recherche. On regrette que la formation ne se sente que peu concernée par cet enjeu de l'enseignement supérieur. Quatre enseignants-chercheurs, provenant de quatre sections différentes et cohérentes avec l'interdisciplinarité de la formation, interviennent sans que l'on sache dans quelle proportion.

La formation intègre des éléments de professionnalisation en lien avec son environnement socio-économique mais celui-ci n'est pas vraiment décrit. L'insertion professionnelle est l'objectif principal de la formation. Les besoins économiques du territoire guident les choix des dispositifs pédagogiques mis en place. C'est principalement par l'intervention de professionnels pour un quart des enseignements et par les relations avec les structures accueillant des alternants que les acteurs économiques sont associés sans que l'on puisse noter d'autres types de partenariats et sans que ceux-ci fassent l'objet d'une convention formalisée. Un tiers des étudiants est en apprentissage et la formation est ouverte à la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Aucune maquette de formation n'ayant été fournie, il n'est pas possible de juger de la cohérence des méthodes pédagogiques développées avec les compétences à acquérir. La formation n'est pas du tout construite selon une approche par compétences et cela ne semble pas être en cours de structuration. Les compétences acquises en dehors du cursus ne donnent pas droit à l'acquisition de crédits ECTS, mais éventuellement à une "note bonus" dont on perçoit mal l'impact. La démarche portfolio n'est pas adoptée, ce qui est d'autant plus surprenant que la professionnalisation est l'objectif affiché.

Il n'est pas possible au regard des éléments renseignés de juger de la diversification des pratiques pédagogiques. La formation laisse une part, dont on ignore la grandeur, aux travaux pratiques et aux mises en situation notamment à partir de cas réels ce qui paraît cohérent avec l'objectif d'insertion professionnelle immédiate. Le présentiel est la seule modalité d'enseignement proposée.

Peu de dispositifs existent pour faciliter l'ouverture à l'international de la formation et des parcours étudiants. 65 heures annuelles d'enseignement de la langue anglaise sont dispensées. Une aide ponctuelle du référent Relations internationales du département GEA est proposée pour la recherche de stages à l'étranger, ces derniers étant rendus difficile par le rythme de l'alternance (deux jours à l'IUT, trois jours en entreprise) qui est, semble-t-il, également le rythme des stagiaires de la formation initiale sans que cela ne soit précisé. Aucune certification en langue étrangère n'est proposée.

La formation est ouverte à l'alternance et à la formation continue, mais sans que la spécificité des dispositifs d'accueil de ces publics ne soient précisées. En 2021-2022, 23 étudiants sur 71, soit un tiers des effectifs, suivaient la formation en apprentissage sans que la formation n'ait bénéficié de l'engouement actuel pour l'apprentissage faisant écho au soutien financier pour ce dispositif pédagogique. Cette proportion est constante. Un seul étudiant relevant de la formation continue est accueilli par an sans que cela ne soit analysé.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Aucun élément ne permet de savoir si l'attractivité de la formation est satisfaisante, bien que cette dernière soit l'objet d'une communication auprès du public potentiel. Il est noté que le nombre de candidats augmente sur la plateforme e-candidat sans que ce nombre et son évolution ne soient précisés. La formation est présentée par l'IUT dans les différents dispositifs dont l'objectif est la promotion des formations et l'aide à l'orientation : salons étudiant, rencontres dans les lycées, journée portes ouvertes. La formation est connue en dehors de l'établissement puisque les candidatures proviennent majoritairement d'étudiants en BTS tertiaire.

La formation suit la réussite des étudiants, mais n'en analyse pas les évolutions. Sur la période observée, le taux de réussite est bon et oscille entre 87 et 98 %. La formation suit l'évolution des taux de réussite, mais l'analyse de l'efficacité des dispositifs d'aide à la réussite n'est pas développée.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. L'insertion professionnelle n'est nullement analysée ou renseignée. Ceci est regrettable.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Interviennent dans la formation 14 enseignants et enseignants-chercheurs permanents et 6 enseignants non permanents pour environ 70 étudiants. Les différentes données fournies sont contradictoires et il est difficile de savoir qui intervient dans cette formation et dans quelles proportions. Il n'est pas possible de savoir si des enseignants sont engagés dans des formations ou dans des mobilités internationales, bien qu'il soit noté qu'ils en ont la possibilité. C'est au responsable de la licence professionnelle que revient la gestion quotidienne de la formation, mais on ne sait pas de quels outils il dispose pour en assurer le suivi et la maîtrise de la soutenabilité.

Le processus d'évaluation interne de la formation permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue est insuffisant. La formation n'organise pas d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. Elle ne s'est pas dotée d'un conseil de perfectionnement, mais de réunion pédagogique permettant surtout le suivi des alternants et ne répondant pas à l'objectif d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Un bon taux de réussite.

Points faibles

- Un faible adossement à la recherche.
- Une absence de suivi de l'insertion professionnelle pour une formation dont c'est l'objectif principal affiché.

- Une démarche d'amélioration continue qui ne s'appuie pas sur des dispositifs formels et rigoureux (absence du conseil de perfectionnement, pas d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants).
- Une absence de structuration de la formation par l'approche par compétences.

Recommandations

- Prendre en compte l'aspect universitaire de la formation en renforçant l'adossement à la recherche de celle-ci.
- Mettre en place un dispositif de suivi des diplômés.
- Mettre rapidement en place un conseil de perfectionnement correspondant aux attendus réglementaires ainsi que des enquêtes systématiques d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Structurer la formation par une réelle approche par compétences pour notamment assurer un meilleur suivi des acquis professionnels et l'adéquation entre enseignements et compétences professionnelles attendues pour l'insertion professionnelle.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité insuffisante du processus de l'amélioration continue : conseil de perfectionnement pas encore en place.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU NOTARIAT

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers du notariat* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Villetaneuse. La formation propose un seul parcours : *Métiers du notariat* et est ouverte exclusivement en alternance. Cette LP est enseignée à Paris (Institut notarial de formation- INAFON) et à Villetaneuse. En 2021-2022, 61 étudiants sont inscrits dans cette formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'articule de manière cohérente avec l'offre globale de formation de l'établissement. Cette licence professionnelle (LP) *Métiers du notariat* s'inscrit dans la continuité naturelle des cursus de brevet de technicien supérieur (BTS) *Notariat* du territoire et du diplôme universitaire de technologie (DUT) *Carrières juridiques* de l'IUT de Villetaneuse qui est remplacé progressivement par le bachelier universitaire de technologie (BUT) *Carrières juridiques*. Cependant, on peut craindre un manque de lisibilité entre l'offre offerte au sein du BUT3 qui intégrera la partie « initiale classique » de cette formation et cette LP dont seule l'offre en alternance sera suspendue. La formation s'appuie sur ses partenariats locaux, notamment avec la chambre interdépartementale des Notaires de Paris. Par son objectif, la formation ne se révèle pas pluridisciplinaire, elle est centrée sur les matières juridiques afférant à la profession de notaire. Elle développe, toutefois, une interdisciplinarité à travers les projets tutorés mobilisant des cas pratiques et permettant d'allier des compétences techniques (discipline juridique) et transversales (expression orale et écrite, méthodologie, etc.).

L'ouverture internationale de la formation est inexistante. Cette LP ne propose aucune possibilité de mobilité entrante ou sortante, ce qu'elle justifie, de manière tout à fait légitime, au regard de ses finalités professionnelles.

L'adossement à la recherche de cette LP est très faible. Même si des enseignants-chercheurs (EC) interviennent dans la formation de façon très limitée, ces derniers relèvent des sections 09 (langue et littérature française) et 71 (sciences de l'information et de la communication), ce qui est surprenant au regard du cœur disciplinaire de cette formation (le droit). En outre, le volume horaire enseigné par ces enseignants-chercheurs n'est pas précisé et eu égard à la maquette de la formation, on ne décèle pas les matières pouvant être dispensées, à l'exception d'expression écrite (25 heures). La formation a conscience de ses limites en la matière, mais n'envisage pas de réelles évolutions, ce qui, pourtant, constitue une voie d'amélioration de la formation.

La formation bénéficie de bonnes relations avec le monde socio-économique et intègre de nombreux éléments de professionnalisation. En effet, la formation peut s'appuyer sur un réseau de professionnels qui interviennent dans la formation et a su tisser plusieurs partenariats avec les acteurs socioéconomiques locaux dont il est cependant dommage qu'ils ne soient pas formalisés. Sa création relève d'une demande de l'Institut notarial de formation (INAFON). Cinq professionnels (PAST) interviennent pour un volume horaire de 150 heures (sur un total de 450 heures). La formation est ouverte exclusivement en alternance via les contrats de professionnalisation et d'apprentissage et propose 33 semaines de stage, ce qui est en fait une formation professionnalisante de qualité.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre de façon satisfaisante les méthodes pédagogiques adaptées aux objectifs et à ses finalités. Néanmoins, aucune approche par compétence n'a été mise en œuvre, la formation n'est pas structurée en blocs de connaissances et de compétences, les étudiants ne disposent pas d'un portfolio. La formation prépare ses étudiants à la certification du Robert (certification globale en langue française : orthographe, grammaire, expression et vocabulaire) sans que l'on connaisse le taux de certifié.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. La formation consacre une large place aux travaux de groupes et a recours à des méthodes qui sont, malheureusement, très peu décrites.

Les enseignements sont parfois dispensés sous forme de classes inversées sans aucune autre précision. Le recours à l'enseignement à distance ou hybride n'est pas de mise, ce qui se conçoit dans la mesure où la formation privilégie les travaux de groupes.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont faibles pour permettre son ouverture à l'international. La formation comprend 30 heures d'enseignement en langue anglaise, soit un taux de 6,7 % des enseignements. Cependant, elle ne propose pas de dispositifs permettant la mobilité étudiante. Elle propose également grâce à « l'espace langues » de l'université – site Villetaneuse, la possibilité de recourir à une autre langue au choix de l'étudiant. Malheureusement, aucun étudiant de la LP ne saisit cette occasion.

La formation est parfaitement adaptée à un public d'alternants. Les effectifs d'alternants sont en nette augmentation passant de 27 à 61 de 2020 à 2022.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit bien les flux des candidatures et des inscriptions et est très attractive. En effet, sur la période considérée, le nombre de vœux émis sur la plateforme E-candidature est passé de 200 à 300 vœux, soit une augmentation de 50 % en raison d'une communication particulière à l'attention des BTS. De plus, le nombre d'inscrits a également bondi de 27 à 61. Son vivier de candidatures est essentiellement issu d'étudiants du territoire. Cette progression est analysée d'une part par un investissement dans la communication de la formation, et d'autre part, par un accroissement des candidatures issues du DUT *Carrières juridiques*. Toutefois, la formation, dédiée à l'alternance, ne précise pas comment elle se positionne par rapport à la création du BUT 3. Le comité ne peut donc évaluer son attractivité à venir.

La formation suit la réussite de ses étudiants, mais avec un faible niveau d'analyse. En effet, le nombre d'étudiants validant leur licence est en nette baisse sur la période passant de 100 % de réussite en 2020 à seulement 79 % en 2022. Il est regrettable qu'aucune explication ne soit fournie sur ce point. Seuls les dispositifs de suivi de l'apprenti (via une visite sur site notamment) sont décrits. Les éléments communiqués sont inexploitablement alors même que la formation s'autoévalue au niveau le plus élevé sur cet item.

La formation et l'établissement ne suivent pas l'insertion professionnelle des diplômés. Ceci est très regrettable pour cette formation dont le but est l'insertion professionnelle. Aucune enquête n'est faite ni par la responsable de formation ni par les services de l'USPN. Compte tenu de l'absence d'indicateur, et a fortiori d'analyse, il est difficile d'apprécier la réalité de la situation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

L'équipe pédagogique est de taille suffisante pour répondre aux besoins d'encadrements de la formation. Cependant, elle ne compte que deux enseignants-chercheurs issus des sections 9 (langue et littérature française) et 71 (sciences de l'information et de la communication) du CNU, ce qui est surprenant pour une formation essentiellement juridique. L'équipe pédagogique est constituée de 25 % de membres permanents, elle repose donc pour l'essentiel sur des vacataires. Le taux d'encadrement (Nombre d'enseignants permanents intervenant dans la formation par rapport au nombre d'étudiants) est de seulement 3 %. Enfin on peut s'interroger sur les moyens en termes de ressources humaines dont disposera cette LP suspendue lors de la mise en place du BUT3.

La formation ne dispose pas d'un processus d'évaluation interne lui permettant de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue. Aucun formulaire d'évaluation n'est remis aux étudiants et l'équipe pédagogique n'en voit pas la nécessité, ce qui pose la question des dispositifs d'accompagnement pour s'approprier de telles questions. Un conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. On n'en connaît malheureusement pas la composition (nombre d'étudiants, de professionnels...). De plus, le fonctionnement de ce conseil de perfectionnement est perfectible s'assimilant davantage à une réunion pédagogique de la formation plus à qu'un véritable organe en mesure d'édicter des recommandations tenant compte du retour des usagers et de l'environnement socio-économique.

Conclusion

Points forts

- Bonnes relations avec le monde socio-économique avec une intégration de nombreux éléments de professionnalisation.
- Bonne attractivité.

Points faibles

- Un nombre insuffisant d'enseignants-chercheurs permanents et spécialistes du droit au sein de l'équipe pédagogique, cette situation pouvant s'aggraver avec la mise en place du BUT3 *Carrières juridiques*.
- Aucun suivi tangible de l'insertion professionnelle, alors même que ce point faible avait déjà été évoqué lors de l'évaluation précédente.
- Une absence d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, un conseil de perfectionnement perfectible dans sa composition et les sujets traités, alors même que ce point faible avait déjà été évoqué lors de l'évaluation précédente.
- Une absence d'approche par compétences.

Recommandations

- Améliorer l'implication des enseignants-chercheurs au sein de la formation, notamment dans le cœur de métier (le droit).
- Assurer rapidement un suivi de l'insertion professionnelle, sur le plan qualitatif et quantitatif, sur la base de résultats d'enquête auprès des diplômés.
- Définir rapidement un processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue par la mise en place et l'analyse de façon formelle d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants qui serviront notamment à alimenter un conseil de perfectionnement dont la composition et les sujets abordés permettront une démarche d'amélioration continue.
- Structurer la formation en blocs de connaissances et de compétences et mettre en place une approche pédagogique par compétences.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité de l'adossement à la recherche insuffisante en ce qui concerne la participation des enseignants-chercheurs aux enseignements cœur de métier (le droit).

DIPLÔME DE FORMATION GÉNÉRALE EN SCIENCES MÉDICALES

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le diplôme de formation générale en *Sciences médicales* (DFGSM) est rattaché à l'unité de formation et de recherche (UFR) santé médecine et biologie humaine (SMBH), implantée sur le site de Bobigny de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN). La formation comporte six semestres, les deux premiers étant réalisés jusqu'en 2020 dans le cadre de la première année commune aux études de santé (PACES), devenue parcours accès santé spécifique (PASS) ou licence avec option accès santé (L.AS). La première année, via la L.AS ou le PASS, est organisée en partenariat avec deux autres universités (Paris 8 et Cergy-Pontoise) et concerne huit mentions de licence de l'USPN de plusieurs disciplines (sciences de la vie ; physique, chimie ; droit ; économie-gestion ; sciences sanitaires et sociales et les trois mentions sciences et techniques des activités physiques et sportives). En 2021-2022, la formation concernait 786 étudiants (PASS, DFGSM1 et DFGSM2).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en forte adéquation avec la politique de l'établissement en termes de partenariats et d'accompagnement des étudiants dans un territoire défavorisé. Les parcours L.AS offrent un large panel de disciplines pour : 1/ accéder aux études de santé, 2/ mutualiser des enseignements (avec la licence avec option accès santé), 3/ faciliter la collaboration interdisciplinaire avec les sciences humaines et sociales (philosophie de la clinique, éthique), 4/ réorienter les étudiants non admis à l'issue de la première année. Concernant les PASS qui sont inscrits dans une UE disciplinaire en licence, ils se répartissent en 2021-2022 à hauteur de 5,8 % en éco-gestion, 27,5 % en sciences sanitaires et sociales, 30 % en sciences et techniques des activités physiques et sportives et 35,2 % en sciences de la vie. Une légère diminution des inscriptions est observée en L.AS ; à suivre, car la réforme est récente et suite à une hausse d'attractivité, les taux ne sont peut-être pas encore stabilisés. Les étudiants qui persévèrent en restant inscrits en L.AS sont de loin les plus nombreux en \$\$\$ (21%). La formation est partenaire de plusieurs universités parisiennes pour la poursuite des études maïeutique, odontologie et pharmacie, avec quatre écoles de kinésithérapie et un institut de formation infirmier, sans détails sur les modalités de ces partenariats. Par ailleurs, 75 étudiants en médecine ont pu bénéficier des services de la cellule d'orientation suivie et insertion (COSI) créée par l'USPN en 2017 pour les aider en cas de difficultés (financières, de logement, de santé, de violence, problèmes familiaux, mal-être).

La formation est attractive pour les étudiants en mobilité entrante. La mobilité internationale encadrée, exclusivement européenne (sans précisions sur les universités d'origine), a concerné de 53 à 61 étudiants entrants par an sur la période de référence pour deux sortants au maximum. L'équipe signale que la mobilité dans les études médicales concerne plus le second cycle que le premier.

La formation par la recherche reste peu développée en termes d'implication des étudiants. La formation implique 109 enseignants, dont 88 enseignants-chercheurs (mono-apartenants et hospitalo-universitaires confondus), sans clarté sur les volumes horaires réalisés. À l'exception des trois heures de formation à la recherche documentaire, l'ensemble des étudiants de premier cycle n'ont pas d'initiation à la recherche ou à l'intégrité scientifique, ce qui est regrettable. Seuls les étudiants inscrits dans les UE optionnelles de recherche de master bénéficient d'un stage de recherche (sans précision sur le nombre de places ouvertes, en quelle année et le volume horaire).

La formation intègre plusieurs stages de professionnalisation et propose une ouverture sur le monde culturel. Chaque étudiant réalise obligatoirement 19 semaines de stages hospitaliers (300 heures en deuxième année et 270 heures en troisième année) pour un total de 19 crédits ECTS, en partenariat avec les hôpitaux du territoire. Cela implique des professionnels de santé, dont 31 praticiens hospitaliers associés à la formation théorique et pratique. Au-delà des compétences cœur de métier, une ouverture sur le monde culturel est proposée via un partenariat avec le service d'action culturelle de l'USPN (accompagnement de projet, appui logistique, pièces de théâtre, apprentissage de la langue des signes, communication avec les patients...).

Des places sont également offertes aux étudiants pour assister à diverses manifestations culturelles, dans un esprit d'ouverture et de détente.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'approche pédagogique en bloc de compétences prépare les étudiants à leurs futures compétences cliniques.

Dès la seconde année, la formation est organisée dans une alternance intégrative de quatre bloc de compétences et connaissances (BCC) par année, suivant la séquence suivante : cinq semaines de cours, une semaine d'innovation pédagogique (voir infra), une à deux semaines de stage, une semaine de révisions et examens. Le comité regrette cependant que les éléments de preuves n'exposent pas cette planification (contenus listés par UE) et recommande de mettre en avant cette organisation dans le projet. Chaque stage vise des objectifs spécifiques en sémiologie, validés en fin de cycle par une évaluation « au lit du patient » qui conditionne le passage en second cycle.

Les pratiques pédagogiques sont diversifiées et innovantes. Les enseignements « socles » du PASS sont dispensés à distance en première année et en co-modal en seconde et troisième année (sans précision du volume horaire que cela représente). Des pratiques pédagogiques innovantes sont instaurées telles que des séances de simulation en santé avec mannequins haute-fidélité, patients-experts, jeux de rôle (sans précision sur l'année concernée et le volume horaire) et la moitié des cours sont dispensés en classe inversée, méthode interactive et impliquante. Tous les supports de cours sont déposés sur l'espace numérique de travail. Des évaluations sont réalisées à l'aide de tablettes numériques. Les lieux d'apprentissage sont variés (salles, amphithéâtres, stages et centre de simulation). Un tutorat est organisé par les étudiants de seconde et troisième année au bénéfice de ceux de première année (option à trois crédits ECTS).

La formation en langue étrangère est récente et mériterait d'être renforcée en anglais médical pour faciliter la mobilité sortante. Depuis 2020-2021, les étudiants bénéficient d'une formation en langue étrangère de 50 heures d'anglais (soit 3 % des enseignements) sur le cycle et en e-learning. Les étudiants en mobilité entrante peuvent bénéficier de cours de français langue étrangère (FLE), mais le dossier signale qu'ils « s'adaptent vite ». Des dispositifs de préparation à la mobilité existent : Sciences sans frontière, Mission interuniversitaire de coordination des échanges franco-américains (MICEFA), *European action scheme for the mobility of university students* (Erasmus) et les étudiants ont également la possibilité de réaliser des stages libres en dehors des programmes d'échanges, mais le dossier ne mentionne pas le nombre d'éventuels bénéficiaires sur la période de référence.

La formation est ouverte de manière très limitée à la seule reconversion professionnelle de personnels paramédicaux. Conformément à la législation en vigueur, trois à quatre personnels paramédicaux ont été admis par "passerelle" entrante, sans plus de précision sur leur origine. La filière n'est pas ouverte aux alternants ni à la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est très attractive, y compris pour les étudiants internationaux et le taux de féminisation est élevé.

Le nombre de candidats sur Parcoursup est passé de 41 647 en 2020-2021 à 62 351 en 2021-2022. Le dossier ne précise cependant pas si le périmètre concerné correspond à l'USPN, l'académie ou l'Île-de-France. Environ 10 % des inscrits sont des étudiants internationaux, ce qui n'est pas négligeable. La récente réforme des études de santé rend l'accès par L.AS plus attractif (398 LAS2 et 133 LAS3) que par PASS (350) en 2020-2021. Cependant légère diminution des inscriptions est observée en L.AS en 2021-2022 ; à suivre, car la réforme est récente et suite à une hausse d'attractivité, les taux ne sont peut-être pas encore stabilisés. Les candidats ayant un bac général sont les plus nombreux (347) pour deux titulaires d'un bac technologique en 2021, ce qui ne correspond pas à l'auto-évaluation signalant une part non négligeable de bacheliers technologiques. Enfin, 72 % des inscrits sont de sexe féminin, ce qui est important, mais habituel en médecine.

La formation montre une volonté d'accompagner les plus fragiles, mais elle doit mieux analyser l'origine de ses étudiants.

L'entrée en DFGSM2 est possible pour 23 % des étudiants candidats en PASS. Sur la période d'évaluation, une cinquantaine d'étudiants de la filière sont passés par l'année préparatoire aux études de santé (APES - mise en place par l'UFR SMBH pour ceux ayant besoin d'une remise à niveau en amont du PASS). En 2021-2022, plus d'étudiants (112) sont entrés par la L.AS que par le PASS (90), mais l'absence de précision sur leur origine et les écarts observés entre les sources, ne permettent pas d'apprécier ces données avec fiabilité, ce qui est dommage, tout comme l'absence d'explication sur le taux de réussite plus faible en DFGSM2. La formation a par ailleurs accueilli 43 étudiants en situation de handicap (33 en PASS, cinq en DFGSM2 et cinq en DFGSM3) sans plus de précision sur la manière dont ils sont accompagnés.

La formation affiche un taux de réussite élevé pour accéder au second cycle des études médicales. Ainsi, 94 % ont été admis en 2021-2022, avec de rares abandons ou transfert vers une autre université, et quelques redoublants. Mais ce chiffre est calculé sur les inscrits en troisième année. Le dossier mentionne une réussite au diplôme des étudiants de la L.A.S comparable à ceux du PASS. Il n'y a aucune possibilité d'insertion professionnelle à ce stade, mais en dehors de la naturelle poursuite de parcours, une réorientation par passerelle sortante est possible (aucune déclarée sur la période de référence). Les données fournies ne mettent pas en évidence le nombre d'étudiants d'autres universités qui intégreraient le DFGSM2 de l'USPN, comme le suggère l'écart observé entre le nombre d'étudiants admis en DFGSM2 déclarés par les L.A.S et les étudiants arrivant de L.A.S déclarés par le DFGSM2.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose actuellement de moyens pédagogiques appropriés sans perspective d'augmentation du nombre d'étudiants. La formation PASS et DFGSM mobilisent 21 enseignants vacataires, 42 enseignants universitaires (mono et bi-appartenant) en première année et 46 hospitalo-universitaires de plus pour les années suivantes. Le rapport ne mentionne pas de difficultés sur le taux d'encadrement en cours et en stage ni sur les moyens pédagogiques. En revanche, les locaux sont déclarés comme adaptés, mais sous tension au regard du nombre d'usagers, limitant toute possibilité d'augmentation de la capacité d'accueil. L'équipe déclare avoir obtenu des financements spécifiques pour soutenir le déploiement de la simulation médicale. Les enseignants formés à ces innovations forment leurs collègues. L'équipe est par ailleurs déjà dotée d'un responsable des partenariats internationaux, ces derniers restant à développer.

Les processus d'évaluation internes mis en place sont perfectibles et doivent évoluer. Le conseil de perfectionnement est en place et joue son rôle comme en témoigne le compte-rendu fourni. Il est composé d'enseignants, de professionnels (les praticiens hospitaliers et hospitalo-universitaires), d'administratifs et d'étudiants, sans pour autant inclure d'usager de la santé (association de patients par exemple) ce qui est regrettable dans le domaine de la santé. À l'exception des stages et des séminaires de simulation, aucune évaluation des enseignements théoriques par les étudiants n'est encore réalisée alors qu'elle a été demandée à la précédente accréditation.

Conclusion

Points forts

- Une collaboration interuniversitaire et interdisciplinaire.
- Une orientation vers les dispositifs d'accompagnement et de soutien (APES, COSI) développées par l'USPN à l'attention des étudiants les plus fragiles.
- Une professionnalisation précoce.
- Une égalité de réussite au DFGSM pour les étudiants recrutés en PASS ou L.A.S.
- Une ouverture sur le monde culturel.

Points faibles

- Une formation par la recherche insuffisante.
- Un manque de données quantitatives précises et cohérentes pour suivre le parcours des étudiants de PASS (candidats, admis, vœux et admission en seconde année pour chacune des filières santé, origine et devenir) et le manque d'analyse de la performance globale du dispositif.
- Une absence d'évaluation des enseignements théoriques par les étudiants et l'absence d'usagers de la santé au conseil de perfectionnement.
- Un trop faible volume horaire en langue.
- Une présentation par UE et listes de contenus théoriques qui ne valorise pas la nouvelle organisation en BCC et l'alignement pédagogique qui en découle.

Recommandations

- Renforcer la formation par la recherche.
- Suivre plus précisément l'origine, l'orientation et la réussite des étudiants à l'issue de PASS et L.AS par les indicateurs appropriés et améliorer l'analyse des taux de réussite.
- Mettre en place l'évaluation des enseignements théoriques par les étudiants et associer les professionnels et usagers de la santé au conseil de perfectionnement.
- Renforcer la formation en anglais médicale.
- Présenter l'organisation de la formation par compétences dans le projet à venir (BCC du cycle, liste de compétences et attendue par blocs, modalités détaillées de l'articulation théorie-pratique intégrant contenus, stages, simulation et évaluations ...).

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) CARRIÈRES SOCIALES

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Carrières sociales* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Bobigny et enseignée sur ce site. La formation propose trois parcours : *Assistance sociale* ; *Animation sociale et socioculturelle* ; *Villes et territoires durables*. Le déploiement de ce BUT se fait dans le périmètre du diplôme universitaire de technologie (DUT) préexistant et de la licence professionnelle (LP) *Intervention sociale : accompagnement social*. En 2021-2022, 84 étudiants sont inscrits en première année (BUT1), 79 en deuxième année (DUT2) et 22 en dernière année de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la stratégie formation de l'établissement, notamment concernant l'interdisciplinarité, mais n'analyse pas sa place au sein des formations proposées. La formation n'entretient pas de relations académiques avec d'autres entités. En tant que BUT, la formation intègre l'interdisciplinarité dans son contenu, principalement par les SAÉ (situation d'apprentissage et d'évaluation).

La formation n'est que très peu ouverte à l'international. Il n'y a ni partenariats internationaux ni offre spécifique à l'international. En 2021-2022, il n'y avait pas de mobilité sortante et une seule mobilité entrante en DUT2. On ne note aucune mobilité sortante ou entrante en LP. L'équipe pédagogique le regrette et voudrait retrouver une ouverture plus grande comme cela a été le cas avant la crise sanitaire de 2020. Elle est invitée à repenser les dispositifs d'accompagnement à la mobilité (cours de langue ou en langue, sensibilisation à l'international, référent, etc.).

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Des modules permettent d'initier progressivement les étudiants aux méthodologies de la recherche dès la première année grâce aux modules d'initiation à la recherche et aux colloques organisés par les enseignants-chercheurs et auxquels les étudiants sont invités. On ne sait toutefois pas dans quelle mesure les étudiants y participent et de quelle manière cela est inclus dans l'évaluation de leur parcours de formation. Quatre enseignants-chercheurs dont les sections sont cohérentes avec la formation (sociologie, psychologie, sciences de l'éducation et de la formation) intervenaient en première année de BUT en 2021-2022 sans que l'on sache dans quelles proportions. En licence professionnelle (LP), trois enseignants-chercheurs réalisent 80 heures de la formation, soit moins de 20 % des heures dispensées.

La formation entretient de nombreux liens avec le monde socio-économique local et intègre de nombreux éléments de professionnalisation, conformément aux objectifs des trois parcours proposés. Les finalités et contenus de la formation sont conformes au programme national du BUT et donc en cohérence avec les fiches RNCP (répertoire national de la certification professionnelle) correspondantes à chaque parcours. Les professionnels sont largement associés aux enseignements délivrés (environ 45 % des enseignements en BUT1/DUT2 comme en LP sont assurés par des professionnels) et au suivi des stages. Les partenariats noués permettent de mettre les étudiants en situation professionnelle, par exemple en répondant à des commandes réelles d'acteurs locaux. L'équipe pédagogique met en place plusieurs dispositifs pour faciliter la rencontre entre les étudiants et leurs futurs potentiels employeurs à travers des rencontres métiers, des visites de structures partenaires ou encore un travail sur les outils de recherche de stage et d'emploi. Des stages obligatoires ont lieu chaque année, conformément au programme national du BUT et en conformité avec les attentes du diplôme d'État pour le parcours *Assistance de service social*. Bien que les liens soient étroits et diversifiés avec le monde socio-économique, aucun partenariat ne fait l'objet d'une convention formalisée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées. La formation met en œuvre une approche par compétences permettant un alignement pédagogique cohérent et en conformité avec le programme national du BUT. En plus des enseignements traditionnels, des ateliers et des SAÉ permettent aux étudiants d'acquérir les compétences nécessaires à l'exercice des professions visées.

Les pratiques pédagogiques sont diversifiées et permettent la professionnalisation progressive des étudiants. Par exemple l'acquisition de compétences professionnelles est facilitée par la participation aux groupes d'analyse de pratiques professionnelles. Le présentiel est l'unique modalité d'enseignement proposé.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont trop peu adaptés pour permettre le développement de son ouverture à l'international. En BUT1/DUT2, les étudiants bénéficient d'une quarantaine d'heures de cours d'anglais en demi-groupe en première année. Aucune autre langue étrangère n'est proposée. Il n'y a pas d'enseignement de FLE (français langue étrangère), ni de certification obligatoire en langues. En LP, 20 heures d'anglais professionnel sont dispensées. Pour faciliter les mobilités, la formation ne bénéficie pas d'un service relations internationales intégré, mais s'appuie sur celui de l'IUT.

Les contenus et les dispositifs de la formation peuvent être suivis par les publics de la formation continue, mais ne sont pas spécifiques à ces derniers. Les étudiants relevant de la formation continue sont intégrés au reste de la promotion. Le BUT1/DUT2 comme la LP ne sont pas ouverts à l'alternance, projet qui est cohérent au regard des objectifs de professionnalisation des parcours et dont l'équipe pédagogique devrait évaluer la pertinence.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation n'analyse pas son attractivité et les moyens de l'améliorer. S'il est noté que l'attractivité est plus faible auprès des bacheliers technologiques qu'auprès des autres malgré l'obligation rectorale de composer son effectif avec des bacheliers technologiques pour moitié, on ne sait pas si la formation est fortement attractive ou pas en s'appuyant par exemple sur le nombre de candidats par rapport au nombre de places disponibles. En LP, la baisse du nombre d'inscrits, passant de 31 à 22 sur la période, n'est pas analysée. La participation aux cordées de la réussite témoigne cependant d'un intérêt de l'équipe pédagogique à faire connaître la formation et à accompagner les candidatures pour respecter le cadre rectoral imposé.

La réussite des étudiants est correcte en BUT1/DUT2, excellente en licence professionnelle. La moitié des étudiants de première année de BUT obtiennent tous leurs crédits ECTS et la quasi-totalité des étudiants en deuxième année de DUT ont obtenu leur diplôme en 2021-2022. Le suivi individualisé par la direction des études et dans le cadre des modules de PPP (projet professionnel et personnel) permet de soutenir la réussite des étudiants. On regrette toutefois que cette réussite et les dispositifs la soutenant ne soient que peu détaillés et analysés. En LP, le taux de réussite oscille entre 90 et 100 %.

La formation suit la poursuite d'études et l'insertion professionnelle de ses étudiants, mais de façon parfois très informelle. Le taux de retour des étudiants pour les enquêtes proposées est faible et l'équipe s'appuie donc sur les liens maintenus avec les anciens. Si cela permet de multiplier les contacts professionnels et donc par exemple les futurs terrains de stage, c'est insuffisant pour effectuer un suivi précis de l'adéquation entre formation et insertion professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens trop limités pour lui permettre d'atteindre ses objectifs de façon solide et rigoureuse. Malgré un véritable engagement de l'équipe pédagogique, avec neuf enseignants permanents et l'intervention de 36 enseignants non permanents, il sera difficile de maintenir sur le long terme la qualité de la formation dans tous les champs disciplinaires concernés tout en améliorant les axes faibles comme l'ouverture internationale. Le faible effectif de l'équipe de permanents rend difficile le pilotage des formations relevant du périmètre du BUT au moment où celui-ci se déploie. La formation se conforme à ce que le programme national de BUT prévoit concernant le nombre d'heures d'enseignement à dispenser.

La formation définit un processus d'évaluation interne permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue, mais celui-ci peut être amélioré. Le BUT1/DUT2, contrairement à la LP, ne dispose pas pour l'année 2021-2022 de conseil de perfectionnement, mais seulement d'un conseil de département, qui n'a, cependant, pas la même finalité. L'équipe pédagogique, et en particulier la cheffe de département et les responsables d'études, prend en compte les retours étudiants pour améliorer les dispositifs de formation. Il faudrait cependant s'assurer d'une évaluation rigoureuse des enseignements par les étudiants.

Conclusion

Points forts

- Une équipe pédagogique mobilisée pour la qualité de la formation et faisant des propositions pédagogiques diversifiées pour la réussite des étudiants.
- De nombreux dispositifs professionnalisants et liens avec le monde professionnel.
- Un bon adossement à la recherche pour une formation professionnalisante.

Points faibles

- Un encadrement pédagogique trop restreint pouvant mettre en péril la qualité de la formation dans le cadre du déploiement du BUT.
- Un suivi et une analyse trop peu rigoureux et systématique des flux de candidatures et d'inscrits ainsi que du devenir des diplômés.
- Un conseil de perfectionnement absent en BUT1/DUT2.
- Une faible ouverture internationale.

Recommandations

- Veiller à l'équilibre et à la taille de l'équipe pédagogique permanente pour couvrir les champs disciplinaires des trois parcours.
- Mettre en place un dispositif de pilotage rigoureux en ce qui concerne l'attractivité de la formation et le devenir des diplômés.
- Mettre en place rapidement un conseil de perfectionnement pour la mention *Carrières sociales*.
- Mettre en place des partenariats internationaux effectifs pour favoriser la mobilité sortante et entrante des étudiants.

LICENCE GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence *Géographie et aménagement* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) lettres, langues, sciences humaines et des sociétés (LLSHS). La formation propose trois parcours : *Géographie et aménagement*, le parcours double licence *Histoire-Géographie* et le parcours double licence *Économie-Géographie*. La formation est enseignée sur le campus de Villetaneuse. En 2021-2022, 222 étudiants sont inscrits à cette formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation présente une bonne adéquation avec la stratégie formation de l'établissement. La formation entre en cohérence et en complémentarité avec d'autres formations du même cycle proposées au sein de l'université notamment par le biais de ses deux doubles licences : *Histoire-Géographie* organisée en partenariat avec le département d'histoire de l'UFR LLSHS, et *Économie-Géographie* organisée en partenariat avec Université Paris Cité. Elle s'inscrit dans un *continuum* avec des formations du cycle master proposées par l'USPN : master *Géographie et aménagement* et ses parcours *Territoires et développement durable* et *Territoires, environnements et sociétés* et master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* 2nd degré parcours *Histoire-Géographie*.

Cette offre de formation est ouverte à la pluridisciplinarité, introduite par la possibilité du choix du bloc complémentaire présent à chacun des semestres de la maquette. Par ailleurs, la pluridisciplinarité est, par essence, inhérente aux doubles licences. On notera néanmoins que la formation ne valorise pas suffisamment ces doubles licences *Histoire-Géographie* et *Économie-Géographie* dans la mesure où elle n'apporte à leur propos que très peu de données quantitatives et aucune analyse qualitative. Ce constat interroge quant à l'enjeu et à la valeur ajoutée que revêtent ces doubles licences pour l'équipe pédagogique.

La formation a mis en place, avec différentes structures, des partenariats dont on ne connaît pas la nature en dépit de l'intérêt qu'ils peuvent représenter pour la formation. À titre d'illustration, avec le lycée horticole de Montreuil, sont proposés des enseignements communs : un enseignement « initiation au dessin paysager » en troisième année de licence (L3) et un enseignement en cours de déploiement en première année de licence (L1). Chacun des semestres comprend un enseignement en lien avec les enjeux du développement durable, enseignement inhérent au cœur de la formation.

La formation est très peu ouverte à l'international. La licence ne développe pas d'offre spécifique et n'a pas de partenariat à l'international. Elle n'enregistre aucune mobilité entrante, et très peu d'étudiants bénéficient d'une mobilité sortante (un en 2019-2020, deux en 2020-2021, huit en 2021-2022). On constate toutefois un rebond encourageant en 2021-2022, sans que la formation ne nous apporte des éléments d'analyse permettant de le comprendre.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La formation repose sur 27 intervenants, dont 17 enseignants-chercheurs. Parmi eux, huit enseignants-chercheurs permanents sont issus des sections du Conseil national des universités (CNU) 23 (géographie physique, humaine, économique et régionale) et 24 (aménagement de l'espace, urbanisme). Faute de donnée quant au nombre d'heures étudiant de la maquette assurées par des enseignants-chercheurs, il est impossible d'évaluer de façon fiable la part prise par ceux-ci dans la formation, mais l'équipe pédagogique indique que la très grande majorité des heures étudiant est assurée par des enseignants-chercheurs hormis quelques enseignements du bloc transversal. Les semestres 5 et 6 comprennent dans le bloc transversal un enseignement d'« Initiation à la recherche, suivi de manifestations scientifiques » (2 x 18 heures étudiant, dont 2 x 6 heures d'enseignement), ce qui permet une sensibilisation satisfaisante des étudiants à la recherche. L'accueil d'étudiants en unité de recherche n'est pas prévu en licence, mais en master.

La formation intègre insuffisamment des éléments de professionnalisation. Dix professionnels issus des domaines du développement local et de la géomatique interviennent dans la formation, ce qui permet aux étudiants d'être en prise avec certaines applications liées aux acquis de la formation.

Faute de donnée quant au nombre d'heures étudiant de la maquette assurée par ces professionnels, il est impossible d'évaluer la part qu'ils prennent dans la formation. La formation comprend un projet professionnel et personnel aux semestres 1, 4 et 6 pour un volume global de 52,5 heures. L'enseignement du semestre 6 est consacré à l'insertion professionnelle par un accompagnement à la réalisation de CV (curriculum vitae) et de lettres de motivation. Neuf crédits ECTS sont accordés à l'expérience professionnelle sans qu'ils soient identifiés dans la maquette ou par une donnée explicite, ce qui est regrettable, car il s'agit d'un élément valorisant pour la formation. Il est également regrettable que la formation n'inclue pas de stage obligatoire alors même que ce serait cohérent avec les objectifs et les domaines d'application de la formation. L'introduction d'un stage obligatoire était recommandée par la précédente évaluation de la formation, et le comité ne peut que recommander, de nouveau, l'introduction de ce stage obligatoire. Cela permettrait de répondre à l'attente pertinente des étudiants, formulée en conseil de perfectionnement, de bénéficier d'une formation intégrant davantage de pratique, et leur permettrait aussi d'avoir une expérience en milieu professionnel en lien avec leur formation en vue de leur orientation et de leur insertion professionnelle. La formation n'est pas ouverte à l'alternance et ne propose pas de dispositif lié à la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation est en adéquation avec les objectifs visés. Un tableau de correspondance met en relation les enseignements assurés dans la maquette et les compétences visées. Cette mise en correspondance s'effectue en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), mais l'appropriation de l'approche par compétences est inexistante.

La formation aux compétences numériques et à la préparation à la certification PIX est intégrée comme enseignement obligatoire aux maquettes de la deuxième année de licence (L2) (18 heures aux semestres 3 et 4) et L3 (18 heures aux semestres 5 et 6). La formation ne suit pas le nombre d'étudiants ayant obtenu la certification.

La diversification pédagogique est limitée. La formation n'est pas impliquée dans la mise en œuvre de projets pédagogiques visant à la diversification des pratiques. Outre la mise en œuvre d'enseignements en cours magistral et en travaux dirigés, la formation met en place des sorties de terrain, ce qui est conforme aux nécessités de la discipline. Elle organise également certains enseignements, qui ne sont toutefois pas identifiés, autour d'ateliers et de projets tutorés, ce qui contribue à l'autonomisation des étudiants. L'équipe pédagogique reconnaît néanmoins une marge de progression possible et le comité invite l'équipe pédagogique à diversifier ses pratiques. La formation dispose d'espaces pédagogiques adaptés à ses besoins.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont insuffisamment adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Le suivi d'une langue vivante est obligatoire à chacun des six semestres (16,5 heures au semestre 1, 18 heures aux cinq semestres suivants ; volume étudiant total = 106,5 heures). Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un choix parmi huit langues, excepté en double licence *Histoire-Géographie* où l'anglais est obligatoire (la donnée n'est pas connue pour la double licence *Économie-Géographie*). Il est cependant à noter qu'aucun enseignement disciplinaire n'est dispensé en langue étrangère.

La formation propose les certifications CLES (*Certification de compétences en langues de l'enseignement supérieur*) et TOEFL (*Test of english for foreign language*), mais n'indique pas dans quel cadre ni le nombre d'étudiants concernés.

Les étudiants peuvent être accompagnés dans leur projet de mobilité internationale par un responsable mobilité internationale dans la formation, mais l'équipe pédagogique reconnaît que la mobilité doit être relancée, ce qui apparaît une piste pertinente.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Aucune donnée relative aux effectifs de formation continue ou en alternance n'est fournie. Aucune offre de formation spécifique au public de la formation continue n'existe dans le périmètre de la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation ne suit pas le flux des candidatures et des inscriptions des étudiants. La formation utilise des outils de communication traditionnels et participe aux journées portes ouvertes de l'université. L'équipe pédagogique reconnaît la nécessité de faire évoluer l'image de la formation. Néanmoins, la formation ne suit pas son attractivité à travers les flux des candidatures et des inscriptions : aucune donnée et aucune analyse ne sont fournies, ce qui laisse penser que l'enjeu de l'attractivité n'est pas pris en compte par la formation alors même que les données de caractérisation liées aux inscriptions en L1 montrent une irrégularité : 96 en 2019-2020 ; 109 en 2020-2021 et 89 en 2021-2022.

Une baisse en double licence *Histoire-Géographie* (19 en 2019-2020 ; 22 en 2020-2021 ; 13 en 2021-2022). Les effectifs de la double licence *Économie-Géographie* restent stables (14 inscrits pour chacune des années observées).

La formation suit la réussite des étudiants, mais ne l'analyse pas. Les taux de réussite sont en hausse sur les deux dernières années observées : en 2020-2021, le taux de réussite est de 31 % en L1, de 45 % en L2, et de 69 % en L3. En 2021-2022, il devient respectivement de 42 %, 58 % et 71 %. Ces hausses significatives ne sont pas expliquées et il est délicat de les inscrire dans une tendance de fond dans la mesure où aucun dispositif de réussite particulier n'est mis en œuvre. La formation ne présente aucun étudiant inscrit sous condition « Oui si ».

La formation ne suit pas et n'analyse pas l'insertion et la poursuite d'études de ses diplômés. Aucune donnée quantitative n'est fournie. La formation indique que l'insertion professionnelle en fin de L3 présente de bons résultats, sans toutefois étayer par des données qualitatives et quantitatives. Elle mentionne également que les étudiants poursuivent généralement en master et que les débouchés sont connus sans que des informations détaillées (liste des emplois exercés ou des entreprises d'accueil) appuient cette description. La difficulté déjà relevée quant au suivi des diplômés sur la base d'un très faible nombre de répondants aux enquêtes lors de la précédente évaluation des formations reste donc plus qu'entière puisque les données sont désormais inexistantes.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas des moyens nécessaires pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Huit enseignants permanents (sur 27 intervenants) représentent 30 % des intervenants, ce qui est faible pour assurer la pérennité de la formation. La formation ne tire pas profit des possibilités offertes par l'accueil de professeurs invités, positionnés au niveau master. Le suivi de la soutenabilité de la formation est effectué et la formation la démontre.

La formation ne définit pas un processus d'évaluation interne développé et structuré. Aucune information n'est apportée au sujet de l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants. Les conseils de perfectionnement de la licence *Géographie et aménagement* et de la double licence *Histoire-Géographie*, dont la composition est conforme aux règles de constitution, se sont tenus en janvier 2023. L'organisation de conseils à l'échelle de la mention, et non plus par niveaux fractionnés (L1 d'un côté, et L2-L3 d'un autre côté) constitue une amélioration dans le pilotage de la formation par rapport à la situation constatée lors de la précédente évaluation. Néanmoins, la mise en place récente de ces conseils de perfectionnement ne permet pas de mesurer la façon dont la formation prend en compte les conclusions auxquelles ils sont arrivés. Aucune information n'est apportée quant à la tenue d'un conseil de perfectionnement de la double licence *Économie-Géographie*.

Conclusion

Points forts

- Une place cohérente dans la stratégie de formation de l'établissement.
- Une bonne prise en compte de la pluridisciplinarité (deux doubles licences).

Points faibles

- Une prise en compte insuffisante de la professionnalisation.
- Une absence de suivi du flux des candidatures et des inscriptions.
- Une absence de suivi du devenir des diplômés.
- Une absence d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Une appropriation de l'approche par compétences limitée.

Recommandations

- Intégrer à la formation des dispositifs de professionnalisation (un stage obligatoire, en particulier).
- Mettre en place une démarche d'analyse de l'attractivité de la formation.

- Mettre en place un suivi et une analyse du devenir des diplômés.
- Mettre en place une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Mener une réflexion sur le développement de l'approche par compétences dans la licence.

LICENCE HISTOIRE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence *Histoire* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) lettres, langues, sciences humaines et des sociétés (LLSHS). La formation propose deux parcours : *Histoire* et *Histoire-Géographie*. Elle est enseignée sur le campus de Villetaneuse. En 2021-2022, 190 étudiants sont inscrits à cette formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Histoire* occupe une place cohérente dans la stratégie de formation de l'établissement. La formation entre en cohérence et en complémentarité avec d'autres formations du même cycle et du cycle master par le biais de la double licence *Histoire-Géographie* en partenariat avec le département de géographie de l'UFR LLSHS et des poursuites d'études possibles dans trois masters de l'USPN : *Histoire* et ses différents parcours (*Histoire, sociétés, cultures ; Archives, bibliothèques et patrimoine numériques ; Patrimoine, médiation, ingénierie des parcours touristiques*) ; *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* 1^{er} degré ; *MEEF* 2nd degré parcours *Histoire-géographie*. Cette offre de formation est ouverte à la pluridisciplinarité, introduite dans le bloc complémentaire présent à chacun des semestres de la maquette et, par essence, inhérente à la double licence *Histoire-Géographie*. On notera néanmoins que la formation ne valorise pas suffisamment cette double licence *Histoire-Géographie* dans la mesure où elle ne propose aucune donnée et analyse qualitative à son propos. Ce constat interroge quant à l'enjeu et à la valeur ajoutée que revêt cette double licence pour l'équipe pédagogique.

La formation est très peu ouverte à l'international. La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international. Les mobilités sortantes sont pour ainsi dire inexistantes : une seule mobilité est recensée, en 2019-2020. Les mobilités entrantes sont légèrement plus élevées : la formation en recense trois en 2019-2020, zéro en 2020-2021, deux en 2021-2022.

La formation est adossée à la recherche, mais de façon limitée. La formation repose sur 14 enseignants-chercheurs, dont 10 permanents (sur les 16 intervenants de la formation), issus des sections du Conseil national des universités (CNU) 21 (histoire, civilisation, archéologie et art des mondes anciens et médiévaux) et 22 (histoire et civilisations : histoire des mondes modernes, histoire du monde contemporain, de l'art, de la musique), ce qui est cohérent. Cependant, d'après les données fournies, seules 321 heures sur les 1359 heures étudiant de la maquette sont assurées par des enseignants-chercheurs, ce qui revient à seulement 26,4 % des enseignements. Ce constat interroge, d'autant que la formation s'autoévalue de façon satisfaisante. En première année de licence (L1), la méthodologie du travail universitaire met l'accent sur l'apprentissage du commentaire de document historique et comprend 16,5 heures au semestre 1 et 9 heures au semestre 2. Les semestres 5 et 6 comprennent dans le bloc transversal un enseignement d'« Initiation à la recherche, suivi de manifestations scientifiques » (2 x 18 heures étudiant). Ces enseignements sont conformes aux pratiques de la discipline. L'accueil d'étudiants en unité de recherche n'est pas prévu en licence, mais en master.

Le lien avec le monde social, économique et culturel est peu développé. La formation comprend un projet professionnel et personnel (PPP) obligatoire aux semestres 1 (16,5 heures), semestre 4 (18 heures) et semestre 6 (18 heures), soit un volume total de 52,5 heures. Des acteurs territoriaux interviennent dans cet enseignement, ce qui constitue un élément valorisant pour la formation. On manque toutefois d'éléments permettant d'évaluer les objectifs assignés au PPP alors même que le volume horaire dédié à cet enseignement dans la formation est significatif. Deux professionnels interviennent dans la mention, mais ne réalisent qu'un total de 9 heures étudiant réparties sur les deuxièmes (L2) et troisièmes (L3) années de licence, ce qui est trop peu au regard des enjeux de la professionnalisation (notamment dès lors que, par exemple, le volume du PPP représente 52,5 heures étudiant dans la maquette). La formation n'intègre pas de stage obligatoire, le considérant comme une question relevant de la formation continue, et non comme un enjeu également en lien avec la formation initiale.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme de formation est en adéquation avec les objectifs visés. Un tableau de correspondance met en relation les enseignements assurés dans la maquette et les compétences visées. Cette mise en correspondance s'effectue en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), mais l'appropriation de l'approche par compétences est inexistante et ne fait l'objet d'aucune analyse. La formation aux compétences numériques et à la préparation à la certification PIX est intégrée comme enseignement obligatoire aux maquettes de L2 (18 heures aux semestres 3 et 4) et L3 (18 heures aux semestres 5 et 6). En 2021-2022, 25 étudiants ont obtenu la certification.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. La formation n'est pas impliquée dans la mise en œuvre de projets pédagogiques visant à la diversification de ses pratiques. Elle se déclare non concernée par ce point, ce qui est pour le moins étonnant. Elle met en œuvre des méthodes pédagogiques classiques (cours magistraux, travaux dirigés) pour l'ensemble de ses blocs fondamentaux et complémentaires, assurés en présentiel, et a recours au distanciel synchrone pour certains enseignements (PPP, qualité d'expression, compétences numériques) sans en expliquer les motifs ni en analyser les résultats. La formation utilise des salles informatiques pour les enseignements de techniques informatiques pour les quatre premiers semestres de la licence. Si l'équipe pédagogique ne souligne pas de tension particulière dans l'accès à ces salles équipées, elle indique que le ratio poste informatique/étudiants n'est pas encore atteint, sans toutefois préciser à quelle donnée ce ratio correspond.

Les contenus et les dispositifs de la formation permettent insuffisamment son ouverture à l'international. Le suivi d'une langue vivante est obligatoire à chacun des six semestres (16,5 heures au semestre 1, 18 heures aux cinq semestres suivants pour un volume étudiant total de 106,5 heures). Les étudiants ont la possibilité d'effectuer un choix parmi huit langues, excepté en double licence *Histoire-Géographie* où l'anglais est obligatoire (la maquette de la double licence n'est toutefois pas fournie). La formation ne comprend pas d'enseignement dispensé en langue étrangère et propose les certifications CLES (Certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur), TOEFL (*Test of english for foreign language*) et TOEIC (*Test of english as international communication*), mais n'indique pas dans quel cadre, ni le nombre d'étudiants concernés ni les résultats obtenus. La formation ne met en place aucun dispositif de préparation à la mobilité internationale. L'ensemble de cette référence ne fait l'objet d'aucune analyse, ce qui laisse penser que la formation répond aux attendus minimaux de l'arrêté licence et ne fait pas de l'ouverture de la formation à l'international un enjeu majeur.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. Aucune donnée relative aux effectifs de formation continue ou en alternance n'est renseignée. La formation se déclare non concernée par ces modalités pédagogiques, ce qui est là encore au mieux surprenant. Aucune offre de formation spécifique au public de la formation continue n'existe dans le périmètre de la formation. Un projet de diplôme universitaire « Généalogie » est mentionné, mais n'a pas été mis en œuvre faute d'enseignants-chercheurs titulaires.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation ne suit pas les flux des candidatures et des inscriptions de façon à améliorer son attractivité. La formation participe aux journées portes ouvertes de l'établissement, et fait l'objet de présentations dans les lycées et les salons. Sa communication se limite à des moyens traditionnels. Au-delà, aucune donnée et aucune analyse ne sont fournies sur les éléments relatifs à l'attractivité de la formation dans le cadre de la procédure Parcoursup et auprès des bacheliers généraux et technologiques. Pourtant, les inscrits administratifs sont en augmentation à l'échelle du cycle, particulièrement en L1 (109 inscrits en 2019-2020 ; 135 en 2020-2021 ; 142 en 2021-2022). Cette augmentation peut s'expliquer par la hausse des néo-bacheliers inscrits en 1^{re} année sur la période (77 en 2019-2020 ; 94 en 2020-2021 ; 100 en 2021-2022), mais mériterait d'être mieux analysée pour conforter cette perception.

Les taux de réussite sont faibles, sans que cela ne soit analysé. La formation ne met pas en place de dispositif d'aide à la réussite alors même que les taux de réussite sont très faibles et largement inférieurs à 20 % pour la première année (plus précisément, 13 % en 2019-2020 ; 14 % en 2020-2021 ; 16 % en 2021-2022). Ils restent également faibles en deuxième année et en baisse : 75 % en 2019-2020 ; 52 % en 2021-2022 ; 46 % en 2021-2022. En L3, les taux sont plus hauts, mais restent en deçà des standards de la discipline : 55 % en 2019-2020 ; 46 % en 2020-2021 ; 85 % en 2021-2022. Ces taux variables mériteraient une analyse approfondie de même que, plus largement, les raisons de la faiblesse particulière de la réussite des étudiants, d'autant que la situation s'est dégradée depuis la précédente évaluation de la formation, qui soulignait déjà la faiblesse des taux de réussite.

La formation ne suit pas et n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Aucune donnée et aucune analyse ne sont fournies. Toute évaluation est, par conséquent, impossible.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens insuffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Elle s'appuie sur 10 enseignants permanents, qui représentent 63 % des intervenants et rencontre des difficultés à recruter des enseignants vacataires. La formation ne tire pas profit des possibilités offertes pour l'accueil de professeurs invités, concentrées sur le master. Aucune donnée et aucune analyse ne sont fournies quant au suivi et à la maîtrise de la soutenabilité de l'offre de formation.

Aucun processus d'évaluation interne n'est défini de façon méthodique afin de permettre une amélioration continue de la formation. La formation ne dispose pas de données quant à l'évaluation des enseignements par les étudiants. On ne sait pas si cette évaluation est mise en œuvre. Un conseil de perfectionnement s'est tenu en janvier 2023, mais aucune analyse dans le dossier ne permet d'évaluer les mesures mises en œuvre dans le prolongement de ce conseil. Si ce conseil de perfectionnement comprend des représentants issus du monde socio-économique, tous sont issus du monde de l'enseignement. Au vu des débouchés visés par la formation, une ouverture du conseil de perfectionnement à d'autres secteurs professionnels (culture, patrimoine, journalisme, par exemple) est nécessaire.

Conclusion

Points forts

- Une place cohérente dans la stratégie de formation de l'établissement.
- Une bonne prise en compte de la pluridisciplinarité, notamment à travers la double licence.

Points faibles

- Des taux de réussite préoccupants sans que des dispositifs de soutien à la réussite soient mis en place.
- Une prise en compte insuffisante de la professionnalisation.
- Une absence de suivi du flux des candidatures et des inscriptions.
- Une absence de suivi du devenir des diplômés.
- Aucune donnée relative à l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Une appropriation de l'approche par compétences limitée.

Recommandations

- Mettre en place des dispositifs visant à soutenir la réussite des étudiants.
- Intégrer à la formation des dispositifs de professionnalisation (un stage, par exemple).
- Mettre en place un suivi du flux des candidatures et des inscriptions.
- Mettre en œuvre un suivi du devenir des diplômés.
- Mettre en place un réel pilotage de la formation intégrant une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Mener une réflexion sur le développement de l'approche par compétences dans la licence.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité insuffisante de la réussite : un très faible taux de réussite, récurrent, sans que des dispositifs de soutien à la réussite ne soient décrits.

LICENCE PSYCHOLOGIE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence *Psychologie* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) lettres, langues, sciences humaines et des sociétés (LLSHS). La formation propose un seul parcours et est enseignée sur le campus de Villetaneuse. En 2021-2022, 912 étudiants sont inscrits à cette formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit en cohérence avec l'offre de formation de l'établissement et est en adéquation avec la stratégie formation de celui-ci, notamment concernant l'interdisciplinarité. Issue d'un partenariat entre les départements de psychologie et de psychophysiologie, la formation est pluridisciplinaire et prépare aux masters de psychologie, mais aussi d'éthologie de l'établissement et aux masters *Psychologie* d'autres établissements, aux concours administratifs ou encore aux diplômes de praticiens paramédicaux.

La formation s'ouvre progressivement à l'international. La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international, mais inclut des mobilités entrantes et sortantes concernant respectivement neuf et sept étudiants en 2021-2022. Ce nombre de mobilité n'est pas très élevé, mais est en progression. En revanche, aucune mobilité enseignante n'est notée. La formation est consciente des progrès réalisables en matière d'ouverture internationale, mais aussi des difficultés, notamment économiques, pour y parvenir.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. La formation intègre une formation à la recherche par de nombreux modules de façon progressive dès la première année de formation. Cela est très cohérent avec l'objectif de préparation à l'entrée en master et à l'obtention du titre de psychologue. 40 enseignants-chercheurs relevant des sections 16 (psychologie) et 69 (neurosciences) participent aux enseignements. Les enseignants-chercheurs assurent un tiers des heures d'enseignement proposées. Les étudiants sont invités dans les événements (journées scientifiques, conférences...) organisés par les deux laboratoires associés, mais leur participation reste faible.

La formation entretient des relations avec le monde professionnel local et intègre des éléments de professionnalisation. La formation répond aux nombreux besoins locaux en professionnels de la psychologie et permet aux étudiants d'acquérir des compétences y répondant. De très nombreux professionnels du bassin socio-économique interviennent dans la formation (116 professionnels vacataires assurent 58 % des heures d'enseignement) et accueillent des étudiants en stage. Les étudiants doivent réaliser au minimum 100 heures de stage au cours de la troisième année. La formation n'est pas proposée en alternance et la politique de formation continue n'est pas précisée. Bien que les liens soient étroits, aucun partenariat ne fait l'objet d'une convention formalisée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre un programme cohérent avec les objectifs visés. Les enseignements proposés permettent de ne pas spécialiser trop rapidement les étudiants dans un sous-ensemble de la psychologie, conformément aux recommandations faites lors de la campagne d'évaluation précédente. La formation s'assure de la correspondance entre les compétences visées et les enseignements dispensés, en conformité avec la fiche RNCP (répertoire national de la certification professionnelle), mais on peut regretter que la formation ne se soit pas approprié davantage l'approche par compétences au-delà de la définition de blocs de compétences. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences en expression écrite par l'utilisation du programme Voltaire et en informatique par une UE (Unité d'enseignement) "PIX" au second semestre sans que cela ne débouche sur une certification.

La formation propose des pratiques pédagogiques relativement conventionnelles. Les enseignements sont assurés dans une double approche magistrale et dirigée et sont complétés par du tutorat assuré par des étudiants en master (environ 150 heures par an) principalement destiné à favoriser la réussite des étudiants en parcours "Oui-si". Certains enseignements sont proposés partiellement à distance ou de façon hybride. L'équipe pédagogique insiste cependant sur l'importance du présentiel pour éviter l'échec.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont peu adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Si le nombre d'heures d'enseignement de l'anglais a augmenté, il reste assez modeste (18 heures par an en modalité hybride, soit 54 heures sur l'ensemble de la licence) et aucun cours de spécialité n'est dispensé en anglais. Le nombre d'étudiants concernés par une certification en langues étrangères n'est pas connu. Lors des mobilités sortantes, un référent dans le département assure le lien avec l'étudiant, mais l'essentiel de l'accompagnement est délégué au service relations internationales de l'établissement.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés aux publics de la formation continue et en alternance. La formation n'est pas ouverte en alternance. Il est possible d'accéder à la troisième année par validation des acquis de l'expérience, mais pour les années renseignées on ne compte aucun étudiant de la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation suit et analyse finement les candidatures et les inscriptions de façon à maintenir une forte attractivité auprès des différents publics. Les dispositifs d'information classiques (journée portes ouvertes, salons étudiants) sont mobilisés par la formation, mais, d'après les enquêtes menées, le bouche-à-oreille reste le canal le plus répandu de connaissance de la formation. La formation est attractive puisque presque 6000 candidats font une demande sur ParcoursSup pour une capacité d'accueil fixée à 300 en première année de formation. Cette attractivité ainsi mesurée est en hausse constante.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants sans que l'on connaisse précisément l'impact des dispositifs d'aide à la réussite pour les publics qui en bénéficient. Les taux de réussite (56% en première année, 79 % en deuxième année et 63 % en troisième année en 2021-22) sont bons, mais en baisse. La baisse de réussite en troisième année s'explique par le choix d'un nombre grandissant d'étudiants de la faire en deux ans. On regrette que l'efficacité de l'accompagnement dont bénéficient les plus de 30 étudiants inscrits sous condition "Oui-si" ne soit pas explicitée, d'autant plus que celle-ci semble importante puisque 67 % des inscrits sous condition "Oui-si" ont réussi en 2021-2022.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés. Aucune donnée n'est renseignée, c'est regrettable.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens limités pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les 36 permanents ne suffisent pas à encadrer correctement la formation. Le taux d'encadrement est faible et paraît nettement insuffisant compte tenu des caractéristiques particulières du public accueilli (haut taux de boursiers, plus de la moitié des étudiants exercent une activité salariale à côté de leurs études, parcours "Oui-si").

La formation définit un processus d'évaluation interne rigoureux s'insérant dans une démarche d'amélioration continue. La formation organise l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants et ces derniers sont 46 % à répondre, ce qui reste un taux de réponse perfectible qui amène à la plus grande prudence quant à l'interprétation des résultats. Les résultats de ces enquêtes servent de base de réflexion à un conseil de perfectionnement correctement constitué et se réunissant au moins une fois par an.

Conclusion

Points forts

- Un suivi rigoureux du déroulement de la formation permettant d'obtenir de bons taux de réussite des étudiants.
- Un adossement à la recherche solide et cohérent avec les objectifs de la formation.

Points faibles

- Des enseignants et enseignants-chercheurs permanents en nombre trop limité.
- Une absence de suivi du devenir des diplômés.
- Une ouverture internationale limitée, notamment concernant la place des compétences linguistiques.

Recommandations

- Veiller à renforcer la part des enseignants-chercheurs qui enseignent dans la formation et permettre ainsi un encadrement adapté des étudiants.
- Mettre en place un dispositif de suivi du devenir des diplômés dans la démarche d'amélioration continue de la formation en s'assurant de l'adéquation entre enseignements dispensés et insertion professionnelle effective.
- Continuer à développer l'ouverture internationale de la formation en donnant plus de poids aux compétences linguistiques dans la formation.

LICENCE SCIENCES DE L'ÉDUCATION

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence *Sciences de l'éducation* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) lettres, langues, sciences humaines et des sociétés (LLSHS). La formation est proposée à partir de la deuxième année de licence (L2) et propose deux parcours : *Insertion et intervention sociale sur les territoires (IIST)* et *Loisirs, jeux, éducation (LJE)*. La formation est enseignée sur le campus de Villetaneuse. En 2021-2022, 87 étudiants sont inscrits à cette formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Sciences de l'éducation* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit en adéquation avec la stratégie de celui-ci. La formation est construite en complémentarité avec les autres formations de même cycle relevant des sciences humaines et sociales en s'appuyant sur les premières années de licence proposées par d'autres départements (histoire, psychologie...) pour développer deux années de formation (licence 2 et licence 3) permettant l'insertion professionnelle, mais aussi la poursuite en master, notamment au sein des masters de l'établissement. La pluridisciplinarité est une caractéristique de ce type de licence et est cultivée par l'équipe pédagogique en proposant un programme ouvert sur un grand nombre de disciplines différentes.

La formation est assez peu ouverte à l'international. Il n'y a pas d'offre spécifique à l'international ou de partenariats internationaux notables. Les mobilités sortantes sont rares et les mobilités entrantes sont limitées aussi bien pour les étudiants (entre un et cinq pour 2021-2022 selon les sources des données) que pour le personnel enseignant et administratif (aucune mobilité indiquée).

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Des enseignements permettant l'initiation à la recherche sont présents sur les deux années de formation proposées. Cinq enseignants-chercheurs, issus principalement de la section 70 (Sciences de l'éducation), assurent plus de la moitié des enseignements. Les liens entre la formation et les laboratoires ne sont pas développés en licence, ce qui reste conforme aux pratiques constatées au plan national.

La formation entretient de nombreuses relations avec le monde social, économique et culturel local et intègre de nombreux éléments de professionnalisation en raison notamment de la forte présence d'étudiants en formation continue. En plus de l'objectif de poursuite d'études, la formation est construite de façon à fournir aux étudiants les compétences nécessaires pour s'insérer dans le bassin local d'emploi relatif à l'intervention sociale et au travail social, en cohérence avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Les acteurs professionnels sont associés en intervenant dans les enseignements (pour environ un tiers du volume d'heures étudiants), en participant au conseil de perfectionnement et en étant les relais nécessaires pour trouver des terrains de stage. Deux semaines de stage en deuxième année et trois semaines en troisième année sont obligatoires et donnent lieu à des mémoires dont l'objectif principal est la professionnalisation. Si la formation n'est pas ouverte en alternance, elle intègre un nombre important, mais en baisse d'étudiants en formation continue (43 en 2019-2020, 20 en 2021-2022) pour laquelle l'équipe pédagogique est fortement investie. Bien que les liens soient forts, il est regrettable qu'aucun partenariat n'ait donné lieu à une convention formalisée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'enseignements cohérents avec les objectifs définis, mais n'est pas encore structurée autour des compétences. On ne peut pas encore parler d'une approche par compétences même si ces dernières sont prises en compte et cela fait partie de ce que l'équipe pédagogique veut mettre en place pour le contrat à venir. Aucune autre certification n'est proposée au sein de la formation malgré la préparation à la certification PIX. Aucun étudiant n'est engagé dans une démarche portfolio.

La diversification des pratiques est très forte au sein de la formation de façon cohérente avec les métiers auxquels les étudiants se préparent. Si le distanciel a été abandonné en raison de sa faible efficacité pour favoriser la réussite des étudiants, de nombreux dispositifs, dont les collaborations avec le *Fab Lab* issu du PIA-Projet d'investissement d'avenir "innovation pédagogique", le studio Lego ou encore le Fonds patrimonial du jeu de société, favorisent la diversification pédagogique. L'utilisation systématique de Moodle permet d'assurer la continuité pédagogique pour les différents publics accueillis.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas adaptés pour permettre son ouverture à l'international. Le nombre d'heures consacrées à l'apprentissage de l'anglais, seule langue étrangère proposée, est faible (38 heures sur les deux années) et aucune certification n'est visée. L'équipe pédagogique est consciente de cette faiblesse.

Les contenus et les dispositifs de la formation sont très adaptés aux publics de la formation continue, mais n'est pas ouverte à l'alternance. Les étudiants de la formation continue bénéficient d'un encadrement spécifique pour favoriser leur réussite. Le processus de recrutement donne lieu chaque année à quatre validations des acquis professionnels (VAP) en moyenne en s'assurant que les candidats détiennent les compétences et les connaissances suffisantes pour réussir. Seulement deux validations des acquis de l'expérience (VAE) ont été réalisées sur la période par manque de candidatures recevables.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité est bonne, mais l'analyse des flux des candidatures est incomplète. Si le nombre de candidats augmente (104 candidats pour 15 places en 2020-2021 et 141 candidats pour 23 places en 2021-2022), cela n'est pas vraiment analysé. On comprend mal pourquoi le nombre d'étudiants inscrits varie d'une année à l'autre et on ne sait pas de quelles filières proviennent les étudiants en réorientation entrant en L2.

La réussite des étudiants est bonne, qu'ils soient en formation continue ou en formation initiale. 70 % des étudiants obtiennent l'ensemble des crédits ECTS (80 % en formation initiale et 60 % en formation continue). La réussite en formation continue est très variable d'une année sur l'autre (de 35 à 95 %) en raison d'un calendrier différent du calendrier universitaire (18 mois contre 12 mois).

Aucune analyse de l'insertion professionnelle n'est faite et les données concernant la poursuite d'études sont lacunaires. Aucune donnée concernant l'insertion professionnelle n'est renseignée. La moitié des étudiants poursuivent leurs études après la licence, principalement au sein des masters relevant des sciences de l'éducation de l'établissement, mais peu de détails sont donnés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens limités pour lui permettre d'atteindre pleinement ses objectifs et notamment de se développer en maintenant la qualité de la formation. Si la création d'un poste de professeur des universités a permis de renforcer l'équipe pédagogique depuis la dernière accréditation, celle-ci reste limitée compte tenu de la diversité des publics. Avec sept enseignants permanents du département intervenant dans la formation, l'ouverture d'une première année de licence semble difficile à mettre en œuvre malgré la volonté de l'équipe en place. Cette difficulté se double d'une non-soutenabilité du projet et des maquettes de formation des deux parcours proposés si le département veut respecter l'objectif d'opérer à moyens constants fixé par l'université.

Le processus d'évaluation interne permettant de s'inscrire dans une démarche d'amélioration continue existe, mais est perfectible. Les enseignements sont évalués par les étudiants (60 % des étudiants répondent au questionnaire), mais ces résultats ne sont pas analysés et discutés par le conseil de perfectionnement. Ce conseil de perfectionnement dont la composition est conforme aux attendus vient de se mettre en place et devrait fonctionner de façon plus efficace dans les années à venir.

Conclusion

Points forts

- Une formation cohérente avec le double objectif de professionnalisation et de poursuite d'études.
- De bons taux de réussite.
- Une équipe pédagogique mobilisée et diversifiant les situations d'apprentissage en lien avec les objectifs de la formation.

Points faibles

- Des moyens trop limités pour permettre la pleine efficacité de la formation et notamment son déploiement dès la première année de licence.
- Aucun suivi du devenir professionnel des diplômés.
- Une faible ouverture internationale.

Recommandations

- Veiller à renforcer l'équipe pédagogique pour soutenir la qualité de la formation sur le long terme en permettant l'ouverture du parcours dès la première année de licence.
- Mettre en place un dispositif de suivi des diplômés efficace qui permette une analyse de ce suivi.
- Renforcer la place des compétences linguistiques dans la formation pour favoriser l'internationalisation des parcours étudiants.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'ANIMATION SOCIALE, SOCIO-ÉDUCATIVE ET SOCIOCULTURELLE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle* (LP MASS) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'institut universitaire de technologie de Bobigny. La formation est dispensée sur le site de Bobigny, organisée en formation initiale classique et apprentissage ainsi qu'en formation continue. En 2021-2022, cette formation comptait 36 inscrits (alternants ou stagiaires).

1. La politique et la caractérisation de la formation

L'adéquation avec la politique de l'établissement est satisfaisante du fait des nombreux partenariats entretenus par la formation, notamment avec les acteurs socio-économique du territoire. La formation met en œuvre différentes actions favorisant l'interdisciplinarité et le développement professionnel des apprenants au sein de projets tutorés ancrés sur le territoire (cf. infra). Sur le plan de l'interdisciplinarité, le projet international Berlin (cf. infra) mobilise les connaissances de plusieurs modules (approches interculturelles, ateliers sociolinguistiques, recherche de financement, techniques financières et comptables). Aucun partenariat académique interne n'est mentionné, avec par exemple, la licence *Sciences sanitaires et sociales* de l'USPN dispensée sur le site de Bobigny (par l'unité de recherche et formation en Sciences médicales et biologie humaine) ce qui pourrait être intéressant en termes de collaboration interprofessionnelle entre futurs acteurs du champ social.

La formation entretient un partenariat international durable et pertinent, mais la mobilité étudiante est par ailleurs très faible. A été développé un solide partenariat avec l'université catholique de sciences sociales appliquées de Berlin (*Katholische Hochschule für Sozialwesen Berlin - KHSB*) dans le cadre du projet annuel d'une semaine de voyage d'études et d'échange entre étudiants (depuis 2019), accompagné par l'office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ). L'équipe signale qu'un double parcours entre la LP MASSS et le parcours de la KHSB n'est pas envisageable du fait de trop grandes différences entre les deux formations. La mobilité étudiante est quasi nulle (un seul sortant sur la période d'évaluation et aucun entrant). Ces éléments révèlent un point de discordance sur l'autoévaluation de l'équipe estimée au niveau quatre qui ne concerne à l'évidence que le projet Berlin.

La formation bénéficie d'un adossement à et par la recherche satisfaisant pour un parcours professionnalisant. Cinq enseignants-chercheurs contribuent aux enseignements de la LP MASSS pour un volume de 209 heures représentant près de 40 % des enseignements. L'articulation entre enseignements et recherche prend la forme d'une recherche-action (pour apprécier les effets formatifs du projet Berlin) co-portée par deux enseignants-chercheurs (l'un de l'USPN, l'autre de la KHSB) et subventionnée par le service recherche de l'OFAJ. Tous les étudiants ont une initiation de 24 heures en méthodologie de recherche, diagnostic et analyse de situation, afin de les préparer à la réalisation de leur mémoire de fin d'études lié à une problématique de terrain. Ils sont également sensibilisés à l'intégrité et la rigueur scientifique, en tant que valeurs transférables à leur pratique professionnelle.

La formation intègre plusieurs éléments de professionnalisation en collaboration avec des acteurs socio-économiques du territoire. La professionnalisation s'appuie sur trois éléments forts : enseignements par des professionnels, projets tutorés et stage. Onze vacataires professionnels assurent 43 % des enseignements (241 heures sur 550), comme les cours portant sur la médiation culturelle, les ateliers sociolinguistiques, la recherche de financement. Les projets tutorés engagent les étudiants dans des commandes faites par les partenaires locaux au bénéfice des habitants du territoire : organisation d'événements culturels comme le festival du film social (Montreuil, Île Saint-Denis), accompagnement de projets d'agriculture urbaines à Saint-Denis, collaborations avec des centres sociaux en seine Saint-Denis et à Paris. Un stage de 20 semaines est obligatoire. Stages et projets sont valorisés par 15 crédits ECTS.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation organisée en blocs de compétences doit à présent viser son alignement pédagogique. La LP MASSS a défini son référentiel de compétences et est organisée en six blocs de connaissances et compétences (BCC). L'ensemble des collaborations susmentionnées (locales et internationale) exigent un travail de mise en lien entre les unités d'enseignements (UE) et donnent du sens à la formation. Dans la poursuite de sa transformation centrée sur les compétences, le comité encourage l'équipe à mettre en place le portfolio et formaliser l'évaluation des compétences en situation dans le prochain contrat, pour assurer l'alignement pédagogique et la cohérence de la formation.

La formation privilégie une pédagogie active développée exclusivement en présentiel. Suite à l'expérience vécue pendant la récente crise sanitaire, l'équipe a choisi de ne dispenser aucun enseignement à distance. En plus des cours magistraux, les étudiants sont impliqués dans des travaux dirigés et ateliers interactifs, des mises en situations, visites de structures professionnelles, l'élaboration d'enquêtes. Ils disposent d'un espace dédié à la conduite de leurs projets en lien avec le monde professionnel (cf. supra).

La formation ne propose pas de formation classique de langue, mais des ateliers en lien avec le projet international. Des ateliers sociolinguistiques (15 heures) en langue allemande sont organisés afin que les étudiants puissent mobiliser des outils d'animation linguistiques sur le terrain, dans le cadre du projet Berlin. Ceci est bien trop faible et le comité recommande aux équipes d'accompagner ces ateliers d'un enseignement de langue étrangère. Le dossier n'indique pas si les rares étudiants en mobilité entrante ou internationaux ont bénéficié de cours de français langue étrangère (FLE).

La formation accueille tous les profils de public. Elle réunit dans une même promotion des étudiants, des alternants sous contrat d'apprentissage (12 à 19 sur la période de référence) et sous contrat de professionnalisation (jusqu'à trois). La formation ne développe pas de politique de formation continue par bloc de compétences pour attirer les professionnels, mais intègre ceux qui manifestent le désir de s'inscrire (deux sur la période de référence, une validation des acquis de l'expérience (VAE) et une validation des acquis professionnels (VAP)). Elle est également ouverte aux étudiants bénéficiant d'un aménagement des études (un à sept sur la période), sans plus de détails sur leurs profils ou les modalités d'aménagement.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est attractive pour les femmes en reconversion professionnelle ou ayant une expérience ou formation dans le secteur sanitaire et social. Cette LP recrute une forte proportion d'étudiants néo-entrants (seulement deux à quatre étudiants du département et titulaires d'un DUT) avec des parcours antérieurs variés (diplômés du secteur social, étudiants en réorientation, reconversion professionnelle, sans plus de précision sur leur répartition). Le taux de féminisation est élevé (75 %) avec une augmentation en 2021-2022 (80 %) alors que le nombre d'inscrits a diminué (40, 49 puis 36). Le rapport signale que cette diminution est directement liée à une sélection exigeante, mais indispensable des entrants. Le comité encourage la formation à communiquer auprès de partenaires académiques et professionnels dispensant des formations à « Bac + 2 » pour augmenter son attractivité dans un territoire favorable au développement des métiers de l'animation sociale, socio-éducative et socioculturelle.

La formation affiche un taux de réussite satisfaisant et l'analyse. La part des étudiants ayant validé tous les crédits ECTS sur le nombre total d'inscrits en LP MASSS varie de 80 à 96 %, soit 85 % en moyenne (et non les 90 % annoncés). L'équipe se déclare satisfaite et explique la réussite de ses étudiants d'une part par le dispositif d'accompagnement mis en place (suivi pédagogique, aide à la réalisation du mémoire) et d'autre part grâce à l'esprit de collaboration et d'entraide étudiante instauré dans la formation.

La formation se préoccupe du devenir de ses étudiants sans beaucoup d'écho de leur part. Des enquêtes sont lancées à 12 et 30 mois auprès des anciens étudiants, mais le taux de réponse reste trop faible pour apprécier l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études avec fiabilité. Par exemple, en 2022, l'enquête à 12 mois concernait 36 diplômés. Seul 14 ont répondu dont neuf étaient en emploi et en totale adéquation avec le niveau et le domaine de formation avec une insertion rapide (inférieure à deux mois). Le comité encourage l'équipe à sensibiliser les étudiants avant leur départ sur l'importance de ces enquêtes.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation affiche un taux d'encadrement suffisant, mais doit renforcer ses équipements pédagogiques. Elle associe huit enseignants permanents et 14 non permanents pour assurer 450 heures auprès d'une quarantaine de bénéficiaires. Le responsable pédagogique coordonne l'équipe permanente et la réunit mensuellement. Le dossier montre la volonté de poursuivre l'amélioration du dispositif par l'acquisition de matériels pédagogiques variés tout en assurant leur maintenance (autoévaluation au niveau 3 sur 5).

Les étudiants sont largement impliqués dans le processus d'évaluation interne qui reste cependant perfectible. Le Conseil de perfectionnement se réunit annuellement ; il inclut des professionnels de terrain et des étudiants. Ces derniers sont également invités lors des conseils de département et à l'occasion des bilans de mi-parcours et de fin de parcours. L'évaluation de la formation et des enseignements est pilotée par l'observatoire de la vie étudiante (OVE) de l'USPN. L'équipe observe un manque de retour de l'OVE sur les dernières années. Cette absence de données ne permet pas d'objectiver l'évaluation par ailleurs informelle que font les étudiants, et fait obstacle à une démarche d'amélioration continue de la formation.

Conclusion

Points forts

- Des éléments de professionnalisation diversifiés et complémentaires.
- Des méthodes pédagogiques variées visant le développement des compétences et incluant des temps interactifs.
- Un accueil de tous les profils de public en formation.

Points faibles

- Un manque de partenariats académiques internes (par exemple, avec la licence Sciences sanitaires et sociales de l'USPN).
- Un faible taux de réponse aux enquêtes sur le devenir des étudiants.
- Un manque de retour par l'OVE sur l'évaluation de la formation par les étudiants pour améliorer le pilotage.
- Un volume horaire d'enseignement de langue étrangère trop faible.

Recommandations

- Étudier la pertinence d'un partenariat avec la LSSS qui est sur le même site universitaire (collaboration dans certains projets).
- Sensibiliser les étudiants aux enquêtes d'évaluation et d'insertion.
- Réfléchir à comment assurer plus de fluidité dans la communication avec l'OVE.
- Renforcer l'enseignement de langue étrangère.

DIPLÔME D'ÉTUDE UNIVERSITAIRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE (DEUST) ANIMATION ET GESTION DES ACTIVITÉS SPORTIVES OU CULTURELLES

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le diplôme d'étude universitaire scientifique et technique (DEUST), Animation et *gestion des activités physiques sportives et culturelles* (AGAPSC) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par le département sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) de l'unité de formation et de recherche (UFR) santé médecine et biologie humaine. La formation a ouvert en 2019-2020, elle propose un unique parcours enseigné sur le site de Bobigny et compte 62 étudiants inscrits en 2021-2022. La présentation de la formation est sommaire, des éléments fournis sont parfois contradictoires rendant la formation difficile à évaluer de façon précise.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Le DEUST AGAPSC a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrit dans ses orientations. Complémentaire de l'offre STAPS, la formation a un ancrage local et déclare des partenariats développés avec les acteurs socio-professionnels du champ, même si aucun détail spécifique n'est donné. Le programme, par nature pluridisciplinaire, mais aussi interdisciplinaire, est cohérent avec ses objectifs.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Aucune mobilité entrante ou sortante, d'étudiant comme d'enseignant, n'est observée sur la période de référence. Aucun auto-positionnement de la formation n'est donné. Le manque d'ouverture à l'international peut s'expliquer par la forte professionnalisation de cette formation dans un contexte national spécifique, mais ne devrait toutefois pas empêcher les étudiants de bénéficier d'une expérience internationale.

L'adossement à la recherche est très limité. Deux enseignants-chercheurs (EC) sont impliqués dans l'équipe pédagogique (qui compte 39 personnes) et assurent 18 heures sur les 976 heures (soit moins de 2 %) de la maquette. Par ailleurs, le service de documentation de la bibliothèque universitaire n'intervient pas dans la formation, et aucun élément portant sur de la recherche documentaire n'est mis en place. Ainsi, l'adossement à la recherche est trop fragile pour cette formation universitaire et le comité encourage l'équipe à le renforcer.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation, dont deux stages de 170 heures en première année et 230 heures en deuxième année. Le nombre de crédits ECTS associé n'est toutefois pas indiqué, ce qui ne permet pas de saisir l'importance de cette immersion socio-professionnelle dans la formation de l'étudiant. Ces stages permettent aux étudiants d'avoir une première expérience professionnelle indispensable avant l'entrée sur le marché de l'emploi, en accord avec la finalité de cette formation. Les professionnels du champ sont largement présents dans la formation avec 37 enseignants vacataires/non permanents qui assurent 292 heures (soit un peu moins de 30 % du volume maquette). D'autres éléments de professionnalisation sont présents dans la formation comme par exemple les modules « construire son projet professionnel » présents sur les trois premiers semestres.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les compétences développées au sein des enseignements sont identifiées, mais l'alignement pédagogique n'est pas finalisé. Les enseignements dispensés et les blocs de compétences sont mis en correspondance sous la forme d'un tableau et sont en adéquation avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et ses méthodes pédagogiques et d'évaluation, même si une évaluation claire des compétences reste à faire, tout comme leur identification dans un portfolio.

La formation repose sur des pratiques pédagogiques classiques. En formation comme en évaluation, les modalités pédagogiques sont adaptées, alliant quelques enseignements théoriques sous forme de cours magistraux à la pratique sur le terrain, la majorité des enseignements étant effectués sous forme de travaux dirigés. L'innovation pédagogique n'est pas développée par la formation et aucun élément de réflexion sur ce point n'est fourni par l'équipe pédagogique. Le dossier annonce que 56 heures peuvent être suivies totalement ou partiellement à distance (sans plus de précisions sur les modalités). La formation rapporte par ailleurs que la formation à distance n'est pas recommandée, car non adaptée au public de ce DEUST.

L'ouverture de la formation à l'international se limite à l'apprentissage de l'anglais. Le DEUST AGAPSC inclut un enseignement exclusif de l'anglais, ce qui est habituel en STAPS, pour un total de 48 heures. Cela reste compatible avec l'insertion professionnelle qui est quasiment exclusivement francophone. La formation indique qu'aucune certification du niveau de langue n'a été organisée durant la période d'observation cependant une information contradictoire est donnée concernant une certification en langue qui toucherait malgré tout 18 et 9 étudiants en 2020-2021 et 2021-2022, respectivement, alors que seul l'anglais est enseigné.

La formation n'est pas adaptée aux publics de formation continue et n'offre pas d'alternance. Celle-ci étant professionnalisante, on peut regretter qu'elle n'offre pas d'alternance. Le dossier ne mentionne aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) totale, cinq VAE partielles sur chacune des deux dernières années de la période de référence, et aucune validation des acquis professionnels (VAP). Aucun lien avec un diplôme d'université n'est mentionné, mais la formation propose une possibilité de devenir surveillant de baignade sans que l'on puisse saisir comment cela s'intègre avec la formation de base.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une bonne attractivité auprès des bacheliers technologiques et augmente ses inscriptions. Le nombre d'étudiants de première année est en hausse avec une augmentation de 35 à 45 étudiants sur la période de référence. Environ deux fois plus d'hommes que de femmes sont inscrits dans le cycle de formation. L'équipe pédagogique n'est pas impliquée dans des dispositifs d'information et d'orientation. Les chiffres portant sur le profil des étudiants entrants dans la formation indiquent une large part d'étudiants issus de baccalauréats technologiques (entre 62 et 71 % des inscrits en première année) par rapport aux baccalauréats généraux. Toutefois, aucune analyse de ces chiffres n'est donnée. L'inscription sous condition « Oui-si » avec ou sans allongement de la durée de la première année n'est pas pratiquée et aucun autre dispositif d'accompagnement n'est mentionné.

La réussite des étudiants est suivie, mais pas analysée par la formation. Le nombre d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS est faible et en baisse en première année (passant de 68 à 42 puis 49 % sur la période de référence) comme en deuxième année (passant de 68 à 53 % sur la période de référence). Aucune analyse fine de ces données n'est faite par la formation.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Aucune information n'est fournie concernant l'insertion professionnelle des étudiants ou leur possible poursuite d'études, ce qui empêche toute analyse objective du devenir des étudiants. La formation s'autoévalue de manière encourageante concernant cet aspect, cela montre qu'elle n'a pas conscience de ce manque d'information ni de son importance. Ainsi, le comité encourage fortement l'équipe à porter une réflexion sur le devenir de ses étudiants.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les éléments donnés par la formation font apparaître un taux d'encadrement satisfaisant avec un total de 12 enseignants titulaires pour environ 60 étudiants dans le cycle, même si seuls deux enseignants-chercheurs sont présents.

La formation a un processus interne d'évaluation encore fragile ne lui permettant pas de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'équipe pédagogique est un relai informel de l'évaluation par les interactions avec les étudiants et le monde socio-économique. Le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an. On ne connaît pas sa composition précise, mais aucun acteur du monde socio-professionnel n'en fait partie, ce qui ne lui permet pas de jouer son rôle stratégique dans l'amélioration continue de la formation. De plus, aucune enquête d'évaluation des enseignements ou de la formation par les étudiants n'est mise en place. Ces manques entravent l'appropriation par la formation d'une démarche d'amélioration continue. Là encore la formation s'autoévalue de façon encourageante, ce qui montre qu'elle n'a pas conscience de l'importance de ces éléments de pilotage.

Conclusion

Points forts

- Une attractivité importante de la formation.
- De nombreux éléments de professionnalisation.
- Une approche par compétence bien engagée.

Points faibles

- Un lien avec la recherche beaucoup trop faible, remettant en cause le caractère universitaire de la formation.
- Un taux de réussite faible et en baisse sans que des dispositifs d'accompagnement à la réussite ne soient mis en place.
- Pas de suivi ni d'analyse du devenir des diplômés.
- Une démarche d'amélioration continue incomplète (pas d'évaluation systématique des enseignements et de la formation par les étudiants ; pas de conseil de perfectionnement conforme : absence de professionnels).
- Pas d'accès à la filière par la voie de l'alternance.

Recommandations

- Consolider le lien à la recherche de la formation en augmentant la part des enseignements dévolus aux enseignants-chercheurs et en proposant *a minima* une sensibilisation à la recherche dans la formation.
- Analyser la réussite des étudiants et mettre en place des dispositifs d'accompagnement et de soutien afin d'améliorer la réussite.
- Mettre en place le suivi et l'analyse du devenir des diplômés.
- Mettre en place une démarche d'amélioration continue robuste en intégrant des professionnels dans le conseil de perfectionnement et en réalisant des enquêtes systématiques d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Proposer l'alternance en s'appuyant sur les relations déjà établies avec le monde socio-économique.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité de l'adossement à la recherche insuffisante tant en ce qui concerne la participation des enseignants-chercheurs aux enseignements que la formation à et par la recherche.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE BIOLOGIQUE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie biologique* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Bobigny et enseignée sur ce site. Il ne propose qu'un seul et unique parcours : le parcours *Biologie médicale et biotechnologie (BMB)*. Le BUT s'est construit dans le périmètre formé uniquement du diplôme universitaire de technologie (DUT) préexistant qu'il remplace, aucune licence professionnelle n'y étant intégrée. En 2021-2022, 28 étudiants sont inscrits en première année et 25 en deuxième année de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les ambitions stratégiques et thématiques de l'établissement à travers son ancrage sur le territoire et son caractère pluridisciplinaire en lien avec la santé humaine, animale et les biotechnologies.

La formation s'appuie sur une diversité d'intervenants (ingénieurs, chercheurs, enseignants-chercheurs, médecins, etc.) provenant de différentes composantes de l'établissement, mais également d'autres établissements de la région. La formation permet aux étudiants d'acquérir des compétences fortement recherchées par diverses structures du territoire bien que l'existence de partenariats spécifiques ne soit pas précisée. Des passerelles avec d'autres formations de l'établissement pour des étudiants en réorientation sont possibles.

L'ouverture à l'international est inexistante. La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international. Deux étudiants ont effectué leur stage de fin d'études à l'étranger en 2019-2020 et aucune mobilité entrante n'est observée sur la période évaluée.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche peu développé, mais satisfaisant pour ce type de formation. L'adossement à la recherche repose sur l'implication de dix enseignants-chercheurs en DUT2 et six en BUT1 soit environ la moitié des intervenants. Ils proviennent des sections 64, 65 et 66 du Conseil national des universités (CNU) ce qui est cohérent avec les enseignements dispensés. Le programme national (PN) de la spécialité ne prévoit pas d'initiation à la recherche. Cependant, la moitié des stages de DUT2 se font dans les laboratoires de recherche.

La formation doit renforcer ses liens avec les acteurs socio-économiques du territoire. Les offres d'emploi et de stages reçues par la formation sont diffusées auprès des étudiants. Le nombre d'acteurs socio-économiques intervenant dans la formation est compris entre sept et neuf selon les années (DUT2, BUT1) et assurent entre 148 et 217 heures d'enseignement. Conformément au PN, le nombre de semaines de stage en DUT2 est de 10 et il n'y a pas de stage en BUT1. La préparation à l'insertion professionnelle intervient notamment via le projet personnel et professionnel (PPP) tout au long du cursus. La formation n'a pas développé de partenariat dans le cadre d'une ouverture à l'alternance et à la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite selon l'approche par compétences, mais les adaptations locales ne sont pas présentées. Conformément au PN des BUT, les compétences visées, les contenus des ressources, les apprentissages critiques (acquis d'apprentissage visés) et les SAÉ (situations d'apprentissage et d'évaluation) sont décrits. Cependant, aucun détails sur les modalités locales de mise en œuvre ne sont fournis. Il n'est de fait pas possible d'apprécier si la transformation pédagogique prescrite est opérée et dans quelles proportions.

Le comité encourage la formation à se montrer plus explicite dans son projet. Un portfolio est mis en œuvre via l'utilisation de tableurs que l'équipe juge plus facile à gérer pour les étudiants et les enseignants qu'un e-portfolio.

L'équipe pédagogique développe des méthodes pédagogiques interactives grâce à l'utilisation d'outils numériques. Les enseignants utilisent la plateforme Moodle ainsi que des outils tels que Microsoft Teams et Wooclap pour rendre leurs enseignements plus attractifs et dynamiques. Ils s'investissent également dans le portfolio et les SAÉ qui peuvent être des pratiques pédagogiques nouvelles, nécessitant éventuellement un changement de posture pour certains enseignants.

L'ouverture à l'international de la formation se limite à l'enseignement de la langue anglaise. Les enseignements en anglais sont obligatoires et représentent 113 heures en DUT2 et 100 heures en BUT1. L'apprentissage d'autres langues étrangères n'est pas proposé. Il n'y a pas de dispositif spécifique de français langue étrangère pour des étudiants étrangers en mobilité entrante, la maîtrise de la langue française étant nécessaire pour intégrer la formation.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance et à la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une forte attractivité. La formation a reçu 2 864 candidatures en BUT1 en 2021-2022 pour une capacité d'accueil de 26 (une place pour 110 candidats). Le nombre d'inscrits s'élève à 28 en BUT1 dont 16 bacheliers généraux et 11 bacheliers technologiques conformément aux quotas fixés par le rectorat. Les enseignants et les étudiants de la spécialité participent aux salons et portes ouvertes pour faire connaître la formation.

Les taux de réussite sont élevés. En 2021-2022, 96 % des étudiants de DUT2 et 89 % des étudiants de BUT1 ont validé tous les crédits ECTS. Des responsables d'études parmi les enseignants de l'équipe pédagogique accompagnent les étudiants via des entretiens individuels pour soutenir leur motivation.

La formation ne suit pas de façon précise le devenir de ses diplômés. Une enquête deux ans après l'obtention du DUT est envoyée aux étudiants par l'établissement ; les taux de réponse à cette enquête ne sont pas fournis. Il n'y a pas d'enquête juste après la diplomation. D'une manière générale, les étudiants de la spécialité poursuivent leurs études dans des cursus en année N+1 dans un autre établissement. Quelques étudiants, trois à six selon les années, poursuivent leurs études en licence 3 *Science de la vie* mention *Biologie cellulaire et physiologie* de l'université Sorbonne Paris Nord. Aucune information n'est donnée sur l'insertion professionnelle après l'obtention du DUT.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation ne dispose pas de moyens humains suffisants pour mettre en œuvre le projet pédagogique. Cinq enseignants-chercheurs titulaires interviennent dans la formation. Le nombre d'étudiants dans la formation en 2021-2022 était de 53 (BUT1 et DUT2) ; le taux d'encadrement s'élève donc à un enseignant pour 10,6 étudiants.

Pour l'année 2021-2022, le nombre d'heures total s'élève à 1 290 en BUT1 et 1 046 en DUT2 ; cela correspond à 467 heures par enseignant permanent. L'équipe pédagogique est complétée par 15 enseignants non-permanents.

La formation met en place un processus d'évaluation interne qui reste améliorable. L'équipe pédagogique diffuse des questionnaires d'évaluation de la formation et des enseignements auprès de ses diplômés et déclare un taux de réponse satisfaisant sans plus de précisions dans les données fournies. Différentes commissions existent à l'échelle du département et de l'IUT réunissant enseignants permanents, étudiants et personnalités extérieures (la composition exacte n'est pas indiquée) pour favoriser l'amélioration continue de la formation. Les comptes-rendus des conseils de département fournis résument les échanges entre étudiants et enseignants sur les difficultés organisationnelles et disciplinaires rencontrées, mais également sur les problèmes d'absentéismes et de comportement. Ils n'apportent cependant pas d'information sur les mesures mises en œuvre suite aux échanges.

Conclusion

Points forts

- Une très bonne attractivité visible par le nombre de candidatures reçues.
- Des taux de réussite élevés.
- Le recours à des méthodes pédagogiques diversifiées et outils numériques.

Points faibles

- Une ouverture vers le monde socio-économique à renforcer.
- Un suivi du devenir des étudiants à consolider.
- Une absence de conseil de perfectionnement dans le processus d'évaluation interne de la formation.
- Un manque de moyens humains pour assurer les enseignements et le suivi des étudiants qui va être encore renforcé avec la mise en place de la troisième année de BUT sans licence professionnelle déjà en place.

Recommandations

- Ouvrir d'avantage la formation sur son milieu socio-économique en développant des partenariats.
- Consolider les enquêtes sur le devenir des diplômés (poursuite de parcours et d'insertion professionnelle).
- Mettre en place un conseil de perfectionnement dans le processus d'évaluation interne pour l'amélioration continue de la formation.
- Mettre en accord le dimensionnement de la formation et les moyens dont elle dispose afin d'assurer les missions et ambitions de la formation (ouverture du BUT3, partenariats).

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE ÉLECTRIQUE ET INFORMATIQUE INDUSTRIELLE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie électrique et informatique industrielle (GEII)* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Villetaneuse et enseignée sur ce site. Deux parcours sont proposés dès la deuxième année de BUT (BUT2) : *Électronique et systèmes embarqués (ESE)* ; *Électricité et maîtrise de l'énergie (EME)*. Le déploiement de cette formation se fait dans le périmètre du diplôme (DUT) préexistant et de la licence professionnelles (LP) *Métiers de l'électronique : Communication et systèmes embarqués (MECSE)*. En 2021-2022, 117 étudiants sont inscrits en première année (BUT1), 74 en deuxième année (DUT2) et 22 en dernière année de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre du BUT GEII ont une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrivent dans les orientations de celui-ci. La formation *GEII* est fortement concurrencée, car il existe une dizaine d'autres formations similaires au sein de l'Île-de-France, mais le département *GEII* propose une spécialisation *Data Centers* unique en France en IUT. La LP *MECSE* occupe une place privilégiée au niveau local et régional même s'il existe deux autres licences professionnelles similaires en Île-de-France, mais en considérant les besoins locaux, cette concurrence a peu d'influence. Cette licence est intégrée, à la rentrée 2023-2024, au sein du parcours *ESE* du BUT3 dont elle partage la majorité des compétences.

L'ouverture à l'international est quasi inexistante en BUT1/DUT2, mais plus développée en LP / futur BUT3. Sur la période de référence, seuls trois étudiants de DUT2 ont bénéficié d'une mobilité (deux mobilités entrantes et une sortante). En dehors des périodes de pandémie, trois ou quatre étudiants partaient effectuer leur semestre 4 dans une des écoles partenaires (CEGEP - collège d'enseignement général et professionnel - Québec, Vietnam). En LP, la mobilité entrante est plus développée (six étudiants par an pour un effectif moyen de 21 inscrits), grâce notamment à un partenariat avec l'université de Lomé au Togo. De plus, un à deux stages sont réalisés à l'étranger chaque année.

Il n'y a pas d'adossage spécifique à la recherche en DUT1/BUT2. Néanmoins, le département est composé à plus de 30 % d'enseignants-chercheurs permettant aux étudiants d'être formés à la recherche lors des projets et lors de certains enseignements théoriques. La LP *MECSE* se construit dans un périmètre bénéficiant d'un adossage correct à la recherche. De l'ordre du tiers des enseignements sont assurés par des enseignants-chercheurs. Plus de la moitié des étudiants ont effectué leur période de stage, non pas en entreprise, mais dans un des laboratoires de recherche de l'USPN (principalement le laboratoire de physique des lasers). Des séminaires sont aussi proposés ponctuellement par des chercheurs au cours de la formation.

Les relations avec le monde socio-économique sont nombreuses et les éléments de professionnalisation présents tout au long de la formation. Le département *GEII* de l'IUT de Villetaneuse s'inscrit depuis de nombreuses années, dans une démarche d'insertion professionnelle directe avec ses partenaires industriels locaux (Equinix, Interxion, Microsoft, Ingénova, ...) et adapte localement le programme national aux attentes des industriels de ces domaines. Une quinzaine d'étudiants suivent un enseignement spécifique les préparant aux métiers de technicien infrastructures, technicien services client et technicien maintenance en *Data Centers*. Le nombre d'intervenants professionnels dans la formation BUT/DUT est bon (une quinzaine), réalisant en moyenne 450 heures (ce qui correspond à un peu moins de 20 % du volume horaire total). On peut souligner l'intervention de professionnels dès la première année du BUT. En LP, plus du tiers du volume horaire des enseignements est assuré par des professionnels du secteur de l'électronique et des systèmes embarqués. L'expérience professionnelle est bien valorisée au sein de la formation (plus d'un tiers des crédits ECTS). La LP n'accueille pas d'alternant et de moins en moins de public en formation continue (un seul que l'année 2021-2022).

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le BUT1/DUT2 est construit selon le programme national (PN) et a débuté la mise en place d'une approche par compétence. La LP est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs. Elle est structurée autour d'unités d'enseignement classiques, pas encore en blocs de connaissances et de compétences ; on ne sait pas comment les compétences des étudiants sont évaluées.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Avec une majorité de cours magistraux/travaux dirigés, les enseignements et les évaluations sont dispensés de façon très classique en présentiel. Néanmoins, la pédagogie mise en œuvre suit parfaitement les attentes des industriels (projets en lien avec des entreprises et des laboratoires de recherche). L'approche pédagogique abordée dans les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ), pourtant au cœur de la réforme BUT, n'est pas décrite. Des salles multimédias sont en cours de déploiement. Le département dispose également d'un plateau technique spécifique à l'enseignement du génie électrique et à celui de l'informatique industrielle. Une plateforme technologique spécifique aux Data Centers est en construction.

La formation inclut des contenus d'enseignement de langues étrangères pour préparer à la mobilité. Les heures d'enseignement d'anglais suivent le volume proposé par le programme national du BUT *GEII* (52 heures par année). En DUT2, environ une vingtaine d'étudiants (sur la soixantaine) est présentée au TOEIC (*Test of English for International Communication*) et obtient la certification. En LP, les heures d'enseignement de langue étrangère (anglais) sont limitées à 25 heures sur l'année. Aucune certification n'est préparée au sein de cette formation.

La formation s'est récemment ouverte à l'alternance. Depuis la rentrée 2022, le BUT2 est proposé en formation par alternance (12 étudiants). L'alternance est encore trop peu développée, mais le nombre d'alternants devrait augmenter avec la mise en place du BUT3. La LP a accueilli un stagiaire en formation continue. Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été délivrée sur les dernières années en DUT, mais une VAE a été délivrée en LP MECSE.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le BUT se construit dans un périmètre de formations très attractives avec un taux de pression important. Le nombre de candidatures Parcoursup est important (1 330 candidats) et en augmentation depuis la réforme BUT, pour une capacité d'accueil de 100 places. Le taux de remplissage est de 117 %. La sélectivité en revanche est faible (950 dossiers classés). Le pourcentage d'inscrits titulaires d'un baccalauréat général (54 %) comparé à celui des inscrits titulaires d'un baccalauréat technologique (46 %) est relativement équilibré. La LP est aussi attractive et sélective, (100 candidats, 28 classés pour 22 places) avec un public recruté relativement équilibré entre BTS et DUT.

Le périmètre de la formation enregistre d'excellents taux de réussite en DUT2 (proche de 90 %), mais qui restent faibles en LP MECSE (de l'ordre de 60 %). Ce faible taux de réussite en LP s'explique par l'abandon d'étudiants en cours d'année (principalement des BTS) par manque de motivations. Le taux d'échec en BUT1 est à surveiller (30 % d'échec ou d'abandon en BUT1). Un suivi de la cohorte de la formation, année par année, en distinguant les types de baccalauréat, permettrait de mieux affiner, le potentiel de réussite des bacheliers technologiques, public qui est en nombre croissant et dont le taux de réussite est en baisse. Les étudiants sont suivis individuellement par les directeurs des études et des heures de tutorat sont mises en place dès la première année pour limiter le taux d'échec.

Aucune information n'est donnée en ce qui concerne l'insertion professionnelle des diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains et financiers, dont disposent la formation, permettent un fonctionnement satisfaisant. Le taux d'encadrement de la formation est bon (13 enseignants et enseignants-chercheurs permanents et 13 non-permanents, pour environ 200 étudiants) et offre une certaine flexibilité pour la mise en œuvre et l'évolution des pratiques pédagogiques. Les volumes horaires dispensés sont conformes au programme national du BUT *GEII*. Un dialogue de gestion est mis en place au sein de l'IUT pour discuter collégalement des ressources financières. Le pilotage de la formation est mené classiquement par le chef de département qui pilote la gestion administrative et la coordination pédagogique de la formation et des directeurs des études qui gèrent au quotidien la formation (construction des emplois du temps, suivi des étudiants).

Le processus d'évaluation interne mis en place coté DUT2/BUT1 est perfectible et doit s'appuyer sur un conseil de perfectionnement. L'objectif est clairement affiché d'engager les équipes dans un processus d'amélioration continue de l'offre de formation. Des enquêtes d'évaluations des formations sont menées en ligne chaque semestre (taux de retour 100 %). Les résultats sont analysés, publiés, présentés et discutés par l'équipe pédagogique en conseil de département. En revanche, en LP aucun processus d'évaluation interne de la formation, ni de conseil de perfectionnement, ne sont mis en place.

Conclusion

Points forts

- De bons taux de réussite.
- Un bon positionnement régional avec les entreprises du domaine.
- Une spécialisation autour des Data Centers unique en France.

Points faibles

- Un suivi des diplômés inexistant (Insertion professionnelle ou poursuite de parcours non renseignées).
- Un processus d'évaluation interne qui n'est pas abouti à l'échelle de la mention.

Recommandations

- Organiser un suivi du devenir des étudiants diplômés.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement à l'échelle de la mention dont la composition et les sujets abordés permettront une démarche d'amélioration continue.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE INDUSTRIEL ET MAINTENANCE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie industriel et maintenance (GIM)* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Denis et enseignée sur ce site. Deux parcours sont proposés dès la deuxième année de BUT (BUT2) : *Ingénierie des systèmes pluritechniques (ISP)* ; *Management, méthodes, maintenance innovante (3MI)*. Le déploiement de cette formation se fait dans le périmètre du diplôme (DUT) préexistant et d'une licence professionnelle (LP) : la LP *Maintenance et technologie systèmes pluritechniques*. En 2021-2022, 63 étudiants sont inscrits en première année (BUT1), 30 en deuxième année et 22 en dernière année de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre du BUT GIM s'inscrivent de façon tout à fait cohérente dans l'offre de formation sur le site de Saint-Denis et sans équivalent au sein de l'USPN. Avec trois autres départements GIM sur l'Île-de-France, la concurrence dans l'offre de formation du champ est raisonnable. La formation mobilise des connaissances pluridisciplinaires dans les domaines de l'automatique, l'électricité, l'électronique, l'informatique, des matériaux et de la mécanique. L'objectif est de proposer des études courtes, débouchant directement sur un emploi, avec toutefois la possibilité d'une poursuite d'études, notamment dans des formations par apprentissage. Le parcours *ISP* met l'accent sur l'étude des systèmes pluritechniques et la conduite de projet pour leur installation et leur maintenance. Le parcours *3MI* développe des compétences en fiabilité et sûreté de fonctionnement des systèmes pluritechniques ainsi qu'en organisation des opérations de contrôle et maintenance. Ce parcours est proposé sous statut apprenti à partir de la 2^e année.

Du fait de leurs approches pluridisciplinaires, les formations relevant du périmètre du BUT *GIM* intègrent largement des objectifs du développement durable avec des enseignements en éco-conception et maîtrise de l'efficacité énergétique des installations et systèmes pluritechniques qui ont été renforcés pour les semestres 4 et 5 en regard de ce qui était proposé dans la LP *MTSP*.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Les mobilités sortantes et entrantes sont quasi-inexistantes. Après la période Covid et la réforme du BUT, la mobilité sortante va être relancée sur la base du dispositif Erasmus+ et de partenariats européens privilégiés avec notamment la Finlande et l'Espagne.

La formation intègre un nombre satisfaisant d'enseignants-chercheurs, mais n'a pas vocation à la formation pour la recherche. Les profils des sections 28, 60, 62 et 63 du Conseil national des universités de ces derniers sont cohérents avec la formation *GIM*. L'objectif de la formation est plutôt d'orienter les étudiants vers des études courtes et fortement professionnalisantes. L'équipe pédagogique est composée pour moitié d'enseignants-chercheurs qui peuvent sensibiliser les étudiants aux fondements scientifiques des innovations technologiques qu'ils devront mettre en œuvre au plan professionnel.

La formation entretient des liens forts avec le monde socio-économique mais doit augmenter la part d'enseignements assurés par les professionnels. La formation est très bien située dans son bassin d'emploi avec les industries des transports, de l'énergie ou de la maintenance des infrastructures et bâtiments techniques. Cependant, le nombre des enseignements assurés par des professionnels pourrait être amélioré en regard des 144 heures étudiant en BUT1, 95 heures en DUT2 et 91 heures en LP *MTSP* pour l'année 2021-2022. Conformément au programme national du BUT, un tiers des contenus sont adaptés au tissu industriel local. De même, il y a de 26 semaines de stage réparties entre la 2^e et 3^e année de BUT pour les parcours sous statut étudiant. Pour la LP *MTSP*, 33 semaines sont prévues pour les apprentis et 20 pour la formation sous statut étudiant.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est en cours de déploiement de son approche par compétence. Conformément au programme national de BUT, les blocs de compétences ont été clairement identifiés, ainsi que le niveau d'acquisition dans chaque compétence, et ceci est en accord avec les apprentissages ciblés. La démarche est mise en œuvre au rythme des ouvertures des trois années du BUT. Tous les étudiants de BUT1 possèdent un e-portfolio leur permettant de s'auto-évaluer pour consolider les compétences acquises. En cohérence avec le domaine d'activité auquel elle prépare, la formation intègre également les enjeux de développement durable, ce qui est très pertinent.

La formation propose des pratiques pédagogiques innovantes. Elle emploie largement les plateformes de gestion de contenus pédagogiques et de suivis du parcours étudiant. De plus, des cours vidéo et web sont proposés pour les enseignements d'électronique. Enfin, la formation soutient la participation d'équipes étudiantes à des compétitions nationales GIMeole et SolarCup dans le cadre de la pédagogie par projet. L'ensemble des étudiants est certifié à l'habilitation électrique conformément à la norme française NF C18-510.

Pour l'ouverture à l'international, l'apprentissage de l'anglais est largement favorisé. Pour une formation de BUT, il y a un volume horaire cohérent qui est consacré à l'enseignement de l'anglais (à titre d'exemple 48 heures en BUT1). Les services centraux de l'IUT de Saint-Denis proposent une préparation à l'évaluation du niveau de langue avec le TOEIC (*Test of english for international communication*). Cependant, faute de coordination entre le département et l'IUT, il n'est pas fourni d'éléments chiffrés sur le nombre d'étudiants ayant obtenu la certification du niveau de langue étrangère.

La formation offre l'un de ses deux parcours spécifiques sous statut apprenti. Seul le parcours *Management méthodes et maintenance innovante (3MI)* est proposé sous statut apprenti à partir de la deuxième année. Une réflexion est en cours pour ouvrir les deux parcours du BUT sous ce statut. Il n'y a pas d'accueil de stagiaires par la voie de la formation continue bien que la criticité de l'emploi dans le secteur de la maintenance soit extrêmement favorable à ce type de profil pour la montée en compétences ou choisissant la reconversion professionnelle. La LP MTSP de son côté est largement ouverte à l'alternance avec une augmentation de 16 à 21 contrats d'apprentissage sur la période de référence.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité essentiellement locale et sur l'Île-de-France. Elle a reçu plus de 700 demandes en 2021-2022 pour une soixantaine de places en BUT1 (effectif final de 55 étudiants). Pour la LP MTSP, 46 candidatures qui se concrétisent par 22 étudiants inscrits en licence sur l'année 2021-2022. Conformément aux consignes nationales, l'équilibre des profils entre bacheliers scientifiques et technologiques est respecté, pour exemple en 2021-2022 pour 63 étudiants inscrits en BUT1, 34 étaient des bacheliers généraux et 29 des bacheliers technologiques. Le bassin de recrutement est à 90 % local (Seine-Saint-Denis ou Val-d'Oise) et régional (Île-de-France), le reste des étudiants provenant de province ou de l'international.

Les taux de réussite globaux sont très bons, mais doivent être observés et analysés depuis la mise en place du BUT. Ils sont de quasiment 100 % sur les trois années de référence du DUT2. Pour la LP MTSP les taux de réussite sont également excellents avec 100 % d'obtention du diplôme. Cependant, depuis la mise en place du BUT, on observe un écueil à l'issue de la 1^{ère} année (en 2021-2022, 18 étudiants de BUT1 sur 63 n'ont obtenu aucun crédits ECTS), avec un taux de réussite à surveiller notamment pour les bacheliers technologiques (en 2019-2020 et 2020-2021 leur taux de réussite à l'issue du BUT1 était de 57% et 38 % des effectifs inscrits). Cet écueil se confirme sur le nombre des compétences acquises au terme du BUT1 par les néo-bacheliers. Les étudiants diplômés ayant obtenu les meilleurs résultats peuvent poursuivre en master *Maintenance, qualité, sécurité, environnement* (via la LP MTSP pour ceux qui n'avaient que le DUT2).

L'analyse systématique de l'insertion professionnelle après le DUT2 n'est pas disponible. L'étude de l'insertion professionnelle, assurée par les services centraux de l'USPN n'est à priori pas partagée avec le département. Un suivi des étudiants est assuré via les réseaux sociaux, mais ceci reste d'une fiabilité moyenne. Néanmoins, ce suivi montre une poursuite d'études importante notamment en LP ainsi qu'en formation d'ingénieur sous statut apprenti. La création du BUT va certainement faire évoluer cet état des lieux.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains mis à la disposition de la formation sont satisfaisants. L'équilibre entre enseignants-chercheurs et enseignants du secondaire est bon ; celui entre permanents et non-permanents est satisfaisant. Une analyse plus fine des heures étudiants serait nécessaire pour qualifier plus avant les moyens humains alloués.

La mise en place d'un conseil de perfectionnement de la formation est prévue. Cependant jusqu'à présent, l'analyse de la formation et de sa performance est réalisée au niveau du conseil de l'IUT. L'évaluation par les étudiants des enseignements et de la formation et sa mise en œuvre systématique est à l'étude. Un retour d'expérience méthodologique du conseil de perfectionnement de la LP MTSP sera bénéfique le BUT GIM.

Conclusion

Points forts

- Une formation très bien positionnée sur son segment et attractive pour les métiers cibles.
- Un bon suivi pédagogique des étudiants, notamment les bacheliers technologiques.

Points faibles

- Un taux de réussite en BUT1 demandant une analyse sur la sélection des profils et l'accompagnement des étudiants.
- Un faible volume horaire d'interventions réalisées par des professionnels.
- Un suivi formalisé du devenir des diplômés à mettre en place.
- Une absence de processus interne d'amélioration continue (évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, conseil de perfectionnement).
- Une mobilité internationale à relancer.

Recommandations

- Conduire une réflexion sur les critères de recrutement des étudiants et les dispositifs d'accompagnement à la réussite à mettre en place.
- Augmenter la part des professionnels intervenants dans la formation.
- Mettre en œuvre un suivi et une analyse systématique de l'insertion professionnelle ou de la poursuite d'étude des diplômés.
- Mettre en place, au niveau de la mention, un conseil de perfectionnement et les enquêtes d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) GÉNIE MÉCANIQUE ET PRODUCTIQUE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Génie mécanique et productique (GMP)* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Denis et enseignée sur ce site. Cinq parcours sont proposés dès la deuxième année de BUT (BUT2) : *Innovation pour industrie ; Simulation numérique et réalité virtuelle ; Management de process industriel ; Conception et production durable ; Chargé d'affaires industrielle*. Le déploiement de cette formation se fait dans le périmètre du diplôme (DUT) préexistant et d'une licence professionnelle (LP) : la LP *Métiers de l'Industrie : Mécanique*. En 2021-2022, 97 étudiants sont inscrits en première année (BUT1), 59 en deuxième année et 57 en dernière année de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du BUT GMP s'inscrivent de façon logique dans l'offre de formation de l'USPN. Elles font partie des cinq BUT GMP proposés en région Île-de-France. Elles mobilisent des connaissances dans les domaines des sciences pour l'ingénieur principalement en mécanique, productique, matériaux et automatique. L'objectif est de proposer des études courtes, débouchant directement sur un emploi mais les étudiants peuvent également faire le choix d'une poursuite d'études ce qui était largement le cas avec le diplôme universitaire de technologie. Conformément au programme national, la formation a choisi d'offrir à l'issue du BUT1 cinq parcours pour la deuxième et la troisième année. Ces parcours sont accessibles sous statut étudiant ou apprenti. La licence professionnelle *Métiers de l'industrie : mécanique* est intégrée à la troisième année de BUT à la rentrée 2023-2024. Elle offrait aux étudiants de deuxième année de DUT (DUT2) une opportunité de poursuite d'études courte avec une forte professionnalisation.

La formation possède une faible ouverture à l'international. Cependant, après la période Covid, cinq étudiants ont pu bénéficier d'une mobilité sortante en 2021-2022. Il n'est pas fait référence à des mobilités entrantes alors que la formation réserve quelques places aux étudiants internationaux sélectionnés via la procédure « Etudes en France » de Campus France. La LP, quant à elle, n'a pas vocation à l'ouverture international.

Cette formation professionnelle se construit dans un périmètre bénéficiant d'un bon adossement à la recherche. La formation intègre un nombre tout à fait satisfaisant d'enseignants-chercheurs avec des profils du Conseil national des universités (CNU) cohérents avec celle-ci notamment des sections 60 et 61. Certains étudiants peuvent réaliser l'un des stages de deuxième ou troisième année dans des laboratoires de recherche. Enfin, une sensibilisation aux démarches scientifiques est proposée mais pas explicitement à l'intégrité et la déontologie.

La formation entretient des liens raisonnables avec le monde socio-économique. Il n'est pas explicitement fait référence à des interventions de professionnels dans les enseignements sur la période évaluée ; le chiffre de 1400 heures tant en BUT1 que DUT2 étant globalisé avec les personnels vacataires issus principalement de l'enseignement secondaire. Un stage de 22 semaines minimum est réalisé au cours des deuxième et troisième années de BUT pour le parcours sous statut étudiant et de 30 semaines d'alternance en entreprise pour celui sous statut apprenti. Pour sa part, la LP *Métiers de l'industrie : mécanique* propose 34 semaines de stage.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation possède une offre pédagogique structurée par compétences. Conformément au programme national, la formation est pluridisciplinaire et a intégré une approche par compétences dans sa maquette pédagogique. Trois situations professionnelles sont identifiées (concevoir, produire et gérer) et sont clairement cohérentes avec les compétences à acquérir dans la formation. Celles-ci permettent de déployer progressivement l'évaluation des acquisitions des compétences qui ont été identifiées. Cette transformation expérimentée depuis 2018 et amplifiée par la mise en œuvre du programme national du BUT GMP et en parfaite cohérence avec les situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) récemment introduites. En cohérence avec la démarche compétences, le e-portfolio est bien déployé pour l'ensemble de la promotion du BUT1 2021-2022.

La formation propose des pratiques pédagogiques innovantes. Cette approche est conforme à ce qu'il est possible d'attendre après la période Covid et avec l'utilisation de plateforme d'ingénierie collaborative de type industriel ou l'usage de jeu sérieux pour l'immersion des étudiants en situation professionnelle. L'IUT de Saint Denis mutualise, entre trois de ses départements, des plateaux techniques et d'expérimentation-réalisation-fabrication de bons niveaux (de manière non exhaustive : moyens d'essais et de production, ingénierie de système cyberphysique, FabLab).

L'apprentissage de l'anglais pour l'ouverture à l'international est favorisé. Un volume horaire tout à fait satisfaisant est consacré à l'enseignement de l'anglais (à titre d'exemple 64 heures en BUT1). Des classes virtuelles de communication et de conservation avec des étudiants anglophones des Etats-Unis et d'Irlande ont été mises en place pour favoriser un meilleur apprentissage de l'anglais. L'enseignant en charge de l'anglais prépare les étudiants à la certification TOEIC (*Test of English for International Communication*). Mais suite à la période Covid19, la certification de niveau de langue étrangère dans le cadre de la formation a été interrompue et n'a pas repris depuis.

La formation est offerte sous statut apprenti pour les années deux et trois ou l'année trois simplement. Ce choix est pris en accord avec les attentes du secteur socio-économique local. Il n'y a pas d'accueil de stagiaires par la voie de la formation continue bien que celle-ci soit ouverte à ce type de profil (idem pour la validation des acquis d'expérience).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une très bonne attractivité en recueillant plus de 1450 demandes d'admission en 2022 pour 95 places offertes en BUT1 (avec le passage au format BUT, un quatrième groupe de travaux dirigé a été ouvert). Son bassin de recrutement est l'ensemble de l'Île de France dont les départements de proximité Seine Saint-Denis et Val d'Oise. Un travail spécifique a été réalisé auprès de lycées de la région pour le recrutement de néobacheliers technologiques et permet d'atteindre les objectifs en terme d'équilibre entre profils scientifiques généraux et technologiques. La parité femme-homme est très défavorable bien qu'il s'agisse d'une situation très classique dans le domaine.

Les taux de réussite sont bons considérant l'accompagnement réalisé en BUT1. Sur la période de référence pour le DUT2 le taux de réussite moyen est de quasiment 90%. Notons que quasiment 70 % des étudiants obtiennent tous leurs ECTS de première année et qu'un suivi des situations individuelles avec une aide à la réorientation rapide vers des formations de brevet de technicien supérieur dans des lycées partenaires est assurée.

L'analyse de l'insertion professionnelle après le DUT2 n'est pas réalisée de façon systématique. L'insertion professionnelle se fait plus souvent après une licence professionnelle sous statut étudiant ou apprenti voire après une 3ème année de licence suivi d'une entrée en master ou en école d'ingénieur pour les meilleurs éléments de la promotion. Pour la LP, une enquête est assurée mais le taux de retour reste à améliorer.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains mis à la disposition de la formation sont satisfaisants. Cependant, il convient de souligner qu'une part non négligeable d'enseignants vacataires est de plus en plus difficile à recruter dans le domaine. Une logique de mutualisation des postes est à mentionner avec deux autres départements de l'IUT mobilisant des expertises proches. Globalement les moyens alloués (hors masse salariale) par l'université restent faibles et en regard des ressources technologiques de type industriel nécessaires pour la pédagogie. L'équilibre budgétaire est obtenu grâce aux moyens supplémentaires obtenus via l'apprentissage. La soutenabilité de la formation reste fragile en regard des budgets fléchés sur les infrastructures et l'immobilier.

Il n'y a pas d'évaluation systématique des enseignements et la mise en place d'un conseil de perfectionnement de la mention de BUT est en cours. Une expérimentation isolée d'évaluation des enseignements a eu lieu en 2019 et une analyse a été réalisée. Cependant aucune mention n'est faite sur les voies d'amélioration ciblées.

Conclusion

Points forts

- Une très forte attractivité de la formation.
- Un bon taux de réussite avec un accompagnement étudiant de proximité.
- Une attention particulière portée à l'enseignement de l'anglais.
- Une démarche pédagogique innovante et pertinente pour développer les compétences ciblées.

Points faibles

- Une faible intervention d'acteurs du monde socio-économique dans la formation.
- Un suivi et une analyse du devenir des diplômés à améliorer.
- Une absence de conseil de perfectionnement au niveau de la mention, une évaluation des enseignements par les étudiants suspendue.

Recommandations

- Associer des professionnels intervenants dans la formation.
- Renforcer le suivi et l'analyse du devenir des diplômés.
- Mettre en place une démarche d'amélioration continue (conseil de perfectionnement au niveau de la mention, évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants).

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) HYGIÈNE, SÉCURITÉ ET ENVIRONNEMENT

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Hygiène, sécurité et environnement (HSE)* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Denis et enseignée sur ce site. Il ne propose qu'un seul et unique parcours : le parcours *Science du danger et management des risques professionnels technologiques et environnementaux*. Le BUT s'est construit dans le périmètre formé uniquement du diplôme universitaire de technologie (DUT) préexistant qu'il remplace, aucune licence professionnelle n'y étant intégrée. En 2021-2022, 74 étudiants sont inscrits en première année et 38 en deuxième année de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les ambitions stratégiques de l'établissement à travers son ancrage sur le territoire et son caractère pluridisciplinaire. La formation bénéficie de partenariats avérés avec le monde socio-économique, elle développe des collaborations avec des services, collectivités et industriels du territoire nord parisien. La formation demande aux étudiants d'appréhender les problématiques de façon transverse et interdisciplinaire (analyse et maîtrise des risques professionnels, technologiques et environnementaux nécessitant de bonnes connaissances en physique, chimie, biologie et des compétences organisationnelles, maîtrise des aspects juridiques, par exemple). La mise en place des situations d'apprentissage et d'évaluation (SAÉ) prévue dans le programme national (PN) des bachelors universitaires de technologies, concrétise l'aspect pluridisciplinaire de la formation.

L'ouverture à l'international est à réactiver et à renforcer. La formation ne développe pas d'offre spécifique à l'international. Les stages précédemment organisés au Québec (collège d'enseignement général et professionnel de Saint-Laurent, Canda)) et dans un hôpital à Londres (Angleterre) en deuxième année ont été suspendus consécutivement à la pandémie liée au Covid-19 et au Brexit. Le recrutement récent d'une enseignante d'anglais est une opportunité à saisir pour redynamiser les échanges avec des partenaires internationaux.

L'adossement à la recherche est satisfaisant pour ce type de formation. Il repose sur l'implication de neuf enseignants-chercheurs sur 41 intervenants (soit 22 % des intervenants) relevant de différentes sections du Conseil national des universités (CNU), cependant la section 01 du CNU (droit privé) n'est pas représentée parmi les enseignants-chercheurs permanents. Les travaux pratiques (TP) et les SAÉ sont l'occasion d'initier les étudiants à la recherche bibliographique via l'utilisation de revues scientifiques et de la bibliothèque numérique. L'équipe signale la possibilité pour les stagiaires de deuxième année d'être accueillis en laboratoire de recherche, dans le cadre notamment de leurs projets tutorés, sans plus de précisions sur ces aspects, ni le nombre d'étudiants concernés.

La formation, parfaitement ancrée dans le monde socio-économique, présente plusieurs éléments de professionnalisation. Des partenariats sont développés avec la sécurité civile (services départementaux d'incendie et de secours de plusieurs départements d'île de France), les collectivités territoriales et les entreprises (Renault, RATP, SNCF, VEOLIA, etc.). Ces partenaires accueillent les étudiants inscrits en alternance dès la première année de formation. De nombreux intervenants professionnels assurent des enseignements (23 % des enseignements en première année BUT1, de l'ordre de 40 % en deuxième année DUT2). L'équipe pédagogique intègre deux professeurs associés issus du monde socio-économique spécialisés dans les domaines de la gestion du risque et de la sécurité incendie. La formation est ouverte à l'alternance et à la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite selon l'approche par compétences, mais les adaptations locales ne sont pas présentées. Conformément au PN des BUT, les compétences visées, les contenus des ressources, les apprentissages critiques (acquis d'apprentissage) et les SAÉ sont décrits. Cependant, aucun détail sur les modalités locales de mise en œuvre ne sont fournis. Il n'est de fait pas possible d'apprécier si la transformation pédagogique prescrite est opérée et dans quelles proportions. Le comité encourage la formation à se montrer plus explicite dans son projet.

L'équipe pédagogique montre une forte dynamique de diversification de ses méthodes pédagogiques. De nombreuses méthodes pédagogiques actives sont mises en œuvre dans la formation (enseignements hybrides, classe inversée, ateliers, travail en îlots, débats, etc.) avec pour objectifs de maintenir l'attention des apprenants et de soutenir leur apprentissage. Les SAÉ et les projets tutorés permettent aux étudiants de travailler en autonomie, sur des mises en situation concrètes et sur différents supports numériques.

La formation propose des dispositifs cohérents avec son ouverture à l'international. Les enseignements d'anglais sont obligatoires et représentent 80 heures en DUT2 et 50 heures en BUT1, ce qui est satisfaisant. Ces enseignements visent à développer les capacités d'argumentation, d'organisation logique des idées, d'explication et de présentation des étudiants à l'écrit comme à l'oral. Il n'est pas précisé comment cette ressource est mobilisée dans les SAÉ. Aucune certification en Anglais n'est pour l'instant prévue. L'apprentissage d'autres langues étrangères n'est pas proposé. Il n'y a pas de dispositif spécifique de Français langue étrangère pour des étudiants internationaux, mais le projet Voltaire pour la maîtrise de la langue française est utilisé dans la formation à destination de tous les étudiants.

La formation est adaptée aux publics en formation en alternance. Celle-ci est possible sur les trois années de formation. Le DUT2 a accueilli en moyenne 12 étudiants en alternance (contrat d'apprentissage) sur les trois années évaluées (27 % des étudiants inscrits). Pour le BUT1, en 2021-2022, 18 alternants sont en contrat d'apprentissage (24 % de l'effectif). La formation ne développe pas de dispositif spécifique pour la formation continue. Les rares inscrits (un en 2021-2022) sont intégrés dans les modules enseignés en formation initiale.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est faible malgré les efforts de communication développés par l'équipe pédagogique. La formation s'appuie sur différents canaux de communication pour se faire connaître (site internet de l'établissement, salons, partenaires socio-économiques et institutionnels). Malgré ces efforts, l'attractivité reste faible : pour l'année 2021-2022, le nombre de candidats à l'entrée (81) était à peine supérieur à la capacité d'accueil de 68 néo-entrants (taux de remplissage de 109 %). La quasi-totalité des candidats est admise (75/81) témoignant d'une faible sélectivité. Tous les admis acceptent la proposition, répartis en 40 % de bacheliers technologiques et 60 % de profils variés issus de la filière généraliste. Les étudiants sont issus majoritairement du territoire nord parisien.

L'équipe pédagogique met en œuvre des dispositifs pour améliorer la réussite de ses étudiants. Par ses méthodes pédagogiques variées, des accompagnements collectifs et individualisés (remise à niveau, entretien, bilan, soutien particularisé) et des outils tels que le portfolio et le projet personnel et professionnel (PPP), les enseignants œuvrent pour favoriser la réussite des étudiants. Ceci n'empêche pas d'observer un taux d'échec préoccupant en BUT1: 28 % des étudiants ne valident aucun crédit ECTS et 43 % valident les 60 crédits. L'équipe pédagogique attribue ces échecs à des étudiants abandonnant la formation assez tôt et à une baisse de niveau des néo-bacheliers. Les taux de réussite en deuxième année sont plus élevés ; ils varient de 85 à 93 % (nombre de diplômés par rapport au nombre d'inscrits en deuxième année). Les étudiants en apprentissage, issus d'un recrutement plus sélectif, obtiennent de meilleurs résultats.

La formation ne suit que partiellement le devenir de ses étudiants et doit renforcer son dispositif de recueil. D'après l'équipe pédagogique, 20 à 40 % des étudiants poursuivent leurs études en écoles d'ingénieurs, 60 à 75 % en licence professionnelle. Selon les années, 30 à 43 % des diplômés poursuivent en année N+1 dans le même établissement, mais les formations concernées ne sont pas précisées. Les 5 à 10 % restants visent une insertion professionnelle. La méthodologie de recueil de ces informations n'est pas mentionnée dans le dossier et aucun résultat d'enquête d'insertion professionnelle n'est fourni ce qui ne permet pas d'apprécier fidèlement le devenir des diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation affiche un taux d'encadrement satisfaisant sans pouvoir répondre à ses besoins de diversité disciplinaire. Seize enseignants et enseignants-chercheurs interviennent dans la formation. Le nombre d'étudiants en 2021-2022 était de 126 (BUT1 et DUT2) soit un taux d'encadrement d'un enseignant pour environ huit étudiants. Pour l'année 2021-2022, le nombre d'heures total s'élève à 3 600 en BUT1 et 2 610 en DUT2 ; cela correspond à 388 heures par enseignant permanent, sans compter les enseignements effectués par les membres de l'équipe pédagogique dans la licence professionnelle *Qualité hygiène sécurité santé environnement* (LP QHSSE). L'équipe pédagogique est complétée par 42 enseignants non-permanents. L'équipe pédagogique relate un déficit d'enseignants dans certaines disciplines conventionnelles (droit privé, physique, management, qualité, hygiène, sécurité, environnement). Le comité s'interroge sur la soutenabilité de la formation sans intégration de la LP QHSSE dans le BUT3.

La formation n'a pas mis en place de processus d'évaluation interne. L'équipe pédagogique ne diffuse pas de questionnaires d'évaluation des enseignements auprès des étudiants. Un conseil de perfectionnement n'a pas encore été mis en place. L'amélioration de la formation repose sur des rencontres individuelles entre les étudiants et les directrices des études en fin de semestre et la présence de délégués étudiants lors des commissions de validation pédagogique. Le comité souligne la nécessité de mettre très rapidement en place ces dispositifs dans une démarche d'amélioration continue de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un fort ancrage avec le monde socio-économique via l'alternance dès le BUT1 et l'intervention de nombreux professionnels.
- Une équipe dynamique qui met en place des méthodes pédagogiques diversifiées.

Points faibles

- Un taux d'échec important en première année.
- Une faible attractivité de la formation avec un nombre peu élevé de candidatures et une quasi-absence de sélection.
- Une absence de dispositif de suivi de l'insertion et de la poursuite d'étude des diplômés.
- Des moyens humains à ajuster pour couvrir la diversité disciplinaire, en particulier avec l'ouverture du BUT3.
- Une absence d'aide au pilotage interne : évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants et conseil de perfectionnement.
- Un manque d'éléments témoignant de la mise en œuvre de l'approche par compétences par l'équipe.

Recommandations

- Analyser le profil des étudiants recrutés afin de proposer des dispositifs d'accompagnement et/ou de remédiation efficaces, en particulier en première année.
- Améliorer l'attractivité de la formation.
- Mettre en place un suivi détaillé des parcours étudiants depuis leurs candidatures jusqu'à leur devenir, en s'appuyant sur les services de l'université.
- Envisager l'intégration de la licence professionnelle *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement* dans le BUT pour pallier les difficultés de fonctionnement.
- Mettre en place rapidement un processus d'évaluation interne (conseil de perfectionnement et évaluation par les étudiants).
- Formaliser l'approche par compétences.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) INFORMATIQUE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Informatique* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Villetaneuse et enseignée sur ce site. Le BUT s'est construit dans le périmètre formé uniquement du diplôme universitaire de technologie (DUT) préexistant qu'il remplace, aucune licence professionnelle n'y étant intégrée. En 2021-2022, 141 étudiants sont inscrits en première année et 122 en deuxième année de la formation.

Propos liminaire

De nombreuses données fournies par la formation (existence d'une LP intégrée, attractivité, taux de réussite, etc.) sont incohérentes. L'évaluation de ce BUT est en conséquence rendue très difficile, en ce que l'on ne peut estimer la correspondance des informations transmises avec la réalité de la formation analysée.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans l'offre professionnalisante de premier cycle de l'établissement, bien que le positionnement de la formation dans la politique de l'université ne soit pas explicité. La cohérence avec les formations de même cycle et des autres cycles n'est pas analysée. Il n'est pas fait état de partenariats académiques en dehors des échanges classiques du département informatique avec les six autres départements de l'IUT de Villetaneuse et les échanges entre IUT à l'échelle nationale (assemblée des chefs de département, journées pédagogiques thématiques...). L'interdisciplinarité est mise en place uniquement au travers des situations d'apprentissage et dévaluation (SAÉ) prévues par le programme national du bachelor universitaire de technologie. Les éléments fournis ne font pas état d'une mise en place de la pluridisciplinarité dans la formation.

L'ouverture à l'international est inexistante dans la formation. Aucun parcours international n'est mis en place et aucun étudiant n'a bénéficié en 2021-2022 d'une mobilité entrante ou sortante. L'absence d'une quelconque analyse fournie sur ce point montre la volonté de l'équipe de ne pas s'emparer d'une politique internationale.

La formation à la recherche est totalement absente du programme. Aucun étudiant n'est accueilli dans une unité de recherche pour son stage. Trente-six enseignants-chercheurs interviennent dans la formation (avec une proportion marquée des enseignants membres de la section 27 et quelques enseignants de mathématiques de la section 25 et 26). Les données ne mentionnent pas le nombre total d'intervenants dans la formation. L'équipe pédagogique considère que cette formation professionnalisante n'est pas concernée par une sensibilisation à la recherche, mais dans la mesure où un certain nombre d'étudiants poursuivent leurs études, ce positionnement interroge le comité.

La formation intègre des éléments de professionnalisation, mais n'a pas établi de partenariats avec le monde socio-économique. Les interactions se limitant à l'intervention de professionnels du secteur d'activité (sept intervenants en BUT1 et BUT2). Le volume global d'enseignement est de 620 heures sur les trois années sur les 1850 heures d'enseignement (soit un taux de 33 %). Le comité regrette l'absence d'informations détaillées sur les partenariats avec les entreprises locales mentionnés par la formation. En accord avec le programme national des BUT, les étudiants bénéficient de 12 semaines d'expérience professionnelles en seconde année pour les étudiants en formation initiale et de 26 semaines pour les étudiants en alternance. La première année de BUT accorde 24 crédits ECTS à l'expérience professionnelle (sous la forme de situation d'apprentissages et de projets tutorés).

2. L'organisation pédagogique de la formation

Conformément à la réforme du BUT, l'équipe pédagogique affiche des blocs de compétences, mais ne produit aucune information témoignant de la mise en œuvre l'approche par compétences dans la formation. La formation offre la possibilité de valoriser l'engagement étudiant (malgré l'absence de demande de la part de ces derniers). En revanche, aucune certification sur le numérique n'est proposée sur les années de l'évaluation. Enfin, malgré une approche par compétence au cœur de la réforme du BUT, le comité regrette l'absence de mise en place du portfolio pour les étudiants. Il est mentionné que ce dernier est travaillé dans l'enseignement de projet personnel et professionnel (PPP), mais d'après les éléments fournis, aucun étudiant n'a rempli ce portfolio. La démarche d'évaluation des compétences n'est pas décrite par l'équipe pédagogique, témoignant d'une transformation partielle et d'un manque d'alignement pédagogique.

La transformation pédagogique est inexistante dans la formation qui reste traditionnelle. La formation signale qu'aucune diversification pédagogique ou diversité des modalités d'enseignement n'est proposée aux étudiants. De même, aucun enseignement n'est proposé en distanciel synchrone ou asynchrone alors même que cela pourrait être adapté pour des enseignements dispensés le soir et le week-end (notamment pour les étudiants salariés) et engager un développement de la formation continue. En revanche, certains espaces permettent des pratiques pédagogiques modulables (salles avec des ordinateurs rétractables dans les tables).

L'ouverture à l'international se limite à l'enseignement de l'anglais conformément au programme national du BUT avec des enseignements obligatoires (anglais) et entre 60 et 72 heures d'enseignements dispensés en anglais. Bien que les étudiants aient accès à des cours de langue supplémentaires via l'espace des langues, aucun n'en fait la demande. La certification TOEIC (*test of english for international communication*) est obligatoire et tous les étudiants y participent. La formation mentionne que la moitié des étudiants en moyenne l'obtient en première année. La préparation à la mobilité internationale se fait par un référent au sein du département qui centralise les demandes et accompagne les étudiants. L'internationalisation de la formation est un axe d'amélioration reconnu par l'équipe pédagogique ainsi que l'augmentation du nombre de stages à l'étranger proposés aux étudiants.

La formation permet l'accès à des publics de formation continue et en alternance. Bien que le nombre soit faible et décroissant, la formation accueille effectivement des stagiaires de formation continue. Elle propose une formation transverse (BUT Passerelle) permettant à des publics de formation continue (ou à des étudiants en reconversion) de bénéficier d'une formation en informatique (accueil entre 18 et 27 stagiaires). La validation des acquis d'expérience (VAE) est très peu investie. L'alternance est ouverte dès la seconde année (avec une moyenne de 20 alternants par an, soit 6 % des effectifs de seconde année).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une forte attractivité avec plus de 3 400 candidatures sur l'année 2022-2023. L'impossibilité de disposer des données 2021-2022 montre la difficulté que peut avoir la formation pour analyser la trajectoire de son attractivité. Avec l'appui du pôle communication de l'IUT, l'équipe du département informatique participe aux actions permettant à la formation de se faire connaître davantage (salons, journée portes ouvertes, visite dans les lycées, communication sur les réseaux et page web). Les données fournies manquent de fiabilité, car elles sont incohérentes annonçant notamment 43 étudiants admis titulaires d'un bac technologique alors que le nombre d'inscrits est de 64.

La formation met en place une démarche permettant de favoriser la réussite pour les étudiants. Aucun étudiant ne bénéficie d'un contrat pédagogique. Une commission ad-hoc permet d'analyser les situations individuelles des étudiants à chaque fin de semestre pour les orienter le cas échéant vers le service d'orientation de l'établissement. Les étudiants volontaires peuvent bénéficier d'un dispositif de tutorat. Cependant, le taux de réussite interroge avec seulement 19 étudiants passant en BUT2 en 2021-2022 sur les 141 inscrits. Les taux de réussite en DUT2 sont quant à eux très bons avec un taux de diplomation entre 98 % et 100 %.

L'équipe pédagogique ne réalise aucune étude ou analyse du devenir de ses étudiants. La formation mentionne elle-même l'absence de données. C'est ici un point fortement négatif qui montre l'absence de prise en compte du devenir des étudiants et l'absence de possibilité d'évolution de la formation pour garantir une bonne insertion professionnelle des diplômés.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Il est difficile de déterminer si la formation dispose des moyens nécessaires. En effet, le nombre d'enseignants et d'enseignants-chercheurs titulaires intervenant dans les formations de BUT1 et DUT2 est de 82 pour respectivement 850 heures et 1 000 heures étudiant. Cette équipe est complétée par des intervenants extérieurs (90 en BUT1 et 30 en DUT2). Les échanges autour des besoins nécessaires pour la formation se formalisent au cours du dialogue de gestion annuel entre les départements et la direction de l'IUT. Cependant, l'équipe pédagogique relate son inadéquation.

L'équipe pédagogique met en place les dispositifs permettant l'amélioration continue de la formation avec un questionnaire de satisfaction obligatoire (avec un taux de réponse de 100 %) auprès des étudiants de DUT2 et un conseil de département qui n'accueille pas encore de représentant du monde socio-économique. Il est fait état de prise en compte des commentaires des étudiants par les enseignants sans que ce processus ne soit réellement formalisé.

Conclusion

Points forts

- Une formation professionnalisante ouverte en alternance et formation continue.
- Une forte attractivité de la formation.

Points faibles

- Une absence de sensibilisation à la recherche dans un domaine en permanente évolution et innovation.
- Une absence de suivi du devenir des étudiants.
- Une absence de conseil de perfectionnement.
- Une absence d'ouverture à l'international.
- Une diversification pédagogique inexistante malgré des moyens le permettant.

Recommandations

- Travailler sur la sensibilisation des étudiants à la recherche en informatique.
- Prendre la mesure de l'importance du suivi du devenir des étudiants et analyser leur insertion professionnelle ou leur poursuite d'étude.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement dont la composition soit équilibrée au niveau des trois collèges : les enseignants, les étudiants et les professionnels.
- Investir l'ouverture à l'international en proposant des parcours aux étudiants au travers d'une démarche partenariale renforcée.
- Développer la démarche de transformation centrée sur les compétences et la diversification pédagogique.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) MESURES PHYSIQUES

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Mesures physiques (MP)* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Denis et enseignée sur ce site. Deux parcours sont proposés dès la deuxième année de BUT (BUT2) : *Techniques d'instrumentation ; Mesures et analyses environnementales*. Le déploiement de cette formation se fait dans le périmètre du diplôme (DUT) préexistant et d'une licence professionnelle (LP) : la LP *Métiers de la mesure, de l'instrumentation et du contrôle qualité (MIMCQ)*. En 2021-2022, 38 étudiants sont inscrits en première année (BUT1), 25 en deuxième année et 11 en dernière année de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre du BUT MP s'inscrivent de façon logique dans l'offre de formation de l'USPN.

En Île-de-France, deux autres BUT *MP* existent, mais ils possèdent une zone de recrutement principale clairement différente de la Seine-Saint-Denis ou le Val d'Oise. La formation mobilise un large spectre de connaissances dans les domaines de la physique, de la chimie, des matériaux, de l'électronique et de l'informatique. L'objectif est de proposer des études courtes, débouchant sur un emploi, mais les étudiants font également souvent le choix d'une poursuite d'études. La formation s'articule pour les étudiants obtenant les meilleurs résultats avec une poursuite d'études possible en licence *Sciences pour l'ingénieur* (à l'époque du diplôme universitaire de technologie), en master *Physique fondamentale et applications* ou encore dans le cycle ingénieur de l'Institut Galilée de l'USPN. La formation offre deux parcours en deuxième année en regard des trois qui sont définis dans le programme national du BUT *MP*. Le parcours *Techniques d'instrumentation* propose une compétence renforcée en physique et informatique d'instrumentation alors que le parcours *Mesures et analyses environnementales* propose des compétences renforcées pour la prise en compte des enjeux environnementaux et énergétiques.

La formation est ouverte à l'international dans le cadre du semestre 4 de deuxième année. Après les périodes Covid, cinq étudiants ont pu profiter de la relance des mobilités internationales vers les partenaires anglais et québécois du département. En revanche, la mobilité entrante est inexistante.

La formation s'appuie sur onze enseignants-chercheurs ce qui lui confère une proximité accrue avec la recherche. Les profils du Conseil national des universités (CNU) principalement en section 30, 33, 60, 62, 63 de ces derniers sont cohérents avec le programme de la formation et permettent une formation à et par la recherche. Par exemple, des travaux d'études bibliographiques sur des articles scientifiques du domaine sont proposés aux étudiants, ils sont formés à l'analyse des nanomatériaux et peuvent aussi réaliser leurs stages dans des laboratoires de recherche en BUT2.

La formation entretient des liens forts avec le monde socio-économique. De nombreux enseignements sont assurés par des intervenants extérieurs (enseignants vacataires du second degré et professionnels) pour quasiment 1 000 heures sur le volume de 3 000 en BUT1 et 2. Pour la LP *MIMCQ* plus de 200 heures étudiant sur 450 sont assurées par des professionnels, dont 150, relevant du domaine technologique de la formation. Un lien conséquent existe avec le tissu industriel local dans le domaine de l'environnement via les entreprises spécialisées dans contrôle de la qualité de l'air et des niveaux de bruit en région parisienne. En cohérence avec le programme national, 11 semaines de stage sont présentes au cours de la deuxième année et il est prévu que la troisième année de BUT (BUT3) propose 15 semaines en fin de formation. Tout comme la LP *MIMCQ* est proposée en alternance, le BUT3 est susceptible d'être suivi sous statut apprenti pour une partie de la promotion.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est structurée par compétences, mais n'a pas développée sa pédagogie en cohérence. La formation est largement interdisciplinaire et conformément au programme national, les blocs de compétences ont été clairement identifiés. Avec la transformation du BUT, le parcours *Mesures, instrumentation et métrologie pour l'environnement* de la licence professionnelle a été intégrée au BUT3. Le e-portfolio n'est pas explicitement mis en œuvre. Le comité encourage la formation à poursuivre la démarche de transformation centrée sur les compétences.

La formation ne propose pas de pratiques pédagogiques innovantes au-delà des dispositifs habituels. Elle dispose de salles de travaux pratiques avec équipements d'analyse physico-chimique et d'instrumentation ou encore d'électronique, électrotechnique et automatique. Elle possède également des salles informatiques avec les logiciels industriels d'analyse et diagnostic. Des problématiques d'encadrement des accès à ces salles pour les projets se font jour. L'enseignement à distance est possible, mais n'est pas favorisé de par les besoins de maîtrise des manipulations techniques et de pratiques d'instrumentation ou autres.

L'enseignement de l'anglais pour l'ouverture à l'international est obligatoire. Un volume horaire adapté est consacré à l'anglais (à titre d'exemple 54 heures en BUT1), avec des cours à chaque semestre. Il n'y a pas d'obligation d'obtention d'une certification de niveau de langue étrangère dans le cadre de la formation, mais le passage d'un TOEIC (*Test of english for international communication*) blanc est systématisé.

La formation est proposée uniquement sous statut étudiant. Elle n'accueille pas de stagiaires par la voie de la formation continue. La LP *MIMCQ* est ouverte principalement sous statut apprenti, de fait, une ouverture du BUT3 en alternance est envisagée.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une bonne attractivité avant l'admission. Pour 48 places offertes en BUT1 en 2021-2022, quasiment 800 candidatures ont été reçues. Cependant seuls 38 étudiants étaient inscrits à la rentrée. Les candidatures proviennent de région parisienne, mais faiblement de Seine Saint-Denis. La formation, très clairement, peine à remplir ses objectifs de recrutement de bacheliers technologiques qui sont déjà, par dérogation, bien en dessous des objectifs standards des BUT. Au final, seuls deux bacheliers technologiques sont inscrits en BUT1 en 2021-2022. Pour la LP *MIMCQ*, les candidatures sont également de bon niveau, ce qui, avec une dizaine de places offertes, donne un taux de sélectivité d'environ 10 % sur les années de référence.

Les taux de réussite en première année sont préoccupants. En 2021-2022, seuls 34,2 % des étudiants inscrits en BUT1 ont obtenu tous leurs crédits ECTS et, plus préoccupant, 36,8 % des étudiants n'en ont obtenu aucun. Cette situation est à surveiller et l'équipe pédagogique doit mener une analyse approfondie au-delà des éléments externes (abandons ou erreurs d'orientation) qui sont mis en avant.

Le suivi et l'analyse de l'insertion professionnelle après le diplôme sont à renforcer. Cependant et sur la base d'éléments officieux, la poursuite d'études en interne de l'USPN ou en externe est très importante. L'insertion professionnelle directement après diplomation n'est pas mentionnée si elle est existante. La formation ne remonte aucun résultat d'enquête d'insertion lancée par l'établissement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains mis à la disposition de la formation sont satisfaisants. Il faut souligner un accroissement d'enseignants temporaires suite à l'affectation d'allocataires-moniteurs au département en 2021-2022.

Actuellement, le processus interne d'évaluation de la formation n'est pas complet. La formation a mis en place son conseil de perfectionnement en 2021-2022. Sur la base des documents fournis, celui-ci traite des sujets organisationnels et du déploiement de la maquette pédagogique ainsi que des moyens pouvant être nécessaires. L'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants n'est pas mise en place. L'absence de ces éléments de pilotage empêche la formation de développer son processus d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une formation pluridisciplinaire et adossée à la recherche.
- Une bonne intégration des éléments de professionnalisation.

Points faibles

- Un taux de réussite en BUT1 préoccupant et qui n'est pas analysé.
- Une attractivité de la formation à mieux analyser pour la consolider, un fort déséquilibre dans les profils des néo-bacheliers recrutés au profit des titulaires de baccalauréats généraux.
- Une absence de suivi formel du devenir des diplômés en termes d'insertion professionnelle et de poursuite d'études.
- Une absence d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.
- Une alternance possible, mais non effective.

Recommandations

- Identifier les causes d'échec pour accompagner les étudiants en difficulté en développant la remédiation nécessaire.
- Travailler l'attractivité de la formation, développer la communication autour de la formation (lycées, Centres d'information et d'orientation) en particulier afin de rééquilibrer les profils des néo-bacheliers et satisfaire aux consignes nationales.
- Mettre en place le suivi du devenir des diplômés.
- Mettre en place l'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants.
- Développer l'alternance en s'appuyant sur les relations déjà établies avec le monde socio-économique.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité insuffisante de la réussite tant en ce qui concerne les taux, très faibles en BUT1, que les dispositifs de remédiation insuffisants.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE BUT MÉTIERS DU MULTIMÉDIA ET DE L'INTERNET

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le BUT *Métiers du multimédia et de l'Internet (MMI)* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Bobigny et enseignée sur ce site. Trois parcours sont proposés : *Chargé de communication numérique*, *Développeur web et mobile* et *Infographiste webdesigner*. Le déploiement de cette formation se fait dans le périmètre du diplôme (DUT) préexistant et de deux licences professionnelles (LP) : la LP *Métiers du numérique : Conception, rédaction et réalisation web avec ses deux parcours (Chargé de communication numérique et Développeur web et mobile)* et la LP *Techniques du son et de l'image*. En 2021-2022, 58 étudiants sont inscrits en première année (BUT1), 46 en deuxième année (DUT2) et 48 en dernière année de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre du BUT MMI permettent la constitution d'une formation interdisciplinaire et intégrée à la maison des sciences du numérique de Bobigny sans vraiment justifier sa cohérence avec la politique de l'établissement. Les trois parcours proposés par les deux LP intégrées correspondant à une poursuite d'étude possible pour des étudiants ayant un parcours antérieur en communication, informatique ou infographie. Elles seront intégrées en tant que spécialité du BUT. L'équipe pédagogique ne produit pas d'information sur l'intégration des étudiants diplômés de brevets de technicien supérieur (BTS). Il n'existe pas de partenariat académique et la formation ne montre pas qu'elle a conscience de la nécessité d'en établir. La formation intègre l'interdisciplinarité et la pluridisciplinarité en cohérence avec le programme national et ce qu'il s'agisse du BUT1, du DUT2 ou des LP.

La formation est peu ouverte à l'international. Elle ne propose pas de parcours international spécifique permettant aux étudiants de bénéficier d'un cadre pour les mobilités. Les étudiants sont informés des possibilités de mobilité sortantes, mais ces dernières sont très faibles (seulement deux sur les trois dernières années). Les mobilités entrantes sont possibles avec l'accueil de trois étudiants en 2020 et quatre en 2022.

La formation à la recherche est inexistante et la formation indique ne pas être concernée. Sur l'année 2021-2022, l'équipe enseignante comportait six enseignants-chercheurs (en DUT2) et neuf (en BUT1). Ces enseignants sont issus des sections 27 et 71 du Conseil national des universités (CNU), ce qui est cohérent avec l'interdisciplinarité de la formation entre informatique et sciences de l'information. Les étudiants peuvent réaliser leur stage en laboratoires de recherche (entre un et cinq chaque année), mais sur des sujets de communication et non de recherche.

La prise en compte des besoins du monde socio-économique pour la formation est informelle, mais réelle. Elle prend forme au travers des retours des professionnels lors des soutenances de stage et des contacts avec les associations de professionnels. Des professionnels interviennent dans la formation (18 en DUT2 et neuf en BUT1) pour un volume horaire étant respectivement de 280 et 146 heures. Le taux d'intervention des professionnels pour les deux LP est respectivement de 40 et 42 %. La formation propose un stage non-obligatoire en BUT1 et un stage obligatoire de 12 semaines en BUT2. Le stage non-obligatoire n'est que peu réalisé par les étudiants. Le programme intègre une sensibilisation à l'entrepreneuriat en troisième année (10 heures).

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation définit et met en œuvre une organisation pédagogique en cohérence avec ses objectifs sans mise en œuvre de l'approche par compétences. L'équipe pédagogique mentionne notamment la difficulté de la mise en place de la réforme du BUT.

Les situations d'apprentissage et d'évaluation sont bien identifiées dans la maquette des BUT1 et BUT2. Les LP proposent des maquettes en cohérence avec les métiers visés, mais ne mentionnent pas la méthodologie mise en œuvre pour l'intégration de la démarche par compétence prévue par le programme national des BUT, ni les modalités d'évaluation des compétences témoignant un manque d'alignement pédagogique. Les compétences du PIX sont intégrées dans le programme national de la spécialité, ce qui est pertinent ici, sans que la certification PIX ne soit proposée aux étudiants ce qui est dommage. La constitution d'un portfolio est obligatoire.

La formation ne met pas en évidence une diversité pédagogique. Le choix est fait de proposer exclusivement du présentiel. Ce positionnement interroge notamment dans le cadre de métiers très largement ouverts au télétravail. Les enseignements se font selon des modalités classiques en intégrant des travaux pratiques et des projets.

Les contenus et dispositifs sont peu ou pas ouverts à l'international. La formation de LP n'intègre que 40 heures de cours d'anglais. L'équipe pédagogique ne propose pas de préparation à la mobilité et aucune certification de langue n'est accessible aux étudiants. La formation n'a mis en œuvre aucun cours en langue étrangère ni proposé de cours de français langue étrangère aux étudiants internationaux.

La formation est peu ouverte à des publics de formation continue, mais propose une troisième année en alternance. D'une part, aucune validation des acquis professionnelle (VAP) ou validation des acquis d'expérience (VAE) n'a été observée sur les trois années pour le DUT2 et BUT1 et d'autre part, les LP n'ont admis chacune qu'une seule personne en contrat de professionnalisation. L'alternance est ouverte en licence professionnelle pour les deux mentions de LP avec des taux d'alternants atteignant 95 % et 56 %.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une forte attractivité avec 4 016 dossiers pour une capacité d'accueil de 52 places en BUT1. Le taux de remplissage de la formation est de 100 %. Le taux de pression pour les LP n'est pas mentionné, mais l'équipe mentionne une forte concurrence avec les autres formations du secteur privé. L'équipe pédagogique participe aux actions permettant de mieux faire connaître la formation. L'objectif d'atteindre 50 % de candidats issus du baccalauréat technologique a été atteint.

La formation intègre des dispositifs d'aide à la réussite, notamment via l'accompagnement individualisé de la directrice des études. Le taux de décrochage en BUT1 sur l'année 2021-2022 avec 21 étudiants n'ayant validé aucun crédits ECTS est très élevé (36 %). En revanche, le taux de réussite pour le DUT2 est en constante augmentation sur les trois dernières années, atteignant 91 % en 2021-2022, montrant les effets de l'accompagnement. Les taux de réussite en licence professionnelle sont corrects, supérieurs à 80 %.

Le suivi de l'insertion professionnelle ou de la poursuite d'étude est insuffisant. Le DUT2 ne dispose comme unique donnée que du nombre d'étudiants ayant poursuivi leurs études dans le même établissement. Ainsi, 16 étudiants de la cohorte 2020-2021 étaient inscrits à l'USPN en 2021 (et principalement en LP selon la formation). L'équipe pédagogique indique que les étudiants poursuivent pour la plupart leurs études en LP sans donner de chiffres spécifiques permettant d'en attester ni fournir d'analyse sur l'insertion professionnelle des étudiants en emploi. On constate un très faible taux d'insertion professionnelle pour les LP avec seulement 22 % et 25 % des diplômés (ayant répondu à l'enquête) en emploi à 18 mois. Le taux d'insertion de la LP mention *Image et son* est à considérer cependant avec prudence puisque le taux de réponse à l'enquête n'est que de 27 %.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation bénéficie des moyens humains et matériels suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. L'équipe pédagogique des BUT1 et DUT 2 est constituée de 24 enseignants (18 permanents et 8 non permanents) pour couvrir les 2 680 heures de formation de BUT1 et de BUT2. Les équipes pédagogiques des deux LP comptent respectivement 24 et 16 enseignants (dont huit et quatre permanents). L'équipe pédagogique reconnaît de bonnes conditions en termes d'espaces pédagogiques et admet bénéficier des infrastructures nécessaires pour assurer des enseignements en distanciel si nécessaire.

Le processus d'évaluation interne et d'amélioration continue est très insuffisant. D'une part, l'équipe pédagogique ne dispose pas des résultats de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) sur les enquêtes étudiantes et la prise en compte de l'avis des étudiants n'est effective qu'au travers d'une prise de parole lors du conseil de département, ce qui est insuffisant et peu représentatif. Il n'est pas fait état de la manière dont ces commentaires donnent lieu à des évolutions.

L'équipe pédagogique mentionne cependant que les fortes collaborations entre les enseignants du département MMI favorisent l'amélioration continue de la formation, mais ne décrit pas de processus formalisé. Les conseils de perfectionnement des deux LP jouent un rôle dans le constat des évolutions nécessaires. Cependant les comptes-rendus de ces derniers ne mettent pas en évidence de réelles recommandations.

Conclusion

Points forts

- Une très forte attractivité en BUT1.
- Un dimensionnement des moyens parfaitement adaptés aux besoins de la formation.

Points faibles

- Une insuffisance dans le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants ou de leur poursuite d'étude.
- Un processus d'amélioration continue insuffisant (évaluation systématique et formalisée des enseignements et de la formation par les étudiants, conseil de perfectionnement).
- Une absence d'ouverture à l'international.
- Un manque d'alignement pédagogique centrée sur le développement des compétences.
- Une insuffisance de diversification pédagogique.

Recommandations

- Renforcer le suivi du devenir des étudiants (insertion professionnelle et poursuite de parcours).
- Améliorer le processus d'évaluation interne de la formation en mettant en place une véritable démarche d'amélioration continue par l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants dont les résultats seront analysés par un conseil de perfectionnement, au niveau de la mention, dont la composition et les sujets abordés permettront la démarche visée.
- Développer les partenariats internationaux permettant de favoriser des mobilités pour les étudiants.
- Mettre en place l'approche par compétence prévue par le programme national.
- Renforcer la diversification pédagogique et intégrer des enseignements à distance pour favoriser le développement de la formation continue et l'attractivité de la formation.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) RÉSEAUX ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Réseaux télécommunications (RT)* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Villetaneuse et enseignée sur ce site. Deux parcours sont proposés : *Cybersécurité* et *Réseaux opérateurs et Multimédia*. Le déploiement de cette formation se fait dans le périmètre du diplôme (DUT) préexistant et de la licence professionnelle (LP) *Métiers des réseaux informatiques et télécommunications (MRIT)*. En 2021-2022, 86 étudiants sont inscrits en première année (BUT1), 48 en deuxième année (DUT2) et 96 en dernière année de la formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

Les formations relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT ont une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et s'inscrivent dans les orientations de celui-ci. Le BUT RT et la LP MRIT parcours *Administration et sécurité des systèmes & réseaux (ASSR)* de l'USPN sont peu concurrencées, car il n'existe que deux autres formations similaires au sein de la région parisienne (à l'IUT de Vélizy au sein de l'université de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines et à l'IUT de Créteil au sein de l'université Paris-Est Créteil). Le parcours ASSR en formation initiale va disparaître pour laisser place au parcours *Cybersécurité* du BUT3. En revanche la LP MRIT va maintenir le parcours ASSR en tant que formation LP suspendue par apprentissage pour permettre aux candidats diplômés de brevets de technicien supérieur (BTS) et des licences de poursuivre leurs études à Bac+3.

L'ouverture à l'international est quasi inexistante dans la formation. Le nombre de mobilités sortantes est de un étudiant par an en DUT2 (sur une cinquantaine). Il n'y a pas de mobilités entrantes. La LP MRIT a accueilli un étudiant (en 2021-2022) via le programme MexProtect (convention ADIUT-Mexique). Aucun parcours spécifique à l'international n'est mis en place. Si l'organisation de la licence professionnelle ne favorisait pas la mobilité sortante, le cursus en trois ans du BUT devrait permettre de renforcer cette dynamique.

Il n'y a pas d'adossage spécifique à la recherche. Néanmoins, le département est composé à plus de 50 % d'enseignants-chercheurs (plus de 80 % si on ne compte que les permanents), permettant aux étudiants d'être formés à la recherche lors des projets et lors de certains enseignements théoriques. Pour le parcours ASSR de la LP MRIT, la formation est assurée à plus de 30 % par des enseignants-chercheurs de différentes disciplines (sections du Conseil national des universités (CNU) 62, 27, 63) assurant environ 25 % des enseignements.

Les relations avec le monde socio-économique existent, mais devraient être renforcées dans les deux premières années de la formation. Le nombre d'intervenants professionnels en BUT1 et DUT2 est faible (quatre en BUT1, six en DUT), réalisant en moyenne 150 heures (ce qui correspond à un peu moins de 10 % du volume horaire total). En revanche le parcours ASSR de la LP fait intervenir plus d'une dizaine de professionnels, assurant plus de 50 % du volume horaire de la formation. Des actions sont organisées à l'échelle de l'IUT pour faciliter les rencontres entre étudiants et entreprise (forum des métiers, conférences métiers). L'ensemble des formations du département est actuellement proposé dans le cadre de la formation initiale et par la voie de l'apprentissage par contrat d'apprentissage.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le BUT RT est construit e n bloc de compétences conformément au programme national (PN). En revanche l'évaluation des compétences n'est pas décrite. Le portfolio n'est pas mis en place. Le parcours ASSR de la LP est construit autour d'un programme cohérent avec ses objectifs. La formation est structurée autour d'unités d'enseignement classiques, mais aucune approche par blocs de compétences n'est mise en œuvre.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Avec une majorité de cours magistraux/travaux dirigés, les enseignements et les évaluations sont dispensés de façon très classique. La pédagogie par SAÉ, au cœur de la réforme BUT, n'est pas décrite. L'enseignement en présentiel est privilégié (sauf pour le parcours ASSR de la LP qui dispense de l'ordre d'une cinquantaine d'heures en visioconférence), du fait de l'importance des mises en situation et du travail d'équipe en TP, en TD et SAÉ, permettant de sensibiliser les étudiants aux problématiques liées au numérique. Néanmoins, la pédagogie mise en œuvre suit parfaitement les attentes des industriels (projets en lien avec des entreprises et des laboratoires de recherche). Avec la mise en place du BUT, des plateaux techniques réseaux et des salles virtuelles sont en cours de déploiement et les SAÉ vont d'elles-mêmes imposer de nouvelles pratiques pédagogiques.

La formation inclut des contenus d'enseignement de langues étrangères pour préparer à la mobilité. Les heures d'enseignements d'anglais suivent le volume proposé par le programme national de BUT RT (56 heures par année). Des heures d'enseignement dans une seconde langue vivante sont proposées en plus, afin de préparer à la mobilité. En LP MRIT, les heures d'enseignement de langue étrangère (anglais) sont limitées à 24 heures de travaux pratiques sur l'année. Aucune certification n'est préparée au sein des formations. Depuis la rentrée 2022, l'accompagnement et des tests blancs au *Test of English for International Communication* (TOEIC) sont proposés aux étudiants. En BUT1/DUT2, la ressource « architecture des systèmes numériques et informatiques » est dispensée en anglais. Les étudiants candidats à la mobilité sont accompagnés tout le long du processus par la référente relation internationale de l'IUT.

La formation a une véritable pédagogie de l'alternance pour tous les publics concernés, mais la formation continue mérite encore d'être développée. L'apprentissage est ouvert dès la seconde année et le nombre d'apprentis a doublé entre 2019 (11) et 2021 (20). Il en est de même pour la LP (30 en 2019, 51 en 2021). Il n'existe pas d'offre spécifique à la formation continue. Un projet de passerelle en formation continue est en cours de montage pour intégrer en BUT1 des étudiants en réorientation. Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été délivrée sur les dernières années en BUT1/DUT2, mais deux VAE ont été délivrées en LP sur la période de référence.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le BUT se construit dans un périmètre de formations très attractives avec un taux de pression important. Le nombre de candidatures Parcoursup est très important (2 146 candidats) et en augmentation depuis la réforme BUT (en particulier avec l'affichage du parcours *Cybersécurité*), pour une capacité d'accueil de 74 places. Le taux de remplissage est de 116 % (la session complémentaire de Parcoursup n'est jamais activée). Le pourcentage de bacheliers titulaires d'un baccalauréat général (44 %) comparé à celui des bacheliers titulaires d'un baccalauréat technologique (56 %) est au-dessus des taux imposés au niveau national. La LP est aussi attractive, avec un taux de remplissage supérieur à 100 % et un public relativement équilibré entre BTS et DUT.

Le périmètre de la formation enregistre d'excellents taux de réussite sur la période écoulée en DUT2 (proche de 100 %) et en LP (de l'ordre de 90 %). En revanche, le taux d'échec en BUT1 est à surveiller (26 % d'échec ou d'abandon en BUT1). Un suivi de la cohorte de la formation, année par année, en distinguant les types de baccalauréats, permettrait de mieux affiner le potentiel de réussite des bacheliers technologiques, public qui est en nombre croissant et dont le taux de réussite est en baisse. Toutefois, les étudiants sont suivis individuellement par les directeurs d'études et sont mis en place dès la première année des heures de tutorat et un suivi personnalisé de chaque étudiant.

Aucune information n'est donnée en ce qui concerne l'insertion professionnelle des diplômés, ce qui est regrettable.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains et financiers, dont disposent les formations, permettent un fonctionnement satisfaisant. Le taux d'encadrement de la formation est bon (14 enseignants et enseignants-chercheurs permanents, deux PAST et 12 non-permanents, pour environ 150 étudiants) et offre une marge de manœuvre. Les volumes horaires dispensés sont conformes au PN du BUT RT. Aucuns chiffres ne sont donnés concernant la soutenabilité de la formation. Un dialogue de gestion est mis en place au sein de l'IUT pour discuter collégalement des ressources financières.

Le processus d'évaluation interne est mis en place coté BUT1/DUT2 dont l'objectif est clairement affiché d'être dans un processus d'amélioration continue de l'offre de formation. Des enquêtes d'évaluations des formations sont menées en ligne par semestre (taux de retour 100 %). Les résultats sont analysés, publiés, présentés et discutés par l'équipe pédagogique. Deux conseils de perfectionnements par an sont tenus pour la formation par apprentissage. En revanche pour la LP le processus d'évaluation interne de la formation n'est pas explicité. Aucune information n'est donnée en ce qui concerne le conseil de perfectionnement (ni sa composition ni sa fréquence, aucun compte-rendu fourni). Deux réunions (pédagogiques) sont mises en place, l'une à la rentrée et l'autre en fin d'année.

Conclusion

Points forts

- Une forte attractivité de la formation.
- Un véritable processus d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants en BUT1/DUT2.
- Une formation parfaitement adaptée à un public d'alternants.
- De bons taux de réussite aux diplômes.

Points faibles

- Un faible nombre d'intervenants professionnels dans la formation.
- Une absence de suivi de l'insertion professionnelle.

Recommandations

- Impliquer davantage d'intervenants extérieurs du cœur de métier afin de respecter la législation en vigueur.
- Mettre rapidement en place un suivi de l'insertion professionnelle des étudiants.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) SCIENCE ET GÉNIE MATÉRIAUX

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Science et génie des matériaux (SGM)* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Denis et enseignée sur ce site. Deux parcours sont proposés à partir de la deuxième année : *Métiers de l'ingénierie des matériaux et des produits* ; *Métiers de la caractérisation et de l'expertise des matériaux et des produits*. Le BUT s'est construit dans le périmètre formé uniquement du diplôme universitaire de technologie (DUT) préexistant qu'il remplace, aucune licence professionnelle n'y étant intégrée. En 2021-2022, 42 étudiants sont inscrits en première année (BUT1) et 37 en deuxième année de la formation (DUT2).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit de façon logique dans l'offre de formation de l'université. Avec celui de l'université d'Évry-Paris-Saclay, le BUT SGM de l'USPN fait partie des deux formations de ce type existant en Île-de-France. Son objectif principal est de proposer des études courtes, débouchant directement sur un emploi. Le parcours *Métiers de l'ingénierie des matériaux et des produits* s'intéresse au choix des matériaux jusqu'à la réalisation des produits dans une perspective de développement durable. Le second parcours, *Métiers de la caractérisation et de l'expertise des matériaux et des produits*, se focalise sur les techniques d'analyse permettant de valider la conformité des matériaux en regard du cahier des charges, des paramètres des procédés de mise en forme ou encore de la qualité de fabrication attendue. La formation présente un niveau d'interdisciplinarité conforme au programme national entre matériaux, mécanique, physico-chimie et instrumentation. Les enjeux du développement durable sont bien pris en compte avec le recyclage des matériaux, l'analyse du cycle de vie (ACV) ou les matériaux bio-sourcés. Ces sujets bénéficient de l'intervention d'un expert en ACV et éco-conception issu du monde socio-économique.

La formation est ouverte à l'international en deuxième année. Hormis les périodes Covid, environ un quart des étudiants peuvent bénéficier d'une mobilité sortante. Les échanges ont lieu principalement avec des universités européennes (Lituanie et Finlande par exemple) et canadiennes (Laval et Sherbrooke). En revanche, il n'y a pas de mobilité entrante.

La formation a un très bon adossement à la recherche. Elle intègre un grand nombre d'enseignants-chercheurs ou titulaires d'un doctorat, bien qu'elle n'ait pas vocation à former pour la recherche. Les profils de ces derniers (principalement en sections 33 et 28 du Conseil national des universités) sont cohérents avec le programme du BUT SGM. Des projets d'ouverture et d'initiation à la recherche à hauteur de 20 heures étudiant portent sur le thème des matériaux innovants. Des stages de deuxième année sont proposés en immersion dans des laboratoires de recherche de l'université.

La formation entretient des liens satisfaisants avec le monde socio-économique. Un nombre satisfaisant d'enseignements sont assurés par des professionnels (pour 2021-2022 : 459 heures étudiant en BUT1 et 104 heures en DUT2), même si leur volume devrait être accru pour mettre la formation en conformité avec les attendus nationaux. Le nombre de semaines de stage prévues au cours des deux dernières années du BUT est conforme au programme national en formation initiale comme en alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est en cours de mise en œuvre de l'approche par compétences. Les blocs de compétences ont été clairement identifiés, ainsi que le niveau d'acquisition dans chaque compétence, et ceci est en accord avec le programme national.

Les étudiants ne bénéficient cependant pas encore d'un portfolio permettant le suivi et la valorisation de leurs compétences, ce qui est regrettable et doit faire l'objet d'une mise en place rapide.

La formation propose des pratiques pédagogiques cohérentes. Des équipements technologiques adaptés sont proposés dans les salles de travaux pratiques pour la caractérisation et la mise en forme des matériaux polymères et composites. Un projet de mutualisation de plateaux techniques et de ressources pédagogiques innovantes entre le département SGM et ses homologues *Génie industriel et maintenance* ainsi que *Génie mécanique et productique* est à l'étude. L'enseignement présentiel est largement favorisé.

L'apprentissage de l'anglais pour l'ouverture à l'international est clairement favorisé. 40 heures en BUT1 sont consacrées à l'enseignement de l'anglais et la certification d'un niveau d'anglais B2 par le TOIEC (*Test of english for international communication*) est attendue, ce qui est assez exceptionnel et mérite d'être souligné. Plus de 70 % des étudiants obtiennent leur niveau B2 et aucun d'entre eux n'était en dessous de 650 sur les deux dernières promotions.

La formation est proposée en alternance dès le BUT1. En 2021-2022, 8 apprentis, sur une promotion de 42 inscrits en première année, bénéficient d'un contrat d'apprentissage. La formation n'est pas ouverte à l'accueil de stagiaires de formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une très bonne attractivité. Elle bénéficie d'un bassin de recrutement sur l'ensemble de l'Île-de-France et a reçu plus de 900 candidatures en 2021 pour une quarantaine de places en BUT1. La promotion de la formation via les vecteurs conventionnels (salons, journées portes ouvertes, ...) semble apporter de très bons résultats. En revanche, la parité des profils entre bacheliers généraux et technologiques n'est pas dans les normes attendues (36 % de bacheliers technologiques).

Les taux de réussite en BUT1 sont préoccupants et aucune analyse n'est fournie. Il convient d'être très vigilant et d'étudier la situation, car pour l'année 2021-2022, seuls 17 étudiants sur 42 (40,4 %) obtiennent l'intégralité de leurs crédits ECTS et 14 étudiants (33,3 %) n'en ont obtenu aucun. Pour les étudiants obtenant les meilleurs résultats, la formation s'articule avec une poursuite d'études possible en licence *Physique, chimie* (à l'époque du diplôme universitaire de technologie – DUT) et le master SGM de l'USPN, sans précision fournie sur le nombre d'étudiants concernés.

L'analyse de l'insertion professionnelle est insuffisante. Il n'y a pas d'enquête systématique et l'insertion est suivie via les réseaux sociaux professionnels, ce qui manque clairement de fiabilité. De plus, il n'y a pas vraiment d'analyse réalisée que ce soit sur l'insertion professionnelle ou la poursuite d'études à ou hors l'USPN.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains mis à la disposition de la formation sont très bons. L'équipe enseignante est composée à parité entre permanents et vacataires. Conformément à la norme des programmes nationaux de BUT le volume horaire en heures-étudiant est important. Il n'est pas fait état de modalités de formation ou de mobilité internationale pour les enseignants.

La formation n'a pas mis en place les outils de pilotage interne indispensables à son amélioration continue. Il n'y a pas de questionnaire systématique d'évaluation des enseignements et pas de conseil de perfectionnement mis en place sur la période (prévus en 2024). En conséquence la logique d'amélioration continue est pour l'heure sous la gestion des conseils de département et de l'IUT pour des schémas d'attributions budgétaires et de répartitions des moyens, principalement. Le comité encourage la formation à se doter de ses propres outils de pilotage en lien, bien sûr, avec la gouvernance du département et de la composante.

Conclusion

Points forts

- Une formation pluridisciplinaire et adossée à la recherche.
- Une très bonne attractivité globale du diplôme.

- Une bonne internationalisation de la formation.

Points faibles

- Un taux de réussite en BUT1 préoccupant et qui n'est pas analysé.
- Une absence de suivi formel du devenir des diplômés en termes d'insertion professionnelle et de poursuite d'études.
- Une absence de conseil de perfectionnement de la mention.
- Une absence d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants.

Recommandations

- Analyser le taux de réussite et diagnostiquer les points saillants afin d'accompagner les étudiants vers la réussite.
- Mettre en place le suivi du devenir des diplômés.
- Mettre en place le conseil de perfectionnement de la formation.
- Mettre en place un dispositif formalisé pour évaluer les enseignements et la formation par les étudiants.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité insuffisante de la réussite tant en ce qui concerne les taux, trop faibles en BUT1, que les dispositifs de remédiation insuffisants.

FORMATIONS RELEVANT DU PÉRIMÈTRE DU BACHELOR UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE (BUT) STATISTIQUE ET INFORMATIQUE DÉCISIONNELLE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

Le bachelor universitaire de technologie (BUT) *Statistique et informatique décisionnelle (SID)* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Villetaneuse et enseignée sur ce site. Le BUT s'est construit en 2019 dans le périmètre formé uniquement du diplôme universitaire de technologie (DUT) préexistant qu'il remplace, aucune licence professionnelle n'y étant intégrée. En 2021-2022, 30 étudiants sont inscrits en première année (BUT1) et 25 en deuxième année (DUT2) de la formation. Les documents fournis par la formation sont renseignés de manière lacunaire, ce qui rend difficile son évaluation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation relevant du périmètre dans lequel se construit ce BUT a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Le BUT *SID* a une place privilégiée au niveau local et régional, il n'existe qu'une autre formation similaire en Île-de-France (à l'IUT de Paris – Rives de Seine, Université de Paris Cité).

L'ouverture à l'international est inexistante. Le département n'existe que depuis trois ans et n'a pas encore construit de partenariat avec des écoles ou des universités hors de l'hexagone.

Il n'y a pas d'adossement spécifique à la recherche. La formation est à but professionnalisant. Le département *SID* fait intervenir dix enseignants-chercheurs (principalement issus des départements voisins) sur une vingtaine d'enseignants.

Les relations avec le monde socio-économique sont présentes, mais encore peu développées. Le nombre d'intervenants professionnels dans la formation est faible (deux), réalisant en moyenne 70 heures, ce qui correspond à moins de 10 % du volume horaire total. Ce taux d'intervention des professionnels dans la formation est très inférieur au taux réglementaire, la mise en place du BUT3 doit permettre d'augmenter considérablement ce taux. La seconde année du BUT est proposée en formation par alternance (10 alternants en 2022 pour 25 étudiants).

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le BUT *SID* est construit en blocs de compétences selon le programme national (PN). En revanche l'évaluation des compétences n'est pas décrite. Le portfolio est déjà mis en place, un e-portfolio le remplacera dès la rentrée 2023-2024.

La formation diversifie peu ses pratiques pédagogiques. Les enseignements et les évaluations sont dispensés de façon très classiques (cours, TD, TP) en présentiel. La pédagogie par SAÉ, au cœur de la réforme BUT, n'est pas décrite. Il est juste fait allusion à la complexité de la mise en œuvre des SAÉ. Avec la mise en place du BUT, des salles multimédia sont en cours de déploiement.

La formation inclut des contenus d'enseignement de langues étrangères pour préparer à la mobilité. Les heures d'enseignement d'anglais suivent le volume proposé par le programme national de BUT *SID* (72 heures par année). L'ensemble des étudiants est inscrit, mais seuls les étudiants de niveau suffisant se présentent à la certification (quatre à cinq étudiants par an obtiennent le *Test of English for International Communication (TOEIC)* soit moins de 20 % d'entre eux). L'équipe signale quelques stages à l'étranger, sans donner plus de détails (nombre d'étudiants, lieu, durée...).

La formation est parfaitement adaptée à un public de formation continue et en alternance. La formation par alternance se développe, avec comme objectif l'ouverture d'un second groupe en première année afin d'avoir ainsi deux groupes en BUT2, dont un uniquement en alternance. Les départements SID et Informatique ont ouvert en 2022 une formation transverse (dit BUT Passerelle), permettant à un public de formation continue (et à des étudiants en reconversion) d'être formé aux technologies de l'informatique et des données.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

Le BUT se construit dans un périmètre de formations très attractives avec un fort taux de pression. Le nombre de candidatures Parcoursup est important (1 022 candidats) et en augmentation depuis la réforme BUT, pour une capacité d'accueil de 28 places. Le taux de remplissage est de 110 %. La sélectivité est donc très forte (175 dossiers classés). Le pourcentage de bacheliers titulaires d'un baccalauréat général (70 %) comparé à celui des bacheliers titulaires d'un baccalauréat technologique (30 %) est déséquilibré. Aucun étudiant ne bénéficie de contrat pédagogique.

La formation est trop récente pour apprécier le taux de réussite. Uniquement deux promotions ont été diplômées (la première avec un taux de réussite de 68 % et la seconde avec un taux de 86 %). En revanche, le taux d'échec en BUT1 est à surveiller (30 % d'échec ou d'abandon en BUT1).

Aucune information n'est donnée en ce qui concerne l'insertion professionnelle des diplômés. Ce qui est justifiable compte tenu qu'une seule promotion a été diplômée avant cette évaluation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains et financiers dont dispose la formation permettent un fonctionnement satisfaisant. Le taux d'encadrement de la formation est bon (une vingtaine d'enseignants et d'intervenants pour environ 50 étudiants) et offre une marge de manœuvre importante. Les volumes horaires dispensés sont conformes au programme national du BUT SID. Un dialogue de gestion est mis en place au sein de l'IUT pour discuter collégialement des ressources financières. Les enseignants suivent des formations liées à la pratique de la pédagogie (deux ont obtenu une certification de pédagogie dans l'enseignement supérieur - CERTIFIENS).

Le processus d'évaluation interne est mis en place. Des enquêtes d'évaluations des formations sont menées en ligne (taux de retour 100 %) et par semestre. Des conseils de département sont tenus, ainsi qu'un conseil de perfectionnement pour la formation en alternance, mais aucun compte rendu n'est joint en annexe, permettant de voir leurs compositions.

Conclusion

Points forts

- Une formation pertinente pour étoffer l'offre dans le domaine de l'analyse des données en Île-de-France.
- Une forte attractivité de la formation.
- Une formation transverse « BUT Passerelle » adaptée aux publics de formation continue.

Points faibles

- Un taux d'intervention des professionnels dans la formation inférieur au taux règlementaire.
- Un conseil de département qui n'assure pas encore toutes les missions attendues d'un conseil de perfectionnement.

Recommandations

- Veiller avec la mise en place du BUT3 à faire intervenir suffisamment d'intervenants du monde socio-économique.
- Mettre en place un conseil de perfectionnement dont la composition et les sujets abordés permettront une démarche d'amélioration continue.

LICENCE INFORMATIQUE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence *Informatique* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est intégrée dans les formations de premier cycle de l'Institut Galilée (IG) et propose trois parcours : le parcours *Informatique*, le parcours double licence *Mathématiques-Informatique* et le parcours *Data Analytics* dans le cadre d'un partenariat avec l'université de Caserte en Italie. Un parcours aménagé (PAm) est mis en place depuis 2018, il permet de valider la première année de licence (L1) en deux ans pour les étudiants inscrits sous condition « Oui-si ». En 2020-2021, la formation compte 625 étudiants dans le cycle dont 417 inscrits en première année et a pour objectif principal la poursuite d'étude en master ou formation d'ingénieur. La formation se déroule sur le campus de Villetaneuse.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Informatique* s'intègre dans la politique de formation de l'établissement en termes d'interdisciplinarité et de partenariats académiques sur le territoire. Ces derniers visent à favoriser notamment la réorientation des étudiants de classes préparatoires aux grandes écoles (cinq CPGE en Seine-Saint-Denis), mais le dossier de formation ne précise pas le nombre d'étudiants bénéficiaires. Intégrée à l'IG, la licence est structurée de manière à favoriser les réorientations internes entre les quatre licences scientifiques portées par cet institut et en *continuum* avec le master *Informatique* de l'IG, le dossier fourni ne mentionne pas le nombre d'étudiants concernés par ce dispositif de réorientation. La pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité sont développées au travers de la double licence *Mathématiques-Informatique*, des unités d'enseignement (UE) d'ouverture et de la semaine orientation sciences et culture (OSC). En revanche, le dossier ne mentionne pas le nombre d'étudiants suivant une UE majeure d'une autre discipline au sein de la mention alors que c'est l'un des points marquants de la politique formation de l'établissement.

La formation affiche une timide ouverture à la mobilité internationale encadrée, mais est très attractive pour les étudiants internationaux. Le parcours *Data-Analytics* permettant l'obtention du double diplôme avec l'université della Campania « Luigi Vanvitelli » de Caserte (Italie), mis en place en 2019, n'atteint encore qu'un faible nombre d'étudiants avec cinq inscrits en mobilité entrante en 2021 et ne concerne encore aucun étudiant en mobilité sortante. Les mobilités entrantes comme sortantes restent également faibles au sein de la mention (deux entrantes et deux sortantes en 2021-2022). En revanche, près d'un tiers des inscrits sont des étudiants internationaux (209 pour 625 inscrits en 2021-2022).

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Notamment au travers d'un module projet en deuxième année (L2) et du choix possible de réaliser le stage de troisième année (L3) en laboratoire ou dans une structure recherche en entreprise. Il est marquant de constater que plus d'un tiers des étudiants font ce choix. Certains aspects de formation à la recherche sont traités dans les modules disciplinaires avec des thématiques telles que l'analyse de complexité ou les approches formelles. Le comité regrette que le séminaire réservé aux étudiants de la double licence *Mathématiques-Informatique* à hauteur de 39 heures et renforçant le développement de compétences méthodologiques en recherche, ne soit pas accessible à l'ensemble des étudiants de la licence *Informatique*. D'autant plus qu'un nombre important d'étudiants poursuivent en master. 57 enseignants-chercheurs permanents impliqués dans la formation correspondant à 44 % de l'ensemble des enseignants réalisant près de la moitié des enseignements de la formation. Ces derniers sont issus des laboratoires LIPN, L2TI ou encore LAGA pour les enseignants de mathématiques et proviennent essentiellement des sections 27, et 25-26 du Conseil national des universités (CNU), ce qui est cohérent. Enfin, la semaine OSC permet aux unités de recherche de se présenter aux étudiants et d'organiser des séminaires.

Le lien avec le monde socio-économique est peu développé. Si les objectifs de formation sont en adéquation avec la fiche RNCP (répertoire national des certifications professionnelles) de la mention, il n'est pas fait mention de l'intervention de professionnels dans la formation, à l'exception d'un seul qui intervient à hauteur de 39 heures (hors suivi de stage et projets). Les étudiants bénéficient en L3 d'un stage obligatoire de quatre semaines en laboratoire de recherche ou en entreprise et correspondant à quatre crédits ECTS.

L'enseignement « Exploration d'un projet professionnel » en première année et le cours « préparation au monde professionnel » de troisième année permettent cependant aux étudiants de se préparer au stage. La formation n'accueille aucun stagiaire de formation continue et n'est pas ouverte à l'alternance, bien que le compte-rendu du conseil de perfectionnement montre la volonté de l'équipe de réfléchir à cette dernière modalité.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Le programme de la formation est cohérent avec ses objectifs de poursuite d'étude. Le contenu de formation est organisé en cohérence avec le référentiel de compétences RNCP. La matrice de correspondance des compétences avec les UE met en évidence un début de réflexion de l'équipe pédagogique sur la mise en œuvre de l'approche par compétences, sans que le processus de transformation ne soit abouti. Le e-portfolio n'est pas encore mis en œuvre dans la formation.

La diversification pédagogique reste limitée avec des modalités pédagogiques classiques pour ce type de formation : cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP) ouvrant à des projets diversifiés. Quelques modalités nouvelles émergent telles que la pédagogie inversée (cursus double licence) ou le projet long en L2. Si l'équipe pédagogique reconnaît l'amélioration possible sur ce point, elle évoque le manque de moyens humains et d'espaces pédagogiques adaptés comme facteurs limitants. Les enseignements proposés en distanciel le sont principalement par manque de moyens (anglais au semestre 1) et l'équipe ne semble pas avoir pris la mesure du potentiel offert par une plus large hybridation.

Les contenus de formation et dispositifs offrent une ouverture à l'international dont les étudiants s'emparent peu. Outre les enseignements d'anglais obligatoires (141 heures sur le cycle), certains enseignements sont dispensés en langue étrangère notamment dans le parcours double licence avec un volume conséquent (591 heures). Ces enseignements sont accessibles aux étudiants des autres parcours via les regroupements de TD (sans précision sur leur nombre). D'autres enseignements de langues peuvent être dispensés aux étudiants (UE libre) et ces derniers ont la possibilité de passer la certification de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES), mais un très faible nombre d'étudiants en fait la demande (seulement deux sur les années concernées). La formation propose 18 heures de français langue étrangère accessible aux étudiants internationaux dans une UE d'ouverture. Au sein de la double licence, une mobilité obligatoire est théoriquement prévue en seconde année et une UE de préparation à la mobilité internationale est organisée. Malgré ces dispositifs importants, les mobilités restent limitées et le comité recommande de mieux communiquer aux étudiants les possibilités en ce sens et de mieux les accompagner.

L'ouverture de la formation aux publics de formation continue ou en alternance est inexistante. L'équipe pédagogique n'a pas mis en place de dispositifs visant à accueillir des publics de formation continue. Le dossier ne montre aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) même partielle au cours des trois dernières années. La formation n'est pas ouverte à l'alternance alors même que cela favoriserait la professionnalisation des étudiants et permettrait d'améliorer la réussite en L3. Le comité regrette l'absence d'analyse sur ce point de la part de la formation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une très bonne attractivité avec plus de 3 830 vœux ParcoursSup confirmés en 2021 et une augmentation des candidatures entre 2019 et 2021. En revanche, le nombre de néo-bacheliers inscrits est en baisse durant la même période (de 21 %) et la formation l'explique par le niveau des étudiants en bas de classement n'ayant pas les pré-requis nécessaires. L'effectif en L1 est croissant, mais se justifie par un nombre très important de redoublements. L'analyse des profils des candidats (et de l'évolution du taux de candidats inscrits en spécialité numérique et sciences de l'informatique (NSI)) n'est pas réalisée par la formation. L'équipe enseignante assure une communication importante au travers des salons, forums et journées portes-ouvertes ainsi que des supports numériques et papiers à destination des lycéens.

La formation suit le taux de réussite de ses étudiants et présente des chiffres en amélioration en L1 depuis les trois dernières années avec une augmentation de 24 % d'étudiants ayant validé tous les crédits ECTS auxquelles ils sont inscrits en première année. La formation explique cette amélioration par la mise en place du parcours aménagé pour les étudiants les plus faibles (permettant de valider la L1 en deux ans). Cependant, le nombre d'étudiants de ce parcours ayant validé tous les crédits ECTS reste très faible (six étudiants en 2021-2022 pour 47 étudiants inscrits dans le parcours). En revanche, le taux de réussite en L2 et L3 a diminué sur la période (passant de 68 % en L2 sur l'année 2019-2021 à 59 % en 2021-2022, et passant en L3 de 86 % à 62 % sur ces mêmes années). Cette baisse du taux de réussite est expliquée par l'équipe pédagogique comme un retour à la normale après des taux anormalement élevés sur la période de la crise sanitaire.

Le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants et de leur poursuite d'étude est réalisé annuellement par le responsable de formation. Une enquête à N+1 (réalisée lors de la remise des diplômes) met en évidence un fort taux de poursuite d'études avec une bonne attractivité des formations de l'USPN vers des formations de master ou à l'école d'ingénieur Sup Galilée (ce taux demeure fluctuant allant de 55 % à 62 % poursuivant dans le même établissement). Ce fort taux de poursuite d'étude explique partiellement le taux nul de diplômés en emploi pour l'enquête à 18 mois.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens limités pour assurer sa soutenabilité pédagogique et un bon encadrement de la cohorte. L'équipe enseignante de 127 enseignants est composée de 57 permanents et le volume global d'enseignement est de 6 693 heures équivalent TD. Outre le manque de moyens humains, la formation souligne le manque d'espaces pédagogiques amenant la formation à organiser certains enseignements en distanciel pour les redoublants. Cette faible proportion des enseignants permanents dans l'équipe enseignante limite la formation dans sa capacité à développer des pédagogies nouvelles et à mener les analyses nécessaires sur le profil des candidats à la formation et des étudiants.

Le processus d'évaluation interne et d'évolution de la formation est structuré. Il prend forme dans l'enquête réalisée tous les ans auprès des étudiants et dans la synthèse réalisée par le responsable de formation lors du conseil de perfectionnement. Le compte rendu de ce conseil montre une volonté d'analyse critique de la formation et des dispositifs en tenant compte des commentaires des étudiants et des enseignants. Les sujets abordés portent sur les contenus de formation, les dispositifs de professionnalisation et le devenir des étudiants. Cependant, la constitution de celui-ci est incomplète puisqu'aucun représentant du monde socio-économique n'est présent ce qui est regrettable.

Conclusion

Points forts

- Une bonne attractivité.
- Un bon adossement à la recherche notamment liée à l'intégration de la mention dans l'Institut Galilée.
- Un fort taux de poursuite d'étude des étudiants.

Points faibles

- Un faible lien avec le monde socio-économique (manque d'intervenants professionnels, absence de dispositifs pour les stagiaires de formation continue et absence de parcours en alternance).
- Des capacités d'amélioration freinées par un taux d'encadrement faible.
- Pas de dynamique de transformation pédagogique et de réflexion sur les modalités d'enseignement adaptée à l'approche compétences.
- Un faible taux de mobilités entrantes et sortantes malgré les dispositifs existants d'ouverture à l'international.

Recommandations

- Impliquer davantage de représentants du monde socio-économique notamment à la réflexion sur la construction des maquettes pédagogique et sur son évolution.
- Mettre en accord le dimensionnement de la formation et les moyens dont elle dispose.
- Mener une réflexion approfondie sur l'approche par compétences et leur évaluation.
- Encourager les mobilités sortantes afin de mieux mettre à profit les dispositifs existants d'internationalisation de la formation.

LICENCE MATHÉMATIQUES

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence *Mathématiques* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est intégrée dans les formations de premier cycle de l'Institut Galilée (IG) et propose cinq parcours : les parcours *Mathématiques et applications (MAP)*, *Modélisation et ingénierie mathématiques (MIM)*, *Mathématiques appliquées à l'économie et la finance (MAEF)*, *Assistant d'éducation (AED)* et le parcours double licence *Informatique – Mathématiques*. Un parcours aménagé (PAm) est mis en place depuis 2018, il permet de valider la première année de licence (L1) en deux ans pour les étudiants inscrits sous condition « Oui-si ». En 2020-2021, la formation compte 508 étudiants dans le cycle dont 331 inscrits en première année et a pour objectif principal la poursuite d'étude en master ou formation d'ingénieur. La formation se déroule sur le campus de Villetaneuse.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Mathématiques* est construite en cohérence avec la politique de formation de l'établissement, notamment en termes de pluridisciplinarité, de partenariats et de continuum. Intégrée dans le premier cycle de l'Institut Galilée, elle est structurée dans un objectif de *continuum* avec les masters de ce dernier et en cohérence avec trois autres licences scientifiques de cet institut (avec des réorientations possibles entre ces licences). Le nombre d'étudiants concernés par les réorientations internes n'est toutefois pas mentionné dans le dossier de la formation. Une convention avec cinq classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) du territoire permet aux étudiants d'accéder aux infrastructures de l'établissement et d'obtenir les crédits ECTS de l'établissement. Un partenariat avec l'École normale supérieure, ENS-PSL, permet aux étudiants de l'ENS d'acquérir les crédits et d'accéder au M2 de l'USPN ainsi qu'aux enseignants de l'établissement d'intervenir à l'ENS-PSL. La formation favorise les partenariats avec les lycées notamment au travers de l'action « filles et maths : une équation lumineuse ». La pluridisciplinarité est un enjeu fort de la formation avec le parcours MAEF offrant aux étudiants une double compétence en mathématiques/statistiques et économie ainsi qu'au travers du parcours de double licence *Informatique-Mathématiques*.

La formation développe son ouverture à l'international. Notamment en consolidant des partenariats académiques favorisant les mobilités pour les étudiants (université de Malaga en Espagne et de Mons en Belgique, université de sciences de Ho Chi Minh au Vietnam et la State University of New York, États-Unis d'Amérique). En revanche, ces mobilités se sont avérées limitées ces dernières années en raison de la crise sanitaire (avec seulement trois mobilités sortantes et un entrante sortante en 2021-2022). La formation intègre 17 % d'étudiants internationaux issus des candidatures de la plateforme « Études en France » sur l'année 2021- 2022.

La formation propose une bonne formation à la recherche. Notamment au travers d'une sensibilisation dans le cadre d'une unité d'enseignement (UE), séminaire de 39 heures, la possibilité de réaliser un stage en troisième année dans un laboratoire de recherche (mais peu d'étudiants font ce choix : deux ou trois par an) et la semaine orientation sciences et culture (OSC) permettant aux laboratoires d'organiser des séminaires de présentation à destination des étudiants. Près de 49 % des enseignants de la formation (appartenant aux sections 25 et 26 du Conseil national des universités) sont des enseignants-chercheurs issus des laboratoires LAGA (laboratoire d'analyse, géométrie et application), LIPN (laboratoire d'informatique de Paris Nord) ou CEPN (centre d'économie Paris Nord). Ils réalisent 53 % des enseignements.

La formation est peu professionnalisante avec un objectif clairement affiché de poursuite d'étude. Le nombre de professionnels intervenant dans la formation est ponctuel (une seule personne pour un volume de 30 heures). En revanche, le dossier fait état d'une majorité d'étudiants réalisant des stages en entreprise. Les objectifs de la formation sont construits en cohérence avec la fiche RNCP (référentiel national des compétences professionnelles) et deux intervenants extérieurs issus du monde socio-économique sont invités au conseil de perfectionnement bien que le compte-rendu de l'année 2022 de ce conseil mentionne leur absence. Il n'est donc pas possible de déterminer s'ils contribuent effectivement à accompagner les évolutions des besoins en formation.

En troisième année (L3), la formation organise un stage de quatre semaines pour quatre crédits ECTS (pouvant être remplacé par un projet pour les étudiants du parcours *Modélisation et ingénierie mathématiques*) et un stage supplémentaire de quatre crédits ECTS en deuxième année (L2) pour les étudiants du parcours AED.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation s'est engagée dans une transformation pédagogique par compétences. Les compétences sont définies en cohérence avec les compétences de la fiche RNCP, mais la formation ne réalise pas d'évaluation des compétences. La formation organise la valorisation des compétences acquises antérieurement via les contrats pédagogiques. Elle met en place la prise en compte dans le cursus des compétences transversales par la reconnaissance de crédits ECTS pour l'UE Engagement et la mise en place de la certification PIX (enseignement de préparation intégré dans la maquette de formation en première année, mais peu d'étudiants valident en réalité cette certification). Le comité encourage la formation à poursuivre cette démarche. Le e-portfolio n'est pas encore mis en œuvre dans la formation.

L'équipe pédagogie a amorcé une diversification de ses pratiques pédagogiques au travers de méthodes telles que la pédagogie inversée (dans le cadre des enseignements de la double licence exclusivement), la plateforme WIMS ou les séminaires étudiants. Il est cependant mentionné que la majorité des enseignements s'appuient sur des modalités classiques telles que les cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD) et travaux pratiques (TP). L'enseignement à distance est limité avec seulement 33 heures proposées dans le cadre de l'anglais niveau 1 (pour pallier au manque de moyens), du projet Voltaire et de l'enseignement de méthodes de travail universitaire (MTU) en première année. Le dossier mentionne que les espaces pédagogiques variés tels que les salles de TP et salles connectées sont en nombre insuffisant pour permettre une réelle diversité pour les étudiants.

La formation propose une ouverture à l'international. La formation propose des cours de langues étrangères (anglais obligatoire pour 141 heures et accès à d'autres langues par les UE libres) et des cours en anglais dans le parcours de la double licence (111 heures de formation pour la licence correspondant à quatre TD en seconde année). La certification de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) est accessible pour les étudiants, mais très peu d'étudiants en font la demande (un seul étudiant en 2020-2021). Une préparation à la mobilité internationale est proposée (en UE libre et obligatoire pour les étudiants de la double licence) et les étudiants sont informés par les services dédiés et lors de la semaine OSC de l'IG. Bien que le nombre d'étudiants internationaux soit important, il n'est pas proposé d'enseignement de français langue étrangère.

La formation n'est pas ouverte à l'alternance ni à la formation continue. En revanche, les étudiants inscrits dans le parcours AED bénéficient d'un enseignant référent et d'un aménagement de leur emploi du temps.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une attractivité importante et croissante qu'elle doit mieux analyser avec 3 032 vœux ParcoursSup en 2021-2022 alors que ce nombre était de 1 775 en 2019-2020. Le suivi des flux de candidatures et des inscriptions se limite aux données quantitatives et le profil des candidats n'est pas analysé de manière fine. Le nombre de candidats néo-bacheliers inscrit est en hausse (malgré une baisse en 2020-2021). Le taux de sélection est de 66 % en 2021-2022. L'équipe pédagogique est investie dans la communication et les actions de *continuum* permettant de favoriser son attractivité (salons, forum dans les lycées, journées portes ouvertes, pages web, vidéos). Les relations avec les lycées permettent d'accueillir des élèves de première et terminale.

Les taux de réussite restent modestes malgré une amélioration en L1. La formation met en place un dispositif d'aide à la réussite aux étudiants inscrits sous la condition "Oui-si" via un parcours aménagé en deux ans pour la première année permettant de favoriser l'accès en L2 des néo-entrants n'ayant pas les prérequis. Le nombre d'étudiants de ce parcours ayant validé tous les crédits ECTS auxquels ils sont inscrits est cependant très faible (seulement quatre étudiants en 2021-2022 sur 59 inscrits dans le parcours) interrogeant sur l'efficacité du dispositif. Le taux de réussite en première année est en augmentation (15 % en 2019-2020 à 25 % en 2021-2022), mais les taux de réussite en L2 et L3 restent faibles (50 % et 60 % pour l'année 2021-2022) et diminuent entre 2019 et 2021 avec une baisse du taux de réussite de 10 points pour la L2 et 11 points pour la L3 sans que ces données soient analysées.

La formation analyse le devenir des étudiants au travers d'une enquête annuelle réalisée par le responsable de formation. Plus d'un tiers des étudiants de la cohorte 2019-2020 ont poursuivi leurs études dans le même établissement principalement dans le master MEEF (*Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation*), la première année de la spécialité Mathématiques appliquées et calcul scientifique (MACS) de l'École d'ingénieurs Sup Galilée et les masters de l'UFR de sciences économiques et de gestion.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose d'un bon encadrement, mais manque d'espaces pédagogiques adaptés pour assurer sa soutenabilité pédagogique. L'équipe pédagogique de 147 personnes est constituée de 86 enseignants permanents et de 61 enseignants vacataires pour une charge d'enseignement de 6 813 heures équivalent TD. L'encadrement pédagogique de la formation est très bon avec un responsable pour chaque année et un autre pour chaque parcours de la licence, plus un responsable pédagogique de la mention en appui avec un responsable de cycle licence. Le dossier souligne le manque d'espaces pédagogiques mis à disposition.

Le processus d'amélioration continue est bien organisé et permet les évolutions nécessaires de la formation. Une enquête annuelle (anonyme) est réalisée auprès des étudiants et présente un assez bon taux de réponse (47 % pour l'ensemble des inscrits de la licence en 2021-2022). Le comité constate une forte augmentation de ce taux de réponse. Un conseil de perfectionnement est organisé annuellement. Ce dernier permet à l'équipe de rendre compte des bilans sur la réussite, le retour des étudiants et les points d'amélioration envisagés (évaluation, modalités pédagogiques et organisation de la formation).

Conclusion

Points forts

- Une forte attractivité de la formation en lien avec les partenariats académiques sur le territoire.
- Un bon adossement à la recherche.
- Un pilotage interne de la formation permettant son amélioration continue.
- Un très bon taux d'encadrement.

Points faibles

- Un faible taux de réussite avec une baisse de ce taux en L2 et L3 et des dispositifs d'accompagnement à la réussite dont l'efficacité n'est pas démontrée ni analysée.
- Des liens insuffisants avec le monde socio-économique malgré un intérêt marqué des étudiants pour le stage en entreprise.
- Un faible taux de mobilités internationales entrantes et sortantes.
- Une approche par compétences à finaliser.

Recommandations

- Améliorer la réussite étudiante, notamment en analysant le profil des étudiants recrutés afin de proposer des dispositifs d'accompagnement et/ou de remédiation plus adaptés et efficaces.
- Renforcer le lien avec les acteurs du monde socio-économique pour la réflexion sur la formation.
- Inciter à une plus grande mobilité dans le cadre des partenariats internationaux existants.
- Poursuivre la démarche de transformation pédagogique en étendant à l'ensemble des parcours les méthodes mises en place dans le cadre de la double licence.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité insuffisante de la réussite tant en ce qui concerne les taux, très faibles, que l'analyse des résultats des dispositifs de remédiation.

LICENCE PHYSIQUE, CHIMIE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence *Physique, chimie* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est intégrée dans les formations de premier cycle de l'Institut Galilée (IG). La formation propose un parcours licence avec *Accès santé (L.AS)* à partir de la première année, un parcours *Assistant d'éducation (AED)* à partir de la deuxième année et deux parcours en troisième année, *Génie des procédés (GP)* et *Sciences et génie des matériaux et biomatériaux (SGMB)*. La formation est enseignée sur le campus de Villetaneuse. En 2021-2022, 308 étudiants sont inscrits à cette formation, dont 211 en première année.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Physique, chimie* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, mais pourrait développer plus de partenariats sur le territoire et participer ainsi à un décloisonnement réel. Elle participe au développement de deux axes stratégiques de l'USPN. L'interdisciplinarité apparaît sur un triptyque sciences-santé-société en accueillant quelques étudiants inscrits en *parcours Accès santé spécifique (PASS)* et *licence avec option accès santé (L.AS)* (25/308 soit environ 8 % en 2021-2022) et en proposant des unités d'enseignement (UE) de culture générale et de sport. Depuis 2018 un parcours "Oui si" est ouvert (L1 en deux ans) et l'organisation d'une semaine « orientation, sciences et culture » (OCS) permet une ouverture sur le monde. La formation est construite en *continuum* avec les masters (*Génie des procédés, Sciences et génie des matériaux et biomatériaux, Physique fondamentale et applications*) et l'École d'ingénieurs Sup Galilée portés par l'IG, qui constituent la poursuite d'études naturelle. Des enseignements ainsi que le parcours "Oui-si" sont mutualisés avec la licence *Sciences pour l'ingénieur* également portée par l'IG et des réorientations sont également possibles entre les formations de premier cycle de l'Institut. Seuls des partenariats académiques avec les classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE) des lycées voisins sont menés via une convention permettant l'obtention de crédits ECTS par leurs étudiants.

L'ouverture à l'international se limite à l'accueil d'étudiants étrangers. La formation ne développe aucune collaboration avec des partenaires internationaux. Les étudiants internationaux, intégrés via le programme Campus France, représentent chaque année entre 13 et 19 % des effectifs. Les mobilités entrantes et sortantes sont inexistantes. La formation explique que le coût en est trop élevé pour la majorité des étudiants, dans un département ayant une population socialement largement défavorisée.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche cohérent avec une finalité de sensibilisation des étudiants. L'adossement à la recherche repose sur l'implication de 48 enseignants-chercheurs, sur 101 (soit 47 % des intervenants), issus des sections disciplinaires 28, 30, 33 et 62 du Conseil national des universités (CNU) ce qui est cohérent. Ils assurent 60 % du volume horaire étudiant. Parmi ces heures étudiant, 15 heures sont dédiées à la semaine OCS au cours de laquelle des conférences de vulgarisation et des visites de laboratoires de recherche de l'IG sont organisées. Cette semaine n'apparaît pas clairement dans la maquette, aucun crédits ECTS n'y étant associé. La formation offre la possibilité aux étudiants de troisième année de licence (L3) d'effectuer leur stage en laboratoire de recherche, concernant 33 % d'entre eux.

La formation intègre des éléments de professionnalisation, mais pourrait mobiliser davantage le monde socio-économique. Des intervenants professionnels participent à des tables rondes lors de la semaine OCS et à l'encadrement de stages en L3, cependant aucun intervenant professionnel extérieur ne dispense d'enseignements dans la formation. Les étudiants bénéficient d'un enseignement d'exploration du projet professionnel en première année (L1), d'un cours de techniques d'expression et de communication "préparation au monde professionnel" en L3 ainsi que d'un stage obligatoire de quatre semaines en L3 (quatre crédits ECTS). Le parcours AED en pré-professionnalisation, préparant aux métiers du professorat et de l'éducation a accueilli deux étudiants en 2021-2022.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent correspondant à la mention, mais sans alignement pédagogique ni mise en œuvre de l'approche par compétences. La maquette de la formation est présentée sous forme de matrice mettant en relation les savoir-faire décrits par la fiche du répertoire national des certifications professionnelles et les enseignements disciplinaires. Le programme permet d'acquérir les connaissances de base requises pour ce type de mention, mais ne s'inscrit pas dans une approche par compétences. Les méthodes d'évaluation reposent sur du contrôle continu et des partiels. Aucun portfolio n'a été rempli au cours des trois dernières années. Un enseignement libre « engagement de l'étudiant » permet théoriquement de tenir compte des compétences développées par ailleurs, mais n'apparaît pas dans la maquette fournie. La formation PIX est proposée, mais peu d'étudiants s'en saisit.

La formation diversifie peu ses méthodes pédagogiques. Les enseignements sont dispensés essentiellement de façon conventionnelle (cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques). Certains enseignants ont recours à des méthodes de pédagogie active (travaux dirigés interactifs en physique) et des travaux collaboratifs sont mis en œuvre. Le nombre d'heures d'enseignement à distance, asynchrone, peut s'élever jusqu'à 33 heures (sur un total de 2 066 heures en moyenne). Il concerne l'enseignement de l'anglais en semestre 1 (enseignement intégralement à distance par manque de moyens sans plus de précision), le projet Voltaire en semestre 3 et la méthodologie de travail universitaire pour les étudiants qui le désirent.

L'ouverture à l'international de la formation est limitée. Les enseignements en anglais sont obligatoires et présents à chaque semestre de la formation. Celle-ci accorde 112 heures à l'enseignement de l'anglais sur les trois années (5,4 % du volume horaire total), soit deux crédits ECTS par semestre. D'autres langues étrangères et une préparation à la mobilité internationale sont proposées aux étudiants en UE libre en L2, sans indication du nombre d'étudiants inscrits dans ces dispositifs.

La formation n'est pas ouverte aux publics en formation continue ou en alternance. Seul le parcours AED propose un aménagement des emplois du temps pour permettre aux étudiants d'assurer leur travail en établissement scolaire.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est faible. Le nombre de candidats sur Parcoursup a doublé sur la période observée, mais le nombre de candidats néo-bacheliers inscrits est très faible par rapport au nombre de candidats admis (5 % en moyenne sur les trois années) et inférieur à la capacité d'accueil (54 inscrits en 2021-2022 pour une capacité affichée de 130 néo-bacheliers). L'équipe pédagogique participe à la promotion de la formation de façon active cependant. Les bacheliers technologiques représentent encore la moitié des inscrits en 2021-2022 alors que leur formation antérieure est peu adaptée à la formation. L'inscription sous condition « Oui si » avec allongement de la durée de la L1 mise en place par la formation pour tous types de bacs concerne plus de 60 % des étudiants inscrits sur la période évaluée.

La formation propose des dispositifs d'accompagnement sans analyser leur efficacité. Tous les étudiants inscrits dans le cycle bénéficient d'un contrat de réussite pédagogique, mais les taux de réussite en première année sont très faibles (17 % en moyenne sur l'ensemble de la période observée). Un nombre élevé d'étudiants inscrits en parcours « Oui si » ne valide aucun crédits ECTS (environ 70 % en moyenne sur les trois années observées). Les ajustements pédagogiques (parcours aménagé, modification des unités d'enseignement et des horaires, création ou suppression d'unités d'enseignement, modalités de contrôle de connaissance) mis en œuvre pour améliorer la réussite, notamment en L1, ne sont pas décrits de façon détaillée. Des actions de tutorat et de soutien, peu suivies par les étudiants, sont mentionnées dans le procès-verbal du conseil de perfectionnement, sans plus de précisions. Les étudiants inscrits en PASS ont une réussite variable selon les années observées : le passage en DFG2 ou en L2 est de 25 % en 2020-2021 et 85 % en 2021-2022. Pour les LAS1, le taux de réussite moyen est de 26 % sur les deux dernières années de la période. En L2 et en L3, en moyenne, respectivement 59 % et 50 % des étudiants valident tous les crédits ECTS auxquels ils sont inscrits. Si les taux de réussite en L2 sont relativement stables, on peut noter qu'ils sont en augmentation (plus 26 points) entre 2019-2020 et 2021-2022 en L3.

La formation suit le devenir de ses étudiants. Tous les ans une enquête individualisée est menée par le responsable pédagogique au moment de la cérémonie de remise des diplômes. Les taux de réponse des enquêtes d'insertion à 30 mois varient de 13 à 50 %, le nombre d'étudiants répondant est très faible. Le comité émet un doute sur la fiabilité des données. L'insertion professionnelle des diplômés reste marginale (10 %), car ils poursuivent majoritairement dans les masters proposés par l'établissement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens humains suffisants pour gérer et encadrer les étudiants. Cinquante-trois enseignants et enseignants-chercheurs interviennent dans la formation, mais également dans les autres formations de l'IG. L'équipe pédagogique est complétée par 48 enseignants non-permanents qui interviennent principalement en L1. La formation indique que la capacité d'accueil des salles de cours et d'examen est insuffisante.

La formation a récemment mis en place une démarche d'évaluation à renforcer. Depuis deux ans, une évaluation des enseignements et de la formation est menée auprès des étudiants via une enquête anonyme. Les taux de réponse avoisinent 50 %. Une synthèse des résultats est communiquée aux responsables d'année et présentée en conseil de perfectionnement annuel. Il est constitué de membres internes et de membres externes dont d'anciens étudiants et permet d'envisager des améliorations consignées dans un compte-rendu, jouant ainsi son rôle dans le processus d'amélioration continue de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un bon adossement à la recherche.
- De nombreux éléments de professionnalisation.
- Un pilotage interne satisfaisant en termes de processus d'autoévaluation.

Points faibles

- Un manque d'analyse du faible taux de réussite et des dispositifs d'accompagnement peu efficaces.
- Une faible attractivité de la formation.
- Une ouverture trop timide vers les partenaires académiques, socio-économiques du territoire et à l'international.
- Une approche par compétence inexistante.

Recommandations

- Procéder rapidement à l'évaluation des dispositifs de remédiation pour améliorer la réussite en L1.
- Renforcer la communication sur les attendus de la formation et la recentrer sur le public cible.
- Développer des dispositifs et des partenariats académiques pour favoriser les passerelles avec d'autres formations professionnalisantes et à l'international.
- Amorcer une réflexion sur la mise en place de l'approche par compétences.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité insuffisante de la réussite tant en ce qui concerne les taux, très faibles, que l'analyse des résultats des dispositifs de remédiation.

LICENCE SCIENCES DE LA VIE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence *Sciences de la vie* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) Santé médecine et biologie humaine (SMBH). La formation propose deux parcours à partir du semestre 2 : parcours *Biologie cellulaire et physiologie (BCP)* et parcours *Chimie, physicochimie pour le vivant : option Biophysique ou option Chimie (CPV)*. Elle est enseignée sur le campus de Bobigny. En 2021-2022, 532 étudiants sont inscrits à cette formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Sciences de la vie* a une place pertinente dans l'offre de formation, en adéquation avec les ambitions de l'établissement en termes de pluridisciplinarité, d'ouverture sur le territoire et d'internationalisation. Elle participe au développement de trois axes stratégiques de l'USPN. Celui de l'interdisciplinarité, adossée au triptyque sciences-santé-société, se traduit d'une part par l'accueil des étudiants inscrits en parcours *Accès santé spécifique (PASS)* et d'autre part par la contribution de la mention à la licence avec option *Accès santé (L.AS)*. L'axe de l'ouverture sur le territoire s'illustre par le développement de passerelles avec des partenariats locaux (conventions avec des écoles de kinésithérapie et de podologie, réorientations en IUT, cordées de la réussite avec les lycées). Et enfin, l'axe international par des échanges avec des universités étrangères, dont une bi-diplomation avec l'université de Hanoï au Vietnam. Le master *Biologie Santé* de l'USPN est accessible aux diplômés de la licence *Sciences de la vie* mais la majorité d'entre eux choisit une poursuite d'études hors USPN.

La formation développe une ouverture à l'international, mais le nombre de mobilités entrantes et sortantes reste peu élevé. La formation propose des échanges interuniversitaires aux États-Unis, au Canada, au Japon, en Colombie et en Europe. Cela a permis quelques mobilités sortantes (cinq en 2019-2021) qui pourront être de nouveau activées en période post-Covid et quelques mobilités entrantes (deux en 2020-2021 et deux en 2021-2022) provenant de l'université de Turin en Italie et de Corée du sud. La réussite des étudiants en mobilité, hors période Covid, est qualifiée de bonne sans autre précision. Une convention a été signée en 2022 avec l'université de Hanoï au Vietnam pour une bi-diplomation et des mobilités d'enseignants-chercheurs.

La formation bénéficie d'un bon adossement à la recherche. Ce dernier repose sur l'implication de 52 enseignants-chercheurs sur 77 intervenants (soit 68 % de l'équipe pédagogique). Ils assurent 64 % du volume horaire étudiant. Parmi ces heures étudiant, 48 heures sont dédiées à une initiation à la recherche via des activités mises en place récemment en fin de L2 et en L3 qui apparaissent concrètement dans la maquette de la formation : animation scientifique aux journées portes ouvertes et en congrès de chimie, rédaction de mémoires bibliographiques en semestre 5, organisation d'un congrès scientifique avec les doctorants de l'école doctorale Galilée en semestre 6, projets tutorés en laboratoire en semestre 6. Une dizaine d'étudiants (soit près de 10 %) effectue chaque année un stage de recherche en laboratoire dans le cadre de l'unité d'enseignement (UE) transversale S6T3 « *Projet personnel* » dont le volume horaire associé est de 12 heures de cours magistraux et trois heures de travaux dirigés.

La formation intègre peu d'éléments de professionnalisation. Peu de vacataires professionnels interviennent dans les enseignements (7/77 assurant moins de 10 % du volume horaire étudiant total). La maquette de la formation ne prévoit pas de stage obligatoire. Cependant 32 étudiants, ont effectué un stage dans le cadre de l'UE S6T3, dont une dizaine en laboratoire de recherche. Aucune information n'est fournie pour les années 2019-2020 et 2020-2021. Une UE libre intitulée « *Démarches professionnelles* » peut être choisie par les étudiants en semestre 6, mais elle ne permet pas d'acquérir des crédits ECTS, ce qui est dommage.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La licence Science de la vie est structurée de manière à remplir ses objectifs, mais doit engager sa réflexion en faveur d'une démarche d'approche par compétences. Elle dispense les connaissances fondamentales et transversales requises pour former des étudiants en biologie, avec de solides connaissances en chimie pour le parcours BCP. Le choix d'UE en L2 et L3 n'est pas complètement libre et dépend des semestres et des parcours. La maquette de la formation n'est pas structurée en blocs de connaissances et de compétences ; l'équipe pédagogique n'ayant pas encore amorcée de réflexion pour passer à une approche programme et à une approche par compétences. Aucun portfolio n'a été rempli au cours des trois dernières années. Un enseignement libre « Engagement » permet de tenir compte des compétences développées par ailleurs, apparaît dans la maquette, mais aucun crédits ECTS ne lui est attribué. Par ailleurs, le nombre d'heures étudiant de la maquette pour tout le cycle s'élève à 1 469, ce qui est inférieur aux 1 500 heures demandées par l'arrêté licence.

La diversification des méthodes pédagogiques reste timide et peut se développer. Les enseignements sont dispensés essentiellement de façon conventionnelle (cours magistraux, travaux dirigés et travaux pratiques) et en présentiel. Seules 30 heures d'enseignement peuvent être suivies en distanciel sans plus de précision. Toutefois, les UE de biologie et d'immunologie sont dispensées sous forme de jeux sérieux.

L'ouverture à l'international de la formation est faible. La formation prévoit dans la maquette une UE d'anglais obligatoire à hauteur de 108 heures sur les trois années (18 heures par semestre). Aucun enseignement disciplinaire n'est dispensé en langue anglaise. Une UE libre « Tandem » permet de valoriser une autre langue étrangère, mais elle n'a été choisie qu'une seule fois. Pour les étudiants étrangers en mobilité entrante, la langue française est obligatoire dans les enseignements, mais il n'y a pas d'heures étudiant de français langue étrangère prévues dans la maquette. Les informations concernant les mobilités sortantes sont données lors de la présentation de rentrée et de réunions organisées par le service des relations internationales de l'université. L'accompagnement dont peuvent disposer les étudiants en mobilité sortante n'est pas décrit.

La formation n'est pas ouverte aux publics en formation continue ou en alternance. Aucun dispositif permettant un accès des enseignements aux publics de la formation continue n'est proposé, ni en formation en alternance. Sur la période observée, il n'a eu aucune validation des acquis d'expérience ou professionnels.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation ne développe pas son attractivité et ne l'analyse pas. Le nombre de candidats sur Parcoursup a augmenté de 55 % sur la période observée (4 714 candidats en 2021-2022 pour 3 044 en 2019-2020). Si le nombre de candidats néo-bacheliers inscrits reste stable, il est inférieur à la capacité d'accueil renseignée (taux de remplissage de 93 % en moyenne sur les trois années). Les bacheliers technologiques représentent en moyenne 22 % des néo-bacheliers inscrits en L1 et sont inscrits avec quelques autres sous condition « Oui si ». Tous les « Oui si » bénéficient d'un contrat de réussite pédagogique et constituent un groupe de 32 à 35 étudiants. La formation ne détaille pas les moyens mis en œuvre par l'équipe pédagogique pour se faire connaître et ne fournit aucun élément d'analyse visant à augmenter son attractivité.

La formation suit partiellement la réussite de ses étudiants en mettant en place des dispositifs d'accompagnement et d'aide à la réussite dont l'impact n'est pas suffisamment analysé. Les taux de réussite sont globalement en baisse sur la période observée pour les trois années de la formation (en L1 61 %, 52 % et 48 %, en L2 52 %, 34 % et 30 %, en L3 91 %, 71 % et 76 %, pour les années 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022 respectivement). Parmi les dispositifs mis en place, on peut noter le parcours « Oui si » en un an avec du tutorat et de la remise à niveau (non visible dans la maquette), une UE méthodologie de travail universitaire et une UE projet personnel et professionnel en L1, la mise à disposition du guide de l'étudiant en science de la vie et des enseignants référents. L'organisation du semestre 1 rebond pour le parcours « Oui si » n'est pas explicitée. Le taux de réussite moyen des étudiants en parcours « Oui si » est de 51 % soit seulement trois points de moins que celui de la promotion entière. Les étudiants inscrits en PASS ont une réussite plus élevée. Le passage en seconde année des études de santé (DFG2) est de 42 % en moyenne pour les années 2020-2021 et 2021-2022. Certains des étudiants inscrits en PASS intègrent la L2 (17 % en 2020-2021 et 28 % en 2021-2022). Pour les L.AS1, les taux de passage en DFG2 sont de 23 % et 12,5 % sur les deux dernières années de la période alors que les étudiants de L.AS2 ont une excellente réussite en 2021-2022 (62,5 % intègrent le DFG2 et 33 % la L3). Ces chiffres témoignent de la pertinence des collaborations instaurées au sein de l'UFR SMBH entre les formations LSV, L.AS et PASS.

La formation ne suit pas et n'analyse pas suffisamment le devenir de ses étudiants. Une enquête d'insertion a été menée par les services de l'université en mai 2022 sur les diplômés des années 2017 à 2021.

Les taux de réponse à cette enquête sont compris entre 42 et 46 %. L'enquête étant trop récente, ni données précises ni analyse ne sont fournies. L'équipe pédagogique indique cependant que 75 à 91 % des diplômés s'inscrivent dans les masters hors de l'université Sorbonne Paris Nord. Cela représente une rupture dans le *continuum* pour l'USPN que la formation doit analyser.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens humains suffisants pour gérer et encadrer les étudiants. Cinquante-huit enseignants et enseignants-chercheurs interviennent dans la formation ; le taux d'encadrement est de 17 % (nombre d'enseignants permanents par rapport au nombre d'étudiants). L'équipe pédagogique est complétée par 17 enseignants non permanents (dont 59 % de moniteurs et attachés temporaires d'enseignement et de recherche et 41 % d'enseignants vacataires). Les volumes horaires de la maquette ont été diminués de 12 % depuis la dernière maquette.

La formation doit améliorer son processus d'évaluation interne. La formation ne généralise pas l'évaluation des enseignements par les étudiants. Seules quelques UE organisent des évaluations. La formation a mis en place un conseil de perfectionnement. Cependant, les procès-verbaux des conseils de perfectionnement fournis par l'équipe pédagogique correspondant aux années 2016 et 2018, ne permettant pas de savoir si des représentants des entreprises y participent. Le comité encourage la formation à mettre en place ces processus de pilotage interne afin d'entamer sa démarche d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une bonne pluridisciplinarité de la formation.
- Un bon adossement à la recherche.
- Une collaboration LSV-PASS-L.AS en faveur de la réussite étudiante.

Points faibles

- Un suivi des diplômés très parcellaire ne permettant pas une analyse fine.
- Une évaluation des enseignements par les étudiants incomplète.
- Peu de mobilités et d'ouverture à l'international malgré l'existence de partenariats avec des universités étrangères.

Recommandations

- Mettre en place un suivi quantitatif et qualitatif plus efficace des diplômés.
- Étendre l'évaluation des enseignements par les étudiants à toutes les UE.
- Profiter de la convention signée avec l'université de Hanoi pour développer les actions et l'accompagnement visant à promouvoir les mobilités internationales entrante et sortantes.

LICENCE SCIENCES POUR L'INGÉNIEUR

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence *Sciences pour l'ingénieur (SPI)* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est intégrée dans les formations de premier cycle de l'Institut Galilée (IG) et est enseignée sur le campus de Villetaneuse. Elle propose deux parcours : *Électronique signal réseaux (ESR)* et *Ingénierie électrique à distance (EAD)*. Cependant ce deuxième parcours ne démarre qu'en L3 et est dédié uniquement à la formation continue, en collaboration avec l'université de Franche-Comté et l'université de Toulouse 3 Paul Sabatier ; il accueille une dizaine d'étudiants et fermera définitivement en 2024. En 2021-2022, 260 étudiants sont inscrits dans la licence *SPI* dont 151 en première année.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence *Sciences pour l'ingénieur (SPI)* a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement, mais pourrait mieux s'inscrire dans les axes stratégiques de l'université en développant son ouverture à l'international et des passerelles avec d'autres composantes. Elle participe au développement de deux axes stratégiques de l'USPN via l'interdisciplinarité (enseignements de culture générale et de sport obligatoires en deuxième année (L2) ; cours de chimie obligatoires en première année (L1) et via l'inclusion et l'ouverture sur le monde grâce à la mise en place d'un parcours aménagé depuis 2018 (L1 en deux ans pour les étudiants inscrits sous condition « Oui si »). La formation est construite en *continuum* avec le master *Ingénierie et innovation en images et réseaux (3IR)* et l'école d'ingénieurs Sup Galilée (spécialités *Instrumentation* ou *Télécom et réseaux*) portés par l'Institut Galilée (IG), qui constituent les poursuites d'études naturelles. Un problème de cohérence de contenu dans le *continuum* entre la licence *SPI* et le master *3IR* est cependant mentionné. Des enseignements sont mutualisés avec les quatre mentions de licence scientifiques portées par l'IG et des réorientations sont également possibles entre ces formations. Le premier semestre de la L1 est commun avec celui de la licence *Physique, chimie*, de même que le parcours « Oui si ».

La formation ne développe pas son ouverture à l'international, mais attire les étudiants internationaux hors mobilité encadrée. Aucune offre n'est spécifiquement développée à l'international. Les étudiants internationaux représentent 33 % des effectifs ; certains intègrent la formation via les programmes Campus France et Erasmus. Les mobilités sortantes sont inexistantes, ce que l'équipe explique par un coût trop élevé pour la majorité des étudiants et par une plus-value non démontrée pour la licence.

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche cohérent avec une finalité de sensibilisation des étudiants. L'adossement à la recherche repose sur l'implication de 45 enseignants-chercheurs, issus des cinq laboratoires de recherche de l'IG, qui assurent 59 % du volume horaire étudiant. Chaque année, 15 heures sont dédiées à une semaine « orientation, sciences et culture » (OCS) au cours de laquelle des conférences de vulgarisation et des visites de laboratoires de recherche de l'IG sont organisées. La formation offre la possibilité aux étudiants de troisième année (L3) d'effectuer leur stage en laboratoire de recherche, mais cela n'est pas encouragé pour favoriser les stages en entreprise et le nombre d'étudiants concernés sur la période observée n'est pas fourni.

La formation intègre des éléments de professionnalisation, mais pourrait mobiliser davantage le monde socio-économique. Des intervenants professionnels participent à des tables rondes lors de la semaine OCS et à l'encadrement de stages en L3, cependant aucun intervenant professionnel extérieur ne dispense d'enseignements. Les étudiants bénéficient d'un enseignement d'exploration du projet professionnel en L1, d'un cours de techniques d'expression et de communication "préparation au monde professionnel" en L3 ainsi que d'un stage obligatoire de quatre semaines en L3 (quatre crédits ECTS). En 2021-2022, 23 étudiants de L3 sur 44 dans le parcours *ESR*, ont trouvé un stage. Des projets tutorés sont proposés aux étudiants, encore trop nombreux, n'ayant pas trouvé de stage. La formation n'est pas ouverte en alternance. Le parcours *EAD* proposé à distance est dédié à la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent correspondant à la mention, mais sans mise en œuvre de l'approche par compétences. La maquette de la formation est présentée sous forme de matrice mettant en relation les savoir-faire décrits par la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et les enseignements disciplinaires. Le programme présenté centré sur les connaissances de base requises ne s'inscrit cependant pas dans une approche par compétences, par ailleurs fortement critiquée par l'équipe pédagogique. Aucun portfolio n'a été rempli au cours des trois dernières années. Un enseignement libre « engagement de l'étudiant » permet de tenir compte des compétences développées par ailleurs, mais n'apparaît pas dans la maquette fournie. La formation propose la certification PIX, mais peu d'étudiants la passent.

La formation diversifie ses méthodes pédagogiques. L'équipe pédagogique témoigne d'une bonne dynamique d'assimilation de nouvelles pratiques pédagogiques. Certains enseignants ont recours à des méthodes de pédagogie active (classe inversée, travaux dirigés interactifs dans plusieurs unités d'enseignement (UE)) sans toutefois indiquer le nombre d'UE ni d'heures étudiant concernées par ces dispositifs. Les heures d'enseignement à distance asynchrone peuvent s'élever jusqu'à 33 heures (sur un total de 2 066 heures en moyenne). Sont également enseignés à distance : l'enseignement de l'anglais en semestre 1 (faute de moyens, sans plus de précision), le projet Voltaire en semestre 3 et la méthodologie de travail universitaire pour les étudiants qui le désirent.

L'ouverture à l'international de la formation est limitée. Les enseignements en anglais sont obligatoires à hauteur de 112 heures d'anglais sur le cycle (6,3 % du volume horaire total) et deux crédits ECTS par semestre. La formation ne propose pas d'enseignements disciplinaires en anglais. D'autres langues étrangères et une préparation à la mobilité internationale sont proposées aux étudiants en UE libre, sans précisions sur le nombre de bénéficiaires. Les étudiants étrangers en difficulté linguistique peuvent suivre un enseignement de Français langue étrangère (sans précision sur le nombre de bénéficiaires).

Le seul parcours de la formation ouvert aux publics en formation continue va être supprimé en 2024. Le nombre de stagiaires de la formation continue s'élève à six ou sept selon les années. La formation n'a par ailleurs délivré aucune VAE (totale ou partielle) ni VAP sur les trois dernières années.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est faible malgré l'implication de l'équipe pour sa promotion. Le nombre de candidats sur Parcoursup est assez élevé (1 241 en moyenne sur les trois années observées), mais le nombre de candidats néo-bacheliers inscrits est très faible par rapport au nombre d'admis (7 % en moyenne sur la période) et très inférieur à la capacité d'accueil (61 inscrits en 2021-2022 pour une capacité affichée de 92, soit un taux de remplissage de 66 %). Moins de 40 % des inscrits en L1 sont néo-bacheliers. Les bacheliers technologiques sont de moins en moins nombreux (7 % des inscrits en L1 en 2021-2022). La proportion d'inscrits sous condition « Oui si » a été multipliée par cinq sur la période évaluée, atteignant 84 % des néo-bacheliers en 2021-2022. L'équipe pédagogique participe à la promotion de la formation de façon très active (participation aux salons et forums dans les lycées, vidéos de présentation).

La formation met en place des dispositifs, mais la réussite de ses étudiants reste très faible. Tous les étudiants inscrits dans le cycle bénéficient d'un contrat de réussite pédagogique. Les taux de réussite en première année sont très faibles (17 % en moyenne sur les trois années), meilleurs en L2 (entre 53 et 70 %) et en L3 (entre 54 et 62 %). La diminution du nombre de bacheliers technologiques, l'augmentation des étudiants inscrits en parcours « Oui si », la mise en place du parcours aménagé et la règle du redoublement unique ne semblent pas efficaces pour améliorer les taux de réussites encore inférieurs à ceux de l'évaluation précédente. On peut remarquer que la part d'étudiants en parcours " Oui-si " ne validant aucun crédits ECTS reste élevée sur les trois années (entre 42 % et 73 %).

La formation suit et analyse le devenir de ses étudiants. Tous les ans une enquête individualisée est menée par le responsable pédagogique au moment de la cérémonie de remise des diplômes. Les taux de réponse des enquêtes d'insertion à 30 mois varient de 33 % à 80 %. L'insertion professionnelle des diplômés est nulle, car les étudiants poursuivent majoritairement leurs études. En 2021-2021, la moitié était en poursuite d'étude dans le master 3IR proposé par l'établissement, l'autre moitié dans d'autres masters orientés EEA (Électronique, énergie électrique, automatique) d'autres universités.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens humains suffisants pour gérer et encadrer les étudiants. Cinquante-et-un enseignants et enseignants-chercheurs interviennent dans les 4 285 heures de la formation, mais également dans les autres formations de l'IG. L'équipe pédagogique est complétée par 52 enseignants non-permanents. Le nombre de vacataires nécessaires est indiqué comme en augmentation sans plus de précision.

La formation définit un processus d'évaluation interne efficace permettant de la faire évoluer. Le système d'évaluation des enseignements par les étudiants est mis en place et recueille 40 % de réponses en moyenne, ce qui est encourageant, mais améliorabile. La synthèse des évaluations est communiquée en conseil de perfectionnement. Le conseil de perfectionnement, réunissant des membres de l'équipe pédagogique (sept personnes), des personnels administratifs et techniques (trois), des représentants du monde socio-économique (deux personnes), des étudiants et anciens étudiants (quatre) et des invités dont des représentants des formations de second cycle (quatre personnes), se réunit une fois par an pour dresser un bilan et discuter des modifications à apporter à la formation. En termes d'améliorations proposées, on peut citer un meilleur accompagnement des étudiants pour la recherche de stage, une utilisation accrue de l'environnement numérique par les enseignants, la modification de certains contenus d'UE et enfin l'augmentation du nombre d'évaluations de contrôle continu.

Conclusion

Points forts

- Une équipe pédagogique investie dans l'accompagnement des étudiants et leur pré-professionnalisation en faveur de la réussite étudiante (UE spécifiques et stage obligatoire).
- Un pilotage interne inscrit dans une démarche d'amélioration continue de la formation (évaluation des enseignements par les étudiants, conseil de perfectionnement, suivi et analyse du devenir des étudiants).
- Une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement.

Points faibles

- Des taux de réussite très faibles.
- Une faible attractivité malgré l'implication de l'équipe pédagogique.
- Une faible ouverture vers des partenaires académiques autres que ceux de l'Institut Galilée et vers les partenaires socio-économiques du territoire.
- Une approche par compétences inexistante.
- Une ouverture à l'international quasi inexistante.

Recommandations

- Renforcer les taux de réussite en L1 en continuant à diversifier les méthodes pédagogiques et en réfléchissant au développement de l'approche par compétences dans la formation.
- Renforcer l'attractivité en mettant en cohérence les contenus de la formation pour favoriser le *continuum* avec les masters de l'établissement.
- Envisager des éléments de professionnalisation en lien avec les partenaires socio-économiques du territoire.
- Amorcer une réflexion sur la mise en place de l'approche par compétences.
- Développer des dispositifs et partenariats académiques pour favoriser les passerelles avec d'autres formations professionnalisantes et à l'international.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité insuffisante de la réussite tant en ce qui concerne les taux, très faibles, que l'analyse des résultats des dispositifs de remédiation.

LICENCE SCIENCES SANITAIRES ET SOCIALES

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence *Sciences sanitaires et sociales (LSSS)* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est portée par l'unité de formation et de recherche (UFR), sciences médicales et biologie humaine et enseignée sur le campus de Bobigny. La formation propose un seul parcours. En 2021-2022, 488 étudiants sont inscrits à cette formation dont 247 en première année (L1).

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en adéquation avec la politique de l'établissement en termes de partenariats académique sur le territoire et d'interdisciplinarité. Des partenariats existent avec plusieurs lycées du territoire (accueil des futurs bacheliers et visites du campus, participation d'enseignants du secondaire facilitant le passage à l'université). La formation affiche une approche pluridisciplinaire (droit privé et public, économie et gestion, sociologie et anthropologie, santé publique) des questions sanitaires, sociales et socio-sanitaires et construit des liens en faveur de la santé et du développement durable. La LSSS contribue à la nouvelle *licence accès santé (L.AS)* ouvrant ainsi des possibilités supplémentaires d'orientation vers les métiers de santé pour ses étudiants (jusqu'à neuf admis) et d'accueil en L2 (jusqu'à trois) des non admis du *parcours d'accès aux sciences de la santé (PASS)*. La LSSS est également en lien avec l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

La formation à l'international est à développer. Il n'existe aucun partenariat international formalisé et la mobilité sortante est quasi nulle (un seul étudiant sur la période d'évaluation). La formation déclare une mobilité entrante en légère hausse, passant de 2,5 % à 6 % (29 étudiants sur la dernière année de référence), mais les données ne permettent pas de définir avec certitude s'il s'agit de mobilité encadrée ou d'étudiants internationaux.

La formation est adossée à la recherche dès le début du cycle, mais l'implication des étudiants reste à développer. Seize enseignants-chercheurs de différents laboratoires de l'USPN assurent 20 % du volume horaire global de cours et TD (1 017 heures sur 5 068). Les étudiants bénéficient de 63 heures de formation à la recherche documentaire (en L1) et de méthodologie de la recherche en sciences sanitaires et sociales (en L2). Ils bénéficient également d'une formation en éthique et déontologie assurée par la référente éthique et déontologie de l'université. Le dossier mentionne la participation ponctuelle des étudiants à des journées d'études ou séminaires et la possibilité d'accueil par les laboratoires de l'USPN tout en évoquant la difficulté de concilier leurs emplois du temps avec les activités de recherche.

La formation intègre des éléments de professionnalisation en lien avec les enjeux socio-économiques du territoire, mais aucun temps d'insertion professionnelle. La LSSS a fidélisé de nombreux vacataires qui sont des professionnels du secteur sanitaire et social (avocats, psychologues, comptables, intervenants du secteur social...) et intègre des alumni du parcours. Au total 38 professionnels interviennent de manière croissante de la L1 à la L3 et assurent 533 heures d'enseignement. Le semestre 6 inclut l'unité d'enseignement (UE) « Projet professionnel » à hauteur de quatre crédits ECTS et des UE spécifiques en lien avec les spécialités de master ouvertes à l'USPN, en *Santé publique* notamment. Tous les étudiants vont également à la rencontre du monde socio-économique dans la cadre de travaux conduits en partenariat avec le tribunal judiciaire de Bobigny ou lors d'activités culturelles (pièces de théâtre, expositions ...) en lien avec leur formation, mais aucun stage n'est ouvert aux étudiants de la LSSS ce qui est regrettable dans un territoire où la population est largement défavorisée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

L'organisation de la formation en blocs de compétences (BCC) est à concevoir entièrement. La LSSS reste structurée par enseignements disciplinaires allant des connaissances générales à celles spécifiques appliquées au domaine d'expertise. Le dossier ne présente pas de liste de compétences attendues de la formation. L'évocation de BCC concerne exclusivement des compétences transversales au semestre 6 (analyse, bureautique, anglais, statistiques, méthodologie universitaire et de la recherche, projet professionnel...).

Ceci est dommage, car l'équipe est soucieuse d'impliquer les étudiants dans des activités contribuant au développement de compétences qui, clairement définies, donneraient une meilleure lisibilité du parcours et un alignement pédagogique de la formation.

Les pratiques pédagogiques sont diversifiées et impliquent les étudiants dans et hors les murs de l'université tout en privilégiant la formation en présentiel. En plus des cours magistraux, les étudiants sont impliqués dans des TD interactifs (178 heures en L1 et 162 heures en L2) et sont invités à effectuer quelques sorties par an en lien avec leur formation. Des sujets d'actualité sont préparés et présentés par les étudiants à partir de l'analyse de fiches de lecture, dossiers thématiques ou support vidéo. Suite à l'expérience vécue pendant la récente crise sanitaire, l'équipe affiche son choix argumenté de ne dispenser aucun enseignement à distance.

La formation inclut une formation en anglais et invite à la mobilité sortante sans beaucoup de succès. Les étudiants bénéficient d'une formation en langue étrangère de 46 heures d'anglais sur le cycle (en moyenne 15 heures/semestre). Le programme vise le niveau B1 du cadre de référence européen. La certification de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES) B1 ou B2 est possible sans frais ainsi que le "Test of English as a foreign language (TOEFL)", mais peu d'étudiants sont intéressés (4 sur la période). Les dispositifs de préparation à la mobilité de la conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) et de l'*European action scheme for the mobility of university students* (Erasmus) sont présentés aux étudiants, mais le dispositif n'a bénéficié qu'à un seul étudiant. Le dossier n'indique pas si les nombreux étudiants en mobilité entrante ont bénéficié de cours de français langue étrangère (FLE).

La formation est exclusivement initiale. La LSSS n'est pas ouverte aux alternants ni à la formation continue.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de cette formation unique en Île-de-France concerne plutôt les bacheliers de filière technologique et les femmes. L'équipe est investie dans une large promotion locale de la LSSS : journées portes ouvertes, invitation à découvrir le site et les cours en amphithéâtre, plaquette en ligne, disponibilités des professeurs pour recevoir et informer les lycéens, partenariat avec les établissements de proximités préparant au bac sciences et techniques sanitaires et sociales (ST2S) en relation avec l'inspecteur académique en SSS. Le taux d'admission sur Parcoursup est d'environ 20 % (229 admis, dont 215 qui ont accepté la proposition sur 1 166 candidats en 2020-2021). La LSSS accueille 75 % de bacheliers de la filière technologique, ce qui est remarquable (12,5 % en moyenne en licence à l'USPN). Les hommes restent minoritaires bien qu'en légère augmentation (de 8 à 12 %). La formation n'accueille pas de « Oui-si » et ne prévoit pas de contrat pédagogique. Le nombre d'étudiants à besoins spécifiques varie entre les sources et n'est pas interprétable ; le dossier ne livre aucune précision sur la manière dont ils sont accompagnés.

La formation affiche un faible taux de réussite sans en analyser les causes ni proposer de modalités d'accompagnement. Une part non négligeable d'inscrits en L1 ne vient ni au TD ni aux examens, bien que ce chiffre diminue de 22 % à 15 %. La formation perd plus de 50 % de ses effectifs entre L1 et L2. En 2019-2020, la chute des effectifs est également observée entre L2 et L3 (270 étudiants en L1, 169 en L2 et 99 en L3). Ce constat est moindre sur les deux années suivantes qui correspondent à la réforme des études de santé sans que les données témoignent qu'il s'agit bien des réorientations à l'issue du PASS ou de la L.AS (une soixantaine d'étudiants étant inscrits en PASS et une trentaine en L.AS). La part d'étudiants validant la totalité des crédits ECTS accuse une chute importante sur les trois années d'évaluation, passant de 50 % à 41 % pour les L1, de 83 % à 59 % pour les L2 et de 92 % à 67 % pour les L3. Aucune analyse explicative n'est apportée sur ces taux d'échec importants qui discordent avec le niveau d'auto-positionnement estimé à 5.

La formation n'analyse pas suffisamment le devenir de ses étudiants et doit réagir. Aucune enquête systématique n'a jusqu'ici été mise en place sur l'insertion professionnelle des étudiants ou leur poursuite de parcours vers d'autres universités, révélant un point d'amélioration que souligne l'équipe. Cette dernière ne dispose que des données concernant les trois parcours du master *Santé publique* de l'USPN : *Santé, populations, territoires (SPT)* ; *Management des organisations sanitaires et sociales (MOSS)* ; *Santé et sécurité au travail (SST)*. Ainsi sur la période d'évaluation 5 à 17 étudiants ont poursuivi en parcours MOSS, 7 à 8 en SPT et 5 à 12 en SST. Les abandons, la réorientation en cours de premier cycle, la poursuite d'études vers d'autres formations et l'insertion professionnelle ne sont pas suivis. Ce manque de données n'est pas en cohérence avec le niveau d'auto-positionnement estimé à 5.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens pédagogiques suffisants n'expliquant pas le taux d'échecs élevé. Le pilotage est assuré par une responsable de mention, trois responsables de promotion et trois administratifs. Un total de 5 068 heures pour le cycle (HETD) est assuré par 57 intervenants (39 vacataires et 18 permanents, enseignants-chercheurs, agrégés et contractuels) soit une moyenne de 89 heures par intervenant. L'équipe ne mentionne pas de difficultés sur le taux d'encadrement en TD ni sur les moyens pédagogiques alloués, mais signale sa vigilance pour maintenir un équilibre entre les disciplines. Trois enseignants ont récemment bénéficié de formations pédagogiques.

Le processus d'évaluation interne doit être complété par des enquêtes de satisfaction des usagers. Un conseil de la pédagogie existe et se réunit régulièrement. Le conseil de perfectionnement, incluant des personnalités extérieures et alumnis, a été mis en place récemment et se réunit deux fois par an. Les représentants des usagers sont invités à faire remonter les difficultés, mais l'évaluation du dispositif de formation par les étudiants reste à formaliser via des enquêtes systématiques, anonymes et exhaustives.

Conclusion

Points forts

- Des partenariats académiques internes (*PASS, LAS master Santé publique*) et externes (lycées, Rectorat).
- Des partenariats avec des acteurs sociaux-économiques du territoire (avocats, psychologues, comptables, intervenants du secteur social, tribunal de Bobigny).
- Un taux d'encadrement satisfaisant.
- Une promotion de la formation auprès des lycéens.
- Une formation à l'intégrité scientifique et déontologique.

Points faibles

- Un faible taux de réussite de la L1 à la L3 qui s'accroît sans analyse ni mesures d'accompagnement.
- Des éléments de professionnalisation qui sont encore insuffisants.
- Une absence d'enquête sur le devenir des étudiants : abandons, réorientation, poursuite de parcours en master hors USPN, insertion professionnelle.
- Une absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Une absence d'organisation de la formation en BCC.

Recommandations

- Identifier les causes d'échec pour envisager les remédiations appropriées.
- Renforcer la découverte du monde professionnel par les étudiants.
- Mettre en place le suivi et l'analyse du devenir des étudiants.
- Mettre en place l'évaluation systématique des enseignements par les étudiants.
- Structurer la formation en BCC.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ACTIVITÉ PHYSIQUES ADAPTÉE ET SANTÉ

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) - activité physique adaptée et santé (APA-S)* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) santé médecine et biologie humaine, au sein du département STAPS. La formation comprend un unique parcours organisé conjointement avec deux autres mentions de licence STAPS (*Entraînement sportif et Éducation et motricité*) à partir d'un tronc commun total en première année (L1) et partiel en deuxième année (L2) (60 % des crédits ECTS au semestre 3 et 40 % des crédits ECTS au semestre 4). Les trois formations STAPS sont enseignées sur le site de Bobigny, 420 étudiants sont inscrits dans le tronc commun de L1 en 2021-2022, 74 en troisième année (L3) APA-S. La présentation de la formation est très sommaire, des éléments fournis sont parfois contradictoires, notamment entre les trois mentions de STAPS, rendant la formation difficile à évaluer de façon précise.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence STAPS - activité physique adaptée et santé (APA-S) a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement. Elle contribue à la licence *Accès santé (L.AS)* ouvrant ainsi des possibilités supplémentaires d'orientation vers les métiers de santé pour ses étudiants et d'accueil en L2 des non admis du parcours d'*Accès aux sciences de la santé (PASS)*, respectivement cinq et deux étudiants en 2020-2021 et 2021-2022). Avec un ancrage local et des partenariats socio-économiques développés dans l'environnement parisien, elle s'inscrit dans les orientations de l'établissement malgré une faible ouverture à l'international. Le programme est cohérent avec une spécialisation progressive à partir du tronc commun de L1, en adéquation avec les autres mentions de licence STAPS. Elle est aussi en *continuum* avec le master STAPS : APA-S au sein de l'établissement. La formation est par nature pluridisciplinaire, mais aussi interdisciplinaire.

La formation est très peu ouverte à l'international, en mobilité entrante comme sortante, étudiante comme enseignante (aucune mobilité renseignée) malgré le fait qu'une personne ait été identifiée pour favoriser les échanges notamment via le programme Erasmus. Cela peut s'expliquer par la forte professionnalisation de cette mention dans un contexte national spécifique, mais ne devrait pas empêcher les étudiants de bénéficier d'une expérience internationale, notamment dans une perspective de poursuite en master. L'équipe pédagogique est aussi très peu mobile (aucune mobilité renseignée sur la période d'intérêt). Cette faiblesse était pointée dans le rapport d'établissement lors de la précédente évaluation, sans que la tendance ne soit modifiée.

L'adossement à la recherche est limité, avec 12 enseignants-chercheurs (EC) dans l'équipe pédagogique (qui compte 21 personnes selon les calculs réalisés à partir des données fournies). La section CNU de ces enseignants-chercheurs n'est pas connue. La formation considère l'adossement à la recherche comme excellent, ce qui est en décalage avec les éléments fournis. En effet, un module d'initiation à la recherche de 12 heures est organisé au semestre 6, mais seules 270 heures de l'ensemble des enseignements sont effectuées par ces EC de la formation (soit 15,6 % de la maquette de licence qui compte 1 722 heures). De plus, aucune possibilité d'accueil en unité de recherche n'est possible lors de stage de découverte, y compris optionnel, au niveau licence. Il est à noter que le dossier fourni par la formation mentionne l'équipe « *Éducation motricité* » en non « APA-S » ce qui questionne la réalité de ces chiffres.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation, dont un stage en milieu professionnel de 70 heures associés à six crédits ECTS en deuxième année et de 140 heures associés à 12 crédits ECTS en troisième année (soit un total de 18 crédits, différent des 16 crédits ECTS indiqués par la formation). Le nombre de crédits ECTS paraît élevé au regard du volume horaire dédié.

Toutefois, ces stages permettent aux étudiants une première expérience professionnelle indispensable avant l'entrée en master et l'arrivée sur le marché de l'emploi.

Cette formation est en parfaite adéquation avec les acteurs socio-économiques du champ, qui assurent 368 heures d'enseignement (soit 21,4 % des enseignements sur les trois années de la licence). Des éléments de professionnalisation sont également présents dans la formation, notamment au semestre 5 pour au moins deux crédits ECTS (élément constitutif « insertion professionnelle »). Des partenariats (dont la nature n'est pas précisée) existent avec des établissements médico-sociaux, médico-éducatifs ou des réseaux de santé. Comme d'autres licences APA-S, la formation n'a pas de parcours spécifique pour la formation continue et n'est pas ouverte à l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les compétences développées au sein de la formation sont identifiées. Les enseignements dispensés et les blocs de compétences sont mis en corrélation sous la forme d'un tableau de correspondance, en adéquation avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et ses méthodes pédagogiques et les évaluations, même si une évaluation claire des compétences reste à concevoir. Le comité encourage l'équipe à poursuivre en ce sens pour garantir l'alignement pédagogique de la formation et la mise en place d'une démarche portfolio pour valoriser les compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci. Sur ces aspects, la formation s'autoévalue de façon « très satisfaisante », ce qui indique qu'elle n'a pas conscience de l'importance de l'évaluation des compétences.

La formation repose sur des pratiques pédagogiques classiques répandues dans les formations en sciences du sport (en formation comme en évaluation) adaptées à la licence, alliant enseignement théorique sous forme de cours magistraux à la pratique sur le terrain. L'innovation pédagogique prend forme par la participation à deux projets mentionnés comme innovant (dont le projet « SHIFT » ; l'acronyme n'est pas précisé par la formation), qui permet notamment de suivre cinquante heures totalement ou partiellement à distance. Mais d'une manière générale, les éléments donnés ne permettent pas de saisir la teneur de la participation à ces projets ni de comprendre comment ils intègrent la formation, ce qui est dommage.

L'ouverture à l'international de la formation reste faible. La formation inclut des enseignements de langue étrangère limités et invite à la mobilité sans beaucoup de succès. L'enseignement des langues étrangères est restreint à l'anglais, ce qui est habituel en STAPS APA-S compte tenu de la littérature scientifique quasi exclusivement anglophone dans ce domaine. L'anglais est enseigné dans chaque année pour un total de 40 heures (crédits ECTS inconnus). Cela paraît un peu faible, mais reste compatible avec les poursuites d'études et l'insertion professionnelle, quasiment exclusivement francophone. Aucune certification du niveau de langue n'a été organisée durant la période d'observation. L'auto-positionnement de la formation à un niveau « satisfaisant » montre qu'elle n'a pas saisi l'importance de l'ouverture à l'international pour son public.

La formation n'est pas adaptée aux publics de formation continue et n'offre pas d'alternance. La licence APA-S n'est pas ouverte à la formation continue. De plus, de trois à dix validations des acquis professionnels (VAP) par an ont été relevés sur la période de référence. Une seule validation des acquis de l'expérience (VAE) a eu lieu depuis 2018. La licence APA-S étant professionnalisante, on peut regretter qu'elle n'offre pas d'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une bonne attractivité sur l'ensemble des licences STAPS, avec toutefois un nombre d'étudiants inscrits en première année en légère baisse sur 2021-2022 (420) par rapport à 2019-2020 (457). En revanche, aucun chiffre n'est communiqué spécifiquement sur la mention APA-S en seconde année : les informations données par la formation, autour de 250 étudiants, ne peuvent correspondre uniquement à ceux de la mention APA-S compte tenu des chiffres de la troisième année (celle qui est réellement spécifique) qui pointe vers une hausse des effectifs (passant de 43 à 74 sur la période de référence). Ainsi, la formation ne mesure pas précisément son attractivité. On ne sait pas si l'équipe pédagogique est impliquée dans des dispositifs d'information et d'orientation à destination des lycéens ni si ces actions visent spécifiquement la mention APA-S. Le nombre de néo-bacheliers technologiques est en baisse. L'inscription sous condition « Oui- si » sans allongement de la durée de la L1 est pratiquée, mais d'autres formats d'aide à la réussite, comme la mise en place d'un contrat pédagogique par étudiant, ne sont pas mis en place. L'ouverture de la licence à accès santé (L.A.S) en STAPS est effective sans que l'on sache si les étudiants sont spécifiquement inscrits dans la formation STAPS APA-S.

La réussite des étudiants n'est pas suivie avec précision par la formation et aucune analyse n'est effectuée, surtout en ce qui concerne la spécialisation en APA-S. Une tendance à la baisse du nombre d'étudiants diplômés relativement au nombre d'inscrit en troisième année est notable (de 88 à 74 % sur la période de référence).

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Aucune information n'est donnée concernant la poursuite d'étude, dans ou hors l'USPN. Le dossier signale une enquête nationale externe (organisée par la conférence des directeurs et doyens STAPS et le groupe d'analyse de la relation emploi formation - GAREF), mais les résultats ne permettent pas d'analyser le devenir des étudiants de la mention. Une enquête interne à 12 mois ne portant que sur 17 répondants indique une large proportion de poursuite d'étude ou en recherche d'emploi (n=14), mais n'est pas représentative (on ne sait pas non plus quelle année de formation a été interrogée). Ainsi, une réflexion sur le devenir des étudiants s'impose (point faible déjà signalé lors de l'évaluation de 2018).

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens tout juste suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les éléments donnés par la formation font apparaître un taux d'encadrement faible avec un total de huit EC titulaires pour 900 étudiants en moyenne dans le cycle. Toutefois, ces éléments ne paraissent pas concerner la licence dans son ensemble, mais uniquement la mention APA-S car le total d'heures assuré par les titulaires et les professionnels ne dépassent pas 37 % des 1 755 heures de la maquette de licence. Ainsi, les chiffres donnés concernant la soutenabilité de la formation sont difficilement analysables à l'échelle de la mention (différence entre le tronc commun et la spécialisation APA-S), mais témoignent davantage d'une rationalisation des coûts due à la petite taille de l'équipe pédagogique qu'un choix de formation.

La formation a un processus interne d'évaluation lui permettant de la faire évoluer dans une démarche d'amélioration continue. L'équipe pédagogique est un relai informel de l'évaluation par les interactions avec les étudiants et le monde socio-économique. Un conseil de perfectionnement regroupant comme il se doit des enseignants, des étudiants et des acteurs du monde socio-économique est en place. Il se réunit une fois par semestre, et le compte rendu donné à titre d'exemple indique qu'il joue son rôle stratégique. Des enquêtes de satisfaction et d'évaluation par les étudiants de la formation sont aussi mises en place sans que l'on connaisse leur fréquence ni leur teneur. Ces démarches devraient être systématisées pour engager la formation dans une démarche d'amélioration continue plus apparente.

Conclusion

Points forts

- Une place cohérente dans l'offre de formation avec un possible *continuum* au sein de l'USPN.
- Une attractivité importante.
- De nombreux éléments de professionnalisation.

Points faibles

- Un défaut de suivi de la réussite des étudiants notamment par manque de données quantitatives précises et cohérentes.
- Une formation à et par la recherche limitée.
- Une absence de suivi et d'analyse du devenir des étudiants.
- Une approche par compétence non aboutie.
- Une dynamique à l'international inexistante.

Recommandations

- Mettre en place un système de suivi de la réussite des étudiants et d'analyse des dispositifs d'accompagnement.
- Favoriser les possibilités de former les étudiants à et par la recherche.

- Mettre en place un système de suivi du devenir des étudiants.
- Poursuivre la dynamique de transformation pédagogique (APC) en intégrant l'évaluation des compétences et leur valorisation par la démarche portfolio.
- Développer les relations internationales pour favoriser les mobilités entrantes et sortantes.

LICENCE SCIENCES TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ÉDUCATION ET MOTRICITÉ

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) - éducation et motricité (EM)* de l'université Sorbonne Paris Nord est une formation portée par l'unité de formation et de recherche UFR santé médecine et biologie humaine, au sein du département STAPS. La formation comprend un unique parcours organisé conjointement avec deux autres mentions de licence STAPS (*Activité physique adaptée et santé et Entraînement sportif*) à partir d'un tronc commun total en première année (L1) et partiel en deuxième année (L2) (60 % des crédits ECTS) au semestre 3 et 40 % des crédits au semestre 4). Les trois formations STAPS sont enseignées sur le site de Bobigny, 420 étudiants sont inscrits dans le tronc commun de L1 en 2021-2022, 104 en troisième année (L3) EM. La présentation de la formation est sommaire, des éléments fournis sont parfois contradictoires, rendant la formation quelque fois difficile à évaluer de façon précise.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence STAPS – éducation motricité (EM) a une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement.

Elle contribue à la licence accès santé (L.A.S) ouvrant ainsi des possibilités supplémentaires d'orientation vers les métiers de santé pour ses étudiants et d'accueil en L2 des non admis du parcours d'accès aux sciences de la santé (P.A.S.S, respectivement cinq et deux étudiants en 2020-2021 et 2021-2022). Avec un ancrage local et des partenariats avec les établissements publics d'enseignement du département, elle s'inscrit dans les orientations de l'établissement malgré une faible ouverture à l'international. Le programme est cohérent avec une spécialisation progressive à partir du tronc commun de L1, en adéquation avec les autres mentions de licence STAPS. Elle est aussi en *continuum* avec le master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)* en éducation physique et sportive (EPS) au sein de l'établissement. La formation est par nature pluridisciplinaire, mais aussi interdisciplinaire.

La formation est théoriquement ouverte à l'international, mais peu d'étudiants et d'enseignants en bénéficient, malgré le fait qu'une personne ait été identifiée pour favoriser les échanges notamment via le programme Erasmus. Un partenariat avec l'université d'Athènes indique une quatrième année de formation pour la mention EM pour les étudiants grecs, mais l'on ne sait pas comment cette année s'articule avec la formation française et aucun étudiant ne s'est inscrit pour l'année 2021-2022. Ce partenariat concernerait également la mobilité enseignante, sans qu'on en connaisse le nombre et paradoxalement la formation indique qu'aucune action d'internationalisation de la formation n'est engagée. Trois étudiants en mobilité (deux sortants et un entrant) via le dispositif Erasmus, sont mentionnés sur la période de référence. La mention a conscience de ces faiblesses, mais ne semble pas avoir les moyens d'y remédier. Cela peut aussi s'expliquer par la forte professionnalisation de cette mention dans un contexte national spécifique, mais ne devrait toutefois pas empêcher les étudiants de bénéficier d'une expérience internationale, notamment dans la perspective d'une poursuite en master. L'équipe pédagogique est aussi très peu mobile. La faible internationalisation était pointée dans le rapport d'établissement lors de la précédente évaluation, sans que la tendance ne soit réellement modifiée depuis.

L'adossement à la recherche est limité. La formation considère son adossement à la recherche comme bon, ce qui est en décalage avec les éléments fournis. En effet, six enseignants-chercheurs (EC) sont impliqués dans l'équipe pédagogique (qui compte 113 personnes) et assurent 23 % des enseignements (364 heures sur les 1 529 heures de la licence EM). Le profil STAPS interdisciplinaire est à souligner (4 sections du Conseil national des universités (CNU) différentes) tout comme la présence d'un élément constitutif spécifique d'initiation à la recherche de 12 heures (6 heures de cours magistraux et 6 heures de travaux dirigés) pour deux crédits ECTS au semestre 6. Par ailleurs, le service de documentation de la bibliothèque universitaire n'intervient pas dans la formation : la recherche documentaire est incluse dans les enseignements scientifiques. De plus, aucun stage optionnel ou obligatoire en recherche n'est proposé à ce niveau de formation.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation, dont des stages obligatoires de 20 heures au semestre 3, 48 heures au semestre 4 et 70 heures au semestre 6 cumulant sept crédits ECTS (d'après la maquette fournie, la formation indiquant 11 crédits ECTS). Ces stages permettent aux étudiants d'avoir une première expérience professionnelle indispensable avant l'entrée en master et l'arrivée sur le marché de l'emploi, en accord avec la finalité de cette formation qui est orientée de manière quasi exclusive vers le métier d'enseignant en EPS au sein d'un établissement public d'enseignement. Les professionnels du champ sont largement présents dans la formation avec 91 enseignants vacataires/non permanents qui assurent 550 heures (soit environ 1/3 des enseignements). Les chiffres interrogent toutefois, car la somme d'enseignants calculés ($91+6 = 97$) diffère du nombre de personnes constituant l'équipe pédagogique ($n=113$), tout comme le nombre d'heures effectuées ($364 + 550 = 914$ heures vs 1 529 heures maquette). Si l'on sait combien d'heures ces professionnels assurent, on ne sait pas spécifiquement s'ils interviennent dans le tronc commun ou la spécialisation EM. Des éléments de professionnalisation sont présents dans la formation, notamment au semestre 5 pour au moins deux crédits ECTS (élément constitutif « insertion professionnelle »). Le conseil de perfectionnement comporte un enseignant vacataire, mais l'on ne connaît pas sa qualification. Une ouverture plus marquée vers des représentants du monde socio-professionnel serait souhaitable, pour favoriser les possibilités d'amélioration continue de la formation. Comme d'autres licences EM, la formation n'a pas de parcours spécifique pour la formation continue et n'est pas ouverte à l'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les compétences développées au sein de la formation sont identifiées, mais ne sont pas évaluées. Les enseignements dispensés et les blocs de compétences sont mis en relation sous la forme d'un tableau de correspondance, en adéquation avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs, ses méthodes pédagogiques et les évaluations, même si une évaluation claire des compétences reste à concevoir. Le comité encourage l'équipe à poursuivre en ce sens pour garantir l'alignement pédagogique de la formation et la mise en place d'une démarche portfolio pour valoriser les compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci. La formation indique valoriser l'engagement étudiant, mais son autoévaluation très satisfaisante montre qu'elle n'a pas conscience de l'importance de l'identification et de l'évaluation des compétences.

La formation repose sur des pratiques pédagogiques classiques (en formation comme en évaluation) adaptées à la licence, alliant enseignement théorique sous forme de cours magistraux à la pratique sur le terrain. L'innovation pédagogique prend forme par la participation à deux projets mentionnés comme innovants (dont le projet « SHIFT » ; l'acronyme n'est pas précisé par la formation), qui permet notamment de suivre cinquante heures totalement ou partiellement à distance. Mais d'une manière générale, les éléments donnés ne permettent pas de saisir la teneur de la participation à ces projets ni de comprendre comment ils intègrent la formation, ce qui est dommage.

L'ouverture à l'international de la formation reste faible. La formation inclut des enseignements de langue étrangère limités et invite à la mobilité sans beaucoup de succès. L'enseignement des langues étrangères est restreint à l'anglais, ce qui est habituel en STAPS EM. Des enseignements sont présents chaque année pour un total de 72 heures (huit crédits ECTS). Cela paraît un peu faible, mais reste compatible avec les poursuites d'études et l'insertion professionnelle, qui est quasiment exclusivement francophone. Aucune certification du niveau de langue n'a été organisée durant la période d'observation. L'auto-positionnement de la formation à un niveau « satisfaisant » montre qu'elle n'a pas saisi l'importance de l'ouverture à l'international pour son public.

La formation n'est pas adaptée aux publics de formation continue, et n'offre pas d'alternance. La licence EM n'est pas ouverte à la formation continue. Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) et six validations des acquis professionnels (VAP) ne sont indiquées sur la période de référence, sans plus de précision. Un lien avec un diplôme d'université est mentionné pour 2022-2023 sans que l'on puisse en saisir la teneur ni s'il concerne les étudiants de la licence EM. Celle-ci étant professionnalisante, on peut regretter qu'elle n'offre pas d'alternance, même si le cadre spécifique de cette formation (formations de futurs intervenants dans l'enseignement primaire et secondaire) limite les possibilités.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une bonne attractivité sur l'ensemble des licences STAPS. Toutefois, le nombre d'étudiants inscrits en première année est en légère baisse sur 2021-2022 (420) par rapport à 2019-2020 (457). Le nombre d'étudiants est cependant en hausse dans la spécialité EM (en troisième année, le nombre est passé de 83 à 104 sur la période de référence).

L'équipe pédagogique est impliquée dans des dispositifs d'information et d'orientation à destination des lycéens. Les chiffres portant sur le profil des étudiants entrants dans la formation (baccalauréats généraux ou technologiques) sont incomplets, empêchant toute analyse. L'inscription sous condition « Oui-si » sans allongement de la durée de la L1 est pratiquée et bénéficie à environ 50 étudiants par an, avec mise en place d'un tutorat et d'un contrat d'accompagnement. L'ouverture de la licence à accès santé (L.AS) en STAPS est effective sans que l'on sache si les étudiants sont spécifiquement inscrits dans la formation STAPS EM.

La formation ne suit pas suffisamment la réussite des étudiants. Une tendance à la baisse du nombre d'étudiants diplômés relativement au nombre d'inscrit en troisième année est notable (passant de 77 à 71 % sur la période de référence) en désaccord avec les chiffres donnés par la formation (réussite stable autour de 80 %). La formation considère ses résultats comme bons et en progression au regard du profil des étudiants engagés dans leur projet et de leur maturité, mais une réflexion doit être engagée concernant cette baisse de la réussite.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Aucune information spécifique n'est donnée concernant la poursuite d'étude notamment pour ceux qui poursuivraient naturellement en master *Métiers de l'enseignement l'éducation et la formation (MEEF)*. Les résultats d'une enquête nationale externe (organisée par la conférence des directeurs et doyens STAPS et le groupe d'analyse de la relation emploi formation - GAREF) sont donnés tout comme un taux élevé d'insertion professionnelle de 85 % à l'issue de la licence et de 90 % à l'issue du master, mais aucun chiffre relatif à une évaluation factuelle spécifique de la mention EM n'est fourni ce qui empêche toute analyse objective du devenir des étudiants de la mention sur la période de référence. L'autoévaluation de la formation à un niveau "très satisfaisante" montre qu'elle n'a pas conscience de ce manque d'information ni de son importance. Ainsi, une réflexion sur le devenir des étudiants s'impose, comme cela avait été soulevé lors de la précédente évaluation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens tout juste suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les éléments donnés par la formation font apparaître un taux d'encadrement faible avec un total de 19 enseignants titulaires pour plus d'environ 900 étudiants en moyenne dans le cycle. Toutefois, la part des enseignements effectués dans la spécialisation EM n'est pas connue. Ainsi, les chiffres donnés concernant la soutenabilité de la formation sont difficilement analysables à l'échelle de la mention (il est difficile de faire la différence entre le tronc commun et la spécialisation EM), mais semblent révéler davantage une rationalisation des coûts due à la petite taille de l'équipe pédagogique qu'un choix de formation.

La formation a un processus interne d'évaluation à consolider pour la faire évoluer dans une démarche efficace d'amélioration continue. L'équipe pédagogique est un relai informel de l'évaluation par les interactions avec les étudiants et le monde socio-économique. Un conseil de perfectionnement est en place, et se réunit une fois par semestre, mais n'inclut qu'un enseignant vacataire comme représentant du monde socio-professionnel en plus de représentants étudiants en enseignants. Des enquêtes de satisfaction ou d'évaluation par les étudiants de la formation sont mises en place, ce qui permet l'appropriation par la formation d'une démarche d'amélioration continue, mais cela reste fragile compte tenu de l'absence de systématisation des enquêtes.

Conclusion

Points forts

- Une place cohérente dans l'offre de formation avec un possible *continuum* au sein de l'USPN.
- Une attractivité importante.
- De nombreux éléments de professionnalisation.

Points faibles

- Un défaut de suivi de la réussite des étudiants notamment par manque de données quantitatives précises et cohérentes.
- Une formation à et par la recherche limitée.
- Une absence de suivi et d'analyse du devenir des étudiants.

- Une approche par compétence non aboutie.
- Une dynamique à l'international inexistante.

Recommandations

- Mettre en place un système de suivi de la réussite des étudiants et d'analyse des dispositifs d'accompagnement.
- Favoriser les possibilités de former les étudiants à et par la recherche.
- Mettre en place un système de suivi du devenir des étudiants.
- Poursuivre la dynamique de transformation pédagogique (APC) en intégrant l'évaluation des compétences et leur valorisation par la démarche portfolio.
- Développer les relations internationales pour favoriser les mobilités entrantes et sortantes.

LICENCE SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES : ENTRAÎNEMENT SPORTIF

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) - entraînement sportif (ES)* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'unité de formation et de recherche (UFR) santé médecine et biologie humaine au sein du département STAPS. La formation comprend un unique parcours organisé conjointement avec deux autres mentions de licence STAPS (*Activité physique adaptée et santé* et *Éducation et motricité*) à partir d'un tronc commun total en première année (L1) et partiel en deuxième année (L2) (60 % des crédits (ECTS) au semestre 3 et 40 % des crédits ECTS au semestre 4). Les trois formations STAPS sont enseignées sur le site de Bobigny, 420 étudiants sont inscrits dans le tronc commun de L1 en 2021-2022, 70 en troisième année (L3) ES. La présentation de la formation est très sommaire, des éléments fournis sont parfois contradictoires, notamment entre les trois mentions STAPS, rendant la formation difficile à évaluer de façon précise. Il est à noter que des éléments donnés par la formation renvoient à la formation *Éducation motricité* y compris dans le suivi des étudiants et leur devenir professionnel (« réussite au CAPEPS »), et il est donc difficile de bien comprendre ce qui relève de cette formation spécifiquement, dans le suivi des étudiants comme dans son organisation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence STAPS – entraînement sportif (ES) à une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement.

Elle contribue à la licence *Accès santé (L.AS)* ouvrant ainsi des possibilités supplémentaires d'orientation vers les métiers de santé pour ses étudiants et potentiellement d'accueil en L2 des non admis du parcours d'accès aux sciences de la santé (PASS, zéro étudiant en 2021-2022 et chiffre non disponible pour 2020-2021). Avec un ancrage local et des partenariats socio-économiques développés dans l'environnement parisien, elle s'inscrit dans les orientations de l'établissement malgré une faible ouverture à l'international. Le programme est cohérent avec une spécialisation progressive à partir du tronc commun de L1, en adéquation avec les autres mentions de licence STAPS. Elle est aussi en *continuum* avec le master STAPS - *entraînement et optimisation de la performance sportive*, au sein de l'établissement. La formation est par nature pluridisciplinaire, mais aussi interdisciplinaire.

La formation est très peu ouverte à l'international. Aucune mobilité entrante comme sortante, étudiante comme enseignante, n'est renseignée malgré le fait qu'une personne ait été identifiée pour favoriser les échanges notamment via le programme Erasmus. Cela peut s'expliquer par la forte professionnalisation de cette mention dans un contexte national spécifique, mais ne devrait pas empêcher les étudiants de bénéficier d'une expérience internationale, notamment dans une perspective de poursuite en master. L'équipe pédagogique est aussi très peu mobile (aucune mobilité renseignée sur la période d'intérêt). Cette faiblesse était pointée dans le rapport d'établissement lors de la précédente évaluation, sans que la tendance ne soit modifiée. Il est toutefois à noter qu'une quatrième année spécifique à la licence ES est délocalisée à Athènes en 2021-2022, sans que l'on sache si elle concerne l'ensemble des étudiants français, si cela est optionnel, ou si cela ne concerne que des étudiants grecs.

L'adossement à la recherche est limité. La formation considère posséder un bon adossement à la recherche, qu'elle auto-évalue à un niveau "très satisfaisant", ce qui est en décalage avec les éléments fournis. En effet, le nombre d'enseignants-chercheurs (EC) impliqué dans l'équipe pédagogique (qui compte 121 personnes, dont 19 titulaires) n'est pas mentionné par la formation, tout comme le nombre d'heures d'enseignement qu'ils assurent ni les sections du Conseil national des universités (CNU) auxquelles ils appartiennent. Un module d'Initiation à la recherche de 12 heures (6 heures de cours magistraux et 6 heures de travaux dirigés) est identifié dans la maquette de licence qui compte 1 695 heures. Aussi, aucune possibilité d'accueil en unité de recherche ne semble possible lors de stage de découverte, y compris de manière optionnelle.

La formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation, dont un stage obligatoire de 50 heures par semestre en L3 ES et de 20 heures par semestre pour les L2 ES cumulant 14 crédits ECTS, ce qui permet aux étudiants d'avoir une première expérience professionnelle indispensable avant l'entrée en master et l'arrivée sur le marché de l'emploi. Cette formation est en parfaite adéquation avec les acteurs socio-économiques du champ, qui sont largement représentés dans la formation par 102 enseignants vacataires/non permanents. On ne sait toutefois pas combien d'heures ils assurent, ni spécifiquement s'ils interviennent dans le tronc commun ou la spécialisation ES. Des éléments de professionnalisation sont présents dans la formation, notamment au semestre 5 pour au moins deux crédits ECTS (élément constitutif « insertion professionnelle »).

2. L'organisation pédagogique de la formation

Les compétences développées au sein de la formation sont identifiées, mais ne sont pas évaluées. Les enseignements dispensés et les blocs de compétences sont mis en corrélation sous la forme d'un tableau de correspondance, en adéquation avec la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs et ses méthodes pédagogiques et les évaluations, même si une évaluation claire des compétences reste à concevoir. Le comité encourage l'équipe à poursuivre en ce sens pour garantir l'alignement pédagogique de la formation et la mise en place d'une démarche portfolio pour valoriser les compétences acquises dans le cursus ou en dehors de celui-ci.

La formation repose sur des pratiques pédagogiques classiques dans les formations en sciences du sport (en formation comme en évaluation) adaptées à la licence, alliant enseignement théorique sous forme de cours magistraux à la pratique sur le terrain. L'innovation pédagogique prend forme par la participation à deux projets mentionnés comme innovants (dont le projet « SHIFT » ; l'acronyme n'est pas précisé par la formation), qui permet notamment de suivre cinquante heures totalement ou partiellement à distance. Mais d'une manière générale, les éléments donnés ne permettent pas de saisir la teneur de la participation à ces projets ni de comprendre comment ils intègrent la formation, ce qui est dommage.

L'ouverture à l'international de la formation reste faible. La formation inclut des enseignements de langue étrangère limités et invite à la mobilité sans beaucoup de succès. L'enseignement des langues étrangères est restreint à l'anglais, ce qui est habituel en STAPS ES compte tenu de la littérature scientifique quasi exclusivement anglophone dans ce domaine. Des enseignements d'anglais sont présents chaque année pour un total de 72 heures (huit crédits ECTS). Cela paraît un peu faible, mais reste compatible avec les poursuites d'études et l'insertion professionnelle, qui est quasiment exclusivement francophone. Aucune certification du niveau de langue n'a été organisée durant la période d'observation. L'auto-positionnement au niveau "satisfaisant" de la formation montre qu'elle n'a pas saisi l'importance de l'ouverture à l'international à ce niveau de formation.

La formation n'est pas adaptée aux publics de formation continue et n'offre pas d'alternance. Quelques validations des acquis de l'expérience (VAE) ou validations des acquis professionnels (VAP) sont annoncées sur la période de référence, sans chiffre précis. Des liens avec un diplôme d'université sont mentionnés sans que l'on puisse en saisir la teneur si s'ils concernent les étudiants de la licence ES. Celle-ci étant professionnalisante, on peut regretter qu'elle n'offre pas d'alternance.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation bénéficie d'une bonne attractivité sur l'ensemble des licences STAPS. Si le nombre d'étudiants inscrits en première année a diminué entre 2021-2022 et 2019-2020 (420 vs 457), le nombre d'étudiants dans la spécialité ES a augmenté (en L3 ES, le nombre a presque doublé sur la période de référence, passant de 38 à 70). On ne sait pas si l'équipe pédagogique est impliquée dans des dispositifs d'information et d'orientation à destination des lycéens ni si ces actions visent spécifiquement la mention ES. Le nombre de néo-bacheliers technologiques est en baisse. L'inscription sous condition « Oui-si » sans allongement de la durée de la L1 est pratiquée, mais d'autres formats d'aide à la réussite, comme la mise en place d'un contrat pédagogique par étudiant, ne sont pas mis en place. L'ouverture de la licence à Accès santé (L.AS) en STAPS est effective sans que l'on sache si les étudiants sont spécifiquement inscrits dans la formation STAPS ES.

La réussite des étudiants n'est pas suivie avec précision par la formation et aucune analyse n'est effectuée, surtout en ce qui concerne la spécialisation en ES, ce qui est regrettable. Une tendance marquée à la baisse du nombre d'étudiants diplômés relativement au nombre d'inscrit en troisième année est notable (de 87 à 54 % sur la période) sans que cela soit analysé par la mention.

La formation mentionne les résultats de la licence *Éducation motricité* et non ES, et semble considérer ces résultats comme bons, ce qui interroge sur la manière dont les informations sont collectées et interprétées.

La formation n'analyse pas l'insertion professionnelle et la poursuite d'études de ses diplômés au regard de ses objectifs et du marché de l'emploi. Aucune information n'est donnée concernant la poursuite d'étude dans ou hors l'USPN. Le dossier signale une enquête nationale externe (organisée par la conférence des directeurs et doyens STAPS et le groupe d'analyse de la relation emploi formation - GAREF). Mais les résultats ne permettent pas d'analyser le devenir des étudiants de la mention. Aucune enquête interne n'a été mise en place. Ainsi, une réflexion sur le devenir des étudiants s'impose, comme cela avait déjà été soulevé lors de la précédente évaluation.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens tout juste suffisants pour lui permettre d'atteindre ses objectifs. Les éléments donnés par la formation font apparaître un taux d'encadrement faible avec un total de 19 enseignants titulaires pour plus d'environ 900 étudiants en moyenne dans le cycle. Toutefois, la part des enseignements effectués dans la spécialisation ES n'est pas connue. Ainsi, les chiffres donnés concernant la soutenabilité de la formation sont difficilement analysables à l'échelle de la mention (il est difficile de faire la différence entre le tronc commun et la spécialisation ES), mais semblent révéler davantage une rationalisation des coûts due à la petite taille de l'équipe pédagogique qu'un choix de formation.

La formation a un processus interne d'évaluation insuffisant pour la faire évoluer dans une démarche efficace d'amélioration continue. L'équipe pédagogique est un relai informel de l'évaluation par les interactions avec les étudiants et le monde socio-économique. Un conseil de perfectionnement est en place, mais ni sa composition ni la fréquence avec laquelle il se réunit ne sont indiquées, ce qui ne permet pas de savoir s'il joue son rôle stratégique. Aucune enquête de satisfaction ou d'évaluation par les étudiants de la formation n'est mise en place. Ces démarches ne permettent pas l'appropriation par la formation d'une démarche d'amélioration continue.

Conclusion

Points forts

- Une place cohérente dans l'offre de formation avec un possible *continuum* au sein de l'USPN.
- Une attractivité importante.
- De nombreux éléments de professionnalisation.

Points faibles

- Un taux de réussite en L3 qui a chuté de 38 % sans analyse de la situation.
- Une formation à et par la recherche limitée.
- Une absence de suivi et d'analyse du devenir des étudiants.
- Pas de mise en place d'enquêtes d'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, élément déjà signalé en 2018.
- Une approche par compétence non aboutie.
- Une dynamique à l'international inexistante.

Recommandations

- Mettre en place un système de suivi de la réussite des étudiants et d'analyse des dispositifs d'accompagnement.
- Favoriser les possibilités de former les étudiants à et par la recherche.
- Mettre en place un système de suivi du devenir des étudiants.
- Mettre en place l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants de façon systématique et en analysant les résultats en conseil de perfectionnement.

- Poursuivre la dynamique de transformation pédagogique (APC) en intégrant l'évaluation des compétences et leur valorisation par la démarche portfolio.
- Développer les relations internationales pour favoriser les mobilités entrantes et sortantes.

LICENCE PROFESSIONNELLE GESTION ET MAINTENANCE DES INSTALLATIONS ÉNERGÉTIQUES

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Gestion et maintenance des installations énergétiques (GMIE)* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'Institut universitaire de Technologie (IUT) de Villetaneuse. La formation propose deux parcours : le parcours *Électricité* et le parcours *Gaz*. Elle est enseignée sur les sites de Villetaneuse et de Saint-Denis et depuis la rentrée 2021-2022, le parcours *Électricité* et aussi enseigné à Fort-de-France (Martinique). En 2021-2022, 33 étudiants sont inscrits dans cette formation, 26 dans le parcours *Électricité* et sept dans le parcours *Gaz*.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation dispose d'une place cohérente dans l'offre de l'établissement. Cette licence professionnelle, ouverte depuis 2018 en lien avec le CFA Sup 2000, l'IUT de Saint-Denis et l'IUT de Villetaneuse, vient compléter l'offre de formation à Bac+3 de l'USPN dans le domaine du génie électrique. Le caractère unique de cette formation en Île-de-France et son positionnement clairement industriel, en font une formation répondant parfaitement aux attentes des industriels du secteur, comme l'atteste la montée progressive du nombre d'étudiants en apprentissage (doublé en trois ans). Le parcours *Électricité*, dupliqué en Martinique grâce à une collaboration avec le lycée Gaillard de Fort-de-France, accueille plus de 60 % de la promotion du parcours *Électricité*.

Cette formation n'offre pas d'ouverture vers l'international. Aucune mobilité à l'international n'a été observée sur la période d'évaluation. Ceci s'explique par le fait que les apprentis, ayant une alternance de deux semaines en entreprise suivies de deux semaines à l'IUT, ne peuvent pas prétendre à une mobilité au cours de la formation, ils effectuent tous leur alternance au sein d'entreprises nationales. La formation s'autoévalue de façon satisfaisante sur ce point, ce qui est étonnant. Du fait que la recherche d'alternance peut prendre quelques mois, les étudiants internationaux ne sont pas prédisposés à postuler pour cette formation.

Il n'y a pas d'adossage spécifique à la recherche. La formation est à but de professionnalisation. Elle est axée sur des pratiques liées aux métiers de la distribution de l'énergie et n'a pas pour finalité de se développer dans le cadre de la recherche. Le seul lien avec la recherche se fait par l'intervention de deux enseignants-chercheurs (par parcours), assurant environ 30 % des enseignements.

Les relations avec le monde socio-économique sont nombreuses et les éléments de professionnalisation présents tout au long de la formation. Le programme de la licence professionnelle *GMIE* a été co-construit entre universitaires et représentants des entreprises du secteur de l'énergie (Enedis, EDF, GRDF, etc.) pour répondre aux besoins de la profession. 40 % du volume horaire total (un peu plus de 300 heures) est assuré par des professionnels du secteur d'activité. De plus, cette formation, à vocation d'insertion professionnelle, est ouverte exclusivement en apprentissage.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs sans qu'une approche par compétences soit développée. La LP est structurée autour d'unités d'enseignement, de dénominations classiques. Les deux parcours partagent un tronc commun (70 % des enseignements sont mutualisés). La formation n'est pas structurée en blocs de connaissances et de compétences, on ne sait pas comment les compétences des étudiants sont évaluées.

La formation commence à faire évoluer et diversifier ses pratiques pédagogiques. Les modalités d'enseignements dispensés et les évaluations restent très classiques (TD/TP en présentiel). Néanmoins, la pédagogie mise en œuvre suit parfaitement les attentes des industriels (projets en lien avec des entreprises).

Une vingtaine d'heures sont dispensées en visioconférence afin de donner de la flexibilité aux intervenants industriels. Des salles multimédias sont en cours de déploiement ainsi que des salles spécialisées à vocation technique (une seconde salle 'Énergie'), pour soutenir l'évolution de l'offre de formation.

Les heures d'enseignement de langue étrangère (anglais) sont limitées. Le volume horaire est de 21 heures sur l'année, aucune certification n'est préparée. Tous les étudiants sont sollicités pour préparer le TOEIC (*Test of English for International Communication*) (seuls les étudiants de niveau suffisant y sont présentés), aucun n'a obtenu la certification sur la période évaluée.

La formation est parfaitement adaptée à un public d'alternants. Elle est ouverte exclusivement en apprentissage. Le nombre de contrats a doublé en trois ans (de 16 à 33) montrant l'adéquation de la formation aux attentes des entreprises du secteur de l'énergie à la recherche de cadres intermédiaires. Aucune validation des acquis de l'expérience (VAE) n'a été soutenue depuis la création de cette LP.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation se construit dans un périmètre de formations attractives avec un taux de pression moyen (102 candidats, 45 classés pour 33 places). Le nombre de candidatures a augmenté de 50 % sur les trois dernières années. Pour la métropole les étudiants sont majoritairement issus de BTS géographiquement proches de Villetaneuse, cependant ces dernières années le nombre d'étudiants issus des DUT *GEII* a augmenté. Pour la Martinique, aucune information n'est donnée sur la provenance des étudiants. La réforme du BUT (Bachelor universitaire de technologie) *GEII* risque à l'avenir de limiter le nombre de candidatures issu des BUT.

Le taux de réussite de la formation est excellent (supérieure à 94 %) sauf en 2020-2021 où il chute à 85 %, car les alternants n'ont pas trouvé d'entreprise au moment de la pandémie. Les parcours ont sensiblement les mêmes taux de réussite. Aucun contrat pédagogique pour la réussite n'a été mis en place.

Les informations concernant l'insertion professionnelle des diplômés sont partielles et ne sont pas analysées. Seules sont données des résultats de la dernière enquête (2020-2021) concernant le site de Villetaneuse/ Saint-Denis : 75 % poursuivent leurs études par le biais de l'alternance (principalement au sein de l'ENSIATE-Enseignement supérieur d'ingénierie appliquée aux transitions énergétiques & numériques) et 25 % sont embauchés en CDI (contrat à durée indéterminée). Aucune donnée n'est fournie pour le site de la Martinique qui représente cependant 50 % des effectifs.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains dont dispose la formation permettent un fonctionnement très satisfaisant. Avec un total de 36 intervenants (15 en Martinique et 21 sur le site Villetaneuse/Saint-Denis dont huit permanents) pour une trentaine d'étudiants, le taux d'encadrement de la formation est excellent et offre une bonne marge de manœuvre. Les heures/étudiant présentiels de la maquette sont de 622 heures (445 heures de tronc commun et 177 heures de spécifiques par parcours), ce qui est très important compte tenu que la formation est en apprentissage. Aucun chiffre n'est donné pour appréhender la soutenabilité de la formation. La formation, délocalisée en Martinique, est supervisée par l'IUT de Villetaneuse. L'ensemble des enseignements et des contrôles de connaissances est placé sous la responsabilité de l'USPN. Un tiers de la formation sur le site de Fort-de-France est assuré par des enseignants intervenant sur le site de l'USPN, en présentiel ou en distanciel.

Le processus d'évaluation des enseignements et de la formation n'est pas mis en place, ni le conseil de perfectionnement. Sont mis en place, l'un à la rentrée et l'autre en fin d'année, deux conseils de département *GEII*, traitant du BUT et des différentes licences professionnelles portées par le département. Aucun professionnel n'est présent dans ce conseil, ce qui est regrettable. Le comité encourage la formation à se doter de ses propres outils de pilotage.

Conclusion

Points forts

- Un bon positionnement régional en métropole et en Martinique avec les entreprises du domaine.
- Une formation parfaitement adaptée à un public de formation en alternance.
- Un taux élevé d'intervention des professionnels dans la formation.
- Un excellent taux de réussite.

Points faibles

- Un suivi très insuffisant du devenir des diplômés.
- Un processus d'évaluation interne inexistant.
- Une absence d'approche par compétence, pas de mise en place de blocs de connaissances et de compétences.

Recommandations

- Mettre rapidement en place un suivi de l'insertion professionnelle des étudiants.
- Mettre en place une démarche d'amélioration continue formalisée avec l'évaluation systématique de la formation et des enseignements par les étudiants et la mise en place d'un conseil de perfectionnement dont la composition inclut des professionnels.
- Mener une réflexion sur l'approche par compétence.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : CONCEPTION ET AMÉLIORATION DE PROCESSUS ET PROCÉDÉS INDUSTRIELS

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie : conception et amélioration de processus et procédés industriels (MICAP)* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Denis et enseignée sur ce site. La formation propose un seul parcours, *Métrologie dimensionnelle et qualité*. En 2021-2022, 11 étudiants sont inscrits à cette formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La LP MICAP possède une place tout à fait originale dans le paysage régional et national de formation avec seulement deux autres formations de spécialité similaire ou proche en France. Bien que cette expertise soit rare et les métiers en tension, l'équipe pédagogique et les intervenants du monde socio-économique sont largement mobilisés pour assurer une formation de haut niveau. Cette formation est en claire continuité d'une deuxième année de bachelor universitaire de technologie (BUT2) *Génie mécanique et productive (GMP)*, mais ce qui la place désormais en concurrence directe avec le BUT3 éponyme. Un partenariat étroit est établi avec un laboratoire de recherche de l'École normale supérieure (ENS) Paris-Saclay – laboratoire LURPA reconnu comme référence nationale dans le domaine de la métrologie tridimensionnelle (3D) ce qui lui facilite également les collaborations industrielles de haut niveau. De plus, la formation bénéficie de moyens obtenus dans le cadre d'un programme investissements d'avenir (PIA) concernant l'hybridation des formations de l'enseignement supérieur, au travers de l'implication de l'équipe pédagogique dans le PIA ET-LIOS (enseignements technologiques de niveau licence ouverts pour une industrie du futur compétitive et soutenable).

La formation n'a pas d'ouverture internationale spécifique. Toutefois, elle a une dimension internationale du fait des liens que possèdent les enseignants-chercheurs avec les organismes de normalisation ou les réseaux européens d'experts en tolérancement et métrologie 3D.

La formation bénéficie d'un très bon adossement à la recherche. Le pilotage de la LP est assuré par un enseignant-chercheur (EC) effectuant sa recherche (sous convention) en dehors de l'USPN et l'équilibre de l'équipe pédagogique entre enseignants et EC, tout à fait satisfaisant pour une LP (300 heures sont assurées par les EC soit 67 % du volume horaire étudiant annuel). Les EC sont largement impliqués dans leur communauté scientifique au plan national d'une part (via le groupement d'intérêt scientifique (GIS) *systems.manufacturing.academics.resources.technologies (S.mart)* et international d'autre part, via l'*european society for precision engineering and nanotechnology (EUSPEN)*) ; ils contribuent à des projets d'investissement d'avenir et des projets européens. Afin de mieux appréhender les activités de recherche, les étudiants participent à des visites de plateformes des laboratoires d'accueil des EC impliqués dans la formation pour découvrir des ressources technologiques avancées. De plus, les étudiants accèdent à des séminaires sur la métrologie (orientés recherche) et assistent à des soutenances de thèse dans le domaine.

La formation intègre largement des éléments de professionnalisation. Les différents partenariats sus-cités inscrivent clairement la LP MICAP dans la stratégie de professionnalisation des formations et d'ouverture vers le monde socio-économique. Par ailleurs, la LP accueille pour 32 % des heures étudiant (hors période de stage) des interventions de professionnels issus du monde socio-économique en travaux pratiques, travaux dirigés, cours magistraux et séminaires. La formation propose 12 semaines de stages dans le parcours sous statut étudiant pour 20 crédits ECTS. Sous statut apprenti, les alternants passent de 30 à 32 semaines en entreprise. Le jury des projets de fin d'études intègre des experts métrologues. La formation est proposée au catalogue du service de formation continue de l'IUT de Saint-Denis et un petit effectif (de un à quatre stagiaires) est accueilli chaque année sur la période évaluée.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a une offre pédagogique cohérente en accord avec ses objectifs, mais sans que l'approche par compétences ne soit mise en œuvre au cours de la période évaluée. La maquette de la formation est présentée sous forme de matrice mettant en relation les savoir-faire décrits par la fiche du répertoire national des compétences professionnelles (RNCP), parfois adaptés localement par la formation, et les unités d'enseignement (UE) disciplinaires. Cependant, si l'équipe a démarré une réflexion sur l'approche par compétences, celle-ci n'a pas encore abouti. Les méthodes pédagogiques ajustées à l'acquisition des huit compétences visées ne sont pas décrites, pas plus que leur évaluation, témoignant d'un manque d'alignement pédagogique. Les étudiants ne disposent pas d'un e-portefolio permettant le suivi et la valorisation de leurs compétences. Les enjeux du développement durable sont intégrés au travers d'enseignements liés aux normes ISO du domaine (dont ISO14000).

La formation propose des pratiques pédagogiques innovantes. Elle donne une large part à la pratique et l'expérimentation pour acquérir les réflexes professionnels et les bonnes pratiques de l'expert métrologue notamment via des modules d'auto-formation et d'autoévaluation développés dans le cadre du PIA ET-LIOS. L'accès à des plateformes virtuelles pour des logiciels industriels est également proposé. Enfin, les étudiants bénéficient de sessions d'expérimentation sur des plateaux techniques de métrologie chez des industriels partenaires de la formation ou encore au sein du laboratoire national de métrologie et d'essais à Paris.

Les contenus et les dispositifs de la formation ne sont pas directement pensés pour une ouverte à l'international. Cependant, 40 heures étudiant sont consacrées à l'apprentissage de l'anglais pour leur faciliter l'accès aux postes dans les groupes internationaux où l'expertise des étudiants est très attendue (automobile, aéronautique, etc.). Pour la mobilité, les étudiants non-alternants peuvent candidater pour un stage à l'étranger. Suite aux attentes industrielles, les étudiants sont vivement encouragés à présenter le TOEIC (*Test of English for International Communication*) pour certifier de leur niveau de langue. Le niveau attendu n'est pas mentionné et les chiffres de taux de succès interpellent (de 5 à 8 % pour des promotions à peine supérieures à 10 étudiants).

La LP est proposée principalement dans un format par alternance. Le parcours en apprentissage renforce largement les partenariats industriels autour du diplôme et la professionnalisation des étudiants. Toutefois, la LP MICAP peut être suivie sous statut étudiant ou en tant que stagiaire de formation continue (FC). Leur nombre a progressé de un à quatre sur la période évaluée. Le format d'alternance prévalant, les étudiants et les stagiaires FC sont en stage ou en projet lorsque les apprentis sont en entreprise. Enfin, une valorisation des acquis d'expérience a été validée partiellement en 2021-2022.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une très bonne attractivité pourtant menacée par l'ouverture du BUT. Elle présente un taux de sélectivité de 10 % sur les candidatures reçues avec une douzaine de places proposées correspondant à une capacité d'accueil limitée à un groupe de travaux pratiques. Les candidatures proviennent d'Île-de-France mais également de l'ensemble du territoire national considérant la quasi-inexistence de formation équivalente. La transformation du diplôme universitaire de technologie (DUT) en BUT risque de réduire le vivier de candidats et une réflexion est à mener avec le département GMP sur le devenir de la formation.

Une analyse des chiffres montre un décrochage du taux de réussite invitant la formation à réviser ses critères de sélection. En regard de la période évaluée, le taux passe de 100 % à 73 %. Il n'y a pas d'explication particulière à ce taux, mais le compte-rendu de l'équivalent du conseil de perfectionnement analyse cette situation pour l'année 2021-2022 avec notamment les démissions d'étudiants dès les premiers mois de formation.

Le bilan de l'insertion professionnelle est bon sur la base d'une enquête réalisée à 24 mois par les responsables de la formation. Pour environ deux tiers des retours, il est précisé une activité professionnelle dans le domaine de la métrologie et de la qualité. Les métiers sont donc en bonne adéquation avec les objectifs pédagogiques de la LP et les compétences déclinées dans la formation. Cependant, l'enquête montre également une poursuite d'études en parcours de master ou cycle ingénieur du domaine, mais non documentée plus avant.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains mis à la disposition de la formation en regard des besoins sont tout à fait satisfaisants. Une forte stabilité de l'équipe pédagogique permet d'assurer une formation de haut niveau avec 10 permanents intervenants dans la formation pour une dizaine d'étudiants.

La formation dispose des éléments de pilotage interne indispensables à sa démarche d'amélioration continue.

Une évaluation des enseignements par les étudiants est faite de manière anonyme et un conseil assimilable à un conseil de perfectionnement est en place. Il intègre des étudiants et des acteurs du monde socio-économique. Il travaille notamment sur la base d'analyse par les étudiants des forces-faibles de la formation ainsi que de leurs recommandations sur les points à améliorer. Le compte-rendu montre par exemple les questionnements des étudiants et de professionnels sur le déploiement des blocs de compétences et l'articulation pédagogiques entre certains enseignements.

Conclusion

Points forts

- Une licence professionnelle orientée sur une expertise de haut niveau et de niche.
- Un bon adossement à la recherche.
- De bons éléments de professionnalisation.
- Un PIA hybridation qui a soutenu le développement de nouvelles formes pédagogiques.

Points faibles

- Un devenir de la formation interrogé par la concurrence avec le BUT3 GMP.
- Un défaut d'ouverture à l'international.
- Un déploiement de l'approche par compétences incomplet.

Recommandations

- Trouver avec les entreprises partenaires le moyen d'assurer une expérience professionnelle internationale pour les apprentis.
- Poursuivre la mise en place de l'approche par compétences par la mise en place du portfolio et l'évaluation des compétences en situation.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DE L'INDUSTRIE : GESTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers de l'industrie : gestion de la production industrielle* (MIGPI) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Denis et enseignée sur ce site. La formation propose un seul parcours, *Étude de signalisation ferroviaire*. En 2021-2022, 27 étudiants sont inscrits à cette formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation a une place spécifique et cohérente dans l'offre de formation de l'université. La LP MIGPI propose un parcours exclusivement en apprentissage. Elle recrute des étudiants détenteurs principalement d'un brevet de technicien supérieur *Assistant technique d'ingénieur, électrotechnique ou maintenance* et d'un diplôme universitaire de technologie *Génie électrique et informatique industrielle, Génie industriel et maintenance* ou *Mesures physiques*. Elle peut également accueillir des étudiants issus de deuxième année de licence du domaine sciences et technologies, sans que des données chiffrées soient fournies. La LP MIGPI, dont la pluridisciplinarité est satisfaisante de part ses enseignements en automatique, électrotechnique, électronique, informatique ou mécanique, répond clairement à un besoin de l'industrie ferroviaire pour l'ingénierie des systèmes de signalisation.

La formation n'est pas ouverte à l'international. Bien que répondant à un besoin d'emploi industriel direct au plan national avec un parcours de LP sous statut d'apprenti, il convient de pouvoir ouvrir les étudiants aux enjeux du transport ferroviaire à l'échelle européenne.

La formation n'a pas de vocation à la recherche et ne bénéficie pas d'un adossement scientifique particulier. Hormis l'enseignant-chercheur responsable de la formation qui assure un volume horaire de 30 heures. Son profil CNU 63, démontre une expertise tout à fait en ligne avec les objectifs de la formation.

La formation entretient des liens étroits avec le monde socio-économique depuis sa création, ce qui permet une bonne professionnalisation. La LP a été conçue en partenariat avec les industriels de la filière ferroviaire nationale largement implantés en région parisienne et à proximité du campus de Saint-Denis. Ces entreprises, dont la société nationale des chemins de fer (SNCF), sont très impliquées dans la formation avec 24 intervenants (qui assurent quasiment 50 % des heures étudiants enseignées) et proposent également de nombreux contrats d'apprentissage pour accueillir les étudiants. Il convient toutefois de bien veiller à maintenir un équilibre dans le pourcentage recommandé par les nomenclatures ministérielles.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation a structuré son programme pédagogique dans une approche par compétences adaptée. La LP a bien identifié différents domaines de compétences via la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) de référence et la classification des unités d'enseignement par typologie (scientifique, professionnelle, transverses). L'organisation pédagogique par bloc de compétences en tant que telles doit encore progresser et la formation ne procède pas encore à une évaluation par compétences, ce qui n'assure pas son alignement pédagogique. Le comité encourage l'équipe à poursuivre la démarche de transformation entamée.

La formation diversifie peu ses méthodes pédagogiques, ce qui est regrettable. La LP met en œuvre un schéma conventionnel entre cours magistraux, travaux dirigés et pratiques. Les étudiants ont accès à des moyens informatiques dédiés et plateaux techniques industriels notamment via le centre de formation de la SNCF partenaire de la LP.

La poursuite de la mise en œuvre de l'APC (l'approche par compétences) devrait inciter à plus de pédagogie active. L'équipe doit également ouvrir la formation à l'innovation technologique et industrielle digitalisées.

L'ouverture à l'international se limite à l'apprentissage de l'anglais. Un volume de 30 heures de formation d'anglais est obligatoire, mais sans préparation d'une certification externe.

La formation fonctionne exclusivement en alternance et n'accueille pas d'étudiants en formation continue. Un candidat par la validation des acquis d'expérience (VAE) a été diplômé ce qui pourrait être une voie de formation continue à développer. En regard des besoins de recrutement du secteur ferroviaire, une réflexion pourrait être entreprise pour la mise en œuvre de contrat de professionnalisation ou l'accompagnement de reconversion professionnelle.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation jouit d'une attractivité tout à fait satisfaisante. Elle remplit systématiquement les 24 places (voire plus) d'apprentissage offertes en s'appuyant notamment sur ses partenaires industriels pour faire la promotion de la LP. Les profils recrutés sont variés cependant l'impact du bachelors universitaire de technologie (BUT) en trois ans devrait être étudié. Depuis les BUT2 (*Génie électrique et informatique industrielle, Génie industriel et maintenance, Mesures physiques*) ou licence 2 *Sciences pour l'ingénieur*, cibles de recrutement de la formation, une complémentarité ou une passerelle pourrait être envisagée avec les équipes pédagogiques concernées des différents campus de l'USPN.

Les taux de réussite sont très élevés sur la période de références. Ainsi, la formation affiche des taux de quasiment 100% de réussite sur les trois années analysées. Les étudiants, en nombre relativement raisonnable, sont suivis individuellement, avec des entretiens en cas de difficultés.

La formation analyse l'insertion professionnelle et la poursuite d'études. Cependant ce travail est réalisé en interne et ne bénéficie pas de soutien spécifique de la part de l'université ou de l'Observatoire de la vie étudiante (OVE). Grâce à l'alternance quasiment 75 % des diplômés sont recrutés par l'entreprise où ils étaient apprentis, ce qui est cohérent pour cette formation qui n'a pas vraiment vocation à la poursuite d'études. En pratique, assez peu d'étudiants font ce choix, mais 8 poursuivaient leurs études sur les 26 diplômés, en 2020-2021. Une très bonne insertion professionnelle est également observée à 30 mois avec seulement un ou deux étudiants qui sont en recherche d'emploi.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains mis à la disposition de la formation en regard des besoins sont mal équilibrés. Un seul enseignant chercheur est référencé par l'équipe avec un volume enseigné de 30 heures étudiant soit de l'ordre de 5% du total mentionné pour la maquette. Le nombre d'enseignants-chercheurs intervenant dans la LP MIGPI est clairement trop faible en regard des standards ministériels. Certes le niveau de professionnalisation attendu demande une large part d'intervenants industriels, mais des expertises académiques en traitement du signal, contrôle-commande, ingénierie système peuvent tout à fait trouver leur place dans cette LP et le comité encourage l'équipe en ce sens.

Le processus d'évaluation interne est en place permettant un processus d'amélioration continue de la formation. Il repose sur un conseil de perfectionnement dont la composition répond aux recommandations. Toutefois, une plus grande représentation industrielle pourrait être envisagée considérant le parcours par apprentissage et la réponse à la demande du secteur ferroviaire que représente la LP. Ce conseil analyse en particulier les résultats de l'évaluation interne remplie par les étudiants et propose des actions afin d'améliorer les points soulevés. Un point d'attention est à souligner concernant le taux de retour inférieur à 50 % pour ces évaluations internes et qui conduisent à questionner la représentativité des résultats. Le conseil analyse également les retours des maîtres d'apprentissage et leurs recommandations pour améliorer les contenus de formation et les nouveaux sujets à prendre en compte. Enfin, l'ensemble des éléments analysés peuvent conduire à des modifications de programmes et des mises en œuvre des ressources de la formation.

Conclusion

Points forts

- Une formation très bien positionnée sur son segment et attractive pour les métiers cibles.
- Une implication majeure des partenaires industriels.
- Un taux de réussite excellent.
- Un pilotage interne satisfaisant.

Points faibles

- Une insuffisance des interventions d'enseignants-chercheurs dans la formation.
- Une capacité d'innovation pédagogique à repenser en regard des technologies industrielles toujours plus digitalisées et à associer à la démarche APC.
- Une intégration de parcours par formation continue insuffisante en regard des opportunités professionnelles liées à la formation.

Recommandations

- Travailler les équilibres entre les profils des intervenants entre enseignants-chercheurs, enseignants et acteurs du monde socio-économique.
- Valoriser les technologies industrielles et les intégrer dans de nouveaux modes d'apprentissage.
- Développer la formation continue, VAE et VAP.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité de l'adossement à la recherche insuffisante en ce qui concerne la part des enseignants-chercheurs et leur participation aux enseignements.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DES RÉSEAUX INFORMATIQUES ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers des réseaux informatiques et télécommunications* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Villetaneuse. La formation propose quatre parcours : les parcours *Électronique optique et Nanotechnologie (EON)* et *Réseaux très haut débit (RTHD)* sont enseignés uniquement sur le site de Villetaneuse alors que les parcours *Administration et sécurité des systèmes & réseaux (ASSR)* et *Internet des objets (IOT)* sont tous deux enseignés la fois sur le site de Villetaneuse et en Martinique dans le cadre d'une délocalisation. En 2021-2022, 51 étudiants étaient inscrits dans la formation. Il a été difficile d'évaluer cette formation dont les données sont parfois globalisées, parfois renseignées par parcours et parfois manquantes.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation dispose d'une place cohérente dans l'offre de formation de l'établissement et du territoire. Elle vient compléter l'offre de formation à Bac+3 de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) dans le domaine du génie électrique et des réseaux. Les programmes des différents parcours de la formation sont construits en cohérence avec les programmes du diplôme universitaire de technologie et du brevet de technicien supérieur (DUT/BTS) pour permettre des poursuites d'études aux étudiants issus de ces formations. La formation répond aux attentes spécifiques des industriels du secteur comme l'atteste la montée progressive du nombre d'étudiants en apprentissage. Les parcours *IOT* et *ASSR*, délocalisés en Martinique, le sont grâce à une collaboration avec le lycée Gaillard de Fort-de-France dans le cas du premier et de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de La Martinique à Schœlcher dans le cas du deuxième. Ces parcours, qui restent placés sous la responsabilité de l'USPN, permettent de répondre à un besoin économique local.

Cette formation n'offre pas d'ouverture vers l'international. La majorité des étudiants effectue leur alternance au sein d'entreprises nationales. La recherche d'alternance pouvant prendre quelques mois, les étudiants internationaux ne sont pas prédisposés à postuler pour cette formation.

Cette formation professionnelle se construit dans un périmètre bénéficiant d'un très bon adossement à la recherche pour les parcours *IOT*, *ASSR* et *RTHD* et un excellent adossement pour le parcours *EON*. La formation est assurée à plus de 30 % par des enseignants-chercheurs de différentes disciplines (sections 62, 27 et 63 du Conseil national des universités - CNU) assurant de l'ordre de 25 % des enseignements pour les parcours *IOT*, *ASSR* et *RTHD* et plus de 50 % pour le parcours *EON*. Des projets tutorés orientés recherche sont proposés aux étudiants. Notons que le parcours *EON* propose 42 heures d'initiation à la recherche (séminaire et méthodologie) et a la particularité d'intégrer les étudiants à des projets de recherche, grâce à l'utilisation d'une plateforme technologique C(PN)² (Centrale de proximité en nanotechnologies), dispositif unique dans un premier cycle universitaire.

Le volume horaire dispensé par des professionnels est faible, malgré que la formation intègre de nombreux éléments de professionnalisation en lien avec des acteurs socio-économiques. La LP répond aux besoins du tissu économique régional. Les quatre parcours sont proposés par la voie de l'alternance par contrat d'apprentissage. L'ensemble des parcours sont aussi ouverts à la formation continue. Un quart des intervenants dans la LP sont des professionnels, dispensant 240 heures au total sans aucune autre précision ; si ce volume horaire est à ramener sur l'ensemble des quatre parcours, cela représente de l'ordre de 10 % du volume horaire, taux bien inférieur à la réglementation qui prévoit au moins de 25 % du volume total des heures dispensées au sein de la formation par des intervenants extérieurs dans le cœur de métier.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est construite autour d'un programme cohérent avec ses objectifs. La formation est structurée autour d'unités d'enseignement, de dénominations classiques. Les quatre parcours partagent un tronc commun (33 % des enseignements sont mutualisés). Aucune approche par blocs de compétences n'est mise en œuvre. Notons que cette formation n'intègre pas les enjeux du développement durable, alors que les technologies enseignées sont au cœur de la problématique.

La formation diversifie un peu ses pratiques pédagogiques. Avec une majorité de cours magistraux/travaux dirigés, les enseignements et les évaluations sont dispensés de façon très classique et en présentiel, à l'exception d'une cinquantaine d'heures dispensées en visioconférence pour les parcours ASSR (permettant ainsi de bénéficier d'un expert ne résidant pas en France) et IOT (permettant de mutualiser les enseignements avec la Martinique). Néanmoins, la pédagogie mise en œuvre suit parfaitement les attentes des industriels (projets en lien avec des entreprises et des laboratoires de recherche). Seul le parcours EON prépare à une certification (habilitation salle blanche).

Les heures d'enseignement de langue étrangère (anglais) sont limitées à 25 heures de travaux pratiques sur l'année, aucune certification n'est préparée. La formation ne prépare pas non plus spécialement à une mobilité.

La formation est parfaitement adaptée à un public de formation continue et d'alternance. L'ensemble des parcours est proposé en formation par alternance. Seuls les parcours ASSR et EON sont aussi proposés en formation initiale (le parcours ASSR, avec la mise en place du BUT Réseaux & télécommunication ne sera plus proposé en formation initiale). Sur les trois dernières années, les formations ont été ouvertes uniquement en alternance avec des contrats d'apprentissage. On peut noter une forte croissance des contrats (30 en 2019, 51 en 2021). Deux VAE (validation des acquis de l'expérience) ont été soutenues sur la période de référence.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation est plus ou moins attractive en fonction des parcours. Elle accueille de l'ordre de 50 étudiants par an, répartis sur les quatre parcours, pour une capacité d'accueil de 93 étudiants. Le taux de remplissage global de 54 % reste faible. Celui du parcours IOT est proche de 100 %, tandis que celui du parcours RTHD fluctue entre 10 et 25 %. Les parcours ASSR et EON remplissent entre 50 et 60 % de leur capacité d'accueil. Les campagnes de communication misent en œuvre sont classiques et principalement à destination des lycées (BTS). Plus de 80 % des primo-entrants sont des lycéens issus des BTS de l'Île-de-France et principalement de la Seine-Saint-Denis et du Val-d'Oise témoignant d'un recrutement de proximité. La formation devra être vigilante à ce que l'attractivité des parcours RTHD et ASSR ne chute pas avec la mise en place du BUT R&T.

La formation enregistre globalement un excellent taux de réussite de l'ordre de 90 % en moyennant sur la période de référence et sur l'ensemble des quatre parcours). Cependant, le parcours IOT dispensé à Villetaneuse présente un taux de 76 % (alors qu'il est proche de 100 % en Martinique), bien inférieur à ceux des trois autres parcours, alors que c'est le plus attractif. Aucun contrat pédagogique pour la réussite n'a été mis en place.

Aucune information n'est donnée en ce qui concerne l'insertion professionnelle des diplômés, ce qui est regrettable.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

Les moyens humains dont dispose la formation permettent un fonctionnement satisfaisant. Avec un total de 34 intervenants (dont 12 permanents) pour environ 50 étudiants, le taux d'encadrement de la formation est excellent et offre une bonne marge de manœuvre. Les heures étudiant de la maquette sont de l'ordre de 450 heures par parcours, mais le nombre d'heures d'enseignement global reste maîtrisé grâce à la mutualisation entre parcours (de l'ordre de 30 %). Aucun chiffre n'est donné pour appréhender la soutenabilité de la formation.

Les processus d'évaluation interne de la formation ne sont pas mis en œuvre. Deux réunions (pédagogiques) sont mises en place, l'une à la rentrée et l'autre en fin d'année, mais aucun conseil de perfectionnement n'est mis en place. L'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants n'est pas sollicitée. Ces manques empêchent d'apprécier la démarche d'amélioration continue indispensable à la formation.

Conclusion

Points forts

- Une diversité de parcours autour d'une même thématique.
- Un lien fort avec les activités de recherche, en particulier pour le parcours EON.
- Une formation parfaitement adaptée à un public de formation continue et en alternance.
- Une offre de formation de proximité en poursuite de parcours des BTS du territoire.

Points faibles

- Un taux d'intervention des professionnels dans la formation très inférieur au taux règlementaire.
- Un manque d'attractivité des parcours RTHD et ASSR.
- Une insertion professionnelle non renseignée.
- Un processus d'évaluation interne défaillant : pas d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants, pas de conseil de perfectionnement.
- Une absence de réflexion sur l'approche par blocs de compétences.

Recommandations

- Impliquer davantage d'intervenants extérieurs du cœur de métier afin de respecter la législation en vigueur.
- Questionner la pertinence de l'offre pour mettre en place des actions pérennes visant à répondre aux besoins et augmenter le nombre d'inscrits.
- Mettre rapidement en place un suivi de l'insertion professionnelle des étudiants.
- Définir un processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue par la mise en place et l'analyse de façon formelle d'une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants dont les résultats seront analysés dans un conseil de perfectionnement.
- Mener une réflexion sur l'approche par compétence.

La formation est en point d'attention pour les motifs suivants :

- Qualité insuffisante de la professionnalisation en ce qui concerne la part des professionnels et leur participation aux enseignements.
- Qualité insuffisante du processus de l'amélioration continue : absence du conseil de perfectionnement.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU JEU VIDÉO

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers du jeu vidéo* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'institut universitaire de technologie (IUT) de Bobigny. La formation propose un seul parcours : *Level designer, game designer*. Elle est enseignée sur les sites de Bobigny et Villetaneuse. En 2021-2022, 23 étudiants sont inscrits à cette formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence professionnelle *Métiers du jeu vidéo* est en cohérence avec le projet d'établissement notamment au travers de sa cohérence avec les formations de la maison des sciences du numérique à laquelle elle est intégrée. La LP s'inscrit dans un *continuum* de formation avec le premier cycle du département *Métiers du multimédia et de l'internet (MMI)*, mais l'établissement ne propose pas de formation à bac+5 sur ce domaine de niche. Des poursuites d'étude sont cependant possibles à l'échelle nationale, bien que la formation soit principalement à visée professionnelle.

Il existe un partenariat interne à l'établissement avec le département sciences de l'éducation de l'UFR lettres, langues, sciences humaines et des sociétés (LLSHS) et un partenariat avec l'école d'ingénieur-École nationale supérieure d'informatique pour l'industrie et l'entreprise (ENSIIE) pour l'organisation de la *game jam*. Ces partenariats pourraient être davantage développés et étendus. D'autres partenariats seraient possibles avec des écoles ou formations du jeu vidéo et des mutualisations d'enseignement avec les partenaires existants seraient envisageables. La formation surévalue son positionnement sur ce critère. Par ailleurs, la conception des jeux vidéos étant pluridisciplinaire, la formation intègre très largement cette dimension.

L'ouverture à l'international est très limitée avec comme seule possibilité pour les étudiants, l'opportunité de réaliser un stage à l'étranger. On constate d'ailleurs que très peu d'étudiants s'en saisissent (un seul stage à l'étranger en 2020). Il n'est pas fait état de partenariats internationaux permettant de favoriser ces mobilités. L'accueil d'enseignants étrangers est sollicité, mais reste aussi assez faible en nombre (un enseignant allemand en 2020) et aucun membre de l'équipe pédagogique ne réalise de mobilité sortante.

La formation à la recherche n'est pas formalisée dans la LP bien que le métier visé doit pouvoir s'appuyer sur l'innovation. Seuls trois enseignants-chercheurs (EC) participent aux enseignements pour un volume de 59 heures (représentant 12 % des enseignements et encadrement de projets). Les étudiants sont cependant informés des colloques pertinents pour leur discipline et certains y participent (le nombre n'est pas donné). Le comité regrette que la formation se considère non concernée par le laboratoire de recherche d'adossement, notamment dans un contexte où la discipline est particulièrement concernée par l'innovation. L'équipe pédagogique mentionne la rareté des EC spécialisés dans le jeu vidéo sans explorer la possibilité de faire intervenir des EC extérieurs à l'USPN.

La formation est professionnalisante et maintient un dialogue de bonne qualité avec le monde socio-économique. Des échanges réguliers sont organisés avec les professionnels au travers des *clusters* du territoire et la présence de ces derniers au conseil de perfectionnement permet l'évolution de la formation. Un partenariat avec la société Ubisoft est en cours de finalisation pour l'amélioration de l'insertion professionnelle des étudiants (accueil dans les studios de Montreuil). Les étudiants sont incités à participer aux journées organisées par les associations de professionnels (Game Impact, Women in game...). Le programme de formation favorise une bonne insertion professionnelle avec des enseignements de préparation (Communication professionnelle, portfolio...). Les étudiants bénéficient d'un stage de 14 semaines au dernier semestre correspondant à 15 crédits ECTS) et d'un projet tutoré de 15 crédits ECTS également.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation met en œuvre des modalités pédagogiques adaptées à ses objectifs et le profil diversifié de ses étudiants. Une pédagogie par projet est au cœur de l'organisation de la formation, bien que celle-ci ne soit pas encore complétée par une approche compétence. En effet, il n'est pas fait mention de la cohérence de la formation avec la fiche RNCP (référentiel national des compétences professionnelles). Aucune certification n'est proposée aux étudiants. Il est regrettable que l'outil destiné à la création du portfolio n'ait pas encore été mis en œuvre, bien que la formation reconnaisse son caractère nécessaire à l'insertion professionnelle.

La formation propose une diversification pédagogique au travers d'une part importante de pédagogie par projet. En revanche, aucune modalité à distance n'est proposée alors même qu'elle ouvrirait des opportunités d'accueillir des stagiaires de formation continue. Les étudiants bénéficient d'une salle dédiée et adaptée et de certains enseignements dans le fablab de l'UFR LLSHS (ludomaker).

Les contenus et dispositifs sont insuffisants pour permettre une réelle ouverture à l'international. Bien que la formation reconnaisse l'importance d'une bonne pratique de l'anglais pour les métiers visés, elle se limite à 36 heures d'enseignement de cette langue et un test de niveau au moment du recrutement des étudiants. Enfin, aucune certification en langue n'est proposée aux étudiants. La préparation à la mobilité est restreinte à une information et on constate, en conséquence, qu'un seul étudiant a réalisé une mobilité dans le cadre de son stage, témoignant d'un dispositif insuffisant pour engager les étudiants à réaliser une mobilité.

La formation est peu adaptée au public de formation continue et n'est pas proposée en alternance. Des stagiaires de formation continue (FC) sont accueillis régulièrement, mais leur nombre reste faible (deux en 2019 et un seul en 2021). Ainsi, seuls trois stagiaires de FC ont été accueillis sur les trois années d'évaluation et la formation ne propose pas de dispositif spécifique pour ce public. Il n'est pas fait état d'une quelconque analyse sur le sujet et l'équipe se surévalue sur ce point. La formation n'est pas ouverte à l'alternance et argumente que les potentiels recruteurs du métier de la production de jeux vidéos n'y sont pas favorables. Une réflexion sur le rythme d'apprentissage pourrait toutefois être menée pour permettre ce dispositif de formation, d'autant plus dans un contexte de proximité géographique avec les acteurs de l'industrie du territoire.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est moyenne. L'équipe pédagogique suit l'attractivité de la formation et considère que cette dernière est suffisamment visible à l'échelle nationale. Cependant, le taux de pression n'est que de quatre (avec un maximum de 100 candidatures pour 25 places) et reste modeste malgré le peu de formations de l'enseignement supérieur public dans ce domaine. Les candidatures féminines restent peu nombreuses bien que l'équipe participe à des actions dédiées telles que la journée « jeu vidéo au féminin » à la cité des sciences et à une sensibilisation dans les salons sur ce thème.

Le taux de réussite est en baisse avec une baisse de ce taux passant de 100 % en 2019-2020 à 78 % en 2021-2022. Cette variation est justifiée par la formation au regard de la difficulté des étudiants à trouver un stage pendant la période de crise sanitaire. Cette explication est discutable puisque les stages avaient repris normalement lors de l'année 2021-2022 et cette analyse sur la difficulté des sociétés de production de jeux à recruter les étudiants devrait être menée plus avant.

L'analyse de la qualité de l'insertion professionnelle est insuffisante. L'équipe pédagogique mène une enquête à 12 mois sur le devenir des étudiants. Outre le fait que le taux de réponse à cette enquête est très variable (entre 20 % et 60 %), l'équipe pédagogique constate une difficulté d'insertion professionnelle sur les trois dernières années. Les justifications avancées sur la concurrence avec les écoles privées ne sont pas suffisantes dans la mesure où cette formation doit pouvoir permettre une insertion professionnelle des étudiants. Le taux de réponse à l'enquête à 30 mois est certes faible (36 % des diplômés pour l'année 2021-2022) ; il montre un taux raisonnable d'insertion professionnelle (78 % en 2021), mais avec seulement 44 % d'entre eux dans le secteur du jeu vidéo. Comme le compte-rendu du conseil de perfectionnement le suggère, il serait nécessaire de renforcer dans la formation la préparation à la recherche de stage et à l'insertion professionnelle.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des ressources nécessaires pour atteindre ses objectifs. Bien qu'il n'y ait que quatre enseignants permanents dans l'équipe pédagogique, celle-ci est complétée par 16 vacataires extérieurs pour assurer les 550 heures de cours de la formation.

Un processus d'amélioration continue existe et se formalise par un questionnaire à destination des étudiants et un conseil de perfectionnement. Le taux de réponse au questionnaire étant en baisse, le comité recommande un caractère obligatoire à ce dernier pour garantir une meilleure représentativité des réponses. Le conseil de perfectionnement accueille des enseignants, des étudiants et des professionnels et émet des recommandations sur les contenus de formation et l'organisation pédagogique, jouant ainsi son rôle stratégique.

Conclusion

Points forts

- Une pluridisciplinarité de la formation.
- Un lien étroit avec le monde socio-économique.
- Un développement important de la pédagogie par projet.
- Un pilotage interne permettant d'engager la formation dans une démarche d'amélioration continue.

Points faibles

- Des partenariats académiques insuffisamment développés dans un secteur de « niche ».
- Un trop faible adossement à la recherche pour permettre une bonne connaissance de la démarche d'innovation.
- Une absence d'ouverture de la formation en alternance.
- Une faible internationalisation.
- Une absence de mise en cohérence de la formation avec la fiche RNCP et les compétences ciblées.

Recommandations

- Renforcer les partenariats académiques.
- Renforcer l'adossement à la recherche de la formation.
- Envisager le développement de l'alternance en adaptant le rythme pour une bonne adéquation avec les contraintes de l'industrie du jeu vidéo.
- Accompagner les étudiants à la mobilité sortante notamment dans le cadre des stages.
- Mener une réflexion approfondie sur l'approche par compétences et leur évaluation.

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU NUMÉRIQUE : CONCEPTION, RÉDACTION ET RÉALISATION WEB

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Métiers du numérique : conception, rédaction et réalisation web* de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Bobigny. La formation propose un seul parcours : *Développeur web et mobile*. La formation est exclusivement enseignée au Maroc, à Casablanca et Rabah. En 2021-2022, 40 étudiants sont inscrits à cette formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La licence professionnelle *Métiers du numérique* s'insère dans l'offre de formation professionnalisante de l'établissement et dans sa dynamique de partenariats internationaux. Délocalisée au Maroc, elle participe à la politique de rayonnement international de l'université Sorbonne Paris Nord. La cohérence avec les diplômes de premier cycle n'est pas clairement établie par la formation en considérant qu'elle accueille des étudiants s'étant auto-formés sur l'infographie. Cela s'explique notamment par le fait que la formation accueille exclusivement des étudiants en formation continue avec des profils diversifiés. Outre le partenariat franco-marocain pour la délocalisation de la formation, il n'est pas fait état d'autre partenariat académique pour. La formation intègre une large dimension de pluridisciplinarité en cohérence avec le métier visé via des enseignements d'informatique, de communication et d'infographie.

Cette formation est ouverte à l'international d'une part par sa délocalisation et d'autre part au travers de l'accueil d'étudiants subsahariens. En raison de la courte durée de la formation, il n'y a pas de mobilités sortantes, mais la formation accueille de manière significative des étudiants étrangers (étudiants subsahariens) avec une croissance sur les trois dernières années (pour arriver à 17 en 2021-2022 soit 42 % des effectifs issus d'un autre pays que le Maroc). L'absence de mobilités sortantes s'explique par l'accueil exclusif de stagiaires de formation continue en emploi au cours de leur formation.

Il existe une sensibilisation à l'innovation dans cette formation. En effet, une unité d'enseignement (UE) sur les technologies émergentes est proposée pour un volume de 10 heures et un crédit ECTS. Les enseignants-chercheurs (EC) impliqués (sections 27 et 71) sont représentés en faible proportion (trois EC pour un volume de 70 heures sur les 550 heures proposées dans la maquette). Deux de ces EC sont membres de l'USPN, sans mention de leur laboratoire d'origine. La préparation à la rédaction du mémoire de stage intègre une dimension sur la problématisation et sur l'intégrité scientifique.

Bien que la formation soit destinée à la professionnalisation, la prise en compte des besoins du monde socio-économique n'est pas formalisée. Les professionnels interviennent peu dans la formation (huit intervenants dirigeants d'entreprise ou programmeurs web pour un volume de 85 heures) et cette dimension est insuffisante pour un diplôme à finalité professionnelle. Rien n'indique que ces acteurs du monde socio-économiques soient associés à la réflexion sur la construction de la formation ou son évolution. Cette formation délocalisée est très largement ouverte à la formation continue puisqu'elle est proposée exclusivement dans cette modalité ; elle ne propose pas de dispositif d'alternance.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation se prévaut d'une approche par compétences sans en apporter la preuve. D'une part, il n'est pas fait mention de la cohérence de la formation avec la fiche RNCP (Référentiel National des Compétences Professionnelles) et d'autre part, la formalisation de ces compétences n'est pas donnée dans le dossier. En l'occurrence, la maquette pédagogique propose des intitulés d'enseignement organisés de manière classique. Tous les étudiants ont l'obligation de remplir un portefeuille évalué lors de la soutenance du stage.

Il n'est pas proposé de valoriser des compétences complémentaires ou transverses. Le comité encourage l'équipe à mieux formaliser son alignement pédagogique dans le projet.

L'équipe pédagogique développe une pédagogie peu variée en s'appuyant exclusivement sur l'approche projet, mais avec un poids très faible du projet tutoré dans la maquette (9 % du volume horaire). La modalité distancielle n'est absolument pas utilisée alors même que cela pourrait être adapté pour des enseignements dispensés le soir et le weekend et au renforcement du volume horaire enseigné par les EC de l'USPN. La modalité asynchrone pourrait être elle aussi explorée. Les espaces pédagogiques sont classiques avec des salles de machines et des salles banalisées dans les deux sites.

L'ouverture à l'international tient uniquement dans le renforcement en français à destination des étudiants internationaux (au travers du projet Voltaire sans qu'il soit précisé si les étudiants passent la certification) et des cours d'anglais. L'apprentissage de l'anglais n'est pas renforcé par des cours dispensés dans cette langue. Aucune certification en langue n'est proposée aux étudiants, ni de dispositifs de préparation à la mobilité. Cela peut se comprendre par les profils particuliers des stagiaires et de la formation dispensée en dehors des heures ouvrables.

La formation est structurellement organisée pour accueillir des stagiaires de formation continue avec des cours dispensés en dehors des horaires de travail de ces derniers. Afin de permettre l'accès à des étudiants titulaires d'un diplôme de technicien spécialisé (DTS), mais n'ayant pas de baccalauréat, la formation valide des validations des acquis professionnels (VAP) et trois stagiaires ont pu en bénéficier sur les deux dernières années de la période d'évaluation. En revanche, aucune validation des acquis d'expérience (VAE) n'a été validée sur les trois années concernées par l'évaluation.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

La formation ne suit pas l'attractivité de la formation. Il est mentionné que le partenaire est accrédité par le gouvernement marocain, mais l'équipe pédagogique ne donne aucune information sur le nombre de candidatures dans la formation ni la trajectoire de ces candidatures sur les trois années de référence. Il n'est donc pas possible de mesurer la trajectoire de la formation en termes de visibilité.

Le taux de réussite dans la formation est très bon, avec 95 % des étudiants validant tous les crédits ECTS auxquels ils sont inscrits. De plus ce taux est en augmentation sur les trois dernières années, passant de 88 % à 95 %.

L'équipe pédagogique ne formalise pas le suivi de l'insertion professionnelle de ses étudiants. Le taux d'insertion professionnelle ou de promotion intra-entreprise mentionné est de près de 80 %, mais cette donnée n'est pas étayée et ne repose sur aucune enquête spécifique permettant d'attester les résultats et la qualité de l'insertion professionnelle, ce qui est regrettable.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose des ressources nécessaires pour atteindre ses objectifs. L'équipe de huit enseignants permanents est complétée par 12 vacataires pour assurer les 550 heures de cours de la formation.

Le processus d'amélioration continue manque de formalisation. Un questionnaire à destination des étudiants est mis en œuvre, mais le taux de réponse tend à chuter ces dernières années (avec seulement six répondants sur les 40 inscrits). Il serait nécessaire de sensibiliser les étudiants sur l'intérêt des enquêtes et les rendre obligatoires. De plus, le processus de prise en compte des commentaires ne semble pas formalisé. Enfin, aucun conseil de perfectionnement n'est mis en œuvre, mais des réunions de coordination entre les enseignants de l'USPN et l'équipe pédagogique marocaine sont organisées régulièrement, mais n'intègrent pas de représentation extérieure ou de représentation étudiante. Ces constats montrent que la formation ne dispose pas des éléments lui permettant d'engager un processus d'amélioration continue au bénéfice de la qualité de la formation.

Conclusion

Points forts

- Un accès exclusif en formation continue.
- Un bon taux de réussite.
- Une ouverture à l'international avec l'accueil de stagiaires subsahariens.
- Une bonne adéquation des ressources humaines aux besoins de la formation.

Points faibles

- Une absence de suivi et de pilotage sur l'attractivité de la formation.
- Une absence de suivi et d'analyse de l'insertion professionnelle ou de la promotion intra-entreprise.
- Une absence de processus formalisé d'amélioration continue (évaluation par les étudiants et conseil de perfectionnement).
- Une faible diversification pédagogique dans les enseignements.
- Une absence de réflexion sur une organisation pédagogique adaptée à l'approche par compétences.

Recommandations

- Mettre en œuvre un pilotage de la formation permettant de structurer le suivi de l'attractivité de la formation.
- Organiser un suivi de l'insertion professionnelle des étudiants.
- Définir un processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue par la mise en place et l'analyse de façon formelle d'une évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants dont les résultats seront analysés dans un conseil de perfectionnement.
- Explorer des modalités pédagogiques diversifiées (distanciel synchrone et asynchrone) adaptées à la formation continue et à une équipe pédagogique distante (enseignants de l'USPN).
- Développer une pédagogie centrée sur le développement des compétences.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Qualité insuffisante du processus de l'amélioration continue : conseil de perfectionnement pas mis en place.

LICENCE PROFESSIONNELLE QUALITÉ, HYGIÈNE, SÉCURITÉ, SANTÉ, ENVIRONNEMENT

Établissement

Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence professionnelle *Qualité, hygiène, sécurité, santé, environnement* (LP QHSSE) de l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) est une formation portée par l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Saint-Denis. La formation propose trois parcours : *Sécurité et santé au travail (SST)*, *Gestion de crise continuité d'activité (GCCA)* et *Management de la sécurité incendie (SI)*. La formation est enseignée à Saint-Denis. En 2021-2022, 40 étudiants sont inscrits à cette formation.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation s'inscrit dans les ambitions stratégiques de l'établissement à travers son ancrage sur le territoire et son caractère pluridisciplinaire. La LP QHSSE est ouverte sur les autres formations de l'établissement via l'accueil d'étudiants d'autres départements de l'IUT (génie biologique, chimie) qui la porte, mais aussi d'autres composantes (licence *Sciences de la vie et de la Terre*, licence *Sciences et techniques des activités physiques et sportives*). Les trois parcours enseignés sont en lien avec les besoins du territoire nord parisien. Son caractère pluridisciplinaire est basé sur des enseignements reposant sur trois piliers : scientifique (risques chimiques, électriques, biologiques, etc.), juridique (connaissance du cadre juridique et réglementaire de la sécurité et de la santé au travail, pour la protection de l'environnement) et humain (approches sociologiques des organisations et des entreprises, management, risques psychosociaux).

La formation développe peu son ouverture à l'international. Aucune offre spécifique ni partenariat à l'international ne sont développés, notamment du fait des contextes législatifs qui peuvent être différents à l'international. De plus, la formation étant dispensée uniquement en alternance, sur une année, cela ne facilite pas les mobilités entrantes ni sortantes. La LP accueille quelques étudiants internationaux (deux en 2020-2021 et trois en 2021-2022).

La formation bénéficie d'un adossement à la recherche très satisfaisant pour ce type de formation. L'adossement à la recherche repose sur l'implication de 10 enseignants-chercheurs (soit 28 % des intervenants) qui assurent les enseignements fondamentaux et de méthodologie en apportant aux étudiants des connaissances et compétences en matière de maîtrise des outils et de méthodologies de pointe du domaine. Les spécialités des enseignants-chercheurs de l'équipe pédagogique sont variées (section 02, 16, 33, 62, 71, 86 du Conseil national des universités) et permettent d'assurer les enseignements pluridisciplinaires de la formation, à hauteur de 1 242 heures. Les laboratoires de recherche de l'établissement accueillent les étudiants pour des mises en situation et application (salle blanche, laboratoire d'histologie, etc.), mais l'organisation pratique de ces mises en situation n'est pas décrite. Enfin, les étudiants bénéficient de seize heures de sensibilisation à la culture universitaire (mise à jour des connaissances par la veille bibliographique et suivi de séminaires de recherche).

La formation est parfaitement ancrée dans le monde socio-économique. La formation développe des partenariats avec la sécurité civile, les collectivités territoriales et les entreprises aux niveaux local et national. Ces partenaires accueillent la totalité des effectifs étudiants, tous alternants. Vingt-six intervenants professionnels assurent à *minima* 60 % du volume horaire de la formation. L'équipe pédagogique prépare l'insertion professionnelle des étudiants tout au long de la formation. Un tiers des crédits ECTS sont dédiés à l'activité en entreprise.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La formation est bien centrée sur le développement de compétences professionnelles, sans que l'alignement pédagogique soit apparent. La maquette est présentée sous forme de matrice mettant en relation les compétences visées et les unités d'enseignement (UE). Le programme comprend des enseignements en format classique (cours magistraux, travaux dirigés et quelques travaux pratiques), des projets avec des heures d'autonomie, des mises en situation concrètes via l'alternance et des certifications professionnelles (sauveteur secouriste du travail, préventeur des risques liés à l'activité physique) témoignant de la volonté de développer les compétences professionnelles. Les enseignements sont divisés en deux parties : un tronc commun et des enseignements de spécialité à hauteur de 160 heures. Des UE libres en lien avec le domaine de la formation sont également proposées. Mais le dossier ne fournit pas de détails sur la façon dont les compétences sont évaluées. Le comité encourage à poursuivre cette transformation et à développer l'évaluation des compétences et la mise en place du portfolio dans le projet.

L'équipe pédagogique montre une excellente dynamique de diversification de ses méthodes pédagogiques. De nombreuses méthodes pédagogiques sont mises en œuvre dans la formation (enseignements hybrides, classe inversée, jeux de rôles, débats, etc.) avec pour objectif de maintenir l'attention des apprenants et de soutenir l'apprentissage en autonomie des étudiants. La plateforme Moodle est utilisée pour des activités d'apprentissage et d'évaluation en ligne. L'équipe pédagogique organise tous les ans un séjour délocalisé en milieu montagnard au cours duquel les étudiants assistent à des conférences de professionnels en lien avec leur domaine d'études.

La formation propose des dispositifs cohérents avec ses objectifs d'ouverture à l'international. Les enseignements d'anglais sont obligatoires et représentent 30 heures sur la maquette. La mise en œuvre d'une certification en langue anglaise est en cours de réflexion. Par ailleurs, dans l'objectif de former les étudiants à travailler en contexte international, notamment d'un point de vue législatif, certains enseignements sont délivrés en langue anglaise (risque chimique : cas pratique à titre d'exemple). Il n'y a pas de dispositif spécifique de Français langue étrangère pour les rares étudiants internationaux, mais le projet Voltaire pour la maîtrise de la langue française est utilisé dans la formation à destination de tous les étudiants.

La formation est parfaitement adaptée aux publics en formation continue et en apprentissage. Elle se déroule exclusivement en alternance avec un rythme de deux semaines en cours, deux semaines en entreprise, les étudiants passent 22 semaines en entreprises sur une année. Entre quatre et sept étudiants sont inscrits en formation continue chaque année (15 % des effectifs). Dans le cadre de la validation des acquis d'expérience (VAE), des contrats de collaboration ont été négociés avec les sapeurs-pompiers pour permettre tous les ans à cinq à dix candidats de valider la licence professionnelle. Sur les années évaluées, 15 VAE ont été délivrées entièrement et deux partiellement. De nombreuses demandes de validation d'acquis professionnels sont reçues, mais peu aboutissent (quatre à cinq par an).

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation est moyennement attractive malgré les efforts de communication de l'équipe pédagogique. La formation s'appuie sur différents canaux de communication pour se faire connaître (site internet de l'IUT, salons, partenaires socio-économiques et institutionnels). Le processus de recrutement comporte des entretiens individuels avec les candidats. Le profil des étudiants admis est varié. Le parcours GCCA intègre des étudiants tous titulaires d'un DUT *Hygiène, sécurité, environnement*. Le nombre de candidats inscrits par rapport au nombre de candidats admis est élevé (91 % en moyenne sur les trois années évaluées, quel que soit le parcours). Le parcours *SI* accueille un ou deux étudiants par an seulement, car ouvert uniquement aux candidats titulaires d'un SSIAP (service de sécurité incendie et d'assistance aux personnes) un et deux. Pour les parcours *SST* et *GCCA*, les taux de remplissage sont variables selon les années, entre 48 % et 58 % pour *SST* et entre 48 % et 77 % pour *GCCA*. Le nombre d'inscrits pour ce dernier parcours est en diminution sur les trois années observées (moins 40 % d'étudiants inscrits), sans que cela soit analysé.

La réussite des étudiants est très bonne. Les taux de réussite sont compris entre 95 et 100 % selon les années. L'équipe pédagogique met en place des dispositifs d'aide à la réussite : semaine de révisions des matières scientifiques, suivi par un tuteur, entretiens à mi-parcours pour détecter et résoudre d'éventuels problèmes, soutien méthodologique.

La formation suit et analyse le devenir de ses étudiants. Par le biais d'un questionnaire envoyé aux étudiants et à l'aide d'un service spécifique de l'établissement, l'insertion professionnelle est régulièrement évaluée. Les taux de réponse aux enquêtes sont assez élevés (entre 70 et 81 %).

Entre 90 et 95 % des diplômés sont en emploi 30 mois après la diplomation, majoritairement en contrat à durée indéterminée dans les secteurs d'activité couverts par la formation. Le délai moyen d'accès au premier emploi est de six mois. Peu d'étudiants continuent leurs études vers un niveau Bac+5 à l'issue de la formation (trois en 2019-2020 et cinq en 2021-2022). Ces poursuites d'études se font en master professionnel en alternance hors de la région Île-de-France.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens humains suffisants pour définir et mettre en œuvre le projet pédagogique.

Dix enseignants et enseignants-chercheurs interviennent dans la formation. L'équipe pédagogique est complétée par 26 enseignants non permanents. Deux postes, un enseignant associé et un enseignant-chercheur associé, ont été octroyés à la formation pour assurer des enseignements spécifiques (*Gestion de crise et continuité des activités, Sécurité incendie, Management de la santé et sécurité au travail*), cependant l'équipe pédagogique souffre d'un déficit d'enseignants dans certaines disciplines conventionnelles (chimie, droit, psychologie). La pertinence du maintien de cette formation avec la mise en place du BUT *Hygiène, sécurité et environnement (HSE)* reste à démontrer.

La formation définit un processus d'évaluation interne efficace permettant de la faire évoluer. Le système d'évaluation de la formation et des enseignements par les étudiants est réel avec des enquêtes qui recueillent 100 % de réponses. Le conseil de perfectionnement regroupe des enseignants, des étudiants et un nombre considérable (10/18) de représentants du monde socio-économique. Un procès-verbal restitue les échanges qui ont lieu au cours de ce conseil. Des solutions en vue d'améliorer la réussite des étudiants et pour l'amélioration de la formation sont envisagées au cours de ces réunions.

Conclusion

Points forts

- Un fort ancrage avec le monde socio-économique via l'alternance et les VAE (validation des acquis de l'expérience) entraînant une très bonne insertion professionnelle des diplômés.
- Une équipe pédagogique dynamique qui met en place des méthodes pédagogiques originales et assure un bon suivi des étudiants permettant d'excellents taux de réussite.
- Une formation pluridisciplinaire s'appuyant sur des piliers scientifique, juridique et humain.

Points faibles

- Un manque d'information pour évaluer la pertinence du maintien de la formation vis-à-vis de la mise en place du BUT *HSE*.
- Une évaluation des compétences à clarifier pour assurer l'alignement pédagogique.
- Une ouverture à l'international qui pourrait être encore renforcée.

Recommandations

- Évaluer la pertinence du maintien de la formation suite à la mise en place du BUT *HSE* de l'USPN.
- Formaliser le dispositif d'évaluation des compétences en situation.
- Renforcer l'ouverture à l'international, par exemple en développant des partenariats internationaux.

LICENCE PROFESSIONNELLE SERVICES À LA PERSONNE

Établissements

Université Paris Cité
Université Sorbonne Paris Nord

Présentation de la formation

La licence professionnelle (LP) *Services à la personne* d'Université Paris Cité (UPCité), est une formation de troisième année (L3), en un an, délivrée en co-accréditation avec l'université Sorbonne Paris Nord (USPN) et ouverte exclusivement en alternance, en partenariat avec le Centre de formation des apprentis (CFA) ADAFORSS de Levallois-Perret. Des stagiaires de formation continue peuvent néanmoins intégrer le groupe FA. La licence propose un seul parcours : *Ingénierie des services d'aide à domicile* qui forme des professionnels des services d'aide à domicile. La licence est rattachée au département carrières sociales (CS) de l'Institut universitaire de technologie (IUT) de Paris-Rives de Seine d'UPCité. Les enseignements sont dispensés sur le site Mirabeau de l'IUT de Paris-Rives de Seine (Paris 16^e). En 2021-2022, la licence comptait 22 étudiants inscrits pour l'ensemble du cycle.

1. La politique et la caractérisation de la formation

La formation est en bonne adéquation avec la stratégie de formation de l'établissement. La LP Services à la personne est globalement bien inscrite dans les ambitions, les orientations pédagogiques et les priorités thématiques de l'établissement. Elle est la seule formation proposée par le département carrières sociales (CS) de l'IUT de Paris - Rives de Seine d'UPCité à être totalement orientée vers l'ingénierie de l'intervention à domicile. Elle couvre ainsi un champ professionnel très spécifique dont les particularités ne sont pas enseignées dans les autres formations relevant du département (*Assistance sociale, Animation sociale et socioculturelle, Coordination et gestion des établissements et services sanitaires et sociaux*) avec lesquelles elle apparaît comme complémentaire. Conformément à sa finalité professionnalisante, la formation n'est pas construite en continuité avec un master. Néanmoins les quelques étudiants qui souhaitent poursuivre vers un master trouvent facilement une formation en alternance qui les accepte, compte tenu de l'ampleur des besoins en emploi dans le secteur, notamment en tant que responsables de structures. Des partenariats académiques locaux ont été établis avec le monde socio-économique et social, le plus important étant celui existant avec le CFA ADAFORSS de Levallois-Perret. L'apport de la pluridisciplinarité (sociologie, psychologie, médecine et paramédical, gestion, management) et de l'interdisciplinarité dans la formation est important.

La formation n'est quasiment pas ouverte à l'international. Dispensée en une seule année universitaire à destination uniquement d'étudiants en apprentissage ou en formation continue, la formation n'est associée à aucune mobilité étudiante, ni entrante ni sortante, et un seul étudiant international a été inscrit dans la formation au cours de la période évaluée. Elle n'est donc pas concernée par le développement d'une offre spécifique à l'international, ni par un soutien concernant les mobilités étudiantes. L'équipe indique qu'elle n'envisage pas actuellement l'ouverture internationale de la formation et souligne la difficulté que pose la mise en place de l'international au sein d'une formation en alternance. Elle indique que la question sera néanmoins soulevée lors du prochain conseil de perfectionnement.

L'adossement à la recherche de la formation est tenu. Aucun enseignant chercheur (EC) n'est intervenu dans la formation sur le contrat, ce qui est très problématique. L'équipe avance deux facteurs explicatifs : le fait que les EC soient déjà fort sollicités par les autres formations du département CS de l'IUT, et le fait que l'un des EC, spécialiste de la psychologie du développement, soit actuellement en détachement dans le cadre d'une chaire d'excellence, et remplacé par un attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER). La formation ne comporte que trois enseignants permanents, un professeur agrégé (PRAG) et deux professeurs certifiés (PRCE). Il est à noter que dans le dossier d'autoévaluation (DAE), l'identification du nombre d'EC de la formation s'est appuyée sur les documents produits par le service RH de l'IUT qui centralisent les heures réalisées par chaque enseignant, qu'il soit permanent ou non permanent, mais que les SI de l'université ne sont pas suffisamment fiables et opérationnels, ce qui interroge. En outre, l'équipe précise que les étudiants ne sont pas accueillis dans des structures de recherche, les métiers ciblés par la formation ne se retrouvant pas dans celles-ci. Dans ce contexte, l'équipe mentionne que la formation à et par la recherche est dispensée en relation avec la réalisation par les étudiants d'un mémoire de recherche, qui fait l'objet d'un enseignement spécifique. Le meilleur mémoire de l'année est récompensé par la remise du prix de mémoire de la FEDESAP (3 000 entreprises,

110 000 salariés) lors des "Rencontres du domicile", manifestation annuelle réunissant plusieurs centaines de chefs d'entreprises du secteur. Le DAE indique que ce mémoire est assuré dans le cadre d'un enseignement de « méthodologie du mémoire » mais la maquette ne mentionne pas ces termes. On y trouve en revanche un enseignement de « méthodologie de projet » (de 120 heures TD) dans une UE "conduite de Projet" qui est associée à 10 crédits ECTS, mais qui comporte également d'autres enseignements (par exemple l'anglais). Il n'est donc pas possible de connaître, à partir des éléments présents dans le dossier, le nombre de crédits ECTS qui correspond à la validation du mémoire.

La formation intègre de solides éléments de professionnalisation en lien avec sa finalité et ses relations avec le monde socio-économique. La formation est ouverte uniquement en alternance, en partenariat avec le CFA ADAFORSS et est délivrée en co-accreditation avec l'université Sorbonne Paris Nord (USPN). Des stagiaires de formation continue peuvent néanmoins intégrer le groupe d'alternants, avec dans ce cas un emploi du temps spécifique pour les enseignements, et un stage alterné obligatoire. Les apports des partenariats entretenus par la formation concernent à la fois les contrats d'alternance, les contacts avec les entreprises, les CFA, et l'identification de potentiels intervenants professionnels. Les contenus de la formation sont définis en cohérence avec la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). La formation étant exclusivement en alternance, les modalités de préparation à l'insertion professionnelle s'appuient principalement sur le suivi des activités menées par chaque étudiant en entreprise, ainsi que sur l'UE "projets tutorés". Des professionnels, au nombre de 13 soit environ 81 % des intervenants, assurent 270 heures de formation, soit environ 49 % des enseignements. Ces professionnels sont par exemple des chefs d'entreprises, des responsables de fédérations professionnelles ou des responsables de secteur. La formation intègre 32 semaines d'expérience professionnelle obligatoire (alternance) ou 14 semaines pour les stagiaires de la formation continue.

2. L'organisation pédagogique de la formation

La mise en œuvre et l'utilisation de méthodes pédagogiques adaptées aux compétences visées sont très peu décrites. Il n'est pas clair dans le dossier si l'approche par compétence (APC) est en cours de réflexion, en développement ou totalement appliquée. L'équipe cite par exemple le fait que l'APC nécessite un alignement pédagogique sur l'ensemble des enseignements, sans que l'on sache s'il s'agit d'une réflexion liée au projet de construire un tel alignement, ou s'il est déjà présent, celui-ci n'étant pas décrit, notamment en termes d'évaluation des compétences. Aucun étudiant n'a utilisé de compte e-portfolio pendant la période évaluée. L'équipe indique que la réforme du bachelor universitaire de technologie (BUT) a relancé la question des enjeux de la démarche portfolio, et qu'il a été décidé par l'ensemble des équipes pédagogiques et par la direction de l'IUT de ne pas mettre en place d'outil avant que les réflexions à ce sujet ne soient stabilisées.

Le développement et la diversité des pratiques pédagogiques utilisées dans la formation constituent des éléments très peu détaillés dans le dossier. La formation est délivrée en travaux dirigés, avec des effectifs moyens indiqués de 15 à 20 étudiants, ce qui correspond à l'ensemble des inscrits (maximum de 22). L'équipe souligne la diversité des méthodes pédagogiques utilisées, mais celles-ci sont très peu décrites. Les seuls éléments décrits concernent l'organisation de sorties à vocation pédagogique (participation à différents salons professionnels, visite de structures du secteur), l'organisation d'un séminaire pluridisciplinaire, et le fait que l'intégralité des enseignements ait été délivrée à distance durant la période de la pandémie. Aucune heure ne peut être suivie à distance hors situation exceptionnelle, ce qui interroge.

La formation présente une ouverture à l'international assez faible. La formation permet à l'étudiant d'acquérir des compétences linguistiques utiles à son insertion professionnelle ou à sa poursuite d'études à travers l'enseignement des langues étrangères et en langue étrangère : la formation en langue étrangère consiste en un enseignement obligatoire d'anglais de 20 h, sans choix possible d'autres langues vivantes. L'équipe justifie l'absence de choix par le fait que l'anglais constitue un incontournable au regard de la dynamique des secteurs professionnels en lien avec les métiers ciblés par la formation. La proposition d'une seconde langue aux étudiants n'apparaît donc pas comme pertinente et est jugée très complexe à mettre en œuvre compte tenu des emplois du temps des étudiants. Aucune heure disciplinaire n'est dispensée en langue étrangère, ce type d'enseignement étant également jugé comme non pertinent pour la formation.

La formation est ouverte uniquement en alternance, mais intègre également des publics de la formation continue. Les alternants en contrats d'apprentissage représentaient environ 86 % des inscrits en 2021-2022. Aucun alternant n'était en contrat de professionnalisation au cours de la période, et sept étudiants en formation continue ont été inscrits (32 % des inscrits). La formation a délivré deux VAE partielles au cours de la même période mais pas de validation des acquis professionnels (VAP). Les publics de formation continue ne bénéficient pas d'offre spécifique, ils sont intégrés au cycle de formation en apprentissage, avec un calendrier de la formation adapté notamment pour la durée du stage.

3. L'attractivité, la performance et la pertinence de la formation

L'attractivité de la formation, qui n'est ouverte que depuis 2020, et le suivi des flux des candidatures est difficile à évaluer avec les éléments présents dans le dossier. L'effectif de la formation est de 19 en 2020-2021 et de 22 en 2021-2022. Un effectif de huit est indiqué pour 2019-2020 dans les données de caractérisation, mais il est également indiqué que la formation n'ayant ouvert qu'en septembre 2020, il n'y avait aucun inscrit en 2019-2020. Les étudiants sont en apprentissage pour la majorité, les autres relevant des différents dispositifs de financement de la formation professionnelle continue. La plupart des étudiants inscrits proviennent d'un autre établissement que l'IUT. Ceux issus de l'IUT sont diplômés du DUT CS. Concernant les critères de sélection, l'équipe indique que les profils retenus sont des étudiants issus de différentes filières de BTS préparant aux métiers de l'action sociale et médicosociale et des étudiants titulaires d'une L3, en psychologie notamment, et souhaitant entrer rapidement dans la vie professionnelle. Les candidats doivent réussir à obtenir un contrat pour être admis. L'équipe n'utilise pas de liste complémentaire. Parmi les inscrits, les bacheliers technologiques représentent 50 % de l'effectif et les bacheliers généraux environ 32 %.

La formation suit et analyse la réussite de ses étudiants. Le taux de réussite est évalué à 85 % en moyenne par l'équipe ce qui est très satisfaisant. À un autre endroit du DAE, il est indiqué que le taux de réussite oscille entre 75 % et 100 % chaque année. Les chiffres donnés dans le tableau du DAE indiquent pour 2021-2022 que 17 étudiants ont validé tous les crédits ECTS des UE auxquelles ils étaient inscrits, ce qui représente 77,3 % des inscrits à la formation. Ce pourcentage était de 68 % en 2020-2021, indiquée comme la première année d'ouverture de la formation, ce qui questionne sur les chiffres qui conduisent la formation à mettre en avant un taux de réussite moyen de 85 %, et un intervalle de 75 à 100 % pour ce taux selon les années. En 2021-2022, les candidats néo-entrants sont indiqués au nombre de 15 (sur 22 inscrits), ce qui laisse penser qu'un nombre assez important d'étudiants redoublent leur année d'étude (32 %). Selon l'équipe, les situations de non-diplomation sont assez rares et de deux types : étudiant qui a arrêté la formation rapidement et étudiant qui a rencontré des difficultés importantes à la fois sur le plan universitaire et sur le plan professionnel dans l'entreprise d'accueil. Dans le second cas, un suivi particulier peut être mis en place, et si besoin une proposition de redoublement peut être proposée également. De façon générale, les étudiants bénéficient d'un suivi individualisé et continu, rendu possible par l'effectif réduit des cohortes.

L'analyse de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études des diplômés au regard des objectifs de la formation réalisée est incomplète, et certaines données présentées sont contradictoires avec d'autres éléments du dossier. Les enquêtes d'insertion menées par l'université sont réalisées à 18 et 30 mois après l'obtention du diplôme. Il est indiqué que les données disponibles pour les années antérieures à 2020-2021, montrent que les répondants sont quasiment tous en poste à ces échéances (taux supérieurs à 90 %), et que les dernières années montrent un taux similaire. Toujours selon le dossier, les postes occupés correspondent dans l'ensemble, au niveau de formation, et sont en cohérence avec le diplôme. Ces éléments questionnent car il est indiqué que la formation n'est ouverte que depuis 2020. Le document de preuve annexé porte sur le devenir à un an des diplômés 2020-2021. Le nombre de répondants est de 4 sur 15 étudiants inscrits, soit environ 27 %, et ne permet pas de tirer des conclusions sur la base des données recueillies. L'équipe indique que le taux de réponse est instable d'une année à l'autre, en raison principalement de la multiplicité des enquêtes pour lesquelles les étudiants et diplômés sont sollicités et qu'un travail de rationalisation et de coordination devra être mené. Il est aussi indiqué dans le dossier que le taux et la qualité d'insertion sont particulièrement satisfaisants, sans que cela s'accompagne de données chiffrées. Concernant la poursuite d'études, sur les deux dernières années du contrat, cinq étudiants ont poursuivi leurs études en année N+1 dont un dans le même établissement.

4. Le pilotage et l'amélioration continue de la formation

La formation dispose de moyens insuffisants pour atteindre ses objectifs du point de vue de l'encadrement des étudiants. 16 enseignants interviennent dans la formation pour 22 étudiants inscrits et 550 h de formation par étudiant (812 h équivalent TD de formation). Les étudiants ne sont pas encadrés par des enseignants-chercheurs puisqu'aucun EC n'intervient dans la formation. Les enseignants permanents représentent seulement 18,75 % des intervenants, la grande majorité des heures est ainsi assurée par des enseignants non permanents. Environ la moitié des heures de la formation sont assurées par des professionnels. Ces données sont problématiques.

Le processus d'évaluation interne permettant de faire évoluer la formation dans une démarche d'amélioration continue présente actuellement des faiblesses et est en cours d'évolution. Le pilotage de la formation est entièrement assuré par l'équipe pédagogique du département Carrières sociales de l'IUT. Concernant l'évaluation des enseignements et de la formation par les étudiants, l'équipe indique que l'IUT a conçu en 2015 un questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants, qui est commun à l'ensemble des formations, et que ce questionnaire est en cours de refonte. L'évaluation n'a pas été réalisée pendant la période considérée : la formation justifie l'absence d'évaluation par la crise COVID et la mise en place de la

réforme du BUT. Ceci a conduit l'IUT et ses équipes pédagogiques à juger qu'il n'était pas pertinent de mettre en place le questionnaire d'évaluation des enseignements par les étudiants, par peur d'obtenir des résultats biaisés et ne permettant pas d'engager un éventuel plan d'actions adapté. La formation dispose d'un conseil de perfectionnement (CP) qui réunit l'ensemble des enseignants de la licence ainsi que les représentants du CFA et des étudiants, et dont le fonctionnement satisfait l'équipe pédagogique. Il est mentionné que la composition du conseil de perfectionnement sera différente à compter de 2023, mais celle-ci n'est pas spécifiée. La fréquence de réunion du CP n'est pas précisée, et le compte-rendu du CP présent dans le dossier, très court, concerne une réunion qui s'est tenue en février 2023.

Conclusion

Points forts

- Une bonne professionnalisation de la formation.
- Une formation totalement organisée en alternance.
- Un bon apport de la pluridisciplinarité dans la formation.

Points faibles

- Un faible adossement à la recherche et l'absence d'enseignants-chercheurs dans les heures de formation.
- Un faible taux d'encadrement des étudiants par des enseignants permanents et l'absence d'encadrement par des enseignants-chercheurs.
- Un suivi de l'avenir des étudiants incomplet et présentant des données contradictoires fournies dans un dossier d'autoévaluation parfois lacunaire, rendant par ailleurs difficilement évaluables certains éléments (attractivité, méthodes pédagogiques, etc.).
- Une absence d'évaluation des enseignements par les étudiants.
- Une faible ouverture à l'international de la formation.

Recommandations

- Renforcer l'adossement à la recherche de la formation, en impliquant les EC dans l'équipe pédagogique et dans la prise en charge d'enseignements de la formation.
- Renforcer le processus de suivi de l'avenir des étudiants tant d'un point de vue quantitatif que d'un point de vue qualitatif.
- Réengager le processus d'évaluation des enseignements par les étudiants et s'engager dans une démarche d'amélioration continue.
- Engager une réflexion pour permettre le développement de l'ouverture à l'international de la formation.

La formation est en point d'attention pour le motif suivant :

- Faiblesse de l'adossement à la recherche de la formation et interrogation relative à la qualité de l'encadrement dès lors que l'équipe pédagogique n'intègre aucun EC, et qu'aucun enseignement n'est assuré par des EC.

Observations de l'établissement

Présidence de l'Université Sorbonne Paris Nord

1^{er} étage, Bâtiment de la Présidence
Campus de Villetaneuse
99 Av. Jean Baptiste Clément
93430 Villetaneuse

Le Président

À Madame la Directrice,

Villetaneuse, le 28 février 2024

Objet : Evaluation des formations par l'HCERES

Madame la Directrice,

L'université Sorbonne Paris Nord (USPN) a pris connaissance avec un grand intérêt du rapport d'évaluation produit par le comité d'experts du HCERES, rapport basé sur un travail d'autoévaluation très important que tous les collègues enseignants, enseignants-chercheurs et BIATSS ont mené en interne à l'établissement pendant de nombreuses semaines et sur les auditions réalisées par les experts le 19 octobre 2023.

Nous remercions l'ensemble des experts de leur travail accompli dans la lecture des dossiers d'auto-évaluation et des remarques formulées pour chacune des formations.

En ce qui concerne les entretiens en distanciel, les collègues ont été étonnés que les questions posées portent souvent plus sur l'avenir que sur le passé. L'exercice est évidemment un exercice difficile car il est lié au fait que les personnes en responsabilité de formations aujourd'hui n'étaient pas nécessairement les personnes en responsabilité pendant la totalité du quinquennat, ni ne le seront nécessairement dans le futur.

Toutefois, toutes les remarques et suggestions d'amélioration soulignées par les experts vont servir à l'ensemble des collègues pour l'élaboration de notre prochaine offre de formation même si les délais entre le retour des rapports et la construction de notre offre de formation sont très courts (quelques semaines seulement).

Ce travail d'auto-évaluation et les rapports des experts nous permettent d'engager des réflexions et nous permettent d'identifier des points de modifications et des axes d'amélioration qui recouvrent et complètent ceux identifiés par les experts du HCERES.

Les documents relatifs à la prochaine offre de formation vous parviendront ainsi dans quelques jours après passage dans les différentes instances.

Lors du développement de notre projet stratégique d'établissement, tout particulièrement sur notre prochaine offre de formation, l'université Sorbonne Paris Nord a défini des axes prioritaires : outre un meilleur suivi de nos étudiants, leur insertion professionnelle, la professionnalisation des formations et la généralisation de l'approche par compétences, il s'agit aussi de l'internationalisation des formations, de l'interdisciplinarité dans une optique science-société, cela grâce à un travail de co-construction avec les personnels et ses partenaires.

Remarques générales :

L'USPN est reconnaissante aux experts du HCERES d'avoir reconnu que l'offre de formation est pertinente, globalement attractive, ayant développé de l'interdisciplinarité, ayant un ancrage territorial fort et un engagement social fort tout particulièrement vis à vis d'un public défavorisé.

Les experts mettent également en avant la bonne cohérence globale de l'offre de formation du 2e cycle qui s'inscrit bien dans les axes stratégiques de l'établissement et une bonne cohérence avec le périmètre scientifique des unités de recherche locales auxquelles elle est adossée.

La lecture faite des dossiers d'auto-évaluation aura été très correcte dans la mesure où le nombre d'erreurs factuelles est resté limité. Reste que l'exercice qui consiste à remplir un fichier Excel pour à la fois des données quantitatives ET qualitatives reste un exercice toujours difficile pour bon nombre de collègues, ceci ne leur permettant pas toujours de pouvoir faire passer des messages comme ils le souhaiteraient. Parfois la généralisation ne peut pas tenir compte des dispositifs pédagogiques particuliers et un fichier Excel quantitatif ne sait pas toujours rendre compte des efforts pédagogiques faits par les différentes équipes.

Notre établissement a au cours du quinquennal été l'objet d'une structuration importante notamment dans la création deux directions (Formation et Vie Universitaire) et la nomination de chargés de mission (1er cycle et Vie Universitaire) en 2023, structuration qui n'a pas permis de porter encore tous les fruits escomptés vu les aléas nécessaires à l'appropriation par les équipes de ces nouvelles structures.

Remarques générales relatives au 1er cycle.

Une des problématiques majeures rencontrées est celui du suivi des étudiants lié à un sous-dimensionnement de l'OVE. Nous avons bien pris en compte ce sujet et la création de la Direction de la Formation devrait permettre de renforcer cet aspect. Lors du quinquennal, de nombreuses réformes (ORE, réforme à l'entrée des études de santé, Parcoursup, Baccalauréat) n'ont pas facilité la vie des équipes pédagogiques, ne permettant pas de faire de véritables bilans avec un recul nécessaire.

En ce qui concerne les licences professionnelles (LP) plus de la moitié des LP ont été intégrées dans des parcours de BUT. Cependant certaines pour des raisons d'inadéquation avec les PN des BUT ou de niches n'ont pas été intégrées sachant que le cadrage avait été fait pour que toutes les LP qui persistaient devaient passer en apprentissage.

En ce qui concerne le développement durable, des formations tests sont en cours pour l'année 2023/2024 et 2024/2025 et seront généralisées à l'ensemble des formations de premier cycle (licence et BUT) dès la rentrée 2025. Par ailleurs, plus de la moitié des enseignants et enseignants-chercheurs bénéficient d'une formation dans ce domaine ce printemps 2024.

La remarque sur le fait que l'USPN « ne parvient pas toujours à conserver ses étudiants en poursuite d'études » pose un certain nombre de questions. En effet, il nous est recommandé de rendre attractives nos formations de master (et donc de prendre des étudiants venant d'ailleurs, d'autres universités), ce qui nous apparaît aussi très important.

Enfin, le suivi des étudiants qui abandonnent dès la première année est très difficile dans la mesure où le taux de réponse des jeunes est très faible. Les étudiants qui quittent l'établissement précocement ne voient pas l'intérêt de répondre à nos enquêtes même si des informations leur sont données sur l'intérêt que cela peut représenter pour eux-mêmes, pour les futurs étudiants, comme pour l'établissement.

Remarques générales relatives au 2ème cycle.

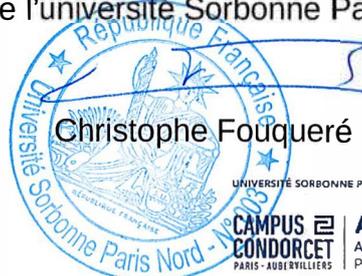
La mise en place récente de la Direction de la formation avec une structuration en pôle et notamment un pôle dédié au suivi de l'offre de formation et la création par ailleurs d'une Direction de l'aide au pilotage (DASAC) devraient pouvoir permettre de répondre à de nombreuses observations faites par les experts. Cette création de la Direction de la formation devrait aussi permettre un meilleur pilotage sur de nombreux sujets (professionnalisation, internationalisation et apprentissage des langues, entre autres).

Un suivi des conseils de perfectionnement et un suivi des candidatures et des recrutements seront réalisés par la direction elle-même.

Enfin, en ce qui concerne la formation continue, le passage des formations par blocs de compétences devrait faciliter l'entrée de stagiaires en formation continue.

En vous priant de croire, Madame la Présidente, en mes sincères salutations.

Président de l'université Sorbonne Paris Nord



PROCESSUS D'ÉVALUATION DU BILAN DES FORMATIONS

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2023-2024

VAGUE D

RAPPORTS DES FORMATIONS - OBSERVATIONS

Cycle de formation : 1^{er} cycle

Intitulé de la formation : Licence Sciences de l'information et de la communication

Observations :

Dans le document envoyé (auto positionnement de la formation) nous avons écrit « Les étudiants en mobilité entrantes sont accueillis individuellement et suivi pendant leur séjour. Des réunions de présentations des possibilités de mobilités en présence d'étudiants ayant effectué un semestre ou une année d'études à l'étranger sont organisées chaque semestre. »

Nous avons omis de mentionner le fait qu'il en était bien évidemment de même pour les étudiants en mobilités sortantes qui sont eux aussi accueillis individuellement avant leur départ pour les aider à mettre en forme leur projet et suivis (par mail et/ou messagerie) tout au long de leur séjour, selon leurs besoins.

Intitulé de la formation : Licence Droit

Observations :

Les observations suivantes peuvent être formulées :

Le taux de réussite des étudiants inscrits en L1 n'est pas en décroissance, au contraire puisqu'il est passé de 25,8% en 2017 à 36% actuellement. Le taux de 56% enregistré pour les années marquées par le COVID était une anomalie découlant d'examens tenus à distance. Le taux de réussite de la formation est du

reste un peu plus élevé que la moyenne nationale, puisque, d'après les chiffres publiés en décembre 2023 par la sous-direction des Systèmes d'information et des études statistiques du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, ce ne sont que 30,4% des étudiants venant de milieux défavorisés qui réussissent leur L1 (39,5% pour les milieux assez défavorisés, 44,7% pour les milieux favorisés, et 54,6% pour les milieux très favorisés). L'UFR DSPS accueille en effet un taux d'étudiants boursiers très élevé par rapport à la moyenne nationale, et nombre de ses étudiants ont un emploi salarié. Il va sans dire néanmoins que l'équipe pédagogique mettra tout en oeuvre pour améliorer encore ce taux, en accompagnant les étudiants sans diminuer les exigences disciplinaires.

Cette situation socio-économique des étudiants constitue l'obstacle majeur à la mobilité, plutôt que la barrière de la langue (nombre de nos étudiants sont déjà polyglottes). L'introduction de cours en langue étrangère peut certes constituer une ouverture, elle ne résoudra en aucune façon le problème auquel nos étudiants sont confrontés : étudier à l'étranger est onéreux, et se projeter dans une mobilité est un cheminement psychologique qui est impossible en situation de précarité économique et sociale. En l'espèce, sans une politique de soutien financier plus complète à l'adresse de notre public, malgré toute la volonté de l'équipe pédagogique, améliorer de manière notable la mobilité de nos étudiants est une équation insoluble, ainsi que cela a déjà exprimé maintes fois.

Intitulé de la formation : Licence Histoire et double licence Histoire-Géographie

Observations :

Le département d'histoire indique ne pas avoir le recul suffisant pour évaluer la double licence d'histoire-géographie, dont la création a coïncidé avec la pandémie. A la rentrée 2023-2024, les effectifs de L1 sont assez encourageants pour laisser présager une stabilisation. En tout état de cause, la maquette devra être profondément repensée, à la lumière de la réforme annoncée du concours de recrutement des enseignants des premier et second degrés.

En ce qui concerne la licence d'histoire, le département partage l'avis de l'HCERES quant au faible taux d'encadrement des étudiants. Il a d'ores et déjà obtenu l'ouverture d'un poste de Maître de conférences en histoire contemporaine et déposé la demande d'un poste de Professeur en histoire moderne.

Le département prend bonne note de la suggestion d'intégrer un stage professionnel au cursus et envisage de le rendre obligatoire en fin de deuxième année. Il sera à réaliser dans les métiers des archives, des bibliothèques, du tourisme, de la recherche ou de l'enseignement.

Tout comme l'HCERES, le département d'histoire regrette de ne disposer d'aucun élément sur le devenir ultérieur des étudiants. S'il se confirmait que le service VOIE est incapable d'assurer ce suivi, le département encouragerait la formation d'une association d'anciens élèves de la licence d'histoire de l'USPN.

Le département s'inquiète, à l'unisson de l'HCERES, du faible taux de réussite des étudiants en L1. Il attire l'attention sur les causes probables de cette situation : contraction du bassin de recrutement sur le département de Seine Saint-Denis ; imposition par le rectorat d'étudiants issus de baccalauréats professionnels, qui manifestent fort peu d'appétence pour la discipline historique ; crise du secondaire au temps de la pandémie. Pour y obvier, le département a d'ores et déjà mis en place des groupes de soutien différenciés, en fonction du niveau des étudiants. En outre, la pédagogie de la classe inversée, que certains collègues ont déjà testée, sera généralisée aux groupes de travaux dirigés qui s'y prêtent.

Conscient de la nécessité de mieux mettre en valeur la diversité des débouchés auxquels prépare la licence d'histoire, le département s'engage, conformément à la recommandation de l'HCERES, à faire siéger dans les conseils de perfectionnement des personnalités extérieures au monde de l'enseignement.

Vitesse ne devant pas être confondue avec précipitation, le département d'histoire attendra que l'approche par compétences soit appliquée en master pour la transposer au premier cycle. Si les consignes ministérielles ne changent pas d'ici là, la chose devrait se faire en 2027-2028.

Intitulé de la formation : Licence Lettres modernes

Observations :

Nous avons bien noté les refus des modifications demandées et les motifs fournis. Toutefois, nous souhaiterions maintenir ces demandes de modifications : l'équipe de direction du département de littérature ayant changé (l'équipe qui a lu le rapport définitif n'est pas la même que celle qui a établi le bilan de la formation), nous souhaiterions que les éventuels oublis ou erreurs puissent être corrigés. Il s'agit bien d'erreurs factuelles qui ne remettent pas en cause le travail d'évaluation mais qu'il nous semble important de corriger pour donner une image plus juste de la formation. Nous remercions l'HCERES de sa compréhension.

Intitulé de la formation : Licence Informatique

Observations :

- **Lien avec le monde socio-économique**

Avoir un lien avec le monde socio-économique est un souci constant des formations en informatique. Lors des conseils annuels de perfectionnement de la licence d'informatique, nous cherchons à impliquer des personnes venant du monde industriel et d'évoquer avec eux les liens avec le monde professionnel. Nous invitons également d'anciens étudiants de nos formations travaillant en entreprises à parler aux étudiants de leur parcours professionnel lors de la semaine OSC. Les modules, dits TEC, présentant le monde de l'entreprise, du recrutement et du projet professionnel, ainsi que les semaines, dites OSC, où nous présentons les métiers de l'informatique avec des intervenants extérieurs, met en perspective les étudiants dans un esprit d'insertion professionnelle.

Lors de la conception de la nouvelle maquette, nous nous sommes posés la question de la place de la professionnalisation dans une licence d'informatique. Le mot qui semble plus adéquat dans une formation initiale serait celui d'une pré-professionnalisation, avec l'objectif d'une insertion professionnelle à l'issue d'une 5ème année. Il nous est apparu très difficile de mettre en œuvre un stage en fin de L3 qui serait plus long (ce qui serait effectivement plus stimulant pour les étudiants et entreprises). Malheureusement, les entreprises ne sont pas disposées à prendre des étudiants en 3ème année sur une longue période, au vu de leurs apports réduits pour l'entreprise. Il arrive toutefois que certains stages durent davantage qu'un mois, même si nous évaluons le travail de l'étudiant au bout d'une période d'un à deux mois. Plus d'un tiers des étudiants de L3 ne trouvent pas de stage malgré nos efforts pour les accompagner : pour compenser cette absence de stages, nous leur proposons des projets avec un accompagnement reproduisant les principes d'un stage professionnel. Le module stage va évoluer vers un module intitulé « Projet professionnel » que nous prévoyons plus en adéquation avec les possibilités offertes aux étudiants : stage entreprise ou en labo de recherche, projet tutoré, stage en collège/lycée...

La notion de pré-professionnalisation est aussi présente dans notre formation au travers des enseignements dont une part importante est dite appliquée au sens métier : programmation, base de données, administrateur système, génie logiciel... Une option en L3 leur permet également de découvrir le métier de chercheur. D'autre part, nous avons mis en place un module Projet en L2 permettant aux étudiants de mettre en œuvre des connaissances issues de plusieurs modules au travers d'un travail à réaliser en groupes.

L'idée de nous ouvrir à une formation par apprentissage a été évoquée mais serait difficile sans un master par apprentissage à l'issue de la formation. Ce projet n'est pas aujourd'hui à l'ordre du jour, mais reste en question, d'autant que l'institut Galilée propose de l'alternance pour sa formation ingénieure. Nous n'envisageons pas de proposer une formation continue.

- **Taux d'encadrement**

Notre formation de licence d'informatique, ainsi que tout le département d'informatique de l'institut Galilée souffre d'un manque d'effectifs vis-à-vis de ses nombreuses formations proposées en informatique qui sont toutes très demandées par les étudiants. Afin de « *mettre en accord le dimensionnement de la formation et les moyens dont elle dispose* », comme le suggère le rapport, il ne nous semble pas raisonnable de réduire les effectifs étudiants ou de réduire la qualité ou le contenu scientifique de nos formations. Nous espérons que nous pourrions prochainement recruter, et aussi voir revenir les nombreuses personnes en décharges et disponibilité, afin de pouvoir répondre plus sereinement à nos missions.

- **Evolution pédagogique**

Nous doutons de l'utilité de la notion de compétences concernant l'ensemble des connaissances universitaires et nous souhaitons limiter ce mot aux compétences transversales (comme savoir travailler en groupes, avoir un esprit critique), notre objectif pour les années à venir demeure une formation initiale fondamentale en informatique, permettant de former un citoyen émancipé utile à la société. Dans ce sens, nous avons repoussé les discussions sur ce sujet à la prochaine quadriennale afin d'avoir davantage de recul sur ce sujet.

A propos de pédagogie, il est noté dans le rapport que « *l'équipe ne semble pas avoir pris la mesure du potentiel offert par une plus large hybridation* ». Nous avons régulièrement exprimé une opinion tout à fait différente de cette phrase : le présentiel étant à nos yeux d'enseignants, et en particulier d'enseignants du nord de Paris, un aspect nécessaire et précieux des enseignements. L'expérience, certes techniquement difficile et non-préparée, mais riche, de la période des confinements a montré les limites de l'hybridation face au manque d'autonomie des étudiants, surtout ceux ne disposant pas d'un environnement familial propice au distanciel.

En revanche, l'autonomie des étudiants a été largement réfléchi et mise en perspective dans notre formation actuelle et à venir. Nous avons peu à peu mis en place des projets, individuels ou collectifs, incorporés dans des modules de programmation, ainsi qu'un module projet au N4. Des modules sont en

réflexion pour proposer également aux étudiants de réaliser des exposés de vulgarisation scientifique : le but étant de leur permettre de travailler sur des sujets choisis par eux et approfondis avec l'équipe pédagogique disciplinaire pour les aspects techniques et avec l'équipe pédagogique des modules d'expression et la communication.

- **Mobilité des étudiants**

Il est noté dans le rapport l'existence « *timide* » d'une mobilité internationale de notre parcours international Data-Analytics et l'aide au départ Erasmus ou en dehors de l'Europe. En effet, il est difficile de motiver nos étudiants de Licence à quitter le territoire français malgré les aides financières proposées par l'université, une gestionnaire administrative dédiée à la question dans notre composante et plusieurs réunions d'information. De par sa localisation, notre université présente un recrutement aux caractères assez spécifiques avec de nombreux étudiants boursiers et/ou ayant un emploi (déclaré ou non) : nous avons 45 % de boursiers en L1 informatique lors du recrutement parcoursup 2023, contre 36% au niveau national. En 2014, le rapport AERES noté que « *la part des étudiants issus de familles déclarées retraitées ou sans emploi est de 50 % supérieure à la moyenne nationale, celle de ceux issus des catégories « cadres supérieurs et profession libérales » inférieure de 30 %* ». Rien ne laisse penser que cela ait changé dans un sens de se rapprocher des moyennes nationales en 10 ans. Ainsi les étudiants ont peu d'incitation familiale et surtout des difficultés financières personnelles et familiales qui les freinent à quitter leur quotidien pour 6 mois ou un an. D'ailleurs, l'obligation faite à une mobilité internationale pour les étudiants de double licence Mathématiques-Informatique sera levée dans la prochaine maquette.

Pour les étudiants de licence d'informatique uniquement, nous poursuivons la collaboration avec l'université de Campanie Luigi Vanvitelli (Caserte) en Italie pour un parcours en L3 sur l'intitulé Data Analytics pour permettre des échanges d'étudiants en vue d'une double diplomation. D'autre part, nous avons mis en place, grâce à l'investissement de l'institut Galilée et de l'université, des réunions visant à inciter des séjours Erasmus d'un semestre ou d'une année pendant la Licence. Si peu d'étudiants ont à ce jour fait ce choix, nous espérons que peu à peu, cela puisse changer.

Intitulé de la formation : Licence Sciences Pour l'Ingénieur

Observations :

Nous nous étonnons des remarques concernant les taux de réussite en L1, et voudrions apporter quelques éléments de contexte. Les taux de réussite en L2 et L3 SPI ont augmenté et sont élevés (en 2022/2023 : 74% d'admis en L3, 70% en L2), résultat d'une plus forte sélection en L1 et d'une sélection des candidats

Campus France très rigoureuse. Les étudiants Campus France représentent en L3 32% de la promotion et ont un taux de réussite extrêmement élevé (13 étudiants reçus sur 14 en 2022.)

Nous sommes fermement opposés à l'idée selon laquelle le taux de réussite en L1 constituerait un indicateur pertinent de la qualité de la formation. L'HCERES ne définit pas par ailleurs ce que constituerait un « bon » taux de réussite pour une formation non sélective comme la L1. Le taux de réussite dépend de nombreux paramètres au nombre desquels la qualité de la pédagogie et les moyens mis en œuvre ne comptent qu'en partie. On ne peut pas ignorer que le niveau en sciences, et notamment en mathématiques, des nouveaux bacheliers, est en baisse (voir études PISA) et que les taux de réussite au bac (et le taux de mentions) dans notre bassin de recrutement est plus faible que la moyenne nationale. En effet, 87% des candidats admis en L1 SPI à l'USPN n'ont pas de mention au bac à la rentrée 2023, ce qui constitue le chiffre le plus élevé parmi les licences SPI de France (à titre de comparaison ce chiffre est de 70% pour l'université de Guyane ou 52% pour l'Université Paris Nanterre). Notre université compte également une forte proportion de boursiers du secondaire parmi les admis (45%), ce qui constitue le chiffre le plus élevé des licences SPI de France métropolitaine.

Notre objectif doit rester, avant toute chose, de pouvoir garantir à nos étudiants, et à leurs futurs employeurs, que le niveau obtenu en fin de L3 est un niveau de licence. Ce niveau est défini comme celui permettant l'intégration en master ou en école d'ingénieurs.

Afin de réduire les échecs en L1 et d'adapter notre formation à l'évolution des bacheliers, un parcours aménagé a été créé en 2018 et a évolué chaque année pour trouver la formule la plus adaptée aux niveaux des étudiants entrant via Parcoursup. Dans sa dernière formule, le parcours aménagé permet aux étudiants de rattraper leurs lacunes du secondaire, notamment en mathématiques et en physique. Il permet également de réorienter les étudiants qui se trouvent en difficulté à la fin du premier semestre. L'analyse complète du dispositif Parcours Aménagé n'a pas pu être faite pour l'évaluation étant donnée sa très récente implémentation. Mais nous tenons à mettre en avant un autre indicateur qui est pour nous révélateur, au contraire, d'une formation de haut niveau et attractive. En 2022/2023, le taux de réussite a été de 70% en L2. Parmi les 37 étudiants admis, 23 ont été admis sur dossier dans une école d'ingénieurs, dont 10 à SupGalilée. Nos étudiants ont donc été admis dans des écoles d'ingénieurs très variées partout en France, dont une étudiante à Telecom Paris. Ce très bon score témoigne de la qualité de notre formation et de la bonne réputation qu'ont nos étudiants auprès de nos partenaires académiques.

Il est question d'une faible attractivité malgré l'implication de l'équipe pédagogique.

Nous ne connaissons pas les critères utilisés pour évaluer l'attractivité d'une formation. Néanmoins, le fort taux de recrutement de nos étudiants de L2 SPI en écoles d'ingénieurs est un paramètre fort qui indique la bonne qualité de notre formation, et doit être exploité davantage dans notre communication.

Il est mentionné une faible ouverture vers des partenaires académiques autres que ceux de l'Institut Galilée et vers les partenaires socio-économiques du territoire. Le stage obligatoire en fin de L3 permet aux étudiants de s'ouvrir sur le monde socio-économique. Le nombre de stages a considérablement augmenté au cours des dernières années, passant de moins de 5% à plus de 50% de la promotion. L'amélioration dans le suivi de recherche de stage devrait nous amener à des promotions de L3 où 100% des étudiants ont une première expérience en entreprise ou en laboratoire de recherche. Par ailleurs nous avons déjà des relations avec les masters qui accueillent nos étudiants après la licence, y compris hors de l'USPN, ainsi qu'avec les autres licences SPI du territoire. Chaque année lors du conseil de perfectionnement, des partenaires académiques ou des représentants du monde socio-économiques sont invités et peuvent s'exprimer sur l'évolution de la formation. A titre d'exemple, l'instauration de projets en L3 dans la nouvelle maquette est le résultat d'une demande effectuée par plusieurs intervenants extérieurs lors de conseils de perfectionnement.

Nous voudrions également réagir par rapport à l'approche par compétences. Elle suscite de fortes réserves auprès de l'équipe pédagogique. Elle a un intérêt certain pour les formations diplômantes de niveau master ou ingénieur, mais un intérêt que pour l'instant nous ne parvenons pas à voir pour des formations de licence non professionnalisantes. Nous nous sommes toutefois engagés à réfléchir à la déclinaison de cette approche par compétences pour le prochain contrat.

Concernant l'ouverture internationale, réputée faible, c'est une critique étonnante quand on sait qu'une majorité de nos étudiants n'a pas la nationalité française. Nos promotions accueillent chaque année des étudiants étrangers recrutés via Campus France. Les mobilités sortantes des étudiants en licence seront toutefois encouragées et des liens plus forts avec l'alliance Uninovis et le programme Erasmus approfondis.

Intitulé de la formation : Licence Physique, Chimie

Observations :

La licence Physique Chimie est une formation généraliste et a comme vocation de former des étudiants vers des études à Bac+5. La grande majorité de nos étudiants poursuit en école d'Ingénieurs ou en Master. L'offre locale de l'Institut Galilée attire environ 80% des étudiants ayant validé la L3, les autres poursuivent vers des Masters de Physique, de Chimie, ou des écoles d'ingénieurs, par exemple l'EPISEN de l'UPEC.

L'insertion professionnelle et l'intervention des partenaires socio-économiques du territoire sont limitées en licence et privilégiées en master et école d'Ingénieurs. Afin d'améliorer la mobilité internationale la Licence Physique, chimie a décidé de monter un parcours international au semestre 6 de la Licence, en mobilités entrante et sortante. Nous nous appuyons sur l'Alliance UNINOVIS pour identifier les meilleurs partenaires.

Les Licences de l'institut Galilée prévoient d'organiser des groupes de travail pendant ce quadriennal afin d'intégrer l'approche par compétences. Nous avons déjà des enseignements développant des compétences et nous envisageons de poursuivre la diversification de l'enseignement. La licence a la volonté de proposer d'avantage d'enseignements par projets, de participations à des séminaires de type recherche et à des « workshops » partagés entre étudiants Master/Licence.

Pour augmenter le taux de réussite en troisième année, nous avons fait particulièrement attention au recrutement externe en privilégiant les étudiants ayant suffisamment de connaissances solides en Physique ainsi qu'en Chimie. Nous effectuons des entretiens avec ces étudiants visant à établir leur réel niveau, et proposons éventuellement à certains candidats un travail supplémentaire pendant l'été qui est évalué lors d'un deuxième entretien à la rentrée universitaire.

Si le taux de poursuite d'études après la L3 est excellent, le taux de réussite en première année est effectivement faible. Afin de réduire les échecs, un parcours aménagé a été créé en 2018 et a évolué chaque année pour trouver la formule la plus adaptée aux niveaux des étudiants entrant via Parcoursup. Dans sa dernière formule, le parcours aménagé permet aux étudiants de rattraper leurs lacunes du secondaire, notamment en mathématiques et en physique-chimie. Il permet également de réorienter les étudiants qui se trouvent en difficulté à la fin du premier semestre. Effectivement, nos étudiants orientés dans le parcours aménagé sont particulièrement faibles par rapport à la moyenne nationale : nous avons 44% d'étudiants boursiers, et surtout 82% d'étudiants sans mention au bac.

Le défi que doit relever notre Licence est très élevé, notamment pour jouer son rôle d'ascenseur social, tout en maintenant nos exigences en sortie de L3 afin de toujours garantir de bonnes poursuites d'études à nos étudiants.

Cycle de formation : Bachelor universitaire de technologie (BUT)

Intitulé de la formation : B.U.T Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA)

Observations :

Il a été mentionné dans le bilan l'absence de conseil de perfectionnement. Pour la formation en apprentissage sont mises en places chaque année universitaire une réunion de rentrée et une réunion de bilan pédagogique en fin de semestre (ancienne dénomination : conseil de perfectionnement). Concernant la formation initiale, les étudiants sont représentés au conseil de département au cours duquel sont abordées leurs interrogations et leurs problématiques. A propos de l'évaluation interne, celle-ci sera réactivée dès cette fin d'année universitaire.

Intitulé de la formation : B.U.T Informatique

Observations :

Votre liminaire est étonnant et non représentatif. Nous avons rempli les données. Cependant, le fichier excel, source unique de remontée des informations, est ambiguë et souvent inapproprié notamment pour la période de passage du DUT au BUT. Nos chiffres sont clairs et notre stratégie aussi. Nous suivons rigoureusement le programme du BUT auquel nous avons activement participé et avons choisi le parcours A. Le passage au BUT s'est fait à moyen constant, nous avons abandonné la licence professionnelle et un groupe de BUT1. Pour ne rappeler que nos chiffres 2023, les autres sont aussi clairs, nous avons 4 groupes FI et 0 FA en BUT1 (117 étudiants reçus sur une capacité de 104 étudiants), 1 groupes FI et 1 FA et un 1 passerelle avec SD en BUT2, 3 groupes FI et 1 groupe FA en BUT3. Rien de plus. Nous ne comprenons pas le lien que vous attendez pour la recherche. Les enseignants chercheurs sont nombreux et leur manière d'enseigner intégré cette dimension. Quelques étudiants font des stages dans les laboratoires mais pas suffisant pour une stratégie. Mais quel est l'objectif de cette question, le BUT a pour vocation la professionnalisation. Par ailleurs, nous avons introduit un nouveau cours d'apprentissage automatique en BUT3. Celui-ci ne peut être considéré comme de la recherche. La transformation pédagogique inexistante. Ceci est plus qu'incompréhensible. Nous avons subi en 2021, le plus grand changement depuis des décennies avec le passage à l'approche par compétences sans que les enseignants ne soient formés. Concernant les relations avec les entreprises, nous avons chaque année environ 120 à 130 stages et 40 à 50 contrats d'apprentissage en relation avec les entreprises. Ceci permet à certains professionnels d'intervenir dans nos formations. L'ouverture à l'internationale : nous avons monté deux projets de double diplômes avec la Tunisie et le Vietnam. Nous avons une collaboration avec le Canada mais peu

d'étudiants intéressés. Nous n'assurons pas de cours en anglais, nous avons une collaboration possible avec l'Italie qui n'a pas pu être honorée à cause des problèmes de langues.

Intitulé de la formation : B.U.T Réseaux et Télécommunications

Observations :

Sur le rapport de la LP MRIT, dans les points faibles relevés par la HCERES, il est question du manque d'attractivité des parcours RTHD et ASSR hors cette observation est vraie pour les parcours RTHD et IOT mais certainement pas pour le parcours ASSR. Ce parcours recueille le plus grand nombre de candidatures.

Intitulé de la formation : B.U.T Sciences des Données

Observations :

La dénomination du diplôme est incorrecte, la nouvelle est Sciences des Données, B.U.T SD

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)